

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

AVANT PROPOS

Le rapport sur la Situation Economique et Sociale est un document dont l'objet est de répondre à deux principales missions de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie à savoir : centraliser et diffuser les synthèses des données statistiques produites par l'ensemble du système statistique national et élaborer les indicateurs économiques, sociaux et démographiques du Sénégal.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie est la nouvelle *entité en charge de la production des statistiques économiques et sociales*, dans le cadre institutionnel de la Statistique, nouvellement défini pour la conduite d'une politique économique et sociale cohérente et efficiente, conformément à nos engagements auprès des institutions internationales. Elle poursuit la fonction de production et de diffusion de l'ex-DPS.

En guise de rappel, ce rapport s'inscrit dans la lignée de « l'annuaire statistique » qui concernait les pays de l'ex - AOF et dont la première publication date de 1936 pour les années 1933-1936. À partir de 1948, le document a été dénommé « situation économique », appellation gardée jusqu'en 1958 année où intervient le changement en « Situation Economique et Sociale » qui fait l'objet d'une publication annuelle régulière depuis 1959.

Dans cette « édition de l'année 2005 », les chapitres développés portent sur les thèmes suivants : la démographie ; l'éducation ; l'emploi ; la santé ; l'assistance publique ; l'agriculture ; l'environnement ; l'élevage ; la pêche maritime ; le tourisme ; la justice ; le bâtiment et les travaux publics ; l'indice de la production industrielle ; le transport ; les institutions financières et les assurances ; le commerce extérieur ; les comptes économiques ; les prix et les finances publiques.

Ce document est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration d'un certain nombre de Directions Techniques. L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à remercier tout particulièrement les personnes ressources et les structures partenaires pour leur aide et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce rapport ne saurait être possible.

SOMMAIRE

CONTENUS	Pages
A. ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	6
B. Listes des Tableaux (texte et annexes)	10
C. Liste des Figures et Graphiques	15
D. PRESENTATION DU PAYS	16
I. DEMOGRAPHIE	17
II. EDUCATION	27
III. EMPLOI	44
IV. SANTE	56
V. ASSISTANCE	67
VI. AGRICULTURE	69
VII. ENVIRONNEMENT	77
VIII. ELEVAGE	81
IX. PECHE MARITIME SENEGALAISE	87
X. TRANSPORT	95
XI. TOURISME	104
XII. JUSTICE	108
XIII. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	112
XIV. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	115
XV. INSTITUTIONS FINANCIERES	123
XVI. COMMERCE EXTERIEUR	137
XVII. COMPTES ECONOMIQUES	145
XVIII. PRIX	152
XIX. FINANCES PUBLIQUES	155
i. Annexes	162
1. Tableaux	163
2. Références bibliographiques	234

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES
▪ ACP: Afrique Caraïbes Pacifique
▪ AGETIP: Agence d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public contre le Sous-emploi
▪ ARV: Anti-rétroviraux
▪ ASC : Agent de Santé Communautaire
▪ BAD : Banque Africaine de Développement
▪ BADIS: Base de données des indicateurs sociaux
▪ BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
▪ BFEM: Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
▪ BHS: Banque de l'Habitat du Sénégal
▪ BICIS: Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie au Sénégal
▪ BIS: Banque Islamique du Sénégal
▪ BIT: Bureau International du Travail
▪ BST: Banque Sénégal - Tunisienne
▪ <i>CAF: Coûts Assurances Frets</i>
▪ <i>CAMICS: Cellule Chargée des Mutuelle et Comité de santé</i>
▪ CAP : Connaissance Aptitude Pratique
▪ CAS /PNDS : Cellule d'Appui et de Suivi du Plan National de Développement Sanitaire
▪ CBAO: Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale
▪ CCP: Comptes Chèques Postaux
▪ CDD : Comité Départemental de Développement
▪ <i>CEDEAO: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i>
▪ CESTI : Centre d'Etudes en Sciences et Techniques de l'Information
▪ CFA : Franc de la communauté Financière d'Afrique
▪ CHU : Centre Hospitalo-Universitaire
▪ CITI BANK
▪ CLD : Comité Local de Développement
▪ CLS: Crédit Lyonnais Sénégal
▪ CM : Circonscription Médicale
▪ CN : Coordination Nationale
▪ CNCAS: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
▪ CPN : Consultation prénatale
▪ CPRS: Centre de promotion et de réinsertion sociale
▪ CS : Comité de Santé
▪ CUCI: Centre Unique de Collecte de l'Information
▪ DE: Direction de l'Emploi
▪ DEPS : Division de l'Education pour la Santé
▪ DERF : Direction des Etudes de la Recherche et de la Formation
▪ DHSP : Direction de l'Hygiène et de la Santé Publique
▪ DP: Direction de la Prévention
▪ DPM: Direction de la Pêche Maritime
▪ DPRE: Direction de La Planification et de La Réforme de l'Education du MEN
▪ <i>DPS: Direction de la Prévision et de la Statistique</i>
▪ DS : Direction de la Santé
▪ DSD : Division des Statistiques et de la Documentation
▪ DSRP: Document stratégique de réduction de la pauvreté

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES
▪ DTAI: Direction du traitement automatique de l'information
▪ DTC: (Antigènes) Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
▪ EBAD : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes
▪ ECB: Ecole Communautaire de Base
▪ ECD : Equipe Cadre de District
▪ ECR : Equipe Cadre de Région
▪ EDMC : Enquête sur les Dépenses des Ménages de la >Capitale (1996)
▪ EDS: Enquête Démographique et Santé
▪ ENCR : Ecole National des Cadres Ruraux
▪ ENDSS : Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social
▪ ENEA : Ecole National d'Economie Appliquée
▪ ENTSS : Ecole National de Travailleurs Sociaux du Sénégal
▪ EPS : Education Pour la Santé
▪ EPS : Etablissement Public de Santé
▪ ESAM Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (1994)
▪ ESIS : Enquête Sénégalaise sur les indicateurs de Santé
▪ ESMU : Enquête Emploi, Sous-emploi et Chômage en milieu urbain de Dakar (1991)
▪ ESP : Enquête sur les Priorités (1991)
▪ FAB/FOB: Franco A Bord / Free On Board
▪ FAR : Femme en Age de Reproduction
▪ FED : Fond Européen de Développement
▪ FLSH: Facultés de Lettres et Sciences Humaines
▪ FNAE: Fonds National d'Action pour l'Emploi
▪ FRP ou RBM: Faire reculer le Paludisme
▪ GIE : Groupement d'Intérêt Economique
▪ GNSP: Groupement National des Sapeurs pompiers
▪ GPF : Groupement de Promotion Féminine
▪ HB: Hépatite B
▪ IBC : Interventions à base Communautaire
▪ ICP : Infirmier-Chef de Poste
▪ IEC : Information, Education, Communication
▪ INFOMEN: Publication du Ministère de l'Education Nationale
▪ INSEPS : Institut National Supérieur d'Education Physique et Sportive
▪ IPM : Institut de Prévoyance Maladie
▪ IRIS : Institut de Recherche et d'Investigation par Sondage
▪ IST : Infections sexuellement transmissibles
▪ JICA : Coopération Japonaise
▪ MCD : Médecin-Chef de District
▪ MCR : Médecin-Chef de Région
▪ Mds : Milliards
▪ MEN: Ministère de l'Education Nationale
▪ MICS: Multiple Indicator Cluster Survey
▪ MS : Ministère de la Santé
▪ MSPAS : Ministère de la Santé Publique et de l'Action Sociale

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES
▪ MSPH: Ministère de la Santé Publique et de l'Hygiène
▪ MST/ SIDA : Maladies sexuellement Transmissibles/ Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
▪ OMS : Organisation Mondiale de la Santé
▪ OMVS : Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
▪ ONG : Organisation Non Gouvernementale
▪ OUA : Organisation de l'Unité Africaine
▪ PDMAS : Programme de Développement des Marchés Agricoles
▪ PAIN: Paquet d'activités intégrées de nutrition
▪ PAPASTTI: Projet Agrisylvopastoral de Tivavouane
▪ PAST: Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports
▪ PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
▪ PDDS : Plan Départemental de Développement Sanitaire
▪ PDEF: Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) (2000-2010)
▪ PDIS : Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé
▪ PDRH : Projet de Développement des Ressources Humaines
▪ PEV : Programme Elargi de Vaccination
▪ PIB : Produit Intérieur Brut
▪ PLCME : Projet de Lutte Contre les Maladies Endémiques
▪ PME: Petites et Moyennes Entreprises
▪ PNA : Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
▪ PNB : Produit National Brut
▪ PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
▪ PNIR: Programme National d'Infrastructures Rurales
▪ PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
▪ PNLS : Programme National de Lutte contre le SIDA
▪ PNT : Programme National de Lutte contre la Tuberculose
▪ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
▪ PO: Plan d'Opérations
▪ POGV: Projet d'Organisation et Gestion villageoise
▪ PRA : Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
▪ PRDS : Plan Régional de Développement Sanitaire
▪ PRODAM : Projet de Développement Agricole dans le Département de Matam
▪ PS : Poste de Santé
▪ PSAOP : Programme d'Appui aux Services Agricoles et des Organisations de Producteurs
▪ PVVIH: Personne vivant avec le VIH
▪ RAC : Réseau d'Appui Communautaire
▪ RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1988)
▪ S.G : Sous groupement
▪ SAED: Société d'aménagement du Delta
▪ SFD Société financière de développement
▪ SGBS: Société Générale de Banque au Sénégal
▪ SIG : Système d'information à des fins de Gestion (Santé)
▪ SIME: système d'information sur le marché de l'emploi
▪ SLAP : Service de Lutte antiparasitaire

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES
▪ SNAN : Service National de l'Alimentation et de la Nutrition
▪ SNCS: Société nationale des chemins de fer du Sénégal
▪ SNH : Service National de L'Hygiène
▪ SODEFITEX: Société de Filature et de Textile
▪ SOU: Service d'obstétrique d'urgence
▪ SR : Santé de la Reproduction
▪ SSD : Système de Santé de District
▪ SSP : Soins de Santé Primaires
▪ SYSCOA: Système de Comptabilité Ouest africaine
▪ T.B.A. : Taux brut d'activité
▪ T.C : Taux de chômage
▪ T.O : Taux d'occupation
▪ T.S.A. : Taux spécifiques d'activité
▪ TBS: Taux brut de scolarisation
▪ TPM+: Tuberculose pulmonaire positive
▪ UCAD : Université Cheikh Anta Diop
▪ UE : Union Européenne
▪ UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
▪ UGB : Université Gaston Berger
▪ VAA: Vaccin anti-amarile (contre la fièvre jaune)
▪ VAR: Vaccin anti-rougeoleux
▪ VAT: Vaccin anti-tétanique

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE
SITUATION DEMOGRAPHIQUE
Tableau 1: Evolution de la population de 1976 à 2005 et taux d'accroissement intercensitaire
Tableau 2: Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe selon le milieu de résidence
Tableau 3: Effectif de la Population, densités en 2005 et taux d'accroissement Moyen annuel de 2002-2005 selon la région
Tableau 4: Âge médian à la première union et aux premiers rapports sexuels des femmes de 25-49 ans et des hommes de 30-59 ans, selon les caractéristiques sociodémographiques
Tableau 5: L'indice synthétique de fécondité des femmes de 15-49 ans selon les caractéristiques sociodémographiques
Tableau 6 : Utilisation de la Contraception moderne selon les caractéristiques socio-démographiques
Tableau 7 : Pourcentages de femmes qui ayant une naissance au cours des cinq dernières années précédant l'enquête ont reçu des soins prénatals ou ont été assistées lors de l'accouchement par un agent de santé
Tableau 8 : Niveau de la mortalité au cours de l'enfance par périodes de 5 ans précédant l'enquête (‰)
Tableau 9 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto juvénile pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère
Tableau 10 : Tendances de la mortalité infantile (1q0) et de la mortalité infanto juvénile (5q0)
Tableau N° 11 : Intensités des échanges migratoires interrégionaux
EDUCATION
Tableau n° 3.1 : Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS)
Tableau n° 3.2 : Ratio nombre d'élèves / salle de classe selon le secteur et par région
Tableau n° 3.3 : Rapport de masculinité du personnel enseignant par sexe par région
Tableau n° 3.4 : Taux Brut de Scolarisation par région
Tableau n° 3.5 : Répartition des élèves selon le secteur et par région
Tableau n° 3.6 : Répartition des établissements selon le secteur et par région
Tableau n° 3.7 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au moyen
Tableau n° 3.8 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au secondaire général
Tableau n° 3.9 : Répartition des étudiants de 2003/2004 et 2004/2005 selon les établissements d'accueil.
Tableau n° 3.10 : Répartition des effectifs d'enseignants de 2003-2004 et de 2004-2005 par établissement
Tableau n° 3.11 : Répartition des établissements d'éducation non formelle recensés par région
EMPLOI
Tableau 1: Age moyen de la population active occupée selon le milieu de résidence et le sexe

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE
SANTE
Tableau 1 : Distribution des infrastructures sanitaires par type selon la région en 2005
Tableau 2 : Répartition du personnel par catégorie selon la région en 2005
Tableau 3 : Estimation des besoins en personnel selon le PNDS
Tableau 4 : Répartition des consultants et consultations des Districts selon les régions en 2005
Tableau 5 : Répartition des consultations des Cabinets Dentaires par région en 2005
Tableau 6 : Répartition des principales affections.
Tableau 7 : les treize premières causes de mortalité en 2005
ENVIRONNEMENT
Tableau 1 : Evolution des abattages (nombre de pièces abattues) des principales espèces chassées (petite chasse et chasse au gibier d'eau)
Tableau 2 : Production annuelle de déchets solides (estimations) dans la commune de Dakar
Tableau 3 : Pourcentage de la population qui a accès à un système sanitaire pour le traitement des excréments selon la zone de résidence
Tableau 4 : Principaux rejets dans l'Océan atlantique d'eaux usées domestiques et leur charge polluante
PECHE MARITIME SENEGLAISE
Tableau 1 : Evolution des débarquements de la pêche maritime (en milliers de tonnes)
Tableau 2 : Répartition régionale de la pêche artisanale en 2005.
Tableau 3 : Evolution de la transformation artisanale 2000 - 2005
Tableau 4 : Evolution de la pêche chalutière de 2001 à 2005 : armement (nombre de navires) et production (tonnes)
Tableau 5 : Evolution des exportations de produits halieutiques (tonne)
Tableau 6 : Exportation des produits halieutiques selon la destination (tonnes)
Tableau 7 : Valeur FAB des exportations par continent (millions de Fcfa)
TRANSPORT
Tableau 1: Trafic au Port Autonome de Dakar 1999-2005
Tableau 2 : Trafic du port de Kaolack 1999-2005
Tableau 3: Trafic du port de Ziguinchor 2001-2005
Tableau 4: Trafic à l'aéroport de Dakar 2000-2005
Tableau 5: Situation du trafic de marchandises et de voyageurs 2000-2005
Tableau 6: Répartition par catégorie de routes
Tableau 7: Répartition des nouvelles immatriculations par genre et par année
JUSTICE
Tableau 1 : Répartition géographique des détenus en 2003 et 2004
Tableau 2 : Répartition selon la nature de l'infraction et l'âge

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE
INSTITUTIONS FINANCIERES
Situation des institutions financières (Milliards FCFA)
Position nette du Gouvernement (Milliards FCFA)
Situation des banques (Milliards FCFA)
Situation de la Banque Centrale (Milliards FCFA)
Evolution comparative de l'activité financière des SFD et des Banques
Compte d'exploitation (en million de FCFA)
Compte de production des SFD (en million de FCFAZ)
COMMERCE EXTERIEUR
Evolution des Grands Produits Exportés en millions 2001-2005
Evolution des Grands Produits exportés en tonnes 2001-2005
Evolution des Grands Produits importés en millions de FCFA 2001-2005
Evolution des Grands Produits importés en tonnes 2001-2005
Répartition géographique du commerce extérieur en pourcentage 2001-2005
COMPTES ECONOMIQUES
Tableau 1 : Structure (en %) de la valeur ajoutée du PIB aux prix courants 2001-2005
Tableau 2 : Structure (en %) des emplois du PIB aux prix courants 2002-2005
Tableau 3 : Croissance annuelle (%) de la valeur ajoutée à prix constants par branche d'activités (base 1999) 2002-2005
Tableau 4 : Taux de croissance annuelle en volume des emplois du PIB (en %) 2002-2005
Tableau 5 : Contribution sectorielle à la croissance (Taux de croissance annuel*proportion du PIB à prix constants) 2002-2005
Tableau 6 : Affectation de la croissance aux emplois du PIB (Taux de croissance annuel*proportion du PIB à prix constants) 2002-2005
PRIX
Tableau 1 : Variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation (base 100=1996) 2003-2005
FINANCES PUBLIQUES
Tableau 1: Evolution des recettes budgétaires (milliards F CFA) 2004-2005
Tableau 2 : Impôts directs (en milliards f CFA) 2004-2005
Tableau 3 : impôts indirects (en milliards f CFA) 2004-2005
Tableau : 4 Evolution des dépenses budgétaires (milliards F CFA) 2004-2005
Tableau 5 : Dépenses courantes (milliards F CFA) 2004-2005
Tableau 6 : Dépenses en capital (milliards F CFA) 2004-2005
Tableau 7 : Financement du déficit budgétaire (milliards F CFA) 2004-2005

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

SITUATION DEMOGRAPHIQUE EN 2005

Tableau 1 : Estimation de la population du Sénégal en 2005

Tableau 2 : Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe. EDS-IV, Sénégal 2005.

EMPLOI

Tableau 1 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe.

Tableau 2 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe.

Tableau 3: Répartition de la population selon le milieu de résidence et par groupe d'âge

Tableau 4: Répartition de la population active occupée par groupe d'âge et sexe

Tableau 5: Répartition de la population active occupée selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 6: Répartition de la population active occupée par région

Tableau 7: Répartition de la population active occupée selon la nature du travail et le milieu de résidence

Tableau 8: Répartition de la population active occupée selon la nature du travail et le groupe d'âges

Tableau 9 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité

Tableau 11 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité

Tableau 10 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité

ASSISTANCE

Tableau 1 : Evolution des activités de 1996 à 2005

Tableau 2 : Répartition des sorties pour maladies en 2005

Tableau 3 : Répartition des accidentés sur la voie publique par tranche d'âge en 2005

Tableau 4 : Nature des sorties par Sous-groupement en 2005

Tableau 5 : Bilan général des interventions du groupement national des sapeurs pompiers

AGRICULTURE

Tableau 1: Taux de croissance des volumes du produit intérieur brut par branche d'activité

Tableau 2: Contributions à la croissance du PIB

Tableau 3: Structure du produit intérieur brut par branche d'activité

Tableau 4: Structure du produit intérieur brut par sous secteur d'activité

Tableau 5: Importations totales par produit

Tableau 6: Exportations de biens et services par produit

Tableau 7: Population active occupée par activité économique

Tableau 8 : Population active occupée par activité économique du secteur moderne

Tableau 9: Récapitulatif des cultures industrielles et autres cultures pour la campagne agricole 05/06

Tableau 10: Récapitulatif des cultures céréalières pour la campagne agricole 05/06

Tableau 11: Récapitulatif de quelques autres cultures pour la campagne agricole 05/06

Tableau 12: Récapitulatif de la tomate et la canne pour le bilan alimentaire

Tableau 13: Récapitulatif des cultures maraîchères pour le bilan alimentaire

Tableau 14: Quantité moyenne des précipitations par région

ELEVAGE

Tableau 1: Importations totales de volailles et de produits laitiers

Tableau 2 : Production par produit détaillé

Tableau 3: Evolution du cheptel et autres

Tableau 4 : Production de viande

Tableau 5: Production de viande

Tableau 6 : Production de lait

Tableau 7: Production de lait

Tableau 8 : Production de peaux

Tableau 9: Production de peaux

Tableau 10: Eléments comptables du secteur avicole moderne (SAM)

TOURISME

Tableau 1: Evolution des différents paramètres du tourisme au Sénégal de 1974 à 2005

Tableau 2: Indicateurs touristiques nationaux

JUSTICE

Tableau 1: Capacité d'accueil et effectifs des établissements pénitentiaires en 2004

Tableau 2 Répartition des écroués par sexe et selon la région en 2004

Tableau 3 Répartition mensuelle des écroués par sexe en 2004

Tableau 4 : Effectifs mensuels des détenus écroués selon le sexe en 2004

Tableau 5 : Répartition géographique des détenus en 2003 et 2004

Tableau 6 : Effectifs mensuels des détenus selon le sexe et le groupe d'âge en 2004

Tableau 7: Effectifs des écroués selon l'infraction et l'âge en 2004

Tableau 8 : Effectifs des détenus provisoires selon la durée de détention au 31/12/2004

Tableau 9 : Effectifs des condamnés selon la durée de la peine au 31/12/2004

Tableau 10 : Effectifs mensuels des sorties selon le sexe et l'âge en 2004

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Tableau 1 : En milliards de francs CFA à prix constants de 1999

Tableau 2 : En milliards de francs CFA à prix constants

Tableau 3 : Variation en % à prix constants 1999

Tableau 4 : Variation en % prix courants

Tableau 5 : Déflateur du PIB base 100=1999

Production aux prix courants (milliards de FCFA)

Production à prix constants de 1999 (milliards de FCFA)

Tableau 6 : Investissements en bâtiments et génie civil et selon le mode de financement

COMMERCE EXTERIEUR

Tableau 1 : Evolution générale du commerce extérieur de 1959 à 2005 - Valeurs en milliards de F.CFA (Mds), Poids en milliers de Tonnes (Mt)

Tableau 2 : Exportations par produits regroupés (valeurs FAB en millions de FCFA)

Tableau 3 : Exportations par produits regroupés (quantités en tonnes)

Tableau 4 : Importations par produits regroupés (valeurs CAF en millions de FCFA)

Tableau 5 : Importations par produits regroupés (quantités en tonnes)

Tableau 6 : LES PAYS CLIENTS : (Valeur FAB) (Données en millions de francs CFA)

Tableau 7 : LES PAYS FOURNISSEURS (Valeur CAF) (Données en millions de francs CFA)

PRIX

Tableau A2 : Indices des prix selon la nomenclature secondaire

Tableau A3 : Indices des Prix relatifs (base 100 = 1996)

Tableau A4 : Evolution mensuelle des indices des 12 principales fonctions en 2005

Tableau A5 : Indice harmonisé des prix à la consommation de 1967 à 2005

Base fixe 100 en 1996 (*).

Tableau A6 : Indice des prix à la consommation par fonction et poste de 2003 à 2005 (Base 100 = 1996)

Tableau A7 : Prix moyens mensuels des biens et services à la consommation à Dakar

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES
EDUCATION
Graphique n° 3.1 : Répartition des élèves selon le milieu de résidence et par région
Graphique n° 3.2 : Répartition des élèves selon le sexe et par région
Graphique n° 3.3 : Répartition des élèves selon le secteur et par région
Graphique n° 3.4 : Répartition des établissements par région
Graphique n° 3.5 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région
Graphique n° 3.6 : Répartition des élèves par milieu de résidence
Graphique n° 3.7 : Répartition des élèves selon le sexe et par région
Graphique n° 3.8 : Répartition des élèves selon les groupes d'âges et par région
Graphique n° 3.9 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région
Graphique n° 3.10 : Répartition des élèves par région
Graphique n° 3.11 : Répartition des élèves selon le sexe et par région
Graphique n° 3.12 : Répartition du personnel enseignant le sexe et par région
Graphique n° 3.13 : Répartition des élèves inscrits en 2003 -2004 et en 2004-2005 par région
EMPLOI
Graphique1 : Evolution de la population potentiellement active
Graphique 2 : Répartition de la population potentiellement active
Graphique 3 : Répartition de la population potentiellement active
Graphique 4 : Evolution de la population active occupée
Graphique 5 : Répartition de la population active occupée par sexe
Graphique 6 : Répartition de la population active occupée par groupe d'âge
Graphique 7 : Répartition de la population active occupée selon le milieu de résidence
Graphique 8 : Répartition de la population active occupée par région
Graphique 9 : Répartition de la population active occupée selon la nature du travail
Graphique 10 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité
Graphique 11 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité
Graphique 12 : Répartition des sous emplois selon le milieu de résidence
Graphique 13 : Evolution du Taux de chômage
PECHE MARITIME SENEGALAISE
Figure 1 : Destination des produits transformés
Figure 2 : Parts relatives des exportations par continent
TRANSPORT
Figure 1: Répartition du Parc automobile par région
TOURISME
Graphique 1 : Evolution du nombre d'arrivées de touristes
Figure 1: Répartition des arrivées des non-résidents par région touristique en 2005
Figure 2: Répartition des arrivées par zone de provenance
Figure 3: Nuitées des non-résidents par régions touristique
Graphique 2 : Evolution des recettes touristiques brutes (en milliards)
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
Graphique1 : Evolution de l'Indice de la Production Industrielle
COMMERCE EXTERIEUR
Graphique1 : Echanges commerciaux du Sénégal en valeur (valeur en milliards)
PRIX
Graphique 1 : Niveau de l'indice global de 2000 à décembre 2005
Graphique 2 : Evolution annuelle des 12 fonctions en 2004 2005

PRESENTATION DU PAYS

❖ DONNEES PHYSIQUES

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain, entre 12,5 et 16,5 degrés de latitude Nord. Il couvre une superficie de 196 712 Km². Il est limité au Nord par la République Islamique de Mauritanie et à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la République de Guinée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La Gambie située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, forme une enclave sur le cours inférieur du fleuve du même nom.

❖ DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat est de type Soudano-sahélien. Il est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche allant de novembre à mai et d'une saison des pluies allant de juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle suit un gradient croissant du Nord au Sud du pays. Elle passe de 300 mm au Nord semi-désertique à 1200 mm au Sud, avec des variations d'une année à l'autre. Trois principales zones de pluviométrie correspondant aux trois zones climatiques sont ainsi déterminées : Une zone forestière au sud, la savane arborée au centre et une zone désertique au Nord.

❖ DONNEES HYDROGRAPHIQUES

En plus de l'Océan Atlantique qui le limite à l'Ouest, les ressources en eaux de surface au Sénégal sont constituées par les quatre fleuves et leurs affluents auxquels s'ajoutent quelques cours d'eau temporaires. Ainsi, le Sénégal est traversé par plusieurs bassins qui forment deux systèmes importants : les cours inférieurs du fleuve Sénégal et le cours moyen du fleuve Gambie. Le fleuve Sine Saloum et le fleuve Casamance sont de petits cours d'eau côtiers. D'autres rivières et des vallées complètent le régime hydrologique. La réalisation des grands barrages, Diama en particulier, que le Sénégal partage avec le Mali et la Mauritanie, contribue à la maîtrise des ressources hydrauliques et partant au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la navigation, de l'approvisionnement en eau potable et en énergie pour les populations.

❖ ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Depuis début 2002, le Sénégal est divisé en 11 régions, 34 départements (Préfectures) qui sont subdivisés en Arrondissements (Sous-préfectures), Communes, Communautés rurales et Villages. Le village ou le quartier correspond à la cellule administrative de base. Chaque niveau est dirigé par une autorité à savoir : Un gouverneur et un président de conseil régional pour chaque région ; Un préfet pour chaque département ; Un sous- préfet par arrondissement ; Un maire par commune ; Un président par communauté rurale ; Un chef de village ou de quartier au niveau le plus périphérique.

I - DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Les données démographiques proviennent essentiellement du recensement de 2002 et des enquêtes périodiques comme les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS IV) et l'Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM II) entre autres. Ces dernières produisent des informations relatives à la nuptialité, la fécondité, la mortalité, l'emploi et les migrations. Les données de population de 2005 proviennent des projections à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002.

I – MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION

I.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT

La population du Sénégal est estimée à 10.817.844 habitants en 2005. Le taux d'accroissement annuel inter censitaire a été de 2,7% entre 1976 et 1988. Il est de 2,4% entre 1988-2002.

Tableau 1 : Evolution de la population de 1976 à 2005 et taux d'accroissement intercensitaire

	1970¹	1976²	1988³	2002⁴	2003⁵	2004⁵	2005⁵
Population	4.400.000	5.100.000	6.900.000	9.956.202	10.127.809	10.564.303	10.817.844
Taux accroissement en %	2,6	2,7	2,7	2,4	2,4	2,4	2,4

¹ Effectifs corrigés Enquête Démographique de 1970-1971

² Recensement général de la Population de 1976

³ Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988

⁴ Données provisoires Recensement Général de la population et de l'Habitat de 2002

⁵ Estimations

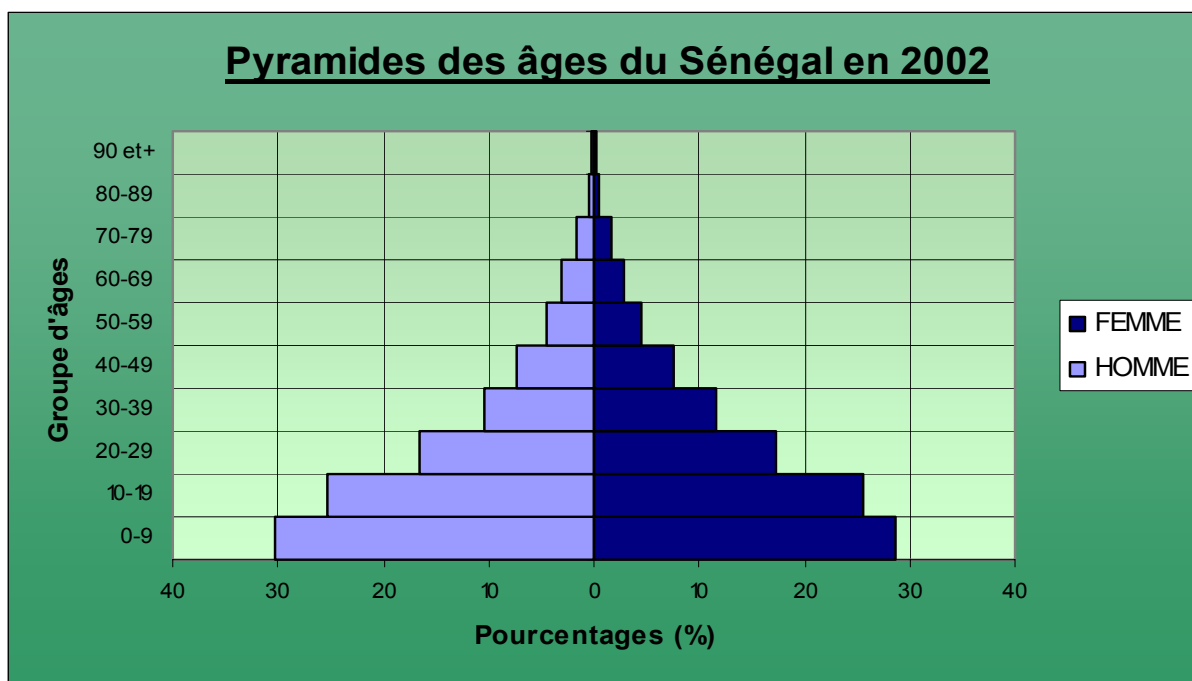
I.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Les données relatives à la structure de la population proviennent des données du RGPH3. La répartition par âges est présentée dans le tableau ci-dessous par tranches de 10 ans

Tableau 2 : Répartition de la population par groupe d'âges et par sexe

Groupe d'âges	% HOMME	% FEMME
0-9	30	29
10-19	25	25
20-29	17	17
30-39	10	12
40-49	7	7
50-59	5	5
60-69	3	3
70-79	2	2
80-89	1	1
90 et+	0	0

La pyramide qui en découle, montre bien que la population reste toujours jeune avec sa forme élargie à la base et effilée au sommet.



Une analyse plus détaillée sera faite dans les rapports du RGPH3.

I.3 REPARTITION SPATIALE

La population sénégalaise est très inégalement répartie entre les onze régions administratives du pays. Ainsi, la région de Dakar regroupe 23% de la population sur une superficie ne représentant que 0,3% de la superficie du Sénégal. Elle est la région la plus densément peuplée avec 4484 habitants au Km². Tambacounda est la région où

la densité est la plus faible avec 11 habitants au Km² pour une superficie de 59542 Km². Avec Dakar, les régions de Diourbel, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kaolack ont des densités supérieures à la moyenne nationale qui est de 55 habitants au km².

Tableau 3 : Effectif de la Population, densités en 2005 et taux d'accroissement moyen annuel de 2002-2005 selon la région

Région	Population	%	Superficie en Km ²	%	Densités	Accroissement en % de 1988 à 2005
Dakar	2452656	23	547	0,3	4484	2,9
Diourbel	1183095	11	4903	2,5	241	3,8
Fatick	652361	6	7910	4,0	82	1,4
Kaolack	1132707	10	15449	7,9	73	2,0
Kolda	912503	8	21112	10,8	43	2,5
Louga	729606	7	25254	12,9	29	2,3
Matam	478573	4	29041	14,8	16	*
Saint-Louis	764347	7	19241	9,2	40	0,9
Tambacounda	669091	6	59 542	30,4	11	3,2
Thiès	1385058	13	6670	3,4	208	2,3
Ziguinchor	457847	4	7352	3,7	62	0,8
Ensemble	10817844	100	196021	100,0	55	2,4

Source : Projections de la Population du Sénégal issues du RGPH 2002 / DPS

* la région de Matam n'existait pas en 1988

I.4 URBANISATION

La population urbaine s'accroît très rapidement. Elle est passée de 23% de la population totale en 1960 à 41% en 2003 en passant par 30% en 1970, 39% en 1988 et 43% en 1999. La « macrocéphalie » urbaine de Dakar, c'est-à-dire la prépondérance de la part de la capitale dans le milieu urbain est très marquée. En effet, 54 % de la population urbaine vit à Dakar.

I. 5 NUPTIALITE

L'âge médian d'entrée en première union (AMPU) des femmes de 25-49 ans est estimé à 18,3 ans.

Les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes (28,1 ans chez les hommes de 30-59 ans).

Les femmes du milieu urbain se marient plus tard que celles du milieu rural (20 ans contre 16,9 ans parmi les femmes de 25-49 ans). Des écarts importants sont notés entre les régions. A Dakar l'AMPU chez les femmes de 25-49 ans est de 20,8 ans, il est très précoce à Tambacounda (15,9 ans). Il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction et l'âge d'entrée en union. En effet, il passe de 17,1 ans chez les femmes sans instruction, à 19,9 ans chez celles de niveau primaire et 23,9 ans chez celles de niveau secondaire ou plus.

L'âge d'entrée en union chez les hommes varie comme chez les femmes selon les caractéristiques sociodémographiques. Au niveau du milieu rural, l'âge médian est de 26,5 ans, alors qu'en milieu urbain, il est de 29,4 chez les hommes de 30-59 ans. Au niveau régional, on observe les mêmes tendances que celles observées chez les femmes : 50 % des hommes de Dakar ne sont pas encore en union ; l'âge médian au premier mariage situe à 28,7 ans à Thiès, par contre, c'est dans les régions de Kolda (25,5), Kaolack (26,3) et de Tambacounda (26,4 ans) qu'il est le plus précoce.

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge aux premiers rapports sexuels est tout aussi important que l'âge à la première union, les rapports sexuels n'ayant pas toujours lieu dans le cadre exclusif du mariage.

L'âge médian aux premiers rapports sexuels chez les femmes âgées de 25-49 ans est estimé à 18,7 ans. Cet âge est quasiment le même que l'âge d'entrée en première union ce qui semble traduire le fait que les rapports pré-nuptiaux sont faibles chez les femmes.

Chez les hommes âgés de 25-59 ans, l'âge médian aux premiers rapports sexuels se situe à 20,9 ans. Les hommes ont leurs premiers rapports sexuels environ 7 ans avant leur entrée en première union.

Selon le milieu de résidence, les femmes urbaines ont leurs premiers rapports sexuels 3 ans plus tard que celles du milieu rural (20 ans contre 17). Les femmes de niveau secondaire ou plus ont débuté leur vie sexuelle 6 ans plus tard que celles n'ayant aucun niveau (23,6 ans contre 17,2 ans). Notons des différences importantes au niveau des âges aux premiers rapports sexuels entre les régions : Dakar (20,8 ans) et Thiès (18,9 ans), sont les régions où le début de la vie sexuelle a lieu le plus tard ; contrairement aux régions de Tambacounda (16,0 ans), Kolda (16,5 ans) Matam (16,5 ans) et Louga (16,8) où l'entrée dans la vie sexuelle est la plus précoce conséquence d'une nuptialité également plus précoce. Chez les hommes, l'âge d'entrée dans la vie sexuelle varie peu quelque soit la caractéristique sociodémographique.

Tableau 4 : Âge médian à la première union et aux premiers rapports sexuels des femmes de 25-49 ans et des hommes de 30-59 ans, selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Age médian 1 ^{ère} union		Age médian 1 ^{er} rapport sexuel	
	Femmes 25-49 ans	Hommes 30-59 ans	Femmes 25-49 ans	Hommes 25-59 ans
Milieu de résidence				
Urbain	20,1	29,4	20,0	20,8
Rural	16,9	26,5	17,0	20,0
Région				
Dakar	20,8	a	20,8	21,1
Diourbel	18,0	26,8	18,3	23,9
Fatick	17,8	26,0	17,9	20,6
Kaolack	17,2	26,3	17,3	22,5
Kolda	16,4	25,5	16,5	18,8
Louga	16,5	27,2	16,8	22,9
Matam	16,5	27,7	16,5	20,5
Saint-Louis	17,8	26,4	18,2	22,2
Tambacounda	15,9	26,4	16,0	20,1
Thiès	19,1	28,7	18,9	21,0
Ziguinchor	18,4	27,3	17,7	18,9
Niveau d'instruction				
Sans instruction	17,1	26,6	17,2	21,7
Primaire	19,9	29,5	19,7	20,3
Secondaire ou plus	23,9	a	23,6	20,5
Ensemble	18,3	28,1	18,4	20,9

I.6 FECONDITE

Le niveau de la fécondité est mesuré ici par l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites, c'est un indicateur conjoncturel de fécondité, il est obtenu à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariables.

Selon l' EDS IV de 2005, les femmes sénégalaises ont donné naissance en moyenne à 5,3 enfants durant leur vie féconde ; les femmes du milieu rural (6,4 enfants), sans instruction (6,1 enfants) ont beaucoup plus d'enfants que celles vivant en milieu urbain (4,1 enfants) et celles qui sont de niveau secondaire et plus (3,0 enfants)

Selon la région de résidence, le nombre moyen d'enfants par femme varie de façon importante ; de 3,7 enfants à Dakar l'ISF passe à 6,7 dans la région de Fatick, Les femmes de Ziguinchor ont en moyenne 4,9, celles de Saint-louis (5,2), de Thiès (5,5) de Tambacounda (6,2), de Diourbel (6,3) et de Kolda (6,4) enfants par femme.

Tableau 5 : L'indice synthétique de fécondité des femmes de 15-49 ans selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Indice synthétique de fécondité
Milieu de résidence	
Urbain	4,1
Rural	6,4
Région	
Dakar	3,7
Diourbel	6,3
Fatick	6,7
Kaolack	5,9
Kolda	6,4
Louga	5,6
Matam	5,7
Saint-Louis	5,2
Tambacounda	6,2
Thiès	5,5
Ziguinchor	4,9
Instruction	
Aucune	6,1
Primaire	4,8
Secondaire ou plus	3,0
Ensemble	5,3
Ensemble EDS-III, 1997	5,7

I.7 SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

I.7.1 La mortalité maternelle

La mortalité maternelle selon l'EDS IV de 2005 est de 434 décès pour 100 000 naissances vivantes pour l'ensemble du pays. Il se situe respectivement à 309 décès pour le milieu urbain et 472 pour le milieu rural.

I.7.2 La Contraception

L'utilisation de la contraception moderne reste faible (10,3%) malgré son évolution (8,9% en 1997/ EDSIII).

Selon le milieu de résidence, le taux de prévalence contraceptive est de 18% pour le milieu urbain et 5% pour le milieu rural.

La pratique de la contraception moderne est plus élevée dans la région de Ziguinchor (21%), elle est plus faible dans la région de Matam (1%).

On remarque par ailleurs que l'éducation est un facteur différentiel important ; les femmes ayant le niveau secondaire ou plus, utilisent le plus une méthode moderne (30%) contrairement aux femmes n'ayant aucune instruction (5%).

Tableau 6 : Utilisation de la Contraception moderne selon les caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques socio-démographiques		% de Femmes actuellement en union utilisant une méthode moderne
Milieu de résidence	Urbain	18,0
	Rural	5,0
Région	Dakar	19,2
	Diourbel	3,3
	Fatick	6,2
	Kaolack	5,4
	Kolda	8,0
	Louga	5,7
	Matam	1,0
	Saint-Louis	9,9
	Tambacounda	5,6
	Thiès	15,2
	Ziguinchor	20,9
	Niveau d'instruction	Aucun
Primaire		18,3
Secondaire ou plus		29,7
Ensemble		10,3

I.7.3 Soins prénatals et assistance à l'accouchement

Globalement, selon le tableau 6, 9% des femmes ont consulté un agent de santé pendant la grossesse de leur naissance la plus récente et 52% d'entre elles ont été assistées pendant leur accouchement par un agent de santé.

Par milieu de résidence, on note que presque la totalité des femmes du milieu urbain (98%) ont reçu des soins prénatals, contre 90% des femmes rurales.

Au niveau régional, les femmes des régions de Dakar et Thiès ont le plus fréquenté un agent de santé pour les soins prénatals pendant leur dernière grossesse ; la région de Tambacounda a le plus faible pourcentage de femmes ayant fait des consultations prénatales (79%).

Les soins prénatals auprès d'un agent de santé sont moins fréquents chez les femmes sans instruction (91%) que chez celles ayant un niveau d'instruction primaire et secondaire ou plus (respectivement 98% et 99%)

En ce qui concerne les femmes accouchées, on note que c'est en milieu urbain (85%), à Dakar (92%) et chez les femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (88%) que l'assistance par un agent de santé est la plus fréquente.

Tableau 7 : Pourcentages de femmes qui ayant une naissance au cours des cinq dernières années précédant l'enquête ont reçu des soins prénatals ou ont été assistées lors de l'accouchement par un agent de santé

Caractéristiques socio-démographiques		Pourcentage de femmes ayant bénéficié de soins prénatals d'un agent sanitaire	Pourcentage de femmes accouchées par un agent sanitaire
Milieu de résidence	Urbain	98,2	84,6
	Rural	89,5	33,2
Région	Dakar	98,6	92,1
	Diourbel	92,6	50,8
	Fatick	91,2	35,2
	Kaolack	88,6	34,6
	Kolda	91,2	25,8
	Louga	90,6	49,4
	Matam	87,8	40,4
	Saint-Louis	95,8	48,3
	Tambacounda	78,8	27,3
	Thiès	98,4	62,5
	Ziguinchor	96,8	50,1
Niveau d'instruction	Aucune	90,7	42,4
	Primaire	97,5	72,5
	Secondaire ou+	99,2	87,9
Ensemble		92,9	51,9

1.7.4 Mortalité infantile et juvénile (niveau et tendance)

Tableau 8 : Niveau de la mortalité au cours de l'enfance par périodes de 5 ans précédant l'enquête (‰)

Nombre d'années précédant l'enquête	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto juvénile
	1Q0	4Q1	5Q0
0-4	61	64	121
5-9	82	74	150
10-14	70	70	135

La mortalité aussi bien infantile, juvénile, qu'infanto juvénile a tendance à la baisse dans le temps.

Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), sur 1000 naissances, 61 enfants décèdent avant 1 an, et sur 1000 qui atteignent leur 1^{er} anniversaire, 64 meurent avant l'âge de cinq ans.

La mortalité infanto juvénile (5Q0) est passée de 135 pour mille, pour la période 10-14 ans avant l'enquête, à 121 pour mille au cours de la période la plus récente.

Le tableau 9 présente les différents quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère pour la période de 10 ans précédant l'enquête. Selon la zone de résidence, la mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée en milieu rural (160‰) qu'en milieu urbain (91‰). La tendance est la même pour la mortalité infantile (82‰ en milieu rural) contre (52‰ au niveau urbain) et la mortalité juvénile (85‰ au niveau rural) contre (41‰ en milieu urbain). Le niveau de mortalité des enfants varie d'une région à l'autre passant même dans certains cas du simple au double.

L'examen de la mortalité par niveau d'instruction montre que les taux diminuent quand le niveau d'instruction de la mère augmente ; alors que la mortalité infantile est de 79‰ pour les femmes sans instruction, elle n'est que de 30‰ pour les femmes de niveau secondaire et plus. La mortalité juvénile varie de 78‰ chez les enfants des femmes sans instruction à 74‰ chez ceux dont la mère a un niveau primaire et 30‰ quand la mère a un niveau secondaire ou plus. La mortalité infanto juvénile quand a elle se situe à 152‰ pour les enfants des femmes sans instruction et 94‰ pour les enfants de mères de niveau primaire et 60‰ pour les enfants des femmes de niveau secondaire ou plus.

Tableau 9 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto juvénile pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère

Caractéristiques sociodémographiques	Mortalité Infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto juvénile (5q0)
Milieu de résidence			
Urbain	52	41	91
Rural	82	85	160
Région			
Dakar	44	37	79
Diourbel	89	98	178
Fatick	79	82	154
Kaolack	79	84	156
Kolda	100	116	205
Louga	53	45	96
Matam	68	45	110
Saint-Louis	52	42	93
Tambacounda	100	111	200
Thiès	60	44	101
Ziguinchor	69	64	129
Niveau d'instruction			
Aucun	79	78	152
Primaire	52	44	94
Secondaire ou plus	30	30	60

Le tableau 10 montre que la mortalité des enfants s'inscrit en baisse sur la période de 1986 à 2005.

La mortalité infantile passe de 86‰ en 1986(EDSI) à 61‰ à l' EDS IV de 2005. Dans ce sillage, la mortalité infanto juvénile passe de 199‰ en 1986 à 121‰ en 2005.

Tableau 10 : Tendances de la mortalité infantile (1q0) et de la mortalité infanto juvénile (5q0)

	EDS 1986	EDSII 1992-93	EDS 1997	EDS 2005
1Q0	86	68	68	61
5Q0	199	131	139	121

II - MIGRATION

Selon les données de l'ESAM-II (2002), les échanges migratoires entre régions administratives, montrent que les régions de Dakar (32,5%), Diourbel (13,2%) et dans une moindre mesure Thiès (11,7%) et Kaolack (10,3%) reçoivent une part importante de l'ensemble des immigrants (arrivants). Ces mêmes régions enregistrent aussi le plus de départ vers d'autres horizons (64,4% des départs). Par conséquent les échanges migratoires y sont plus intenses. Cependant, au vu des soldes migratoires entre les entrants et les sortants, les régions de Dakar, Diourbel, Kolda et Tambacounda attirent plus qu'elles n'émettent pour diverses raisons, comme par le passé. C'est probablement les fonctions économique et administrative de Dakar qui attirent, la fonction religieuse pour Diourbel (Touba) ou les potentialités économiques liées aux cultures de rente que sont l'arachide (avec l'extension du bassin arachidier) et le coton pour les régions de Tambacounda et Kolda.

Tableau N° 11 : Intensités des échanges migratoires interrégionaux

INTENSITE MIGRATOIRE							
REGIONS	Nombre d'immigrants	%	Nombre d'émigrants	%	Solde migratoire	Migration Totale	%
Dakar	952 277	32,5	748 357	27,1	203 920	1 700 634	29,0
Ziguinchor	121 853	4,2	185 303	6,7	-63 450	307 156	5,2
Diourbel	386 871	13,2	287 506	10,4	99 365	674 377	11,5
Saint-louis	189 903	6,5	204 902	7,4	-14 999	394 805	6,7
Tambacounda	128 443	4,4	99 740	3,6	28 703	228 183	3,9
Kaolack	302 472	10,3	348 054	12,6	-45 582	650 526	11,1
Thiès	342 267	11,7	367 895	13,3	-25 628	710 162	12,1
Louga	146 824	5,0	210 255	7,6	-63 431	357 079	6,1
Fatick	130 356	4,5	136 743	5,0	-6 387	267 099	4,6
Kolda	228 043	7,8	169 582	6,1	58 461	397 625	6,8
Total	2 929 309	100,0	2 929 309	100,0	0	5 858 618	100,0

Source : ESAM- II (2002) DPS

II. EDUCATION

INTRODUCTION

La déclaration universelle des droits de l'homme indique clairement que l'éducation est un droit pour toute personne. On comprend que la plupart des organismes internationaux qui travaillent dans le domaine de l'enfance et/ou de la jeunesse lui accordent une importance capitale. C'est un facteur favorisant l'épanouissement dans tous les domaines de la vie des êtres humains. A l'image des organismes internationaux, notre pays accorde le sérieux requis à l'éducation. Cette part d'importance se ressent même à travers les efforts qui sont consentis au niveau du budget. Dans la même lancée, on constate la mise en œuvre de politiques de développement du secteur éducation avec la mise en œuvre du Plan de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) qui en est à sa deuxième phase d'application. Ce plan est une résultante des travaux qui ont abouti au plan décennal pour l'éducation et la formation notamment la déclaration mondiale de l' « Education pour tous », les Etats généraux de l'éducation et de la formation et les colloques de Kolda et de Saint Louis.

Nous résumerons les informations recueillies au niveau du Portail de l'Education⁶ à travers les points suivants : la Petite enfance et la maternelle, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire. Concernant le niveau supérieur, on se contentera des données disponibles à l'UCAD.

I - LA PETITE ENFANCE

D'après les normes de l'UNESCO, la petite enfance englobe normalement les enfants âgés de 0 à 6 ans mais avec une flexibilité afin de permettre une adaptation des différents indicateurs relatifs à cette population aux différents pays. Son éducation constitue pour le gouvernement sénégalais une priorité qui est traduite par la création d'un ministère spécialement chargé de la petite enfance.

I-1 EFFECTIFS DES ELEVES

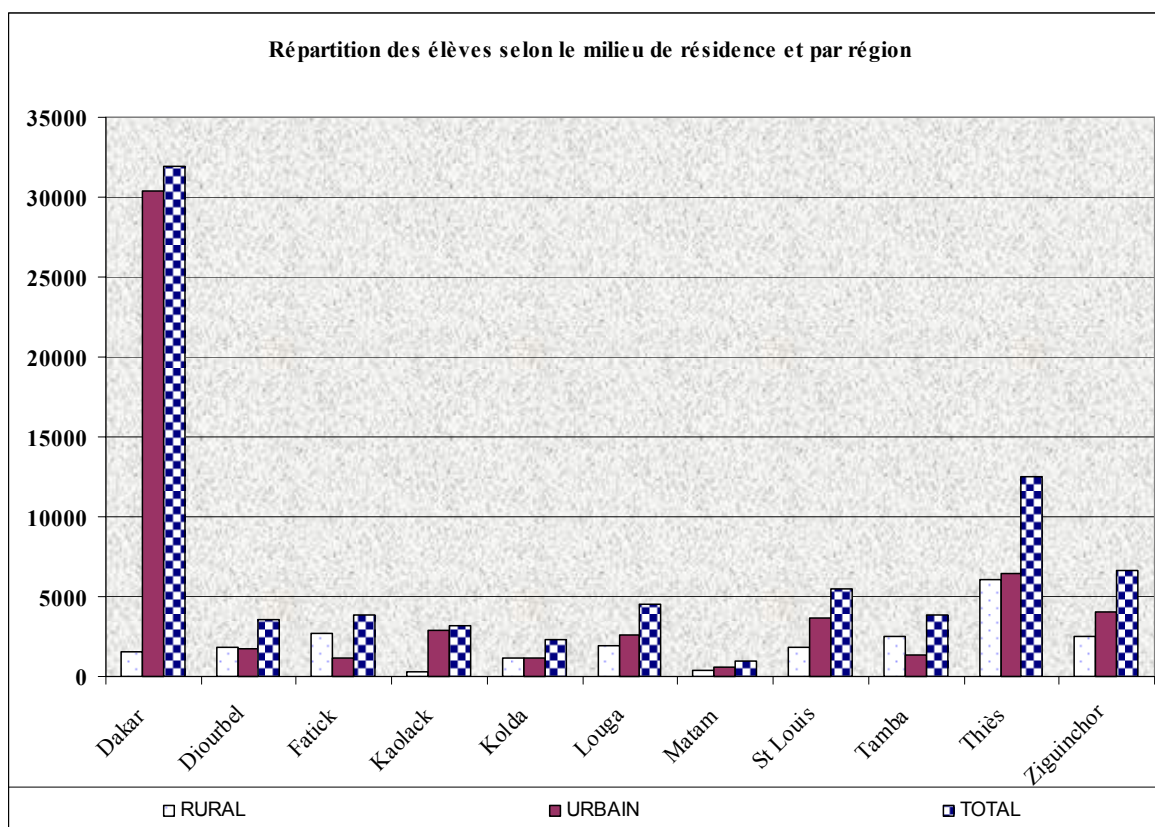
I-1a Répartition Géographique

Les statistiques de l'éducation en 2005 donnent un effectif total de 78 812 enfants inscrits officiellement dans le préscolaire y compris la Petite enfance. Pour les régions de Dakar et Thiès, on enregistre plus de la moitié de l'effectif total soit 44 423 élèves ce qui représente en terme relatif 56,4 %. La région de Ziguinchor est la troisième de par l'importance de son effectif (8%) derrière Dakar (40%) et Thiès (16%). Elle est suivie de près par Saint-Louis (7%) et Louga (6%).

Dans la majorité des régions les élèves sont des citadins sauf pour Fatick et Diourbel où les effectifs du milieu rural sont légèrement supérieurs. Au niveau national, on compte 56 106 élèves dans le milieu urbain dont 30 380 rien qu'à Dakar (soit 54 %) et 6 445 (soit 11%) et 4 083 (soit 7%) respectivement à Thiès et Ziguinchor.

⁶ www.education.gouv.sn

Graphique n° 3.1 : Répartition des élèves selon le milieu de résidence et par région

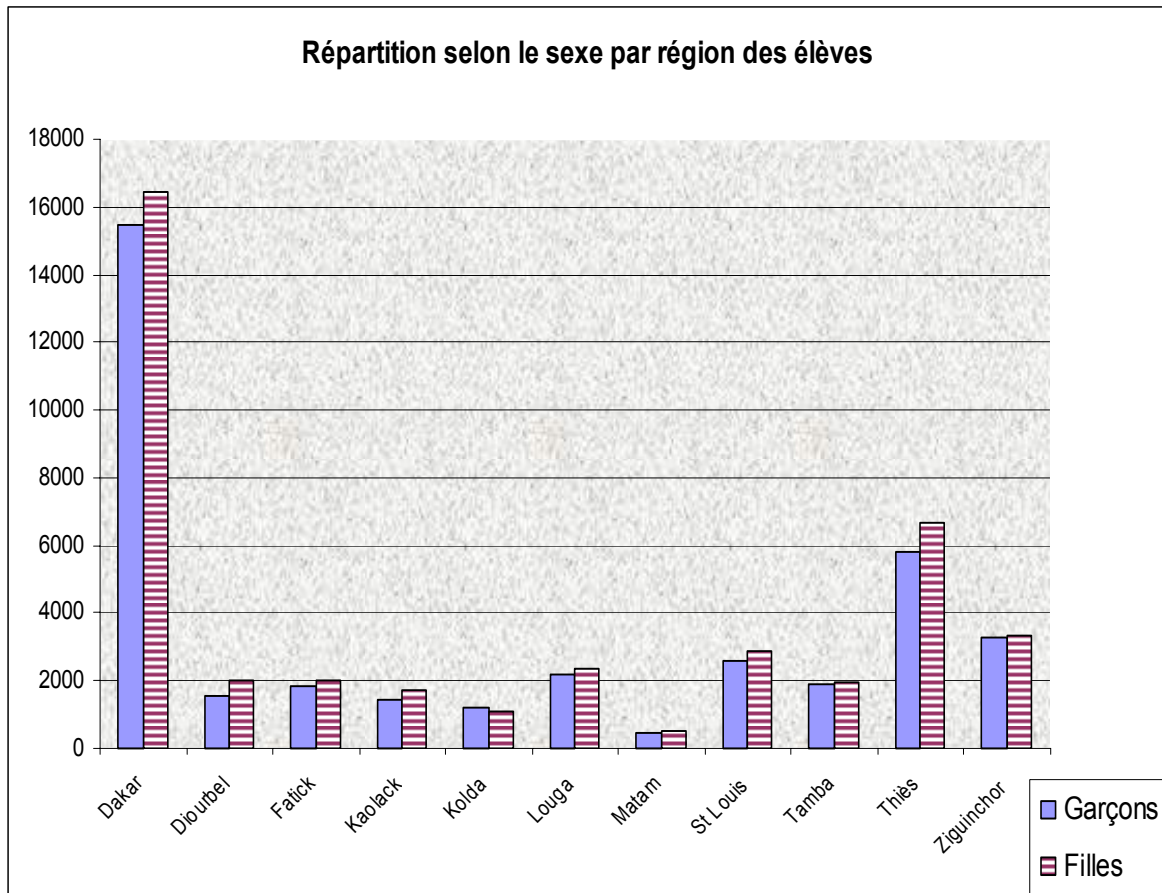


Au niveau national, l'effectif global a connu une croissance de 43,7 % entre les années académiques 2003-2004 et 2004-2005. On note que pour les régions seules Kaolack et Thiès ont des taux de croissance inférieurs au taux national et que pour la région de Fatick l'effectif a été multiplié par cinq environ (397%) et par trois pour Matam (255%).

I-1b Répartition par Sexe et par Âge

La distribution par sexe et par âge montre que de plus en plus la présence des filles est dominante dans les effectifs des petites classes. Aussi constate-t-on que sur les 78 812 élèves de la petite enfance nous avons 41 069 filles ce qui représente en terme relatif plus de 52 %. Cette présence dominante au niveau national se confirme au niveau régional, exception faite pour la région de Kolda où le nombre de garçons est supérieur à celui des filles.

Graphique n° 3.2 : Répartition des élèves selon le sexe et par région

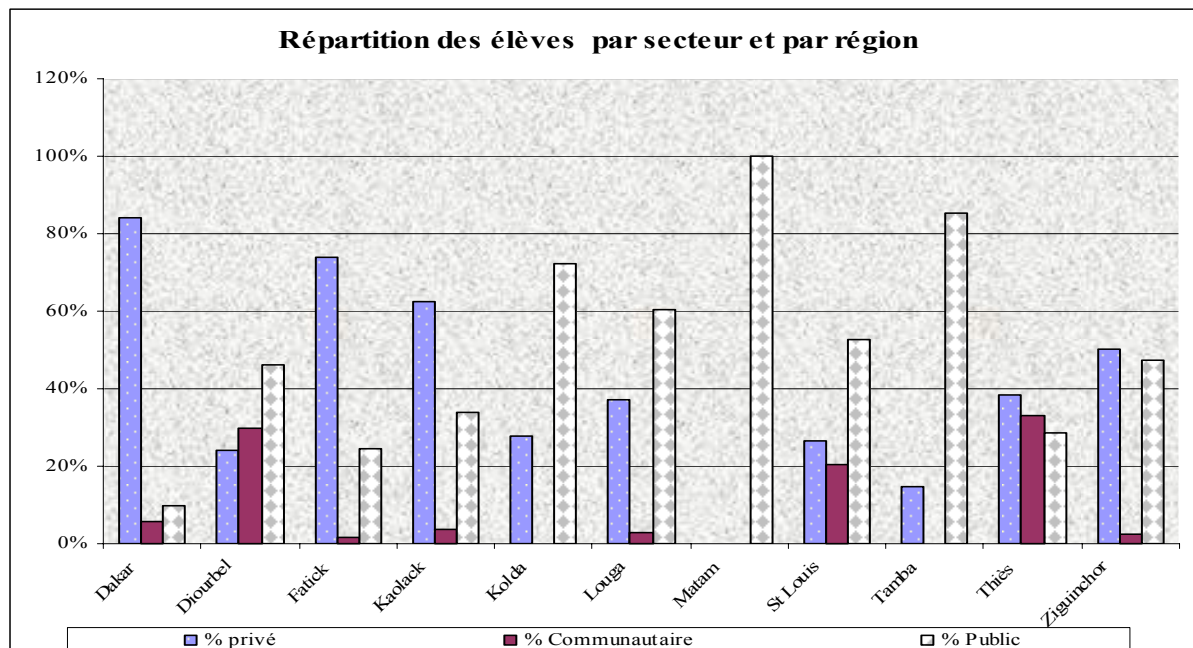


Par rapport à la répartition par âge des élèves on peut noter qu'une bonne partie des élèves de la petite enfance est en avance sur leur cursus normal. En effet la tranche d'âge normale est 3 – 6 ans ; mais on a enregistré pour l'année académique 2004 – 2005, 26 889 élèves de moins de 3 ans et 51 913 pour la tranche d'âge 3 – 6 ans. De fait on a un pourcentage de 34 % d'élèves qui ont de fortes chances d'être en avance sur leur cursus scolaire normal en arrivant au niveau de l'élémentaire.

I-1c Répartition par secteur

Dans le système scolaire sénégalais on compte principalement pour la petite enfance trois types d'établissement : public, privé et communautaire. Aussi les chiffres montrent que le secteur privé draine près de 57 % des élèves au niveau national, le communautaire concerne 11 % et le secteur public englobe 32 %. Ainsi le même constat est fait au niveau des régions telles que Dakar (84%), Thiès (38%), Ziguinchor (50%), Fatick (74%) et Kaolack (62%) où le secteur privé est le plus fréquenté.

Graphique n° 3.3 : Répartition des élèves selon le secteur et par région



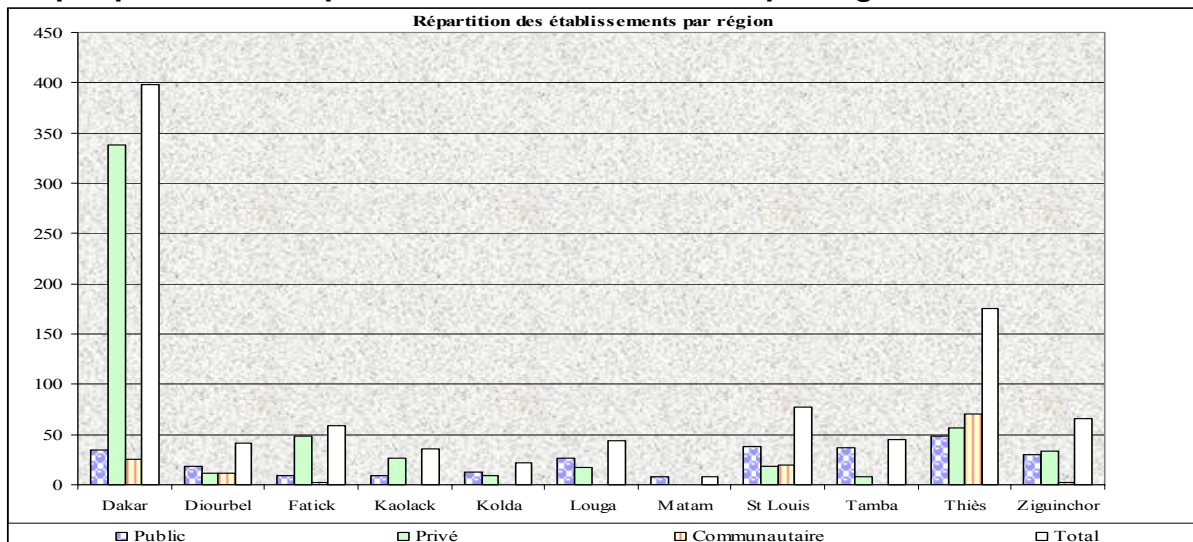
I-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

I-2a Les infrastructures

Les établissements recueillant les élèves suivent dans une certaine mesure la répartition de ces derniers. En effet on constate qu'à Dakar, Thiès, Ziguinchor, Fatick et Kaolack les écoles privées sont les plus nombreuses comme il en était avec la répartition des élèves selon les statuts : privé, public ou communautaire. On dénombre ainsi à Dakar 338 écoles privées qui représentent en chiffre relatif près de 85 %.

A Fatick on en a un peu plus de 81 %, et à 75 % Kaolack. Le ratio nombre d'élèves par section qui est de 27,1 montre que les élèves sont encore en surnombre dans les classes par rapport aux normes en vigueur. Avec 22,6 élèves par section, Fatick enregistre la valeur minimale des ratios et le maximum est obtenu dans la région de Tambacounda avec 36,8 élèves par section.

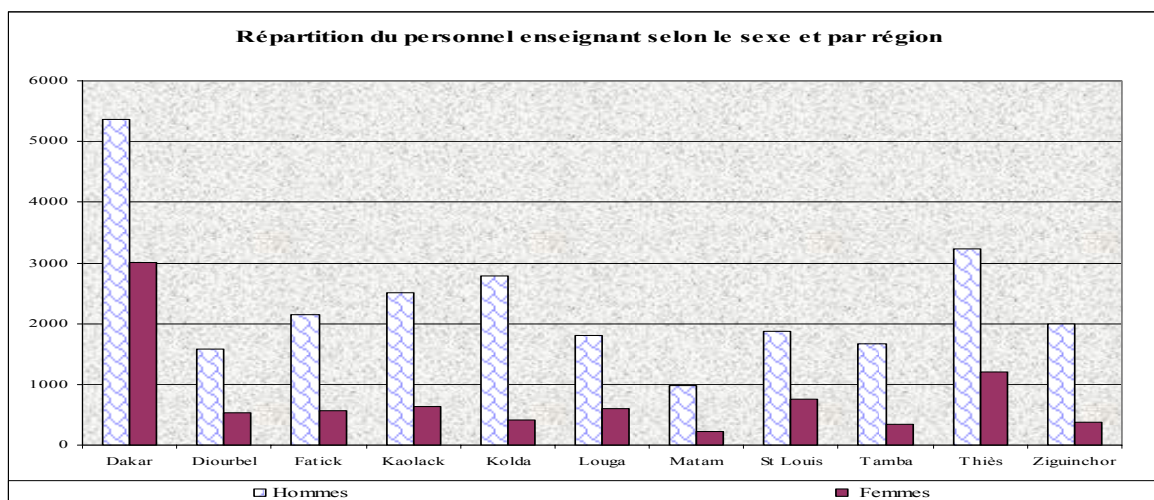
Graphique n° 3.4 : Répartition des établissements par région



I- 2b Le personnel enseignant

La distribution du personnel enseignant du public est à l'image de celle des élèves selon les statuts des établissements sauf que pour l'ordre établi, Dakar passe en tête avec 168 individus suivie de Thiès avec un effectif de 108 personnes. Cependant Saint-Louis, avec un effectif de 47, passe devant Ziguinchor qui n'en compte que 42. On remarque aussi que les femmes sont plus nombreuses dans les régions avec les plus grands effectifs. Au niveau national elles représentent près de 60 % du personnel.

Graphique n° 3.5 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région



I-3 TAUX BRUT DE PRE SCOLARISATION (TBPS)

Le Taux Brut de Pré Scolarisation en 2005 est de 6,8 % au niveau global. Seules les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Saint Louis enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale avec respectivement 13,2 %, 7,6 %, 10,5 % et 8,9 %. La valeur la plus faible du TBPS régional est celle de Kaolack avec 2,4 %.

Tableau n° 3.1 : Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS)

Académie	Effectif en 2005	Population scolarisable	TBPS en 2005
Dakar	31 910	242 254	13,2%
Diourbel	3 602	123 421	2,9%
Fatick	3 841	92 879	4,1%
Kaolack	3 151	132 104	2,4%
Kolda	2 297	106 987	2,2%
Louga	4 567	74 850	6,1%
Matam	960	31 564	3,0%
St Louis	5 496	61 910	8,9%
Tamba	3 869	68 747	5,6%
Thiès	12 513	164 535	7,6%
Ziguinchor	6 606	63 052	10,5%
SENEGAL	78 812	1 162 303	6,8%

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

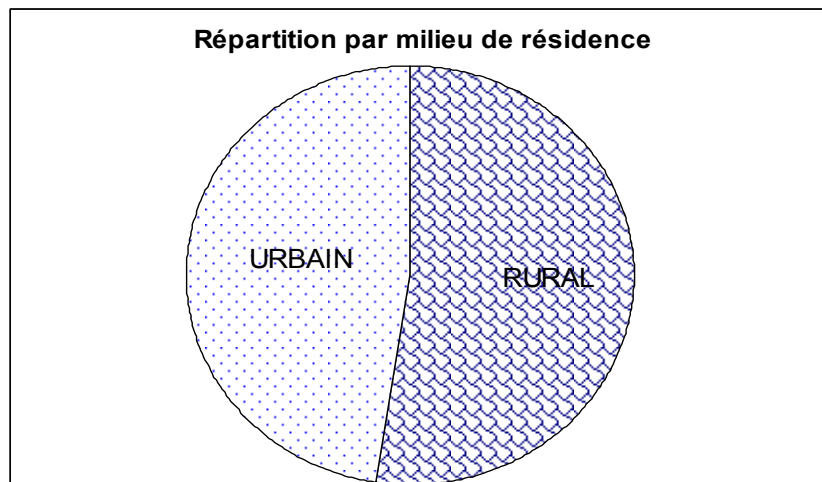
II - L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire destiné aux enfants de 7 à 12 ans, est un jalon important du système scolaire. Il tire son importance de ses objectifs fondamentaux qui consistent à inculquer aux jeunes concernés les connaissances requises afin de permettre une bonne lecture, une bonne écriture, une bonne maîtrise de l'outil de calcul et surtout une bonne connaissance du milieu et des savoirs utiles pour vivre en communauté afin de préparer l'accès aux niveaux supérieurs. Officiellement l'âge d'entrée au Cours d'Initiation (CI) est de 7 ans mais depuis quelques années, la pratique montre que les enfants de 6 ans sont acceptés et même parfois des jeunes de 5 ans sont intégrés. Cette politique vise à améliorer les différents indicateurs notamment le taux de scolarisation.

Ainsi, pour l'année académique 2004–2005 l'éducation sénégalaise a enregistré un effectif de 1 444 163 élèves répartis sur tout le territoire national. La région phare est encore Dakar avec 23% suivie de Thiès avec 14 % et Kolda qui compte 11% du nombre total d'élèves. Par rapport à l'année scolaire précédente, on constate une progression relative de 4.4 %. Donc, on a un ralentissement de la croissance parce que les précédents taux de croissance des effectifs étaient 7.5 % et 7.4 % en 2002-2003 et 2003-2004.

Par ailleurs les élèves sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet on enregistre 760 181 élèves du milieu rural contre 683 982 pour le milieu urbain.

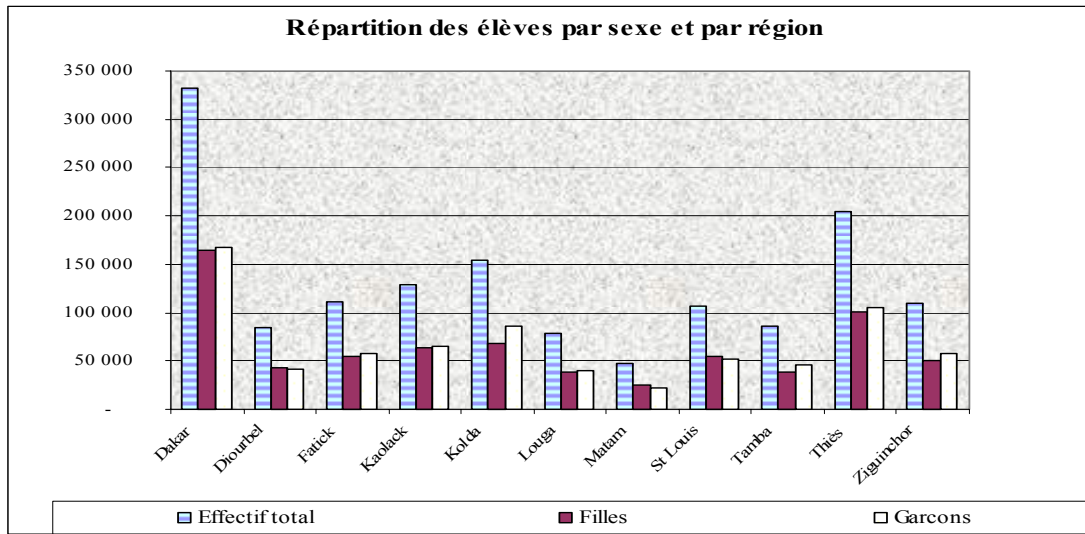
Graphique n° 3.6 : Répartition des élèves par milieu de résidence



II- 1a Répartition par Sexe et par Âge

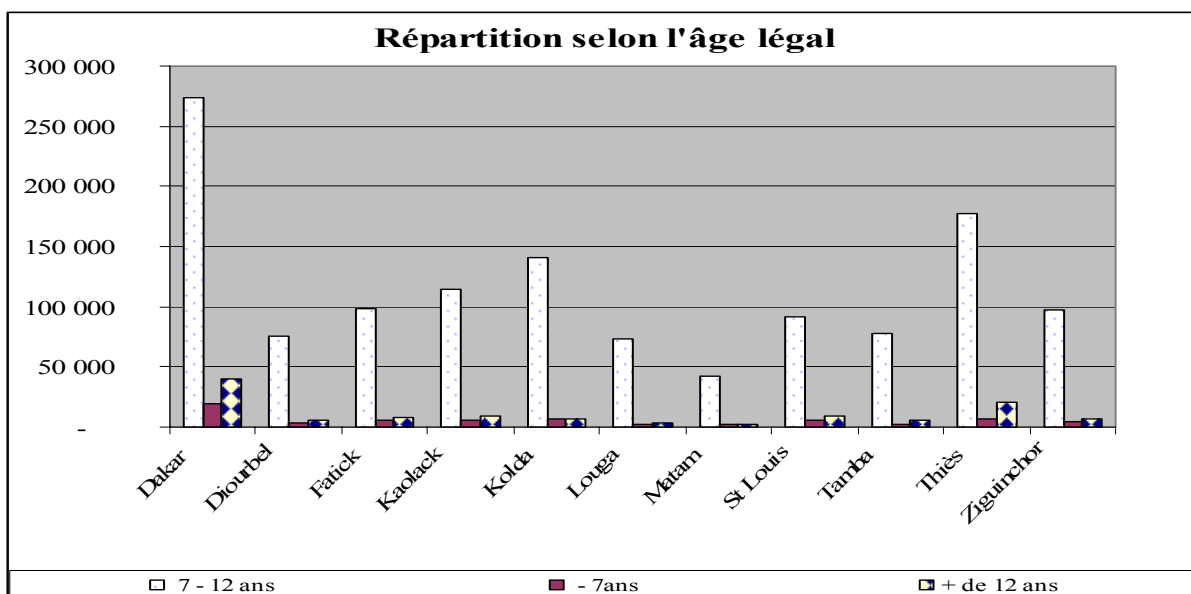
Dans l'ensemble les écarts entre les effectifs des garçons et des filles tendent à se réduire depuis quelques années. Mais force est de constater qu'il y a toujours plus de garçons (environ 51 %) que de filles. Cette supériorité numérique se ressent à travers les effectifs régionaux pour la plupart des régions, exceptées Matam avec près de 54 % de filles, Saint Louis (52 %), et Diourbel (51 %).

Graphique n° 3.7 : Répartition des élèves selon le sexe et par région



Selon les normes en vigueur, l'âge d'entrée en Cours d'initiation (CI) est fixé à 7 ans en 2005 et normalement un élève devrait terminer son cycle élémentaire à l'âge de 12 ans. La structure par âge des élèves révèle que 12,6 % des élèves sont en dehors de l'âge légal. Ces individus sont répartis en deux groupes les moins de 7 ans qui contribuent au pourcentage pour 4,50 % et le reste est constitué des élèves ayant dépassé les 12 ans. Au niveau des régions les élèves en avance sur leur cursus sont relativement plus nombreux dans la région de Dakar avec 29 % suivie de Thiès (11 %) et de Kolda (11%). Parallèlement, la distribution des élèves en retard par rapport au cursus normal suit le même ordre pour le niveau régional. Ce constat laisse penser que c'est un effet de taille qui est la conséquence de l'ordre établi avec les régions. En effet ces régions sont aussi les premières en terme d'effectifs.

Graphique n° 3.8 : Répartition des élèves selon les groupes d'âges et par région



II-1b Répartition par Secteur

A l'image de tout le système éducatif, l'élémentaire tire une partie de son effectif du secteur privé. Pour l'année scolaire 2004- 2005, cet effectif qui porte sur 167 522 élèves représentent en terme relatif environ 11 % ; ce qui était l'objectif à atteindre du plan décennal à l'horizon 2010. La plus grande contribution à cet effectif est celle de la région de Dakar avec 62,7 % qui par ailleurs représente environ le tiers (31,6 %) de l'effectif des élèves de la région.

II-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

II-2a Les infrastructures

Les infrastructures scolaires sont au nombre de 6460 sur toute l'étendue du territoire national. Elles peuvent être classées en trois grands types : le communautaire avec 0,02 %, le privé avec 10,28 % et le public qui est le plus répandu avec 89,71 %. La répartition au second degré montre que c'est dans la seule région de Dakar que le privé est plus développé en terme d'établissements sinon partout ailleurs le public dépasse les 90% des unités.

Les salles de classes utilisées dans le public s'élève à 26 107 dont 15,4 % localisées dans la région de Dakar ensuite 13,4 % à Thiès et respectivement 11 % et 10% à Kolda et Kaolack.

Le nombre moyen d'élèves par classe dans le secteur privé est partout inférieur à celui du public sauf dans les régions de Diourbel et de Louga où les effectifs moyens par classe dépassent largement même le niveau national qui est de 44 élèves par classe.

Tableau n° 3.2 : Ratio nombre d'élèves / salle de classe selon le secteur et par région

Nombre d'élèves par salle de classe			
Académie	Public	Privé	Total
Dakar	54	30	43
Diourbel	42	62	44
Fatick	42	32	42
Kaolack	44	36	44
Kolda	51	33	51
Louga	34	59	35
Matam	40	34	40
St Louis	43	32	43
Tambacounda	42	34	42
Thiès	52	39	50
Ziguinchor	51	34	49
SENEGAL	46	33	44

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

II-2b Le personnel enseignant

Les effectifs des directions concernent le personnel de l'enseignant public. Au niveau national, le rapport de masculinité tourne autour de 22.6. Seules les régions de Dakar, St Louis et Louga compte des rapports qui lui sont inférieurs. Sinon partout ailleurs le personnel de direction est essentiellement formé d'hommes notamment à Kolda où on dénombre seulement 5 femmes pour plus de 750 hommes.

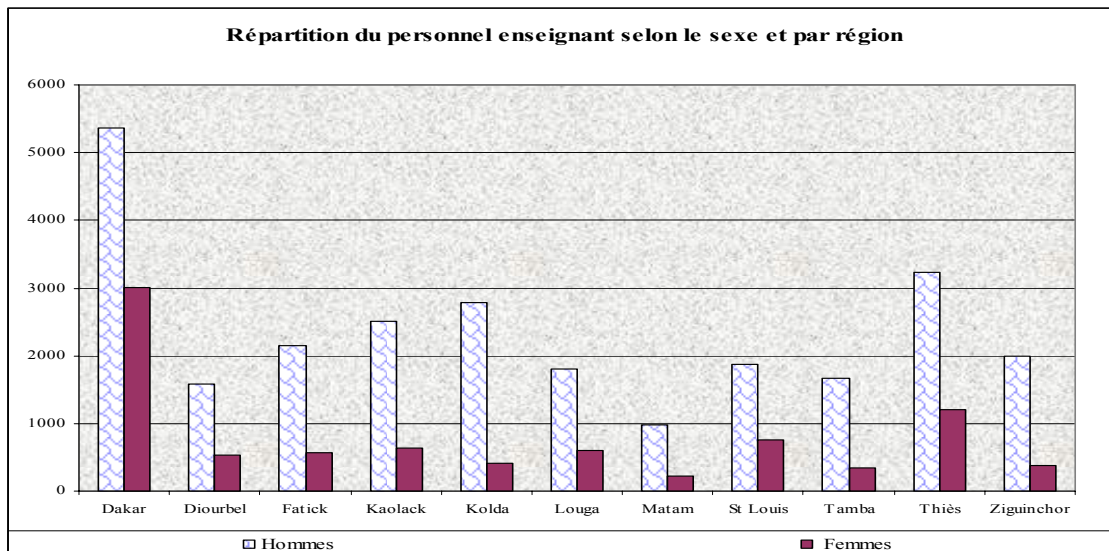
Tableau n° 3.3 : Rapport de masculinité du personnel enseignant par sexe par région

Académie	Total	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité
Dakar	414	368	46	8,0
Diourbel	368	354	14	25,3
Fatick	488	481	7	68,7
Kaolack	604	586	18	32,6
Kolda	772	767	5	153,4
Louga	675	603	72	8,4
Matam	224	217	7	31,0
St Louis	486	455	31	14,7
Thiès	610	592	18	32,9
Tamba	583	572	11	52,0
Ziguinchor	303	298	5	59,6
SENEGAL	5 527	5 293	234	22,6

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

Relativement au personnel enseignant, dans l'ensemble, ce sont les hommes qui dominent encore la structure par sexe. Cette répartition est respectée que l'on soit dans le secteur privé ou public. En effet dans chacun des deux secteurs, le pourcentage maximum que représentent les femmes par région est atteint à Dakar avec près de 40 %. Mais au niveau global, la contribution des femmes représente près de 25 %. Elles sont un peu plus nombreuses dans le secteur privé où elles représentent 29%.

Graphique n° 3.9 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région



II-3 TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS national montre que plus de 80 % de la population scolarisable est inscrite officiellement et suivent les programmes scolaires. Sur les sept (7) régions où le TBS régional est supérieur au TBS national, les deux premières ont des TBS qui dépassent les 100%. En effet, Kolda et Saint-Louis comptent bon nombre d'élèves hors tranche d'âge légal qui sont scolarisés d'où les TBS supérieurs à 100%. En même temps, on a la région de Diourbel qui enregistre le plus faible TBS avec juste un peu plus de 50 %.

Tableau n° 3.4 : Taux Brut de Scolarisation par région

Académie	Garçons	Filles	Total
Dakar	87,6	86,4	87,0
Diourbel	52,2	51,5	51,8
Fatick	74,6	76,0	75,3
Kaolack	57,2	55,0	56,1
Kolda	122,0	102,1	112,4
Louga	80,8	73,1	76,9
Matam	83,6	98,6	91,1
St Louis	100,4	108,1	104,2
Tamba	108,6	89,4	98,9
Thiès	86,8	83,2	85,0
Ziguinchor	106,8	100,0	103,5
SENEGAL	84,4	80,6	82,5

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

III - LE MOYEN

L'enseignement moyen est un secteur important du système éducatif et concerne normalement les enfants de 13 à 16 ans qui devraient être dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième. Il a pour objectifs entre autre la poursuite de la formation à l'élémentaire notamment l'affûtage des méthodes d'analyse, de synthèse, de création, etc.

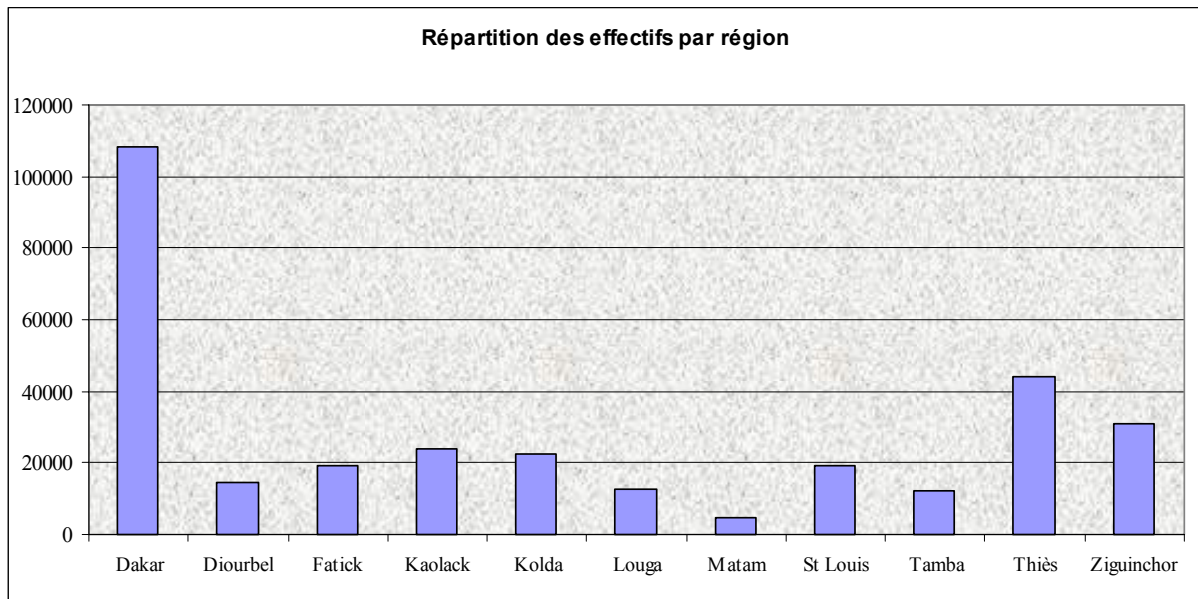
Il est sanctionné par un examen final en fin de cycle, le Brevet de Fin d'Etude Moyen (BFEM). Aucune information sur le personnel n'a pu être fournie car la répartition n'est pas disponible.

III-1a Répartition géographique

Pour l'année scolaire 2004-2005, le Sénégal a enregistré 311 863 élèves dans le cycle moyen dont plus du tiers est à Dakar 34,7 %, 14,1 % à Thiès et 10 % Ziguinchor.

Les élèves sont beaucoup moins nombreux dans la région de Matam avec 1,4 % seulement. Cet effectif global a augmenté de 12,5 % par rapport à l'année académique précédente.

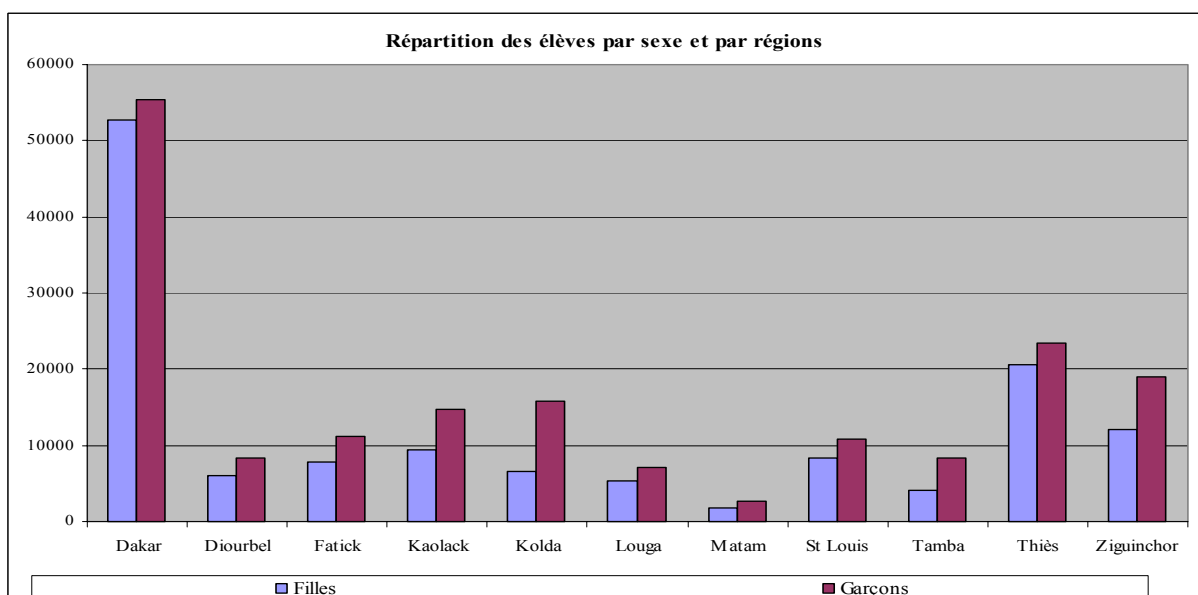
Graphique n° 3.10 : Répartition des élèves par région



III-1b Répartition par Sexe et par âge

Globalement le rapport de masculinité est en faveur des garçons dans toutes les régions et aussi au niveau national. En effet, il est de l'ordre de 131 % pour l'ensemble de l'effectif et on note que c'est la région de Kolda avec près de 243% qui est en tête de fil, suivie de Tambacounda avec 203% et de Kaolack et Ziguinchor avec chacun 157%. Par contre à Dakar les filles sont beaucoup plus présentes puisque le rapport de masculinité y est de 105%. En conclusion, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles dans le cycle moyen.

Graphique n° 3.11 : Répartition des élèves selon le sexe et par région



III-1c Répartition par secteur

Les deux seuls secteurs comptés dans ce cycle sont le privé et le public. Le privé a enregistré un effectif qui représente environ 23 % du total. Cela montre encore que le secteur public, gère la plupart des élèves dudit cycle. Comme dans les autres cycles, la région de Dakar fournit la plus grande contribution avec près de 59,9% suivie de Thiès avec 12,4 % et de Ziguinchor avec 10,6 %. Par contre, Kolda enregistre la plus faible part de cet effectif en enregistrant seulement 1.5%.

Tableau n° 3.5 : Répartition des élèves selon le secteur et par région

Académie	Total	Privé	Public
Dakar	108 137	43 278	64 859
Diourbel	14 469	2 259	12 210
Fatick	19 057	1 956	17 101
Kaolack	24 031	2 793	21 238
Kolda	22 372	1 069	21 303
Louga	12 509	1 330	11 179
Matam	4 495	-	-
St Louis	19 228	1 810	17 418
Tamba	12 388	1 121	11 267
Thiès	44 116	8 990	35 126
Ziguinchor	31 061	7 628	23 433
Sénégal	311 863	72 234	239 629

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique moyen secondaire général

III-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

III-2a Les infrastructures

On a recensé un nombre de 579 établissements relevant du cycle moyen avec 198 d'entre eux qui sont de type privé et les 381 autres qui sont publics. Bon nombre de ces établissements interviennent aussi dans le cycle secondaire.

L'ensemble de ces établissements totalise 5946 Groupes Pédagogiques (GP) répartis comme suit : 69.3 % pour le public et les 30.7 % restant pour le privé.

De fait on trouve un ratio de 40 élèves par GP dans le privé et de 58 dans le public pour une valeur moyenne nationale de ce ratio de 52 élèves par GP. Les effectifs par GP restent encore pléthoriques dans le public.

Tableau n° 3.6 : Répartition des établissements selon le secteur et par région

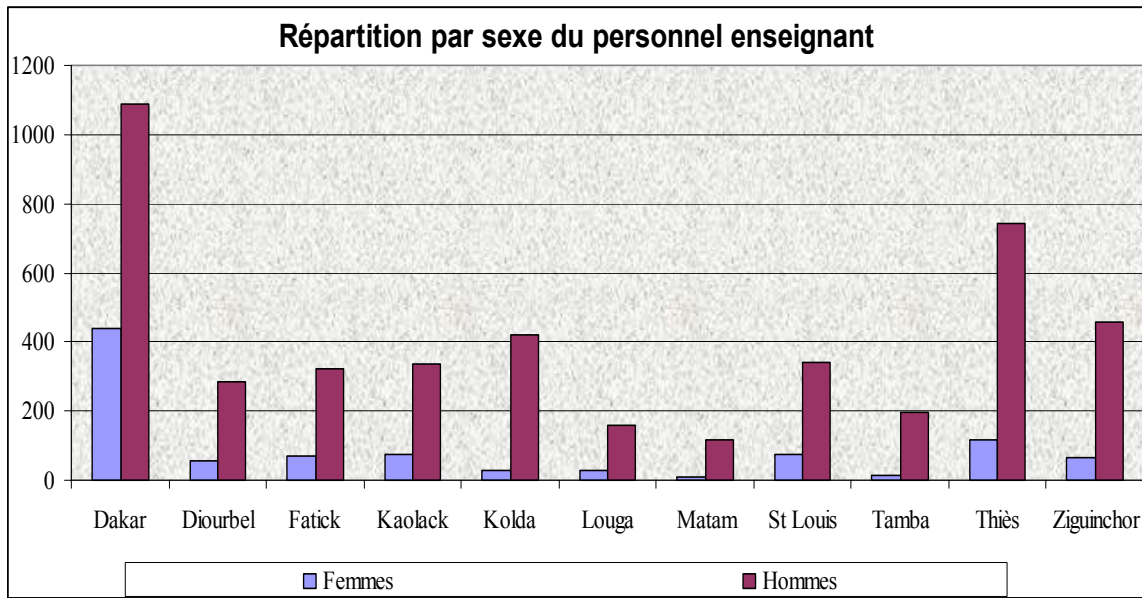
	Privé	Public	Total
Etablissements	198	381	579
Nombre de GP	1825	4121	5946
Effectifs	72234	239629	311863
Ratio élèves / GP	40	58	52

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique moyen secondaire général

III-2b Personnel enseignant

Les établissements du moyen ayant le premier cycle uniquement emploient 5444 enseignants dont 18% de femmes. Dakar, Thiès et Ziguinchor regroupent plus de la moitié des effectifs ce qui correspond au classement suivant le nombre d'élèves. Louga et Matam comptent moins d'enseignants avec respectivement 3,5 % et 2,3 %.

Graphique n° 3.12 : Répartition du personnel enseignant le sexe et par région



III-3 TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS national révèle que seulement moins du tiers de la population scolarisable au cours moyen est scolarisé. Pour les filles, ce taux encore plus bas tourne autour de 27 %.

Tableau n° 3.7 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au moyen

	Population scolarisable	population scolarisée	TBS
Garçons	472 597	176 920	37,4%
Filles	505 887	134 943	26,7%
Total	978 484	311 863	31,9%

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

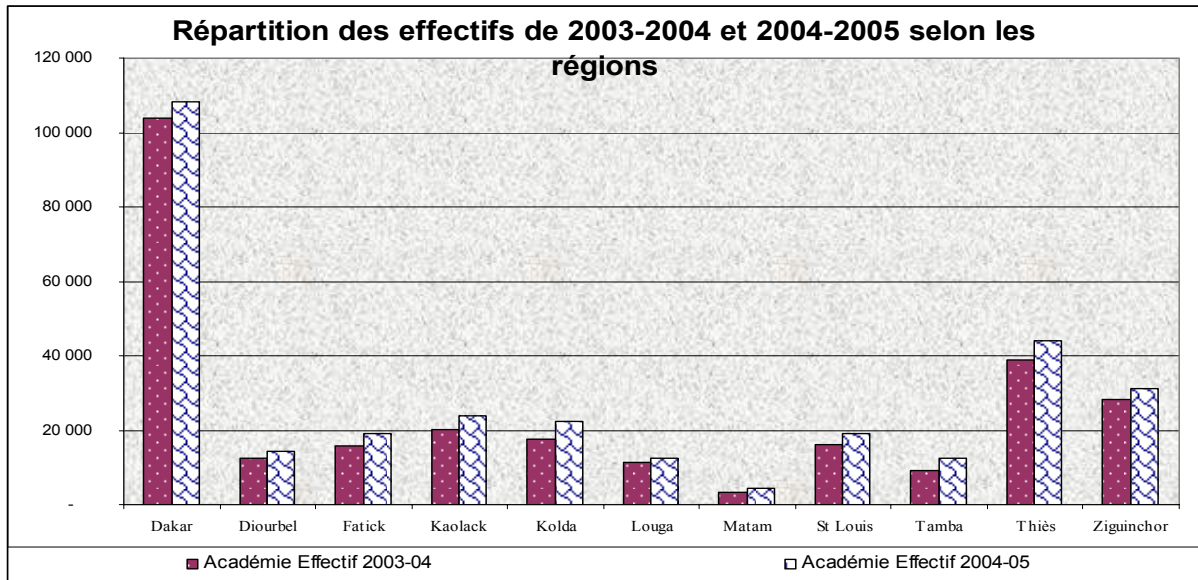
IV- LE SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire général comprend la seconde, la première et la terminale. Il offre deux séries d'études : une série littéraire « L », avec deux options (L1 ou L2) selon les langues étrangères et une série scientifique « S », avec deux options (S1 ou S2) regroupant soit les sciences économiques et expérimentales, soit les mathématiques. Les études sont sanctionnées par le baccalauréat.

IV-1a Répartition géographique

On enregistre durant l'année scolaire 2004-2005 un effectif qui s'élevait à 89187 élèves dans le secondaire général à travers le pays ; ce qui représente un accroissement de l'ordre de 13,4% par rapport à l'année académique précédente. Dakar concentre encore la plus importante population cible avec un pourcentage de plus de 44 %. Elle est suivie de loin par les régions de Thiès et de Ziguinchor qui comptabilisent respectivement 14 % et 13 % de l'effectif global. Matam, avec 2 %, enregistre le plus faible nombre d'élèves dans le secondaire général.

Graphique n° 3.13 : Répartition des élèves inscrits en 2003 -2004 et en 2004-2005 par région



IV-1b Taux Brut de Scolarisation

Le TBS global dans le secondaire général est de l'ordre 10%, ce qui montre la faiblesse de la scolarisation dans la tranche d'âge. Concernant les filles, le niveau est encore plus faible avec seulement 8%. contre 14% pour les garçons

Tableau n° 3.8 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au secondaire général

	Population scolarisable	population scolarisée	TBS
Garçons	376 264	53 736	14,3%
Filles	440 438	35 451	8,1%
Total	816 702	89 187	10,9%

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

V- L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Il est destiné aux bacheliers, dans les universités et institutions supérieures de formation. Il comporte trois niveaux d'une manière générale qui sont le premier cycle, le second cycle et le troisième cycle.

Le premier va de la première année jusqu'à la deuxième année et est sanctionné par un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) (suivant la spécialisation on parle de DUES ou DUEL). Le second cycle débute à partir de la troisième année ou année de licence et se termine en maîtrise ou quatrième année. Quand au troisième cycle, il débute en cinquième année avec le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) et prend fin avec le doctorat. En marge de ce système, on doit noter que le système LMD (Licence Master Doctorat) est entré en vigueur depuis cette année académique. Par ailleurs, on observe une collaboration entre les établissements locaux et celles des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du nord. Cette coopération engendre des échanges d'étudiants dans les deux sens. En outre, nos universités reçoivent beaucoup d'étudiants d'Afrique du Nord et d'Afrique francophone.

Le Sénégal a deux grandes universités : l'UCAD et l'Université Gaston Berger (UGB) et plusieurs écoles nationales telles que l'ENEA, l'ENTSS, l'ENDSS, l'ENCR, etc. Parallèlement, le système éducatif trouve en son sein bon nombre d'écoles supérieures et d'instituts privés.

V-1a Effectifs étudiants

Pour l'année académique 2004-2005, l'effectif de l'UCAD a enregistré une hausse de 14,1 % et atteint 42 421 étudiants répartis dans les dix (10) instituts, écoles et facultés. Ainsi la FSLH concentre à elle seule 41 %, suivie de la FSUP qui totalise 17,6 % et de la FST avec 12,7 %. L'EBAD et le CESTI accueillent seulement 0,4% des effectifs.

Tableau n° 3.9 : Répartition des étudiants de 2003/2004 et 2004/2005 selon les établissements d'accueil.

ETABLISSEMENTS	2003/2004	2004/2005
CESTI	170	158
EBAD	183	190
ENS	815	930
ESP	719	889
FASEG	4 143	4 999
FLSH	16 100	17 583
FMPOS	4 231	4 592
FSUP	5 914	7 449
FST	4 692	5 376
INSEPS	225	255
TOTAL	37192	42421

Source : Direction de la réforme de l'enseignement supérieur

V-1b Effectifs enseignants

Le personnel enseignant est en croissance dans son ensemble mais au niveau des établissements, la situation est diverse. En effet, on compte cinq établissements où il n'y a eu aucun changement au niveau effectif, deux pour lesquels le nombre d'enseignants a baissé, tandis que pour les six autres on note une augmentation du nombre d'enseignants.

Tableau n° 3.10 : Répartition des effectifs d'enseignants de 2003-2004 et de 2004-2005 par établissement

ETABLISSEMENTS	2003/2004	2004/2005
CESTI	12	13
EBAD	15	14
ENS	65	69
ESP	129	129
FASEG	54	56
FLSH	150	157
FMPOS	293	294
FSJP	71	71
FST	210	209
INSEPS	18	18
IFE	10	10
CLAD	6	6
IFAN/CAD	39	40
TOTAL	1 072	1 086

Source : Direction de la réforme de l'enseignement supérieur

VI - EDUCATION NON FORMELLE

Le débat sur l'éducation concerne tous les segments de la population par conséquent les gouvernements ont obligations de créer des programmes éducatifs variés et novateurs. Ces programmes ont pour objectif entre autre de combler le vide pour les personnes sorties du système scolaire de manière précoce sans pour autant avoir maîtrisé les bases de l'éducation c'est-à-dire lire, écrire et comprendre. Ainsi les gouvernements ont mis en place des programmes susceptibles de répondre de manière concrète aux besoins en éducation des populations en marge du système formel.

Au Sénégal, le PDEF prévoit bon nombre d'actions en faveur des populations exclues du système formel notamment le programme d'alphabétisation qui prend en charge les 15 – 49 ans. Mais le problème majeur auquel est confronté le secteur depuis une dizaine d'année, est le manque de visibilité dans ce secteur. Pour le moment il est encore difficile d'avoir les statistiques nécessaires à l'évaluation et à la prise de décision. Depuis peu, on commence à « formaliser » le secteur de sorte à avoir quelques statistiques.

Les statistiques disponibles récapitulent dans le tableau suivant le nombre d'établissements de chaque type au niveau des régions. Dans chaque région on enregistre plusieurs structures.

Tableau n° 3.11 : Répartition des établissements d'éducation non formelle recensés par région

Académie	CAF	CAL	DAARA	ECB	TOTAL
DAKAR	121	151	20	27	319
DIORBEL	56	1	25	13	95
FATICK		150		10	160
KAOLACK	80		20	45	145
KOLDA	103			16	119
LOUGA	50	35		22	107
MATAM	241			15	256
SAINT-LOUIS	293			30	323
TAMBACOUNDA	189			30	219
THIES	29		15	7	51
ZIGUINCHOR	250			20	270
TOTAL	1412	337	80	235	2064

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

CONCLUSION

On constate une hausse des effectifs des élèves dans tous les cycles ce qui permet d'affirmer que les populations sont de plus en plus conscientes de la nécessité d'inscrire les jeunes. Le nombre d'enseignants a augmenté, de même que le nombre de salles de classe / de GP. Par ailleurs, l'effectif des filles augmente dans tous les cycles. Toutefois le rapport de masculinité reste toujours favorable aux garçons.

III. EMPLOI

INTRODUCTION

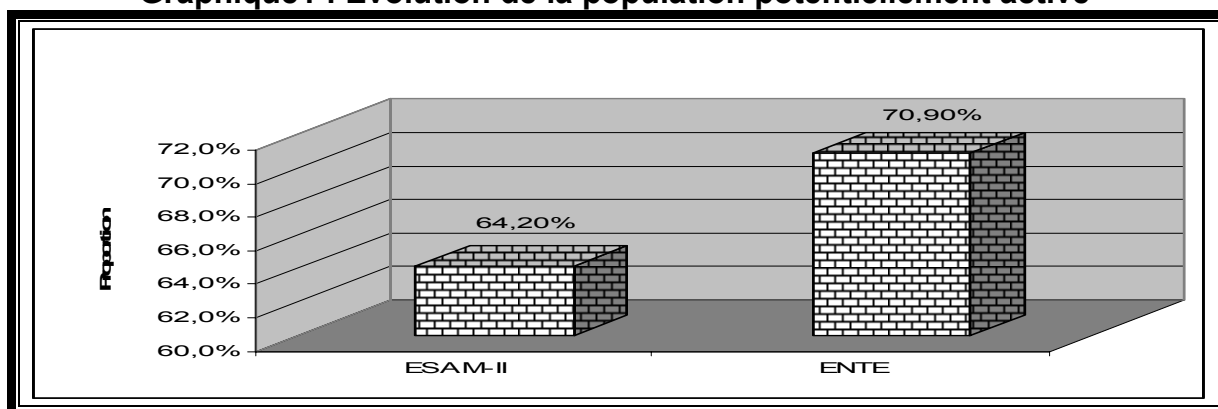
La réduction de moitié de la pauvreté d'ici **2015** demeure l'objectif majeur du Millénaire pour le développement. Pour y parvenir, le Sénégal à l'instar des autres Etats de la sous région, a placé la création d'emplois au centre des objectifs des politiques économiques et sociales. La population active occupée est régulièrement en hausse. Beaucoup de programmes et politiques mis en œuvre au niveau sectoriel ces dernières années ont généré des milliers d'emplois.

I - LA POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE

La population potentiellement active ou en âge de travailler est estimée en 2005 (ENTE⁷) à 7 707 813, soit 70,9% de la population totale du pays. Elle a connu une hausse de 64,2% par rapport à 2002 (ESAM-II). Ceci s'explique par le fait que la population croît vite ; chaque année une cohorte de plus en plus importante atteint l'âge de 10 ans.

Elle est composée de 4 151 532 femmes soit 53,9% et de 3 556 281 d'hommes soit 46,1% (cf. tableau 1 en annexe).

Graphique1 : Evolution de la population potentiellement active



Source : ESAM-II ; 2001- 2002/ (ENTE) ; 2005 ; DPS

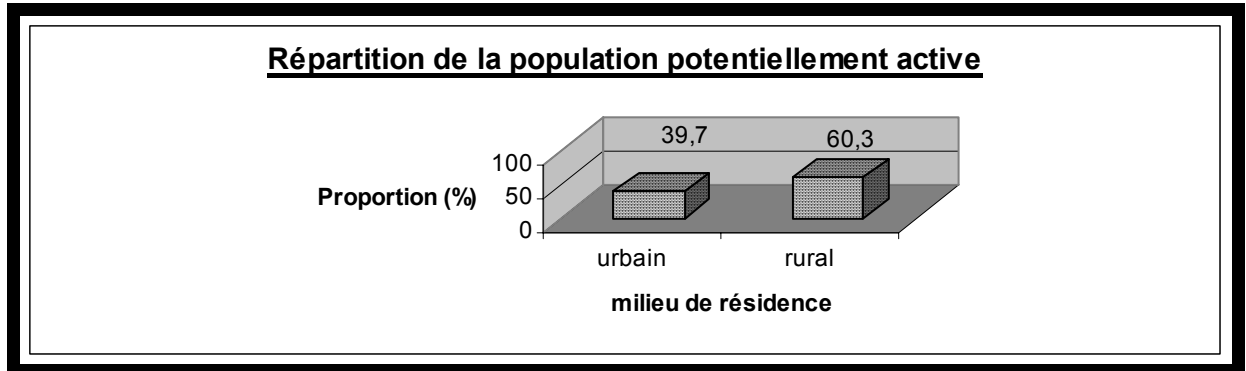
Quant à la population potentiellement active "nette"⁸, elle est estimée en 2005 à 7 366 045, soit 67,8% de la population totale du pays. Elle est composée de 4 002 656 de femmes soit 54,3% et de 3 363 389 d'hommes soit 45,7% (cf. tableau 2 en annexe).

⁷ L'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE) réalisée en 2005 par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) estime la population des ménages ordinaires à 10 864 504 habitants. Ce chiffre corrobore les projections effectuées par la DPS pour la même période (**10 817 844** habitants). Cette cohérence traduit une bonne qualité des données dont les résultats provisoires sont utilisés ici.

⁸ La population active potentielle "nette" est constituée par les personnes en âge de travailler appartenant à la tranche d'âge [10 à 65 ans], 65 ans étant considéré ici comme l'âge auquel la majorité des actifs ont déjà fait valoir leurs droits à la retraite.

Au niveau spatial, la majeure partie de la population potentiellement active, soit **56,6%** réside en milieu rural. Ceci ne fait que refléter la répartition de la population du pays. En effet, **39,7%** de celle-ci réside en milieu urbain contre **60,3%** en milieu rural. En milieu urbain comme en milieu rural en 2005, la proportion de population potentiellement active est plus élevée chez les femmes, soit respectivement **52,7%** et **54,8%** (cf. tableau 3 en annexe).

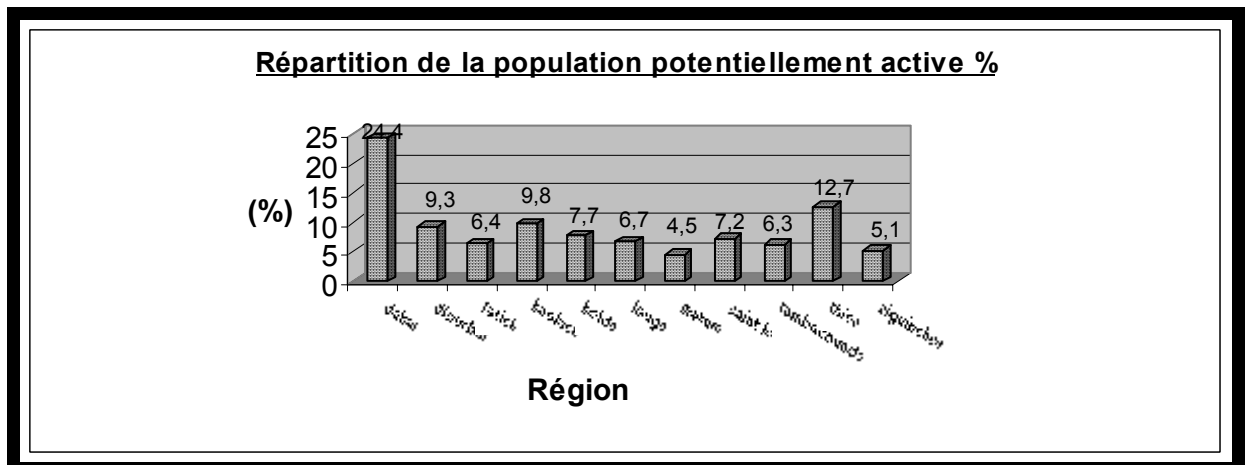
Graphique 2 : Répartition de la population potentiellement active



Source : ENTE ; 2005 ; DPS

La région de Dakar qui abrite la capitale politique et économique du Sénégal avec une population potentiellement active de 1 880 289 soit 79,4% de sa population (2 367 240), est la région qui a la plus grande proportion de population potentiellement active (**24,4%** du total). La région de Matam avec **4,5%** abrite la plus faible proportion de la population potentiellement active.

Graphique 3 : Répartition de la population potentiellement active



Source : ENTE ; 2005 ; DPS

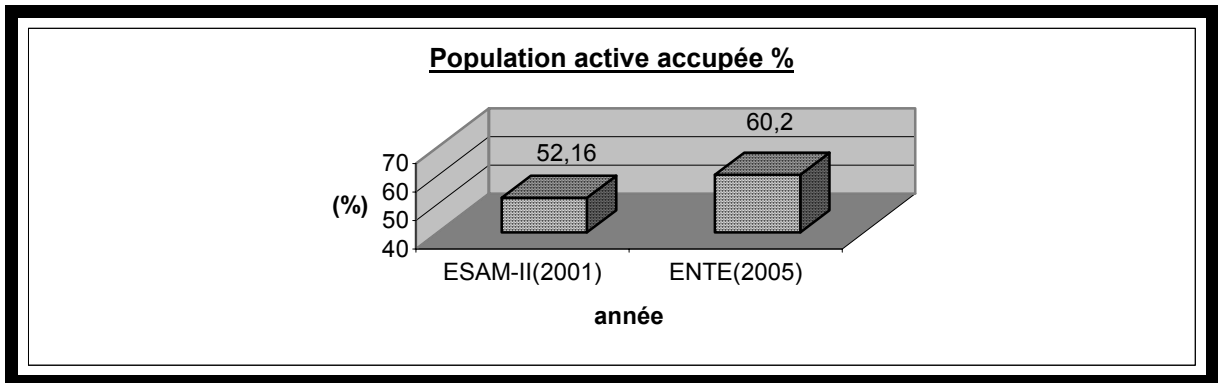
II - LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

La population active occupée étudiée ici est celle habituellement, active constituée des personnes en âge de travailler ayant travaillé au moins pendant 3 mois au cours des 12 derniers mois.

II1- Profil

Pour l'ensemble de la population en âge de travailler, les actifs occupés en 2005/ (ENTE) ont augmenté par rapport à 2002/ (ESAM-II). Ils sont passés de 3 491 694 à 4 637 807 soit respectivement 52,2 % et 60,2% de la population potentiellement active. Autrement dit, 60,2% de la population potentiellement active participe effectivement aux activités économiques du pays.

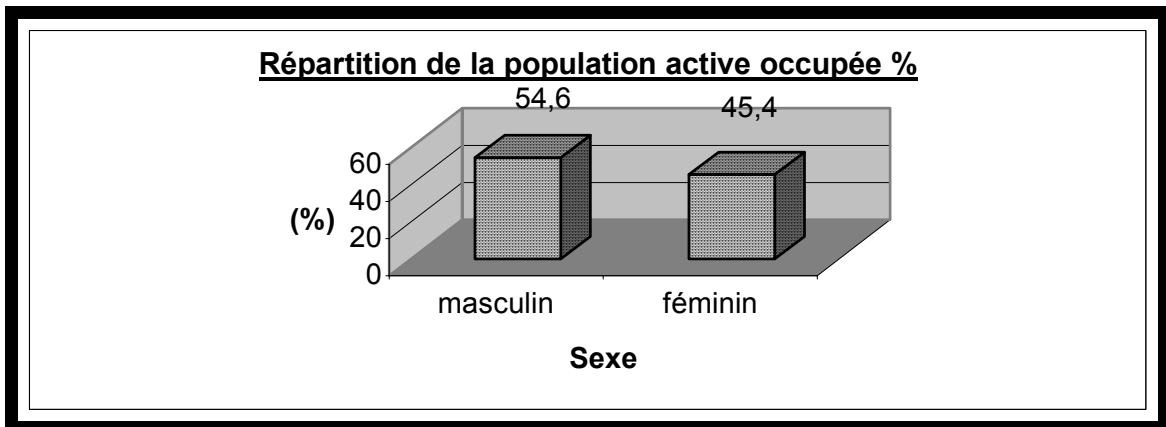
Graphique 4 : Evolution de la population active occupée



Source : ESAM-II ; 2001-2002 / ENTE ; 2005 ; DPS.

Il existe cependant une grande différence entre les hommes et les femmes. La population active de sexe masculin, de loin la plus importante représente **54,6%** de la population active occupée. Ainsi, par rapport à 2001 – 2002/ (ESAM-II), le rapport de masculinité a connu une légère baisse ; il est passé de **121,8%** à **120,07%**.

Graphique 5 : Répartition de la population active occupée par sexe



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Cette baisse pourrait expliquer un déclic positif en faveur de la réduction des inégalités qui est par ailleurs, un des objectifs à long terme du DSRP-II. Seulement, quand on passe d'un sexe à l'autre, l'écart est plus important. En effet, chez les hommes potentiellement actifs, la proportion d'actifs occupés est de 71,2% par contre chez les femmes elle n'est que de 50,8%.

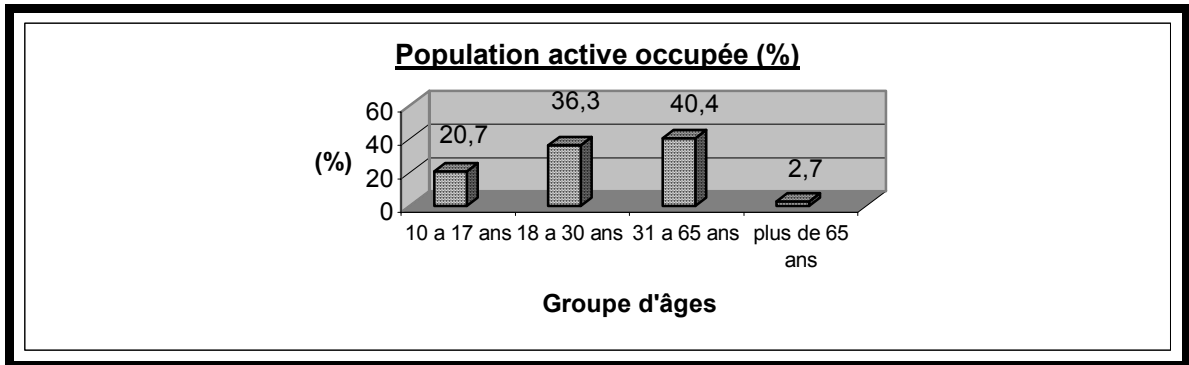
II2 - Structure

La population active occupée pourrait être structurée en considérant l'âge, le milieu de résidence, la nature du travail, la situation dans l'activité et la branche d'activité.

II2a – L'âge

La population active occupée du Sénégal comme dans la plupart des pays en voie de développement notamment du Sud, est très jeune. En effet, en 2005 56,9 % de cette population sont d'âge compris entre 10 et 30 ans inclus. Les travailleurs d'âge compris entre 10 et 17 ans qui sont encore des enfants si l'on se réfère aux normes du BIT, comptent pour 20,7%. Cette valeur reflète l'ampleur du travail des enfants dans le pays. Les travailleurs âgés de plus de 65 ans qui pour la plupart ont fait valoir leur droit à la retraite ne représentent en effet que 2,7% de la population active occupée.

Graphique 6 : Répartition de la population active occupée par groupe d'âge



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

L'âge moyen des actifs occupés est de 31,3 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Par contre, en passant du milieu urbain au milieu rural, l'âge moyen des actifs occupés baisse de 33,5 ans ; il régresse jusqu'à 30,2 ans. La variation de l'âge moyen des actifs occupés entre sexe est plus sensible en milieu urbain ; 32,6 ans pour les hommes actifs occupés et 34,8 ans pour les femmes actives occupées.

Tableau 1: Age moyen de la population active occupée selon le milieu de résidence et le sexe

milieu de résidence	sexe	Age moyen
urbain	masculin	32,6
	féminin	34,8
	Total	33,5
rural	masculin	30,6
	féminin	29,8
	Total	30,2
Total	masculin	31,2
	féminin	31,3
	Total	31,3

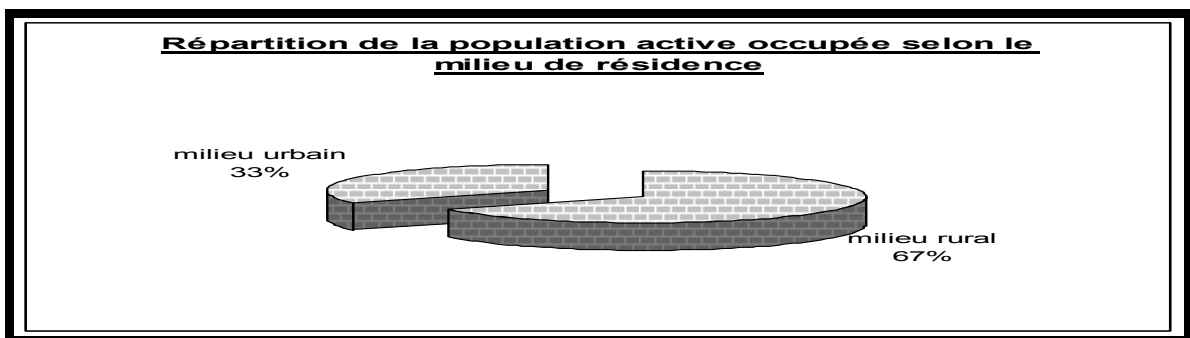
Source : ENTE ; 2005, DPS.

Aussi bien au niveau national que si l'on considère le milieu de résidence urbain ou rural, l'âge moyen des actifs occupés est plus élevé chez ceux de sexe féminin. Ceci reconforte le résultat antérieur qui fait état de la plus forte proportion d'actifs occupés jeunes âgés de 30 ans au moins pour le sexe masculin, 58,0% contre 55,6% pour le sexe féminin.

II2b – Le milieu et la région de résidence

Selon le milieu de résidence au niveau national, on note un grand écart en terme de proportion de population active occupée. Avec 67,1 % d'actifs occupés, le milieu rural dépasse le milieu urbain qui en est à 32,9 %. En fait, en milieu rural, les travaux agricoles occupent la majeure partie de la population potentiellement active, au cours de l'année. Quelque soit le milieu de résidence, la plupart des actifs occupés est de sexe masculin (cf. tableau 5 en annexe).

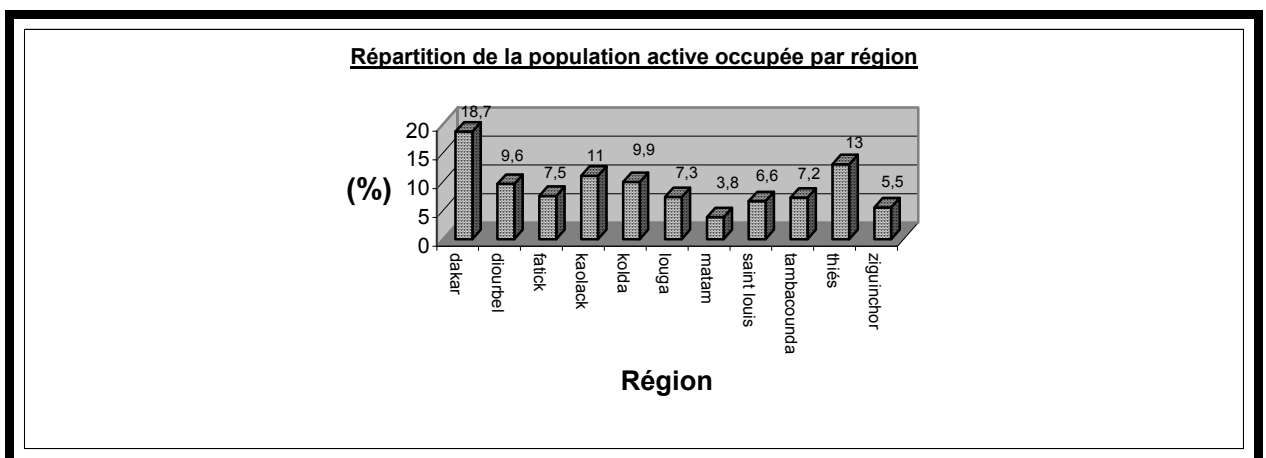
Graphique 7 : Répartition de la population active occupée selon le milieu de résidence



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

La région de Dakar avec 18 % des actifs occupés dépasse toutes les autres régions. Elle est suivie de Thiès et de Kaolack avec respectivement 13 et 11 % des actifs occupés.

Graphique 8 : Répartition de la population active occupée par région



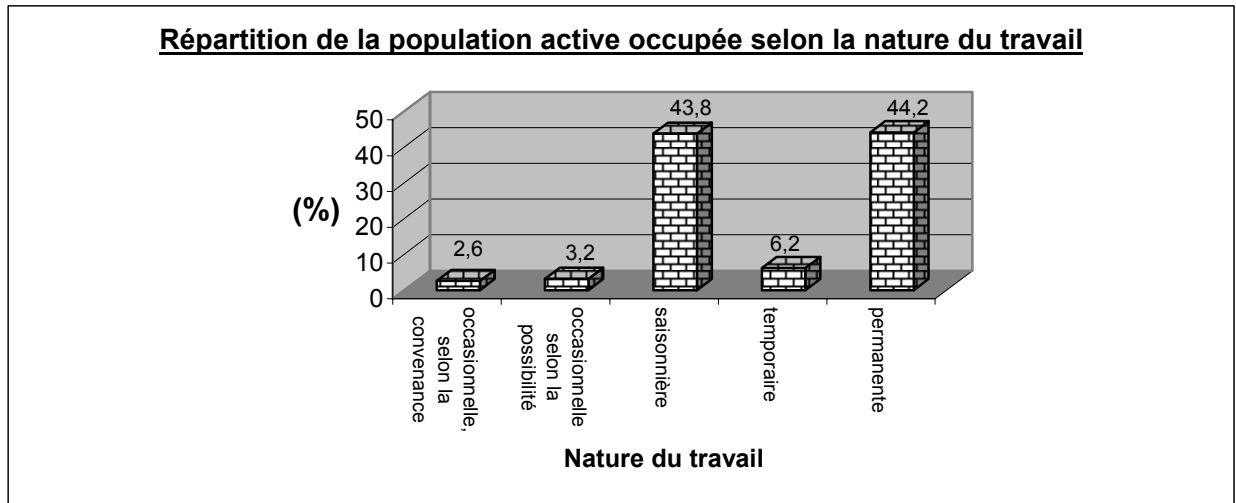
Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Les régions de Ziguinchor et de Matam avec respectivement 5,5 et 3,8 % ont les plus faibles proportions d'actifs occupés. La situation de Ziguinchor est surtout accentuée par la précarité de sa stabilité depuis quelques décennies qui ne favorise pas l'expansion optimale des activités notamment agricoles.

II2c – Nature du travail

Quand on considère la nature du travail, l'essentiel des actifs occupés se retrouve dans les activités saisonnières et permanentes. Les actifs occupés qui ont des activités permanentes et saisonnières représentent respectivement 44,20 et 43,8 %. Par contre, les actifs occupés qui ont des activités occasionnelles et temporaires réunis représentent moins de 15 %.

Graphique 9 : Répartition de la population active occupée selon la nature du travail



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Par rapport au milieu de résidence, si la zone urbaine est plus représentée dans les activités occasionnelles (quand c'est possible de trouver un travail), temporaires et permanentes, dans les autres activités occasionnelle (selon la convenance) et saisonnière, c'est le milieu rural qui domine.

Si l'on considère l'âge, on remarque que les jeunes (18 à 30 ans) sont les plus nombreux dans les activités occasionnelles (41,8% et 45,2%), saisonnières (33,5%) et temporaires (42,8%) (cf. tableau 8 en annexe). Par contre les adultes (30 à 65 ans) avec 42,8% sont les plus représentés dans les activités permanentes (cf. tableau 8 en annexe). On en déduit qu'en attendant de trouver un emploi fixe et continu, les jeunes occupent d'abord des emplois précaires pour gagner leur vie et se faire une expérience professionnelle.

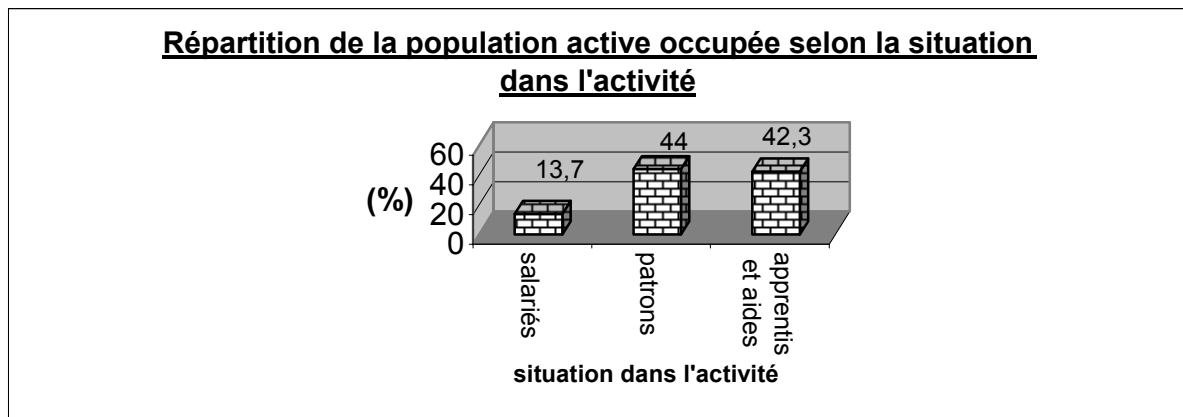
II2d – Situation dans l'activité

Cette section permet d'avoir une idée aussi bien de la dynamique du marché du travail que du niveau de développement de l'économie.

Les actifs occupés suivant la situation dans l'emploi constituent trois groupes à savoir :

- les salariés (travailleur domestique payé, employé régulier, employé occasionnel) ;
- les patrons et travailleurs indépendants (travailleur indépendant sans aucune autre personne, travailleur indépendant avec un ou plusieurs employés non rémunérés, employeur) ;
- les apprentis et aides familiaux (travailleur familial non rémunéré, apprenti).

Graphique 10 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Au Sénégal, sur l'ensemble des actifs occupés, les patrons et les travailleurs indépendants représentent 44 % alors que les salariés ne représentent que 13,70 %. Quant aux apprentis et aides familiaux, ils représentent 42,3 %. Quelque soit la situation, la part des actifs occupés de sexe masculin est supérieure notamment chez les salariés avec 62,6 % pour le sexe masculin (cf. tableau 9 en annexe). Ce cas de figure relance la problématique de l'insertion des femmes dans le monde du travail salarié chose qui passera nécessairement par la promotion de la formation (scolaire et professionnelle) des filles et de leur maintien dans le système éducatif.

II2e – Branche d'activité

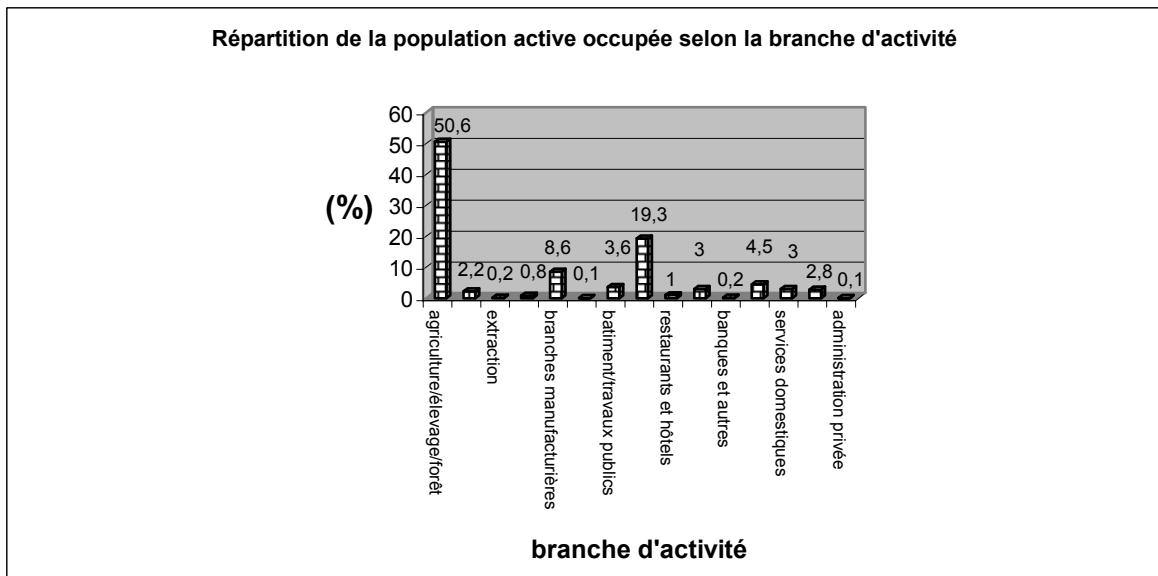
Selon la branche d'activité, la population active occupée est très inégalement répartie.

L'Agriculture, un des principaux piliers de l'économie sénégalaise avec 50,6% des effectifs, est la branche d'activité qui occupe le plus d'actifs. Il faut noter que dans ce sens, l'Agriculture comprend également l'élevage et les activités forestières. Les actifs occupés de l'Agriculture sont assez équitablement répartis selon le sexe ; en effet les hommes représentent 53,4% et les femmes 46,6 % (cf. tableau 11 en annexe). L'autre activité du secteur primaire, la pêche ne compte que pour 2,2 % des actifs occupés. Elle est à 92,5 % composée d'hommes, les femmes ne représentent que 7,5 % (cf. tableau 11 en annexe).

L'extraction minière est très faiblement représentée, seul 0,2 % des actifs occupés travaillent dans cette branche d'activité. Pour la branche d'activité eau, électricité et gaz également, peu d'actifs occupés, soit 0,1 % y sont enregistrés.

Le secteur de l'industrie avec ses deux branches (la fabrication de produits alimentaires, boisson et tabac et les branches manufacturières qui ne compte que 0,8 et 8,6 % des actifs occupés respectivement) est également faiblement représenté.

Graphique 11 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité



Source : ENTE ; 2005 ; DPS.

Le secteur des bâtiments et travaux publics abrite 3,6 % des actifs occupés. Cette branche d'activité est également dominée par les hommes qui y représentent 95,8 % (cf. tableau 11 en annexe).

Les branches commerce et autres branches marchandes sont assez bien représentées puisqu'elles comptent respectivement pour 19,3 et 4,5% des actifs occupés.

Les branches transports et communications, restaurants et hôtels, services domestiques et banques et autres établissements financiers sont aussi faiblement représentées avec respectivement : 3,0 ; 1,0 ; 3,0 et 0,2% des actifs occupés.

Quant aux branches administrations publiques et privées, elles représentent respectivement 2,8 et 0,1 % des actifs occupés.

L'essentiel des actifs occupés sont dans l'Agriculture, le commerce et les branches manufacturières. Les branches d'activité eau – électricité – gaz, administration privée, extraction et banques sont les plus petits pourvoyeurs d'emplois.

Toutes branches d'activités confondues, le sexe masculin avec 54,6% des actifs occupés est plus représenté. A l'exception de la branche d'activité extraction, commerce, restaurants et hôtels où les femmes prédominent avec respectivement 53,3%, 66,2% et 73,4% ; pour toutes les autres branches d'activité, les hommes sont plus représentés.

III - LE SOUS EMPLOI ET CHOMAGE:

La politique nationale de l'emploi s'est fixée à long terme un objectif global qui demeure la réalisation du plein emploi et à court et moyen termes la réduction notamment du chômage et du sous emploi.

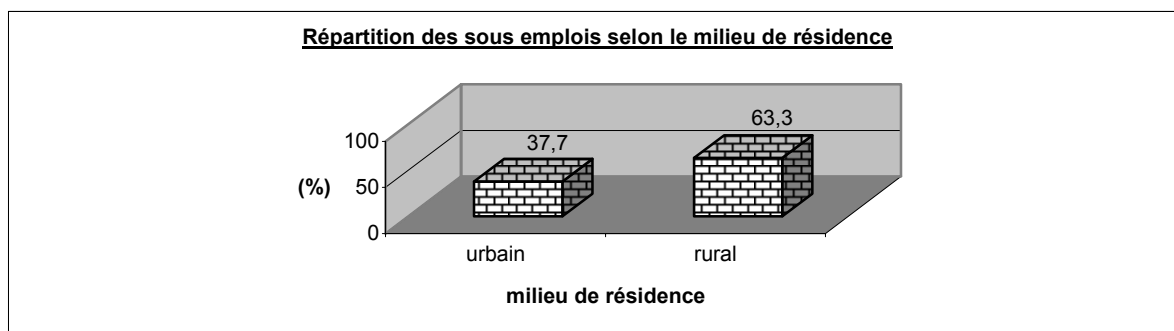
III1 - Le sous emploi

Le sous-emploi selon les résultats de l'enquête ESAM-II, au niveau national est encore assez élevé.

En effet, en 2001-2002, le sous-emploi était de 21,8 % au niveau national avec des taux variant entre 25,1 % en milieu rural et 21,4 % dans les autres villes et 17,7 % à Dakar.

Les personnes sous employées représentent pour 63,3 % des ruraux tandis que les 37,7 % sont des urbains. Ceci peut être lié à leur fort attachement aux activités agricoles qui ne durent en moyenne que 5 à 7 mois selon la zone géographique.

Graphique 12 : Répartition des sous emplois selon le milieu de résidence

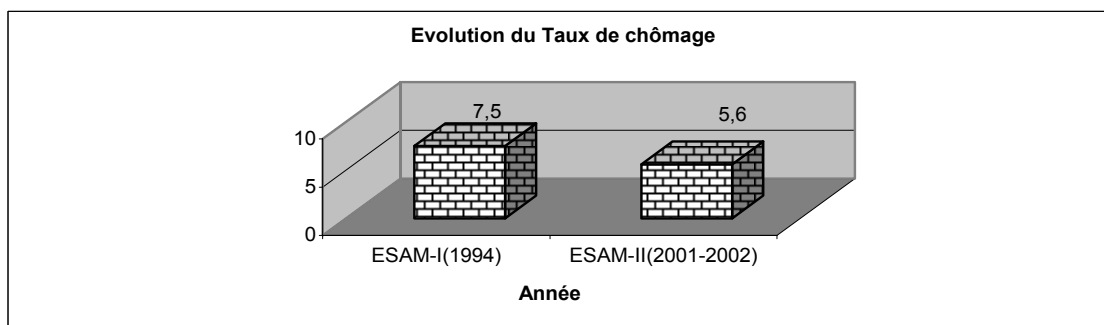


Source : ESAM-II- ; 2001-2002; DPS.

III2 – Le chômage

Le taux de chômage a beaucoup régressé de 1994 à 2001-2002, passant de 7,5% à 5,6%. Cette évolution du niveau du chômage est fortement influencée par celle observée dans les autres villes et en milieu rural. Selon les résultats de l'ESAM-II 2001-2002, le risque de chômer a diminué aussi bien dans les autres villes qu'en milieu rural ; alors qu'elle a enregistré une hausse pour la région de Dakar en milieu urbain. Le chômage est surtout subi par les citadins. En effet, on observe que la majorité des chômeurs réside en milieu urbain 74,9% (dont 52,9% à Dakar et 22,0% pour les autres villes) contre 25,1% en milieu rural. Cette tendance se dégage quel que soit le sexe. Le chômage affecte plus les hommes que les femmes. Pour les hommes et les femmes, le taux de chômage respectif est de 6,5% et 4,5% en 2001-2002 selon l'ESAM-II.

Graphique 13 : Evolution du Taux de chômage



Source : ESAM-I ; 1994/ ESAM II- ; 2001-2002; DPS.

A Dakar urbain, le chômage selon le milieu de résidence est plus aigu chez les moins de 30 ans. Dans les autres villes, il est plus accentué chez les moins de 35 ans ; par contre en zone rurale ce phénomène frappe plus les moins de 25 ans et les personnes de plus de 70 ans.

La régression du chômage fait suite notamment aux différents politiques et programmes mis en oeuvre au Sénégal.

En effet, depuis avril 2000, une **convention Etat – Employeurs** est mise en place. Il s'agit d'un plan d'action pour l'emploi regroupant l'Etat à travers les ministères de l'économie et des finances, de l'éducation et de la fonction publique, du travail et de l'emploi et les partenaires privés représentés par le président du Conseil National du Patronat (CNP) et le président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES). On note également **les programmes**⁹ "contrat solidarité" et "contrat d'essaimage" qui ont permis de créer beaucoup d'emplois ainsi que le programme "financement des ressources humaines des PME"¹⁰ qui a pour but de valoriser le potentiel de croissance ou de développement de micros, petites et moyennes entreprises.

En dépit de leur importance numérique (**90%** des entreprises), les PME n'ont contribué qu'à hauteur de 42% de l'emploi. Au niveau sectoriel, on observe une particularité du Commerce et du BTP. Dans le Commerce, plus de 2 emplois sur 3 sont fournis par les PME. Dans les BTP, on constate une forte variation d'apport des PME en emplois (49% en 1998 et 21% en 2002) qui s'explique par le caractère de ce secteur où l'embauche est très souvent saisonnière et dépend des contrats qui varient d'une année à l'autre selon les chantiers. La PME du commerce emploie 12 personnes en moyenne contre 43 personnes pour la PME industrielle. Si elles représentaient le tiers de la valeur ajoutée en 1998, la contribution des PME dans la création de la richesse a baissé ; elle n'est plus que de 28% et 29% respectivement en 2002 et 2003.

Le secteur de la **micro finance**¹¹ a connu une progression fulgurante au cours de ces dix dernières années, aussi bien en termes de nombre de structures que de volume d'opérations. On est ainsi passé de 18 structures en 1993 à 724 en 2005 (mutuelles d'épargne et de crédit, groupements d'épargne et de crédit et structures signataires de convention).

L'objectif visé est de favoriser l'accès à des services de micro finance viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus, et à des micro-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire d'ici à 2015¹². L'accès accru et pérenne aux services financiers contribuera à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'emploi.

Les télécommunications (TIC et téléservices) constituent l'un des secteurs les plus importants de l'économie sénégalaise avec une contribution au produit intérieur brut (PIB) de près de 7%, soit près de 290 milliards de F CFA à fin 2004.

⁹ Pour de plus amples informations sur ces programmes se référer aux situations économiques et sociales du Sénégal de 2004 et 2003 publiées par la Direction de la Prévision et de la Statistique.

¹⁰ Une charte des PME a été élaborée et a proposé une définition de la Petite et Moyenne Entreprise. On entend par PME, toute personne physique ou morale productrice de biens ou de services marchands, qui satisfait aux critères suivants : tenue d'une comptabilité selon le système normal en vigueur au Sénégal, effectif employé inférieur ou égal à 250 personnes, chiffre d'affaires hors taxe annuel inférieur ou égal à quinze (15) milliards de FCFA, investissement net inférieur ou égal à un (1) milliard de FCFA.

¹¹ Source : Ministère des PME, de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance.

¹² Selon la lettre de politique de microfinance et le plan d'actions 2005-2010 de décembre 2004.

Le total des effectifs employés par les opérateurs titulaires d'une licence à la fin de l'année 2004 est de 1.846 agents. Ce total comprend, les effectifs de l'opérateur fixe au nombre de 1.411 agents et les effectifs des deux opérateurs mobiles estimés à 435 salariés (ART, 2004).

Aux emplois créés par les opérateurs, s'ajoutent les quelques 30.000 emplois engendrés par l'exploitation de 22 026 télécentres et de plusieurs cybercafés, ainsi que d'autres emplois induits par le développement des services à valeur ajoutée.

On dénombre au Sénégal la présence d'une demi-douzaine de centres d'appels. Cette activité qui se développe du fait de la qualité des infrastructures et de la situation sur le marché du travail des jeunes diplômés, a induit près de 2.500 emplois en 2004.

Le secteur de l'**artisanat**, une des composantes socio-économiques qui contribue le plus au développement de notre économie ces dernières années a joué un rôle important dans la création d'emplois, la formation qualifiante et la production des biens et services. En effet, d'après le recensement national des unités artisanales de 2004, on dénombre 120 activités relevant par nature du secteur artisanal, dans lesquelles évoluent 122 902 unités artisanales contre 77 927 en 1992, soit un accroissement de 57,7%.

L'artisanat est le second pourvoyeur d'emplois dans les activités de production après l'agriculture; en 2004, d'après le recensement national des unités artisanales, le volume de la main d'œuvre artisanale est estimé à **3 788 987**, dont 82,3% hommes et femmes et 17,7%. Elle est plus concentrée en milieu urbain (68,1%) contre 31,9% en milieu rural. L'artisanat de production emploie la majeure partie de la main d'œuvre 65,3%. L'artisanat de service vient en seconde position 24,9%, suivi de l'artisanat d'art 9,8%.

Pour renforcer le secteur de la **pêche**, le Gouvernement a élaboré en 2001 une stratégie de développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi, dans le sous-secteur de l'aquaculture, beaucoup d'emplois ont été créés à travers des projets de lutte contre la pauvreté et l'emploi des jeunes. S'agissant de la dimension « emploi » dans les projets et programmes sectoriels de la pêche et de l'aquaculture, le fonds de financement de la pêche artisanale a permis d'appuyer, à hauteur de 1,5 milliards de FCFA, les professionnels de la pêche pour environ 600 GIE. Il s'agit dans certains cas de la création de nouveaux emplois et dans d'autres de la conservation d'emplois déjà existants¹³.

Il faut également noter le recrutement massif d'agents (15 000 agents en trois vagues de 5000) par la fonction publique depuis 2003 qui a entraîné une hausse de son effectif de 6,39% en 2004 (71 694 agents).

Un Système d'Information sur le Marché de l'Emploi au Sénégal (**SIME**) est également mise en place au sein de la direction de l'emploi afin de fournir des informations sur la formation, la demande et l'offre d'emplois.

¹³ Source : Direction de la Pêche Maritime.

CONCLUSION :

Le marché de l'emploi est de plus en plus dominé par l'auto-emploi. Depuis la période d'ajustement structurel, avec la crise qui a frappé les entreprises, l'emploi

non salarié s'est particulièrement développé. En relation avec les structures de financement décentralisées, l'Etat a mis en place depuis 2000 des fonds comme le Fonds National d'Actions pour l'Emploi, le Fonds National de Promotion de la Jeunesse, le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin qui ont depuis financé des milliers de projets avec plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Pour améliorer cette dynamique, depuis le premier trimestre de l'année 2006, un nouveau document de Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (**NPNE**) est en cours d'élaboration.

IV SANTE

INTRODUCTION

La santé est la base du développement intellectuel, physique, affectif et spirituel. Le lien entre la santé et la stabilité sociale est tel que la détérioration de l'une entrave le progrès de l'autre et se répercute sur le développement économique¹⁴.

Aussi le droit à la santé fait-il partie des droits humains fondamentaux reconnus par les institutions internationales et se trouve-t-il inscrit dans la constitution de la plupart des pays.

La conférence d'Alma Ata en 1978 avait retenu l'objectif de santé pour tous en l'an 2000 qui malheureusement n'a pas été atteint. La santé des groupes vulnérables en général, celle des pauvres en particulier, est ainsi devenue une priorité mondiale exprimée à travers les Stratégies de Réduction de la Pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La deuxième phase du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) s'inscrit dans cette dynamique pour la période 2003-2007 avec des objectifs déclinés comme suit :

- a. Améliorer l'accès des pauvres à des services de santé de qualité
- b. Renforcer la prévention et développer la communication pour le changement de comportement
- c. Améliorer la disponibilité, la qualité et la performance des ressources humaines en santé
- d. Améliorer les capacités institutionnelles du secteur
- e. Promouvoir le partenariat
- f. Renforcer le suivi-évaluation de la performance
- g. Améliorer les mécanismes de financement de la santé

L'année 2005 se situe à mi-période de la mise en oeuvre de cette deuxième phase du PNDS et des prémisses d'amélioration de la situation sanitaire devraient être enregistrées.

La situation sanitaire décrit les moyens investis pour la santé des populations, l'utilisation que les populations font des services disponibles ainsi que l'état de santé de la population.

Dans ce document les moyens financiers seront appréhendés par le budget alloué à la santé, la participation des populations et les dépenses effectuées. Les moyens humains et infrastructurels seront analysés par rapport aux normes recommandées.

L'utilisation des services sera appréciée par les consultations enregistrées suivant les différentes cibles.

L'état de santé sera évalué par la morbidité et la mortalité proportionnelle selon les principales causes.

¹⁴ Nations Unies, Commission Economique et Sociale pour l'Afrique et l'Asie, Sous comité de la santé et du développement (2004)

Les principales sources d'information sont les annuaires des statistiques sanitaires de 2004 et 2005¹⁵ élaborés par le Service national de l'Information Sanitaire du Ministère de la Santé et de la Prévention médicale et le rapport de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS IV) effectué par le cabinet CRDH.et Macro International pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale.

I. LES MOYENS

a. Les moyens financiers¹⁶

i. Le budget

Selon les normes de l'OMS, la part de la santé dans les dépenses globales de l'Etat doit atteindre au moins 9%, ce qui est fait depuis 2004¹⁷.

Pour l'année 2005, le budget alloué à la santé par la loi des finances s'élève à 46,9 milliards de francs CFA contre 38,1 de francs CFA en 2004, soit un accroissement de 23 %.

Rapporté à la population, le budget de 2005 correspond à une allocation de 4223 FCFA par habitant, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2004 où ce ratio était de 3671 FCFA.

Il faut noter que 42% de ce budget est affecté aux dépenses du personnel.

ii. La participation des populations

Selon les annuaires des statistiques sanitaires¹⁸, la participation des populations s'élève à 12,1 milliards de francs CFA en 2005 contre 11,6 milliards de francs CFA en 2004.

Cette légère augmentation provient de la participation issue des hôpitaux (8,1 milliards de francs FCFA en 2005 contre 7,6 milliards de francs FCFA en 2004) celle issue des districts ayant légèrement diminué (3,9 milliards de francs FCFA en 2005 contre 4,0 milliards de francs FCFA en 2004).

Comparée à l'effort de l'Etat, la participation des populations a perdu de son poids passant d'environ 30% du budget de l'Etat en 2004 à 25% en 2005.

¹⁵ Il s'agit d'une version non officielle.

¹⁶ Les données sur les collectivités locales et les partenaires au développement ne sont pas disponibles

¹⁷ Ministère de l'Economie et des Finances, mémorandum sur les développements économiques récents et les perspectives à moyen long terme.

¹⁸ Ministère de la Santé et de la Prévention médicale, Service national de l'Information Sanitaire, annuaire des statistiques sanitaires, 2004 et 2005

b. Les infrastructures

Les normes OMS en matière d'infrastructures sanitaires sont d'un hôpital pour 150000 habitants, un centre de santé pour 50.000 habitants et un poste de santé pour 10000 habitants.

Les objectifs du PNDS sont d'un centre de santé pour 150.000 habitants, un hôpital par région et un poste de santé pour 10000 habitants.

En 2005, le Sénégal compte 22 hôpitaux, soit un pour 505172 habitants ; 67 centres de santé, soit un pour 165878 habitants et 936 postes de santé, soit un pour 11874 habitants. En 2004 ces ratios étaient respectivement de un pour 480196 habitants, 176072 habitants et 11470 habitants. Cela revient à dire que la couverture passive s'est améliorée en matière de centres de santé mais s'est détériorée pour ce qui concerne les hôpitaux et les postes de santé.

Les normes de l'OMS sont encore loin d'être respectées pour les hôpitaux et les centres de santé. Par contre le ratio nombre d'habitants par poste de santé s'en approche. Cependant, si on considère les objectifs du PNDS, seule la région de Fatick pose encore problème en matière d'hôpital car la structure n'est pas encore fonctionnelle.

Tableau 1 : Distribution des infrastructures sanitaires par type selon la région en 2005

REGION	POSTES DE SANTE	Ratio Population par PS	CENTRES DE SANTE	Ratio Population par CS	HOPITAUX	Ratio Population par hôpital
DAKAR	115	20 415	17	138104	8	293 472
DIOURBEL	70	16 735	4	292 866	2	585 732
FATICK	80	8 618	6	114 901	1	689 404
KAOLACK	94	11 912	5	223 943	1	1 119 714
KOLDA	90	10 735	4	241 539	1	966 155
LOUGA	75	9 758	5	146 376	1	731 882
MATAM	58	8 266	3	159 816	1	479 448
ST-LOUIS	53	16 406	4	217 382	2	434 765
TAMBA	92	7 239	6	111 002	2	333 005
THIES	120	13 461	9	179 486	2	807 686
ZIGUINCHOR	80	5 713	4	114 260	1	457 038
TOTAL	936	11 874	67	165 878	22	505 172

Source : annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

c. Le personnel

Les normes de l’OMS en matière de personnel sont d’un médecin pour 5.000 à 100.000 habitants, un infirmier pour 300 habitants et une sage-femme pour 300 femmes en âge de reproduction.

En rapportant les données du tableau 2 à la population du Sénégal¹⁹, les ratios du personnel sont en 2005 d’un médecin pour 12406 habitants, un infirmier ou assimilés²⁰ pour 7562 habitants et une sage femme pour 3781 femmes en âge de reproduction.

Ainsi, la couverture en médecin est acceptable mais les normes sont loin d’être atteintes pour ce qui concerne les infirmiers et les sages femmes.

Les propositions faites dans le cadre de la 2^{ème} phase du PNDS en termes de normes pour les différentes catégories de personnel, permettent d’estimer de manière plus précise les besoins pour les trois principales catégories que sont les médecins, les infirmiers et les sages femmes. Ces besoins sont importants, particulièrement pour ce qui concerne les infirmiers (voir tableau 3).

L’augmentation des effectifs de l’Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social (ENDSS) et la multiplication des Centres Régionaux de Formation (CRF) pourront aider à résorber les écarts en matière d’infirmiers et de sages femmes mais sur le long terme. La contractualisation et le partenariat avec les écoles privés de formation constituent d’autres axes d’interventions envisagés dans le cadre du PNDS.

II. L’UTILISATION DES SERVICES

a. L’accès aux soins de santé : les femmes interrogées durant l’EDS IV ont déclaré dans 72% des cas avoir des difficultés pour accéder aux soins de santé quand elles sont malades. Ces difficultés sont d’ordre financier pour 53% de ces femmes en moyenne et pour 71% des femmes appartenant aux ménages les plus pauvres. L’éloignement des structures de santé et la nécessité d’utiliser un moyen de transport pour accéder aux soins constituent également deux problèmes importants pour respectivement 36% et 35% des femmes interrogées. Chez les femmes appartenant aux ménages les plus pauvres ces proportions sont de 67% et 65% respectivement.

Ces trois facteurs doivent affecter les hommes au même titre que les femmes et appellent des mesures aussi bien par rapport aux coûts des services de santé que par rapport à leur accessibilité géographique.

¹⁹ Les régions de Diourbel, St-Louis et Ziguinchor ne sont pas prises en compte faute de données sur le personnel.

²⁰ Les agents sanitaires sont assimilés aux infirmiers

b. **La surveillance nutritionnelle et pondérale** : d'après l'annuaire des statistiques sanitaires de 2005, sur un million sept cent mille quatre cent dix (1700410) enfants âgés de zéro à trente six mois (0-36 mois), seuls sept cent dix huit mille cent trente ont été suivis, soit un taux de couverture de 42,2%. Parmi ces enfants, 583900 possèdent un bon statut nutritionnel, soit un taux de 80% ; 92430 souffrent d'une malnutrition modérée, soit 13%, 16796 d'une malnutrition sévère, soit 2%. La poursuite du Programme de Renforcement Nutritionnel devrait apporter des améliorations certaines.

c. **La vaccination des enfants de 12 à 23 mois** : d'après l'EDS IV, la couverture du BCG qui constitue le premier contact avec le service de vaccination des enfants est de 92%. La variation différentielle entre milieu urbain et milieu rural est négligeable et les couvertures régionales sont partout supérieures à 85 %.

La couverture pour le quatrième contact qui correspond au DTC3 est de 78,3% tandis que celles relatives à la rougeole et à la fièvre jaune sont d'environ 73%.

Cela témoigne des efforts consentis par le système sanitaire mais la sensibilisation des populations reste à parfaire, seuls 59% des enfants étant complètement vaccinés et le Polio O étant à 51% uniquement, malgré les campagnes de vaccination.

d. **Le suivi de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches** : d'après l'EDS IV , 87,4% des femmes ayant accouché au cours des cinq années précédant l'enquête ont bénéficié d'une consultation prénatale (CPN).

Les 90% ont reçu du fer et les 83% des antipaludéens mais seules les 34% ont été informées des signes de complications d'une grossesse.

Par ailleurs, un peu plus de la moitié de ces femmes (56,7%) seulement ont effectué leur première CPN avant le quatrième mois de la grossesse. C'est dire que le suivi de la grossesse est encore limité malgré les améliorations enregistrées dans la couverture ainsi que dans la supplémentation en fer et en antipaludéens.

Pour ce qui est des accouchements, seuls les 62% se sont déroulés au niveau des structures sanitaires. Cette proportion est de 47% en milieu rural ; elle est encore plus faible chez les femmes des ménages les plus pauvres, 29%.

La couverture en consultations post-natales est de 41% uniquement pour les femmes ayant accouché à domicile.

Les niveaux de ces indicateurs sont encore faibles par rapport à l'objectif de réduction de moitié de la mortalité maternelle. En effet, les valeurs attendues sont de 80% pour la surveillance de la grossesse et de l'accouchement et 50% pour les consultations postnatales.

e. **La contraception** : la proportion de femmes en âge de reproduction (FAR) qui utilise une méthode contraceptive moderne est estimée par l'EDS IV à 7,6% pour l'ensemble des femmes et à 10,3% pour les femmes en union.

Cela correspond à une augmentation d'environ 2% sur une période de huit ans (ce taux était de 8% en 1997), ce qui est très faible eu égard à la priorité donnée à la maîtrise de la fécondité dans la première phase du Plan National de Développement Sanitaire. Cependant, les variations selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la pauvreté sont très importantes.

Pourtant, les niveaux de connaissance des méthodes contraceptives sont très élevés (plus de 90%) quel que soit la zone de résidence, la région, le niveau d'instruction et la pauvreté, même si les femmes des ménages les plus pauvres et celles des régions de Tambacounda et de Matam ont des niveaux légèrement inférieurs à la moyenne (respectivement 87%, 85% et 80% et 93% pour la moyenne).

f. La consultation primaire curative

Au niveau des districts sanitaires, 1565108 personnes ont utilisé les services de consultations primaires curatives, soit environ 15% de la population. En moyenne seuls huit sur cent ont eu deux contacts, ce qui est trop faible pour assurer un bon suivi des patients.

g. Le cabinet dentaire

Les consultants des cabinets dentaires des districts sanitaires représentent environ 3% de l'ensemble des consultants des districts sanitaires. Plus de 50% des clients de cabinets dentaires reviennent en consultation mais c'est encore insuffisant pour un bon suivi.

Tableau 2 : Répartition du personnel par catégorie selon la région en 2005

Catégorie / Région	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint-Louis	Thiès	Tamba	Ziguinchor	Sénégal
Médecins	311		14	19	10	18	11		12	298		693
Pharmaciens	40		1	2	2	3	2		2	2		54
Chirurgiens Dentistes	32		4	5	3	4	2		9	5		64
Infirmiers d'Etat	315		57	84	57	87	73		129	26		828
TSS	189		3	5	20	18	10		41	5		291
SFE	348		18	32	19	20	9		71	6		523
Aides infirmiers	148		4	4	2	24	10		61			253
Autres techniciens	21		18	21	30	10			17			117
Agents sanitaires	203		30	37	39							309
Agents d'hygiène	99		23	16	38	38	7		65	21		307
Matrones	5		4		736	0	126		780	25		1676
Total	1711	0	176	225	956	222	250	0	1187	388	0	5115

Source : annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

Tableau 3 : Estimation des besoins en personnel selon le PNDS

Type de structure	Normes en personnel selon la catégorie			Nombre de structures	Besoins en personnel		
	Médecins	Infirmiers et assimilés	Sage femmes		Médecins	Infirmiers et assimilés	Sage femmes
Hôpital	33	128	12	22	726	2816	264
Centre de santé	4	15	4	67	268	1005	268
Postes de santé	0	2	1	936	0	1872	936
Ensemble	37	145	17	_____	994	5693	1468
Disponible					693	1137	523
Écart					301	4556	945

Source : Ministère de la Santé et de la prévention Médicale et Ministère du Plan et du Développement Durable, Moustapha Sakho, Dr Aminata Touré Haïdara, Etude sur les OMD de la Santé, janvier 2005, p.143 (rapport provisoire)

Tableau 4 : Répartition des consultants et consultations des Districts selon les régions en 2005

ACTIVITES	DAKAR	DIORBEL	FATICK	KAOLACK	KOLDA	LOUGA	MATAM	TAMBA	ST LOUIS	THIES	ZIGUINCHOR	Total
Total Consultants	52 7587	168326	116094	147056	28515	2065	110713	134291	75622	153703	101136	1565108
Total consultations	593819	185302	114523	171639	29634	2392	110713	159071	75622	196010	49087	1687812
Ratio Consultant / Consultation	1,13	1,10	0,99	1,17	1,04	1,16	1,00	1,18	1,00	1,28	0,49	1,08

Source : Annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

Tableau 5 : Répartition des consultations des Cabinets Dentaires par région en 2005

ACTIVITES	DAKAR	DIORBEL	FATICK	KAOLACK	KOLDA	LOUGA	MATAM	TAMBA	ST LOUIS	THIES	ZIGUINCHOR	TOTAL
Consultants Cabinet dentaire	21811	5123	0	116	5738	0	194	6699	0	6331	3004	49016
Consultations Cabinet dentaire	38859	0	0	122	7774	0	317	8391	0	9055	12369	76887

Source : annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

III. L'ETAT DE SANTE²¹

a. La morbidité

Le nombre total de cas de maladies est d'un million deux cent quarante neuf mille neuf cent quatre vingt et onze (1249991).

La qualité des données devrait être améliorée pour préciser les affections qui ne sont pas définies (20%).

Le paludisme reste toujours la première cause de morbidité enregistrée au niveau des districts sanitaires. Les cas de paludisme simple et grave représentent le tiers des motifs de premières consultations.

Les cas de coqueluche témoignent de l'insuffisance de la couverture vaccinale.

Les infections respiratoires aiguës, les affections de la peau et les diarrhées, trois pathologies très dépendantes de l'environnement, constituent les cas plus fréquents après le paludisme.

Tableau 6 : Répartition des principales affections.

Affections	Nombre de cas	Proportions
Accès palustres simples	323 181	25,9%
Causes indéterminées	250 743	20,1%
Accès palustres graves	91 608	7,3%
IRA (cas simples)	68 926	5,5%
Affection de la peau	67 011	5,4%
Diarrhées	40 916	3,3%
Autres maladies de l'ORL	35 349	2,8%
Varicelles	31 562	2,5%
Hypertension artérielle (HTA)	27 286	2,2%
Anémie	27 157	2,2%
Helminthiases	24 697	2,0%
Autres Affections bucco-dentaires	22 289	1,8%
Grippe	22 224	1,8%
Intoxication	16 536	1,3%
Autres Traumatismes	15 918	1,3%
Autres maladies de l'œil et de ses annexes	11 793	0,9%
Dysenterie amibienne	11 776	0,9%
Autres maladies des organes génitaux	11 724	0,9%
Rhumatisme	11 051	0,9%
Coqueluche	9 876	0,8%
Bilharziose urinaire	9 524	0,8%
Fractures	8 997	0,7%
Angine	7 762	0,6%
Goitre	6 904	0,6%
Autres IST	6 293	0,5%
Asthme	6 288	0,5%

Source : annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

²¹ Les données des hôpitaux ne sont pas disponibles.

b. La mortalité

La part des treize premières causes de mortalité enregistrées au niveau des districts sanitaires en 2005 varie de 2 à 14%. Le paludisme reste la première cause de décès avec 20%, soit dix fois plus que les trois dernières causes principales. Le Rhumatisme Articulaire aigu occupe également une bonne place avec 10% des décès.

Tableau 7 : Les treize premières causes de mortalité en 2005

Affections	Décès	Pourcentage
Accès palustres graves	79	14%
Rhumatisme Articulaire aigu (RAA)	58	10%
Accès palustres simples	34	6%
Rhumatisme	26	5%
Hypertension artérielle (HTA)	24	4%
Tuberculose	24	4%
Accident Vasculaire Cérébral	21	4%
Anémie	20	4%
Abdomen chirurgical aigu	19	3%
Pneumopathies	14	3%
Diarrhées	13	2%
Hépatite	11	2%
Choléra: cas confirmé (MDO)	10	2%

Source : annuaire des statistiques sanitaires 2005 (draft)

CONCLUSION

Malgré les efforts consentis par l'Etat pour améliorer le système de santé, beaucoup d'efforts restent à faire aussi bien en ce qui concerne les infrastructures que le personnel.

En plus, les taux de couverture en soins de base comme la vaccination des enfants, les consultations prénatales et post-natal, les accouchements assistés et la planification familiale sont encore faibles. Cela reflète l'insuffisance des moyens mais également le comportement des populations face aux services de santé.

Le paludisme reste toujours la première cause de morbidité mais aussi de mortalité malgré la promotion des moustiquaires imprégnées et l'introduction de nouveaux schémas thérapeutiques devant juguler les résistances.

Globalement, les maladies liées à l'environnement constituent plus de 50% des motifs de consultations.

Aussi, en plus de l'augmentation du budget de la santé, l'Etat devra-t-il faire encore des efforts dans les secteurs connexes tels que l'environnement et les infrastructures sociales.

V. ASSISTANCE

INTRODUCTION

1. Bilan Général des Interventions en 2005

Le chapitre Assistance retrace les événements couverts par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dont la mission principale est de veiller à la sécurité des populations et de leurs biens. Dans l'ensemble les activités ont connu une légère hausse par rapport à 2004, les sorties enregistrées s'élèvent à 21207 contre 20438 en 2004 soit une variation de +3,76 %.

Les activités se répartissent en 4 catégories :

- Les Incendies : ils ont accusé une légère baisse en 2005 (-5.9%), qui s'explique par les nombreux efforts consentis par le GNSP dans la sensibilisation des populations.
- Les assistances à personnes sont en hausse constante, elles occupent 69% des activités et regroupent les accidents (57%), les asphyxiés (2%), les personnes en danger (12%) et les malades (9,7%). Les statistiques montrent l'importance des accidents notamment ceux de la circulation qui s'accroissent à un rythme inquiétant malgré les mesures de prévention, le nombre de victimes est passé de 8618 à 19119 en 2005 soit une augmentation de 10501.

La répartition des accidentés de la route par tranche d'âge fait ressortir une prédominance de la tranche 30 à 39 ans qui constitue une large proportion de la population active ; 5289 victimes ont été enregistrées en 2005 contre 2008 l'année précédente.

- Les opérations diverses passent de 3788 à 4585 soit une progression de 21%
- Activités diverses ; ce sont les activités menées par le GNSP pour assurer la sécurité au cours des grands rassemblements publics, elles ont connu une baisse de 12% par rapport à 2004, de 2746 elles ont chuté à 2417.

2. Disparités régionales

Les statistiques au niveau régional ne sont pas disponibles en 2005 pour des raisons techniques, elles ont été remplacées par les données par sous groupements. Chaque sous- groupement représente une ou plusieurs régions, ainsi :

le S G n°1 a effectué 61% des activités, il est représenté par la région de Dakar qui est une région à forte concentration de population avec des infrastructures très développées et un important parc automobile.

Il est suivi du SG n°2 avec 16.8% : il couvre les régions de Thiès, Louga et Saint Louis, Puis en troisième position le SG n° 3 composé des régions de Kaolack et Diourbel, où 13.8% des activités sont menées. Et enfin le SG n°4 qui regroupe les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda, a effectué 8% des activités. Notons que ces dernières sont des zones à faible densité de populations

3. Evolution au cours des dix dernières années

Les activités du GNSP ont connu une hausse considérable pendant les dix dernières années ; elles ont atteint un record de 21207 en 2005. Cependant, une baisse a été observée en 2001 où les activités se situent à 15455.

Dans l'ensemble les activités du GNSP restent encore dominées par les assistances à personnes dont la cause principale demeure l'imprudence et la négligence de l'homme. Le respect des règles de prévention reste la solution idéale pour écarter les dangers et sauver des vies humaines.

VI. AGRICULTURE

I- INTRODUCTION :

L'agriculture au Sénégal est surtout de type familial marquée par la pratique de cultures rentières, généralement l'arachide et/ou le coton, pourvoyeuses de revenu monétaire à côté d'une ou de deux cultures vivrières nécessaires à l'alimentation de base, selon les cas l'une ou l'autre des cultures pouvant être dominante (activité principale). Ce schéma a pendant longtemps été favorable au positionnement du Sénégal sur le marché international de l'arachide et de ses produits de transformation, héritage de son passé colonial. La plupart des politiques agricoles volontaristes ont donc jusque-là cherché à se mouvoir dans ce schéma au prix d'un encadrement rural coûteux, mais compréhensible au vu des enjeux dans ce secteur.

Ce présent chapitre s'attelle à dresser la situation agricole du Sénégal en 2005 en dégageant tout d'abord les tendances et tous les éléments s'y rapportant pour mieux apprécier la situation actuelle et ses déterminants et même pouvoir appréhender son évolution structurelle à la lumière des programmes et projets élaborés pour le secteur agricole.

II- LES TENDANCES

L'agriculture est la principale activité en milieu rural et occupe la frange la plus importante de la population sénégalaise. Les statistiques économiques révèlent qu'en 2004, le secteur agricole (composé des sous secteurs de: L'agriculture vivrière, l'agriculture industrielle ou d'exportation et la sylviculture et exploitation forestière) occupait plus de 33.3% des actifs (en équivalent temps plein) dont 62.1% dans le sous secteur de l'agriculture vivrière. Sur la période 1980-2004, le nombre d'actifs dans ce sous secteur s'établit en moyenne à 36.9% par an. Toutefois il s'inscrit tendancieusement en hausse. Ce phénomène est observé de la même manière et dans des proportions quasi identiques pour tous les autres sous secteurs. Du fait de son caractère familial, cette agriculture est très largement confinée au secteur informel, en moyenne 0.8% seulement des actifs agricoles (uniquement du sous secteur de l'agriculture vivrière) se retrouvant dans le secteur moderne. Ce taux tend aussi à décroître et est de 0.3% en 2004.

La contribution de l'agriculture à la formation du Pib en volume est fluctuante sur la période 1980-2004, mais avec une tendance légèrement décroissante. Cette contribution est de 8.3% (12.1% pour tout le secteur primaire hors pêche et hors mines) en 2004, contre 10.8% en moyenne sur toute la période 1980-2004 (15.1% pour tout le primaire hors pêche et hors mines sur la même période). La contribution au Pib de l'agriculture vivrière est significativement plus forte que celle de l'agriculture industrielle ou d'exportation tout au long de la période. La contribution de l'agriculture à la croissance économique présente des fluctuations plus prononcées (étayées par un coefficient de dispersion plus élevé que les contributions au Pib) sur la même période et vaut en moyenne 0.04%, avec une plus forte contribution moyenne de l'agriculture vivrière 0.12% contre 0.03% et 0.01% pour respectivement l'agriculture industrielle ou d'exportation, et la sylviculture.

Différentes simulations sur l'activité notamment, et intégrant ces contributions de façon déterministe montrent que la contribution à la croissance économique du sous secteur de l'agriculture industrielle ou d'exportation expliquent convenablement la formation du Pib, contrairement au sous secteur de l'agriculture vivrière.

Des tests de stabilité sur des sous périodes convenablement choisies (les périodes séparées par les années de sécheresse) ne permettent pas d'identifier une instabilité de l'activité économique relevant des cycles de sécheresse.

Une analyse factorielle sur les données de la présente campagne sur les cultures hivernales révèle la présence d'un pôle qui associe les performances de production avec l'accroissement des superficies de culture (cultures extensives), à côté d'un autre pôle caractérisé par les bons rendements.

L'examen de ces deux pôles montre que seules les productions de maïs et de fonio s'associent à de bons rendements, ce qui pourrait être le cas du sésame qui est une culture nouvellement implantée.

Kaolack associe des productions significatives à d'importantes surfaces emblavées. Dakar et Saint-Louis ne peuvent dans une certaine mesure se permettre d'accroître leurs productions agricoles de façon extensive. Kolda, Tambacounda, et dans une moindre mesure Ziguinchor sont associés à des rendements intéressants.

III- LES PROGRAMMES EN INSTANCE OU EN COURS :

A la lumière de ces tendances en deçà des espérances qu'un pays en développement comme le Sénégal peut attendre de son secteur agricole, l'Etat a voulu réformer en profondeur l'agriculture sénégalaise afin de sauvegarder à la fois les enjeux économiques et sociaux. Les principales orientations de cette réforme sont contenues dans la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, qui à partir d'un diagnostic fourni, en donne la principale orientation qui suit : *« le développement agro-sylvo-pastoral passe par une stratégie de diversification des productions agricoles, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des exploitations agricoles sur une base durable, avec comme stratégie d'accompagnement, le développement d'une économie non agricole en milieu rural »*. A partir de cet élément l'Etat décline une vision étalée sur une longue période de vingt (20) années reposant sur un ensemble de programmes que les responsables de la D.A (Direction de l'Agriculture) énoncent ainsi : *« ...Cette loi fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et constitue la base de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes opérationnels tels que le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS) et le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) »*.

A travers cette loi, le Sénégal cherche donc à se donner les moyens pour mettre en place une agriculture moderne, diversifiée, garante d'une souveraineté alimentaire, et capable de rivaliser sur le marché international avec n'importe quel autre pays.

Avec l'appui de ses principaux partenaires, le Sénégal a cherché à traduire concrètement cet engagement par la mise en place de programmes et de projets agricoles ou connexes dont nous énumérons ici les détails pour rendre davantage perceptibles les différentes démarches devant accompagner cette réforme.

- **Le PSAOP** : La première phase de ce programme financé par la Banque Mondiale visait à mettre en place les réformes institutionnelles nécessaires pour renforcer l'autonomie et la transparence des services agricoles ainsi que les capacités des organisations de producteurs.

La seconde phase du PSAOP s'articule autour de quatre composantes que sont : l'appui à la Recherche agricole, l'appui aux services de conseils au monde rural, le renforcement des capacités du CNCR, et l'extension des Clcop dans les 320 communautés rurales du Sénégal.

- **Le POGV** : Qui a pour objectif à long terme d'aider les populations rurales ciblées à développer leur propre capacité à améliorer d'une manière soutenue leurs conditions et niveaux de vie.

- **Le PRODAM** : L'objectif global du programme est de promouvoir la mutation des agriculteurs et des pasteurs en opérateurs agricoles hautement productifs, capables d'assurer la sécurité alimentaire de leurs familles et d'améliorer leur niveau de vie.

- **PDMAS** : Ce projet traduit l'engagement du Sénégal à stimuler l'investissement et le partenariat public-privé pour l'innovation dans le secteur agricole à vocation commerciale, à créer des conditions favorable à l'émergence d'une agriculture marchande moderne et compétitive permettant aux opérateurs économiques et aux petits producteurs de se positionner avantageusement sur les segments de marché à forte valeur ajoutée aux niveaux national et international pour des produits agricoles et d'élevage.

- **Le PAPASTI** : Qui est un projet de développement communautaire notamment par la mise en place d'infrastructures rurales.

- **Le Dakar agricole** : Qui est à la base une réflexion collective lancée sur les moyens de combler la fracture agricole mondiale. Il constitue la première étape de travaux amenés à se poursuivre dans le cadre d'une future "Ecole du Dakar Agricole".

- Pour finir signalons un ensemble de **programmes et de projets en cours concourant à la maîtrise de l'eau**. Il s'agit notamment en Casamance d'un programme d'urgence anti-sel pour la récupération de quelques 36000 Ha et du projet d'aménagement de la vallée de Baïla. Il y a aussi le projet de petits barrages dans les Niayes, le programme national des bassins de rétention. Enfin signalons le programme d'appui à la petite irrigation qui vise à récupérer les terres salées, la valorisation des bas fonds et le renforcement des capacités dans les régions de Tamba, Kolda et Fatick.

Cette nouvelle orientation donnée à l'agriculture sénégalaise, ainsi que ces différents programmes d'accompagnement sont relativement récents (environ 5 ans en moyenne). Aussi leur impact sur la situation de l'agriculture sénégalaise ne devrait pas encore se traduire par des changements de tendance notoires.

IV- LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005-2006 :

Cette partie aura à traiter essentiellement de l'agriculture hivernale. Aussi ne seront traitées suivant leur importance que les cultures sous pluie auxquelles nous ajouterons les données relatives au riz irrigué et au coton fournies respectivement par la SAED, la SODAGRI et la SODEFITEX. Cette démarche n'altère en rien l'importance de l'activité agricole qui est traitée ici, ni la représentativité des produits agricoles dont il sera question. En effet cette forme d'agriculture occupe la majeure partie de la main d'œuvre agricole, généralement au sein d'exploitation familiale et est pourvoyeuse de la quasi-totalité des cultures industrielles ou d'exportation comme l'arachide ou le coton, ainsi que de la quasi-totalité des cultures céréalières qui constituent une grande partie de l'alimentation de base des familles paysannes. Les seules exceptions notables sont la tomate pour l'industrie et la canne à sucre qui sont pratiquées en contre-saison sur la vallée du fleuve Sénégal, de même que les produits maraîchers obtenus en contre-saison. Les comportements de ces derniers produits agricoles feront l'objet de présentations spécifiques.

1)- L'agriculture industrielle ou d'exportation :

Les cultures industrielles auxquelles on s'adonne au Sénégal pendant l'hivernage sont essentiellement l'arachide d'huilerie, le coton, et le sésame (récemment adopté dans le cadre de la diversification agricole). Ces produits agricoles ont vu leurs productions respectives augmenter assez sensiblement de 17%, de 14% et de 32% en 2005.

Au même moment les superficies emblavées de coton baissent de 12%, contre seulement une augmentation de 3% de celles d'arachide, et une augmentation prévisible (culture nouvelle en expansion) de 21% pour le sésame.

Cette situation paradoxale pour le coton mais aussi pour l'arachide, trouve son explication à travers la hausse significative des rendements qui ont globalement augmenté de près de 29% pour le coton et de 13% pour l'arachide. Pour cette dernière culture, les plus grandes régions productrices que sont Kaolack et Kolda (respectivement 250 848 et 171 428 tonnes d'arachide en 2005) ont simultanément connu des rendements élevés (même s'il est décroissant à Kaolack). Ces rendements sont aussi élevés à Tambacounda, Ziguinchor, et dans une moindre mesure à Fatik ; alors que pour le coton, on note à Kolda une augmentation forte des superficies emblavées concomitamment à un rendement élevé, octroyant à cette région 62,7% de la production nationale en 2005.

A la base, cette situation s'expliquerait par divers facteurs globalement favorables incluant :

- Une incitation au renouvellement du matériel agricole grâce à une subvention de 75% à 80% selon le type d'équipement.
- Une amélioration des intrants en mettant à disposition des semences de bonne qualité subventionnées à plus de 50% de leur coût. Ainsi pour l'arachide 40 015 tonnes de semences ont été mises en place sur un objectif de 40 000 tonnes, soit un dépassement de 15 tonnes.
- Toujours en ce qui concerne les intrants, il y a eu une disponibilité accrue des engrais, urée, fongicides, insecticides, etc. subventionnés à hauteur de 50% pour un montant de 5 milliards F CFA.
- Une augmentation sensible et une meilleure répartition de la pluviométrie avec en moyenne une hausse globale de 22,4%. Notons aussi que Dakar et Diourbel ont connu ensemble une hausse moyenne des pluies de l'ordre de 96.5%, Louga et Saint-Louis ont eu une hausse de près de 23,5% en moyenne... Par rapport à la normale, la situation pluviométrique était dans l'ensemble excédentaire. Dans le Centre Est et le Sud Est, la situation était normale et déficitaire au Cap Skiring.
- Une situation phytosanitaire relativement calme en 2005, marquée par une accalmie de l'invasion du criquet pèlerin sur l'ensemble du territoire national, aucun essaim n'ayant été ni signalé ni observé.

Concernant les autres déprédateurs, la situation est marquée par une superficie infectée prospectée de 31 361Ha dont 96,3% ont été traitée. L'infestation de sauteriaux en début de campagne à Kolda et Diourbel (Département de Mbacké au niveau de Khelcom) a pu néanmoins avoir des conséquences néfastes sur la production d'arachide d'huilerie.

2)- L'agriculture vivrière :

2.1)- Les cultures céréalières :

Les cultures céréalières (mil, maïs, riz, sorgho, fonio) ont connu globalement une augmentation de leur production de 33%. Cette performance est surtout due au mil qui voit sa production augmenter de près de 88% pour seulement une hausse de 17% des superficies emblavées. Similairement, les productions de sorgho et de fonio augmentent de 14% et de 21%, alors que leurs surfaces emblavées baissent respectivement de 7% et de 9%. Le maïs voit sa production inchangée, alors que ses surfaces emblavées baissent de 3%. Enfin le riz voit sa production augmenter de 24% contre une hausse de 18% de ses surfaces emblavées.

Ces évolutions trouvent leurs explications dans les grandes performances réalisées sur les rendements. Ainsi le mil voit son rendement augmenter de 61%, le fonio de 30%, ou le sorgho de 24%.

Ces accroissements des rendements des cultures céréalières sont largement tributaires de l'augmentation des pluies ainsi que de leur bonne répartition. Ainsi au mois de juin déjà, la Direction de l'Agriculture disait que « *la situation est globalement normale à excédentaire voire exceptionnelle pour certaines localités du Nord dont St Louis, Podor, Matam et Linguère* » ; Vers la fin de l'hivernage, elle concluait que « *... la bonne répartition de la pluviométrie dans le temps comme dans l'espace observée depuis le début de l'hivernage a permis aux cultures de bénéficier d'excellentes conditions d'alimentation en eau depuis leur mise en place* ».

Il y a eu parallèlement d'autres facteurs qui ont favorisé les performances obtenues sur les rendements en rapport avec le renouvellement des équipements agricoles, la disponibilité à prix subventionné d'intrants de bonne qualité (semences, engrais, fongicides, herbicides, insecticides...), un bon suivi phytosanitaire marqué par l'absence de nouvelles invasions de criquets pèlerins, et la Direction de l'agriculture a seulement eu à déplorer des cas de « *...parasitisme traditionnel totalement maîtrisé avec les importants stocks de produits acquis dans le cadre de la lutte contre l'invasion acridienne passée, et pré positionnés très tôt dans les régions frontalières et à parasitisme endémique* ». Néanmoins, le mil et le sorgho en semis tardif au stade floraison/formation de grain ont été infectés dans le département de Mbour, de même, l'apparition des chenilles défoliatrices, favorisée par les pauses pluviométriques ont occasionné des dégâts sur céréales.

Le riz est une denrée très prisée, et pèse sur le déficit de la balance commerciale suscitant un intérêt notable. En 2005, les rendements dans la riziculture progressent modestement (+5%), alors que l'aménagement de nouvelles surfaces est relativement coûteux. Ceci risque de retarder l'atteinte d'objectif d'autosuffisance alimentaire.

2.2)- Les autres cultures hivernales :

Les autres cultures dont il est question ici concernent principalement le niébé, le manioc, le pastèque, le bissap, le beref, le gombo et bien d'autres légumes dont la production sous pluie est marginale par rapport à la production maraîchère (diakhotou, aubergine,...).

La plupart des produits agricoles dont il est question ici ont bénéficié des retombées de la politique de diversification agricole amorcée il y a peu de temps par les autorités publiques. Et en 2005, il y a eu « *le maintien de l'effort et de l'engagement de l'Etat pour la mise en œuvre des programmes spéciaux de relance et de diversification (maïs, bissap, manioc, sésame) pour un montant global de 2 530 000 000 de FCFA* » tel qu'en informe la Direction de l'Agriculture.

Cet atout majeur, combiné à la bonne pluviométrie et aux récoltes précoces ayant encore favorisé des cultures de fin d'hivernage pour des variétés à cycle court et peu exigeantes en eau (pastèque, niébé,...), ont permis à ces autres cultures de réaliser des performances notoires sous plusieurs angles.

Ainsi le niébé et le bissap ont vu leurs productions s'accroître respectivement de 675% et de 93%, alors que leurs superficies augmentent respectivement à peine de 18% et de 14%. Cette situation à tout le moins paradoxale, surtout pour le niébé s'accompagne d'une augmentation des rendements respectifs de 557% et de 125%. Outre les atouts précédemment évoqués, ces rendements élevés s'expliquent aussi par une bonne dotation en intrants (engrais et semences) et un suivi phytosanitaire correct.

Le manioc et le pastèque ont vu leurs productions et leurs superficies emblavées décroître en 2005. L'explication réside dans les efforts consentis précédemment, dans le cadre de la diversification agricole et qui ont eu à booster leurs performances à un niveau très élevé, entraînant par la suite ces baisses qui constituent en réalité des retours vers un équilibre plus compatible avec la situation structurelle de l'agriculture sénégalaise malgré le soutien à la production des pouvoirs publics.

V- LES CAS DE LA TOMATE, DE LA CANNE A SUCRE, ET AUTRES CULTURES MARAICHÈRES :

1)- La tomate :

La culture de la tomate se démarque de celle des autres légumes par son importance comme intrant dans la production de tomate industrielle très prisée par les consommateurs sénégalais. Cette culture est pratiquée en contre saison notamment dans la vallée du fleuve Sénégal pour approvisionner les usines.

En 2005, la production de tomate s'établissait à 114 053 tonnes, soit une augmentation de 40%, qui venait s'ajouter à la hausse de 57% constatée précédemment en 2004. Fait notable, cette nouvelle performance s'est accompagnée d'une baisse de 20% des surfaces emblavées contrairement à 2004 où celles-ci avaient augmenté en flèche de près de 348%. Cela dénote aussi d'un changement stratégique s'appuyant sur une amélioration des rendements qui augmentent de 75% en 2005. Une telle politique n'a été possible que grâce à de meilleurs aménagements, à une bonne organisation des producteurs, à la mise à disposition de variétés de semences de meilleure qualité, ainsi que divers autres intrants.

2)- La canne à sucre :

La culture de la canne à sucre trouve son importance en ce qu'elle est quasi exclusivement destinée à approvisionner l'usine de fabrication de sucre. Cette activité est donc pour l'essentiel sous le contrôle de la compagnie sucrière sénégalaise (CSS). En 2005, la production estimée est de 829 490 tonnes soit une légère hausse de 0,1% par rapport à la production déclarée en 2004. Ce niveau de production a nécessité une augmentation des surfaces emblavées de 2,4%, ce qui est accompagné d'une baisse des rendements de 2,2%. Ces évolutions semblent dénoter de difficultés à augmenter les rendements dans ce sous-secteur.

3)- Les autres cultures maraîchères :

La culture maraîchère occupe une frange importante d'actifs, et outre son dynamisme à l'exportation, elle est grosse pourvoyeuse de fruits et légumes dans les grands centres urbains tels que Dakar.

La production globale de légumes en 2005 est de 245 895 tonnes soit une baisse de 21% par rapport à l'année d'avant, alors que les superficies utilisées ont augmenté globalement de près de 5%, mais avec une perte de rendement de plus de 24%. Cette perte de production a été observée sur la plupart des produits de contre saison, que sont la pomme de terre (28%), les oignons secs (57%), la carotte (56%), le gombo (31%) et les courges (30%). **D'autres produits connaissent pourtant d'importantes hausses de la production, mais à la suite d'importantes hausses quasiment dans les mêmes proportions, des surfaces cultivées : ce sont les choux (49%), les haricots verts (102%) et à un degré moindre la patate douce (5%).**

Seules les productions de piments et d'aubergines croissent sensiblement (57% et 100%) à la suite d'amélioration notable des rendements (respectivement 51% et 25%). La tendance dans ce sous secteur est donc à la constance, voire à la baisse des rendements.

En ce qui concerne les fruits, la production globale s'établit donc à 121 130 tonnes, soit une hausse 13,26% par rapport à celle de 2004. Les mangues et les agrumes en constituent l'essentiel (respectivement 51% et 29%), mais connaissent des fortunes diverses, marquées par une hausse sensible de la production des agrumes de près de 46%, alors que celle des mangues baisse de plus de 6%. Bien que représentant seulement un peu plus de 8% de la production globale de fruits, les bananes voient leur production augmenter de plus de 153%. Il devrait s'agir là d'effets ponctuels des mesures de soutien que l'Etat apporte à la filière banane, dont l'effacement de la dette des producteurs suite aux inondations subies dans la région orientale du pays.

VI- CONCLUSION :

Les déterminants de l'agriculture au Sénégal sont encore trop liés à une organisation déficiente, et aux facteurs climatiques dont la pluie surtout pour les cultures céréalières. Autant de contraintes qui s'opposent à l'émergence d'une agriculture moderne. En effet L'organisation sociale au sein d'unités de production familiale repose essentiellement sur une agriculture sous pluie, sous équipée, et livrée à des aléas multidimensionnels : sur la nature (sécheresse, invasion acridienne,...), sur les hommes (paludisme et autres épidémies, événements sociaux,...), ou sur le matériel agricole (manque d'artisans ruraux, animaux de traction souvent exposés aux maladies,...). Un fait marquant au Sénégal est que les agriculteurs sont en général sous-occupés car ne travaillant effectivement pas plus des trois (3) mois que dure la saison des pluies.

Les réformes engagées tendent à promouvoir une agriculture moderne, diversifiée, et bien équipée. Les différents aménagements effectués ou en projet (bassins de rétention, irrigation avec la coopération indienne,...), l'introduction ou le développement de nouvelles spéculations (programme sésame, maïs, bissap, manioc,...), le renouvellement du matériel agricole entrepris, la poursuite des subventions sur les semences et les intrants (engrais, pesticides,...), sont autant d'actions devant amener l'agriculture sénégalaise à rompre avec les tendances actuelles. En effet, celles-ci ne permettant pas de réaliser des productions à grande échelle compatibles avec l'objectif d'auto suffisance alimentaire, ou de positionnement pour l'exportation de certains produits agricoles sur le marché international.

A la lumière de tout ceci, nous pouvons constater que l'année 2005 a été une bonne année compte tenu des réalités qui pèsent structurellement sur l'agriculture sénégalaise. Les pluies ont été abondantes, la situation phytosanitaire bonne, et les différentes spéculations (surtout céréalières) ont réalisé de bonnes performances. Il y a eu des baisses sous formes de retours vers un équilibre structurel pour les cultures qui ont été boostées administrativement par un engagement fort des pouvoirs publics. Cependant il est à déplorer que le contrôle de certains marchés échappe encore aux acteurs du secteur, au point que malgré les subventions consenties par l'Etat, certains intrants comme les semences ou les engrais ont vu leurs prix renchérir.

VII. ENVIRONNEMENT

I INTRODUCTION

Dans ce chapitre consacré à l'Environnement, trois thèmes seront abordés : la chasse, la pollution et le reboisement.

En réalité, le secteur de l'environnement est bien plus large que cet horizon mais notre option méthodologique est d'intégrer les thèmes au fur et à mesure que l'information environnementale qui est un domaine en développement s'organise.

II. LA CHASSE

En 2004/2005, l'abattage des Gangas a connu une hausse de 72% soit 6564 espèces de plus qu'en 2003/2004 et pour la même période, l'abattage de canards a été quintuplé alors qu'il avait connu une baisse de 1505 espèces la campagne précédente, soit 87%. Quant à l'abattage des francolins, la tendance haussière se poursuit avec 14% de plus que la campagne précédente. L'abattage des phacochères et celui des pintades ont quant à eux connu des baisses respectives de 11 et de 27% par rapport à leurs niveaux de l'année dernière.

Tableau 1 : Evolution des abattages (nombre de pièces abattues) des principales espèces chassées (petite chasse et chasse au gibier d'eau)

Années	Gangas	Canards	Francolins	Colombidés	Phacochères	Pintades
1988 / 89	6 601	-	23 034	23 880	630	604
1989 / 90	8 854	3 747	24 817	29 517	651	1 016
1990 / 91	4 118	927	19 823	25 857	339	766
1991/ 92	6 895	1 900	22 990	35 776	369	633
1992 / 93	3 844	4 712	15 503	29 484	290	762
1993 / 94	3 867	4 809	16 742	18 425	238	640
1994 / 95	3 849	3 460	19 847	31 074	286	1 237
1995 / 96	4 614	4 820	20 592	34 105	461	903
1996 / 97	5 566	7 490	22 407	47 452	438	910
1997 / 98	6 759	9 163	21 147	52 720	376	561
1998/99	8 080	4 356	20 043	61 662	548	559
1999/00	5 622	1 603	17 484	55 768	310	1 020
2000/01	5 184	747	20 339	41 924	399	1 396
2001/02	6 346	415	24 766	57 964	493	1 619
2002/03	10 014	1 729	26 432	61 638	572	1 489
2003/04	9 094	224	20 417	69 073	464	1 379
2004/05	15 658	1 057	23 200	nd	411	1 004

Source : DEFCCS La chasse au gros gibier (lion, buffle, hippotrague, bubale), présente un faible nombre d'abattages

III. LA POLLUTION

III.1 les déchets solides

Les trois régions les plus grandes productrices de déchets totalisent 57% de la production nationale avec Dakar en tête pour une production de 29%, suivie de Thiès avec 15% de la production puis arrive Kaolack avec 13% de la production.

Le tableau ci-dessous nous montre que dans l'agglomération de Dakar, les ménages produisent la plus grande partie des déchets avec un niveau qui quadruple celui des marchés et des rues réunis ; et ceci sur une période de dix sept ans.

Tableau 2 : Production annuelle de déchets solides (estimations) dans la commune de Dakar

ANNEE	1 988	1 995	2 000	2 005
Population Commune	1 440	1 832	2 175	2 584
Production totale déchets	259	330	392	465
Part des ménages	207	264	313	372
Part des marchés	41	53	63	74
Part balayage des rues	10	13	16	19

Source : Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature, MEPN, 1995

Il faut noter que la question de la collecte et du traitement des déchets est aujourd'hui au centre des préoccupations du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui en a la charge.

Pour ce qui est des excréments humains, l'enquête sur les objectifs de la fin de décennie pour l'enfance menée par l'UNICEF en 1990 montre que près de la moitié des ménages du monde rural se soulage dans la nature. Il est cependant important de noter que ce phénomène est plus présent dans certaines régions que dans d'autres. En effet, à Fatick 60,5% des ménages se soulagent dans la nature alors qu'à Dakar, ce pourcentage se réduit à 3,9%.

Tableau 3 : Pourcentage de population qui a accès à un système sanitaire pour le traitement des excréments selon la zone de résidence

	Type de toilette							
		Chasse raccordée à l'égout	Chasse avec fosse	Latrine fosse ventilée	Edicule public / latrine	Latrine sèche traditionnelles	Pots de chambre	Dans la nature
Région	Dakar	25,5	27,3	30,8	0,6	6,5	0,0	3,9
	Ziguinchor	0,6	8,3	11,8	0,1	64,7	0,0	13,0
	Diourbel	0,0	8,7	26,2	0,3	18,3	0,3	42,1
	Saint-Louis	4,9	5,0	19,9	0,0	43,0	1,0	23,8
	Tamba	0,5	2,7	8,0	0,2	47,3	0,2	40,6
	Kaolack	0,1	6,9	13,1	0,1	38,6	0,0	39,6
	Thiès	0,7	11,3	24,5	0,1	24,3	0,4	35,3
	Louga	0,7	5,5	15,9	0,2	32,9	0,2	43,2
	Fatick	0,1	4,0	5,8	0,6	26,5	0,0	60,5
	Kolda	0,4	0,2	6,2	0,2	66,6	0,0	24,0
Résidence	Urbaine	18,2	25,8	33,0	0,5	15,8	0,1	2,8
	Rural	0,2	2,1	10,2	0,2	39,6	0,3	44,8
Total								

Source : Unicef/Sénégal : Enquête sur les objectifs de la fin de décennie sur l'enfance (MICS - II - 2000)

III.2 Les déchets liquides

Tableau 4 : Principaux rejets dans l'Océan atlantique d'eaux usées domestiques et leur charge polluante

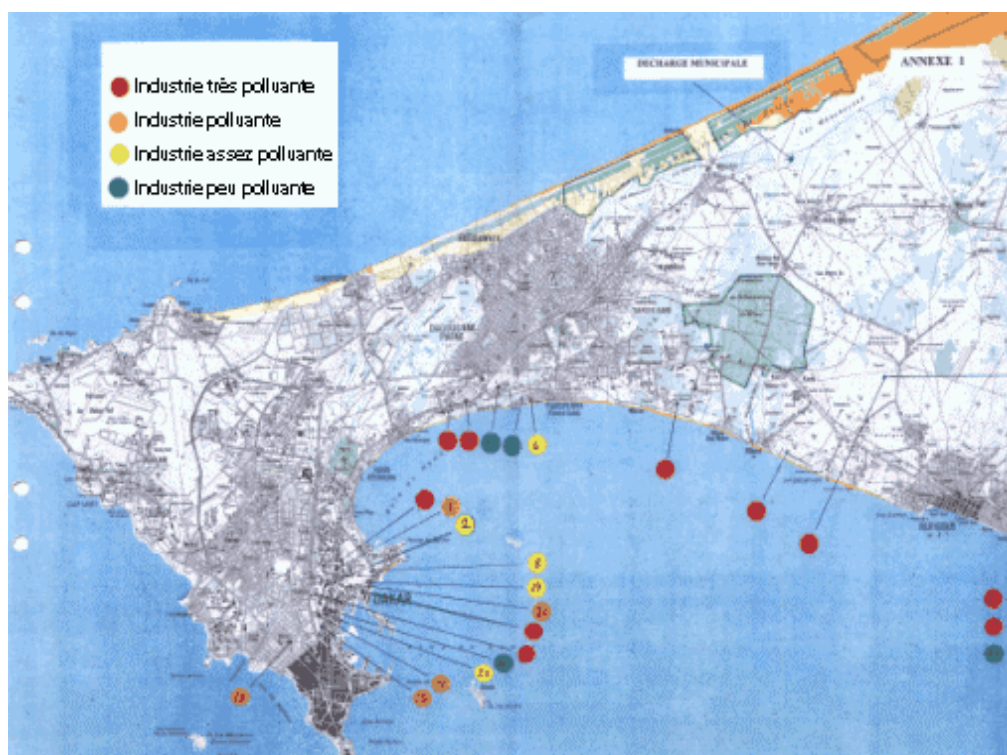
	Volume	Demande Biochimique d'Oxygène (DBO)	Demande Chimique d'Oxygène (DCO)	Matières En Suspension (MES)
Point de rejet	(10 ⁶ m3/an)	(tonnes/an)	(tonnes/an)	(tonnes/an)
Siphon Pointe Hann	6.00	4 125	9 354	6 204
Camp Lat Dior	10.90	7 560	12 750	6 363
Départ Gorée	5.90	2 507	3 280	2 023
Cambérène (eau traitée)	1.30	13	52	39
Cambérène (eau brute-by pass)	0.04	28	36	26
Total	24.10	14 233	25 472	14 655

Source : SONEES, 1992 citée par Diop B,S., 1994

III.3 La pollution industrielle

Typologie des secteurs industriels selon les déchets générés

Carte des industries polluantes selon leur type



Source : Direction de l'Industrie

Cette carte nous renseigne sur le niveau de pollution des côtes de Dakar qui est la principale ville industrielle du Sénégal. La prédominance des points rouges qui indiquent un niveau de pollution très élevé donne un aperçu sur la côte industrielle dakaroise.

III.4 la pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique est particulièrement redoutable pour l'effet qu'elle a sur la couche d'ozone. Cette couche est détruite par des substances dangereuses (FC, HCFC, bromure de méthyle...) contenues dans des fluides et les appareils de froid (compresseurs, réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs...). D'après les informations détenues par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés qui a en charge le programme de mise en œuvre du protocole de Montréal sur les substances appauvrissant de la couche d'ozone, tous les fluides et les appareils contenant du CFC sont importés.

IV. LE REBOISEMENT

La production de plants est une des principales activités de la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS). Pour les dix dernières années, la DEFCCS a produit en moyenne 20.107.447 plants et planté 9482 hectares en moyenne par an pour la même période.

En 2005, le dynamisme de l'activité de reboisement s'est traduit par la production de 30.077.471 plants et la plantation de 14.144 hectares. Cette situation de 2005 montre qu'en valeur relative, la DEFCCS a produit 50% de plants en dessus de la moyenne des dix dernières années et planté 49% hectares en dessus de la moyenne des dix dernières années.

VIII. ELEVAGE

I- INTRODUCTION :

L'élevage est encore au Sénégal une activité à dominante traditionnelle, ayant souvent une infime (voire aucune) caractéristique professionnelle sous tendue par des objectifs en termes de production et/ou de productivité de viande ou de lait. Il est donc toujours caractérisé par le pastoralisme fait de transhumances au gré des saisons, sur des parcours ancestraux conformément à un ensemble de croyances, de rites en rapport avec l'essence de la vie peuhl. L'élevage des bovins et autres petits ruminants (ovins, caprins) est donc généralement pratiqué de façon extensive. A côté de cela, il existe aussi un élevage de petite envergure pratiqué au sein des familles paysannes, et qui est un élevage mixte, en ce sens qu'il est jumelé à une activité agricole dominante avec laquelle il entretient des relations d'interdépendance (fourniture de sous produits agricoles pour l'alimentation du bétail, et en retour l'utilisation du fumier comme engrais naturel, ou bien l'utilisation des animaux comme bêtes de somme dans les travaux champêtres).

L'élevage ainsi décrit est très représentatif du secteur au Sénégal, il est encore de type paysan.

Enfin, seul sous secteur relativement moderne, la filière avicole est caractérisée par la présence de grandes sociétés modernes de production leader dans le domaine, à côté de petits producteurs indépendants, ou généralement organisés en coopératives.

II- TENDANCES :

L'élevage est donc une activité essentiellement informelle occupant en 2004 environ 608 000 actifs (en équivalent temps plein) soit une croissance cumulée de 56,4% depuis 1980. Cependant, le poids du secteur de l'économie en terme d'actifs est en recul sur la période 1980-2004 avec une baisse cumulée de 17,4% le long de la période 1980-2004.

La progression de la valeur ajoutée du secteur de l'élevage peut se décomposer en deux périodes contrastées. La première allant de 1980 à 1991 est marquée par de fortes fluctuations coïncidant avec le cycle de sécheresse des années 80. La seconde allant jusqu'en 2004, est une période de croissance relativement stable exceptée l'année 2002 (-6,2%) marquée par les intempéries qui ont fortement touché le cheptel. Cette situation est favorisée par les enseignements tirés des précédentes crises de sécheresse, mais aussi des autres actions des pouvoirs publics en faveur de l'élevage (création d'un ministère de l'élevage, introduction d'une politique active de constitution de fourrage pendant l'hivernage), le dépassement progressif des contraintes politiques et macro-économiques limitant, et le rôle joué par les organisations d'éleveurs indépendantes.

Les contributions du secteur au Pib et à la croissance économique suivent sans surprise une dynamique marquée avant 1991 par de plus grands taux mais avec de fortes fluctuations, suivie d'une période relativement stable jusqu'en 2004. Dans cette phase actuelle, les contributions au Pib évoluent de façon positive (sauf en 2002), mais tendanciellement, quasi concave et décroissante depuis 1994.

Ceci semble dénoter la nécessité de réformes structurelles afin de rompre assez vite avec ce qui ressemble à un ralentissement des rendements. Quant à la contribution à la croissance, elle est relativement moins fluctuante sur la période 1994-2004 (sauf en 2002) avec un pic positif de 0,25 point en 1996 et est en légère baisse en 2004.

Les importations de produits de l'élevage sont fluctuantes aussi bien en volume qu'en valeur CAF (Coût, Assurance, Frêt), et avec une tendance croissante assez prononcée pour les deux séries. Sur la période 1980-2004, elles croissent en moyenne de près de 3,4% par an en volume et de 10,9% en valeur CAF et augmentent globalement d'un peu plus de 22% en volume, mais de plus de 1098% en valeur CAF. La volaille représente une partie importante de ces importations avec près de 90% du total en 1992, ou encore près de 72% en 1997. Mais cette tendance est entrain de s'inverser depuis 1999, et l'importation de volaille voit son poids relatif en baisse depuis ces trois dernières années et ne représenter que moins de 9% en moyenne entre 2002 et 2004. Notons que cette baisse relative de la valeur des importations de volaille est donc antérieure à la crise de la grippe aviaire en France et dans la sous région.

Les importations en valeur CAF des produits laitiers sont dynamiques et affichent une tendance à la hausse sur la période allant de 1990 à 2004. Ainsi, ces importations augmentent en moyenne de 15,6% par an sur cette période allant de 1990 à 2004, et se stabilisent autour de 14% par an depuis l'an 2000.

III- LES PROGRAMMES EN COURS OU EN INSTANCE :

L'élevage est un secteur ayant donc des potentialités non négligeables pouvant permettre au Sénégal d'améliorer quantitativement et qualitativement ses ressources animales au bénéfice des populations.

Le Sénégal a initié un Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE), dans le cadre de la loi d'orientation sylvo-pastorale.

Le Plan s'articule autour d'un objectif global de modernisation et d'intensification. Ses orientations se résument entre autres à :

- moderniser l'élevage, notamment dans les techniques, les outils et les moyens mis en oeuvre ;
- mettre en oeuvre une politique d'incitation et d'investissement ;
- réaliser des infrastructures de base et d'unités de transformation et de conservation.

La démarche adoptée pour la conception de ce plan de développement de l'élevage est fondée sur une approche participative et concertée. Elle doit déboucher sur :

- la levée des contraintes majeures au développement des ressources animales,
- le choix des grands axes stratégiques qui devraient permettre d'assurer un développement harmonieux de toutes les composantes du sous-secteur de l'élevage,
- l'élaboration de mesures concrètes susceptibles d'atteindre cet objectif.

En attendant, le **PAPEL** (Projet d'Appui à l'Élevage) est un programme majeur en cours dans le sous secteur de l'élevage. Son objectif global est de contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Sénégal. Il mène des activités portant sur le développement des systèmes de production, l'aménagement et la gestion des ressources naturelles, la restructuration, le renforcement des organisations des éleveurs et agro éleveurs, le développement du crédit et la gestion du

projet. Par ailleurs, le projet inclut un volet (sur la composante B en cours) qui vise la gestion durable des ressources naturelles, avec les objectifs spécifiques suivants : faciliter l'accès durable à l'eau potable, promouvoir la régénération des écosystèmes dégradés, mettre en place un système de surveillance et d'alerte précoce, être en mesure d'évaluer l'impact environnemental...

Il y a aussi, l'**Initiative pour des Politiques d'Élevage en Faveur des Pauvres (IPEFP)** de la FAO qui vise une réduction de la pauvreté grâce à des politiques nationales et internationales pour un élevage équitable, sain et durable. Son objectif est de contribuer au développement des capacités dans les pays, de favoriser un système d'information sur les politiques de l'élevage, de promouvoir la prise de conscience sur le potentiel de l'élevage et d'appuyer la formulation et la mise en oeuvre des politiques d'élevage en faveur des pauvres.

Il est à signaler les cas d'approche décentralisée comme l'initiative locale de l'association **SOS Enfants et le développement rural au Sénégal : Cas de Saré-moussa**, qui est un large programme de développement défini, en plusieurs volets basés sur la formation et l'action dont :

- La formation en santé et alimentation animales et gestion des troupeaux.
- Le développement d'une laiterie à Saré-Moussa.
- La création d'un fonds souple de développement local pour la mise en place d'une activité technico-économique.

IV- LES PERFORMANCES EN 2005 :

IV.1- LE CHEPTEL :

Le cheptel est estimé en 2005 à 3 081 000 bovins, 4 855 000 ovins, 4 051 000 caprins, 520 000 équins, 422 000 asins, 300 000 porcins et quelques 4 100 camelins. Il y a eu globalement un accroissement moyen annuel de 1,6% du cheptel toute espèce confondue.

Les bovins ont augmenté de 1,4%, beaucoup plus que l'année d'avant (0,7%) et 2,2 fois plus que la moyenne sur les cinq (5) dernières années. De telles performances peuvent être dues à une situation zoo-sanitaire satisfaisante avec une avancée significative en matière de lutte contre la peste et la péri pneumonie contagieuse bovines (site MAHRSA).

Quant aux petits ruminants, le nombre d'ovins augmente moins vite que l'année dernière (2,5% contre 2,7%), mais beaucoup plus que la moyenne des cinq (5) dernières années (1,34%). Quant aux caprins ils connaissent certes une augmentation de 0,7%, mais beaucoup moindre que les 1,4% de l'année 2004 ou le 0,9% réalisé en moyenne au cours des cinq dernières années. D'une part ces résultats sur les petits ruminants sont imputables à la bonne situation zoo-sanitaire, car selon les techniciens de l'élevage « ...le Sénégal a mis en place un système national de surveillance épidémiologique des maladies animales, en général, et de la peste bovine, en particulier, selon la procédure de l'OIE²² ». D'autre part aussi, il y a la prolifération d'un élevage de type familial jusque dans les zones péri urbaines, et urbaines, si on sait qu'au Sénégal, 67,8% des ménages possèdent du bétail (site MAHRSA) constitué d'espèces à cycle court (petits ruminants, volaille).

²² OIE= Organisation mondiale pour la santé animale

Quant au gros du cheptel détenu par les pasteurs, il évolue encore dans un contexte marqué par la dégradation des ressources naturelles, l'insuffisance des infrastructures ou leur mauvais état de

fonctionnement, la faiblesse des capacités institutionnelles des organisations professionnelles d'éleveurs.

Les équins connaissent en 2005 la plus forte croissance du cheptel avec 3,2%, contre 0,8% l'année d'avant, soit 1,6 fois plus que leur croissance moyenne sur les cinq dernières années. Ces performances, malgré une absence pendant longtemps de soutien notoire à la production des chevaux de race ou métissés, ainsi qu'à la recherche zoo-technique, sont liées à la noblesse rattachée à l'animal, ainsi qu'à son utilité telles que traduites par le site du MAHRSA dans l'article « Elevage : un potentiel varié et de qualité » : « *La rapidité du cheval et la diffusion de la charrette équine facilitent l'exécution des opérations culturelles, du transport et de l'exhaure. Ainsi le cheval de trait agricole et la traction hippomobile jouent-ils toujours un rôle fondamental dans les relations et les échanges ruraux, la commercialisation des produits agricoles, l'approvisionnement en intrants et produits de consommation et le transport des personnes* ».

Pour des raisons quasiment similaires, il y a eu aussi des performances dans l'évolution des asins qui augmentent de 2,4% néanmoins en baisse par rapport à l'année d'avant (3,1%). Les asins ont connu au cours des cinq dernières années une croissance moyenne de 1,1%.

Cependant ces performances sont tempérés par des conditions zoo sanitaires quelque peu défavorables, si on sait que « *La peste équine est endémique et on note aussi la présence du tétanos, de la lymphangite épizootique et du botulisme équin* ».

L'élevage porcin est surtout de type familial, pratiqué concomitamment à d'autres activités agricoles ou d'élevage. Le nombre de porcins est quasiment resté stable en 2005, après avoir accusé une baisse relative de 1,1% l'année d'avant. Cependant, ces contre performances sont tempérées par le fait notable que l'évolution des porcins a connu la plus forte croissance annuelle moyenne au cours des cinq dernières années (2,2%). Au plan zoo sanitaire, il reste encore beaucoup à faire si on sait que « *La peste porcine africaine constitue la principale contrainte de la pratique de l'élevage porcin* ».

Les camelins augmentent en 2005 de 2,5% après avoir accusé une baisse d'autant l'année d'avant. Ce qui fait que leur nombre a augmenté en moyenne au cours des cinq dernières d'environ 0,5% par an.

IV.2- LA PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT :

La production globale de viande s'établit en 2005 à plus de 74 291 tonnes, soit une décroissance en volume de plus de 7,4% par rapport à l'année d'avant. Cette contre performance est due en grande partie à une baisse considérable de près de 16,1% de la production de viande bovine.

La viande bovine représente en effet près de 57,9% de la production globale de 2005 (contre 63,9% en 2004) soit l'essentiel de la viande produite au Sénégal. Ces différentes contre performances dans la production de la viande bovine malgré les aménagements d'abattoirs, ainsi que les contrôles vétérinaires garants de la qualité, s'expliquent en grande partie par l'inorganisation de la filière caractérisée par la présence de nombreux intermédiaires par lesquels transite le bétail générant des surcoûts considérables que supportent les consommateurs et sans que cela ne profite aux éleveurs à qui il n'est plus loisible de fixer des prix à leur propre avantage.

Inversement, les productions de viande ovine et caprine augmentent respectivement de 11,9% et de 10,1% contre respectivement 1,3% et 0,7% l'année d'avant. Il en découle une augmentation respective de leurs parts dans la production globale de viande de 3,3% et de 2,5%. Les productions de viande de porc et de chameau connaissent

globalement une baisse de 4,3% en 2005, mais ont le plus fort taux d'accroissement annuel moyen au cours des cinq dernières années (4,7%).

La production globale de lait en 2005 affiche une augmentation de près de 1,5% par rapport à l'année précédente et est estimée à près de 205 824 000 litres dont près de 65% de lait bovin, 21% provenant des caprins et donc 14% provenant des ovins. Cette augmentation en 2005 touche tous les différents laits produits avec 2,5% pour le lait de mouton, 1,4% pour celui de vache et 1,1% pour le lait de chèvre. La même tendance est observée au cours des cinq dernières années avec des taux d'accroissement annuel moyen de 1,4% pour le lait de mouton, 0,7 pour celui de vache et 0,9% pour le lait de chèvre. Ce relatif dynamisme observé dans la production de lait est à imputer aux efforts de collecte et de commercialisation du lait produit localement par certaines organisations non gouvernementales (ONG). Cependant ces efforts sont insuffisants face à l'importance du lait en poudre importé qui domine très largement ce secteur et donc plombe toute possibilité de production à plus grande échelle.

IV.3- LA FILIERE AVICOLE :

Ce secteur a été pendant longtemps caractérisé par la faiblesse des capacités d'organisation ne contribuant pas à une production de qualité et qui soit compétitive. Ceci a favorisé pendant longtemps le maintien des importations massives de viande de poulet sous l'impulsion de puissants et influents opérateurs économiques.

La filière avicole a connu des investissements importants à partir de 1997 (site MHRSA) dans le but d'améliorer la production locale.

L'aviculture tend donc à se moderniser de plus en plus, avec la présence de sociétés modernes de production (de viande, d'aliments, de poussins, et/ou d'œufs). Cependant subsiste encore un grand nombre d'unités de production familiales, modestes, indépendantes, donc de faible envergure économique.

Les statistiques sur le secteur moderne du CUCI renseignent qu'entre 2001 et 2004 cinq (5) sociétés produisent l'essentiel de la valeur ajoutée du sous secteur moderne de l'aviculture, soit près de 0,6% en moyenne par an du produit global de l'élevage. Ces sociétés ont atteint une dimension importante à partir de 2003 où, leur valeur ajoutée globale a connu une croissance de 86,8%, représentant plus de 0,8% du produit global de l'élevage. Dans le même temps il y a eu une baisse des impôts et taxes de 35,6%. Ces sociétés distribuent une grande partie de leur valeur ajoutée sous forme de rémunération salariale, en moyenne 55,2% par an sur la période 2001 à 2004.

La production de volailles industrielles s'établit en 2005 à 21 206 000 unités en nette augmentation de plus de 16%, représentant une valeur 9,7 milliards de francs et une croissance de 34,2% en valeur. Ces résultats sont performants car représentant en volume plus de 3,5 fois la croissance annuelle moyenne depuis l'année 2000.

La production d'œufs est de 19 618 millions F CFA en valeur courante représentant un accroissement en valeur de 8,7% par rapport à l'année dernière, mais une baisse de 3,8% en volume. Sur les cinq (5) dernières années, cette baisse en volume est en moyenne équivalente à 0,6% par an et persiste depuis 2002, à l'exception notable de 2003 où il y a eu une croissance en volume de la production d'œufs de 5,9%.

Cependant, ces performances réalisées surtout pour la production de volaille sont encore tributaires de difficultés liées à la cherté des aliments (à travers la cherté du maïs), ainsi qu'aux contraintes que font peser l'inexistence d'un système national de vaccination et de suivi vétérinaire surtout pour la maladie de Newcastle.

V.4- PRODUCTION DE MIEL ET DE PEAUX :

La récolte du miel est encore une activité traditionnelle qui se pratique à l'état sauvage. L'Etat devrait encourager et investir sur la recherche afin d'acclimater et d'implanter de meilleurs espèces producteurs de miel, dans le cadre d'une politique globale de modernisation et de développement de l'apiculture au Sénégal.

La production de miel est donc très modeste et est estimée en 2005 à environ 62 millions de francs courants, soit un recul de près de 38,5% par rapport à l'année d'avant. Cette forte décroissance cache néanmoins une croissance moyenne en valeur de près de 4% par an au cours des cinq (5) dernières années.

La production de peau est une activité connexe à l'élevage, mais nécessaire à l'artisanat, ces produits entrent dans la production locale d'articles comme les chaussures et les sacs notamment.

En 2005, la production globale de peau toutes espèces confondues (bovin, ovin, caprin) est estimée à plus 3 279 107 tonnes pour une valeur de plus de 2 601 millions de francs. Le volume de production subit une baisse de plus de 3,8% pour 2005, et en moyenne de 0,4% par an au cours des cinq dernières années. Cette baisse s'explique par la réduction drastique des peaux de bovins de plus de 16%, soit une perte de 8,6% sur leur part moyenne dans la production globale de peau au cours des cinq (5) années antérieures.

V- CONCLUSION :

L'élevage est un secteur clé au Sénégal, avec une vocation sociale très prononcée en rapport avec le mode de vie des populations peuhl ou autres pratiquants à l'intérieur d'unités de production familiales. Les carences organisationnelles du secteur, constituent des handicaps certains pour le développement d'un élevage moderne apte à prendre en charge l'ensemble des besoins des populations en quantité suffisante, mais aussi en qualité satisfaisante.

Cependant, les résultats de 2005 sont largement satisfaisants si on considère la structure de l'élevage au Sénégal. Partout les volumes de production sont en augmentation, sauf pour ceux de la viande et des peaux des bovins qui ont sensiblement baissé suite au bon hivernage de 2005 et l'abondante couverture végétale subséquente qui a conduit les éleveurs à conserver plus de têtes de bétail que d'habitude. Ceci semble aussi expliquer l'augmentation forte par rapport à l'année d'avant du cheptel de bovins. Nous avons là une parfaite illustration de l'impact de la sociologie sur le système de production de l'élevage au Sénégal caractérisé chez l'éleveur par la recherche de grands effectifs au détriment d'une taille de troupeau davantage compatible à une meilleure production de viande et/ou de lait qui serait donc plus rentable.

IX. PECHE MARITIME SENEGALAISE

INTRODUCTION

La pêche maritime sénégalaise, malgré un environnement défavorable affiche des résultats macro-économiques globalement satisfaisants tant sur le plan économique (exportation) que sur le plan alimentaire (besoins nutritionnels des populations) que social (emplois).

Le Sénégal entretient un vaste programme de coopération en matière de pêche notamment : bilatéral, sous-régional, régional et international.

Pour permettre à la pêche d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, l'Etat a donc mis en place des structures administratives et techniques servant de support au développement du secteur et arrêté certaines mesures pour assurer l'accès aux ressources halieutiques dans la perspective d'un aménagement et d'une gestion durable.

Ces mesures sont entre autre l'évaluation de l'état des stocks, le contrôle et la surveillance des activités de pêche, l'amélioration de la sécurité des navires de pêche artisanale, l'instauration d'une pêche responsable et la formation.

Notons que depuis quelques années, il est procédé annuellement par les autorités sénégalaises à une fermeture de pêche applicable à tous les chalutiers de pêche démersale de même catégorie et sans discrimination.

Cette période de repos annuel est fixée comme suit :

- chalutiers de pêche démersale côtière des poissons et céphalopodes : 1er Octobre au 30 Novembre ;
- chalutiers poissonniers de pêche démersale profonde et palangriers de fond : 1er mai au 30 juin;
- chalutiers congélateurs de pêche démersale profonde aux crustacés à l'exception de la langouste : 1er septembre au 31 octobre;

I - Les résultats généraux de la pêche maritime sénégalaise en 2005 :

Les ressources de la zone maritime sont caractérisées par une grande diversité biologique. Les ressources exploitées comprennent cinq groupes dont les caractéristiques bio-écologiques et l'importance socio-économique sont différentes :

- les ressources pélagiques hauturières (thons, espadon, voilier);
- les ressources pélagiques côtières (sardinelles, chinchards, maquereaux, etc.);
- les ressources démersales profondes (crevettes profondes et merlus);
- les ressources démersales côtières (crevette blanche, rouget, dorades roses, mérour, seiche, poulpe, soles, etc.) ;
- la flore algale (Ulva, Hypnea, Cladophora, Sargassum, Cymodocea).

Ces ressources halieutiques font aujourd'hui l'objet d'une forte pression avec plus de 5.000 pirogues opérant dans la pêche artisanale et un peu plus d'une centaine de bateaux battant pavillon étranger au large des côtes du Sénégal.

Après une tendance à la baisse de 1997 à l'an 2000, les débarquements de la pêche maritime ont évolué en dent de scie, alternant baisse et hausse d'une année à l'autre.

L'année 2005 a connu une hausse globale de 3,8%, essentiellement imputable à la pêche artisanale. En effet, Les mises à terre sont passées de 440,1 milliers de tonnes en 2004 à 457,1 milliers de tonnes en 2005.

Tableau 1 : Evolution des débarquements de la pêche maritime (en milliers de tonnes)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005/2004 (%)
Pêche artisanale	338,2	332,4	311,5	385,8	395,0	406,2	2,8
- Poissons	322,2	318,2	292,8	368,1	375,8	386,3	2,8
- Crustacés	3,6	2,5	1,7	1,9	2,0	2,7	35,0
- Mollusques	12,4	11,7	17,0	15,8	17,2	17,1	-0,6
Pêche industrielle	52,1	63,7	62,4	57,5	45,1	50,9	12,8
Dont :- Sardinière	1,4	1,7	1,5	1,5	1,2	1,0	-16,7
- Chalutière	37,9	43,7	43,0	38,7	42,0	36,1	-14,0
- Thonière	12,8	18,3	17,9	17,3	2,7	13,8	411,1
Total débarquement	390,3	396,0	373,9	443,3	440,1	457,1	3,8

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

I. La pêche artisanale

La pêche artisanale, principale composante de la pêche maritime, fournit 89% des débarquements et se caractérise par une relative stagnation, avec une hausse de 2,4% entre 2003 et 2004 et, 2,8% entre 2004 et 2005.

Le parc piroguier a connu une forte décadence, avec une perte de 48% du parc entre 1997 et 2005, passant en valeur absolue de 10 707 pirogues en 1997 à 5615 pirogues en 2005.

Les quantités débarquées en 2005, soit 406 248 tonnes contre 394 996 tonnes de 2004, sont essentiellement constituées de poissons, suivis des mollusques dans des moindres mesures et des crustacés. Ces dernières sont restées quasi constantes en production bien qu'ayant une plus grande valeur marchande.

1. Les débarquements par région en 2005

La région de Thiès demeure la principale pourvoyeuse de captures mises à terre. En effet, 65,7% des débarquements de 2005 viennent de Thiès, suivi de Dakar (12,6%), Saint Louis (12,1%), Ziguinchor (6,1%) et les autres régions à savoir Fatick, Louga et Kaolack qui ne fournissent que 3,4% de l'ensemble des débarquements.

Du point de vue des recettes, Thiès reste toujours leader, suivi de près de Dakar. Ziguinchor qui occupe la quatrième place du point de vue volume remonte d'un rang en matière de recettes, sa principale production étant les crustacés qui sont de grande valeur marchande.

Tableau 2 : Répartition régionale de la pêche artisanale en 2005.

Régions	Mises à terre			
	Volume (tonne)	%	VCE (milliard Fcfa)	%
Thiès	266 925	65,8	35,3	45,6
Dakar	51 232	12,6	22,9	29,6
St-Louis	49 305	12,1	5,4	7,0
Ziguinchor	24 939	6,1	8,9	11,5
Fatick	10 104	2,5	3,7	4,8
Louga	2 876	0,7	1,0	1,3
Kaolack	867	0,2	0,2	0,2
Total	406 248	100,0	77,5	100,0

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

2. La transformation artisanale des produits

La transformation artisanale est très importante car elle absorbe près du tiers des débarquements. Elle utilise une forte main d'œuvre féminine et permet par ailleurs de valoriser et d'atténuer les pertes après captures et, d'avoir un approvisionnement régulier en protéines animales pour les populations de l'intérieur du pays.

Cependant, cette année, contrairement à l'année précédente, les quantités transformées ont subi une baisse de 8,5%. Le Kéthiakh²³ reste le principal produit de la transformation (68%) suivi de loin du Guédj²⁴ (11%), du salé-séché (8%), et du tambadiang²⁵ (6%).

La production de Touffa²⁶ qui a connu une baisse d'un peu plus de 70% en 2004 a conservé cette tendance dans plus ou moins les mêmes proportions, tandis que le Yokhoss²⁷ reprend de l'aile (61,5%) de même que les crevettes et le Yet²⁸.

La plus grande proportion (58%) des produits de la transformation est consommée à l'intérieur du pays, Dakar étant le plus gros consommateur avec le quart de cette proportion. Les 42% restants sont destinés à l'exportation au niveau principalement de la sous région qui achète les 97%, l'Union Européenne en prend à peine 2% et l'Asie se contente du reste.

²³ Poisson fumé

²⁴ Poisson séché

²⁵ Sardinelle anchois

²⁶ Murex

²⁷ Huître

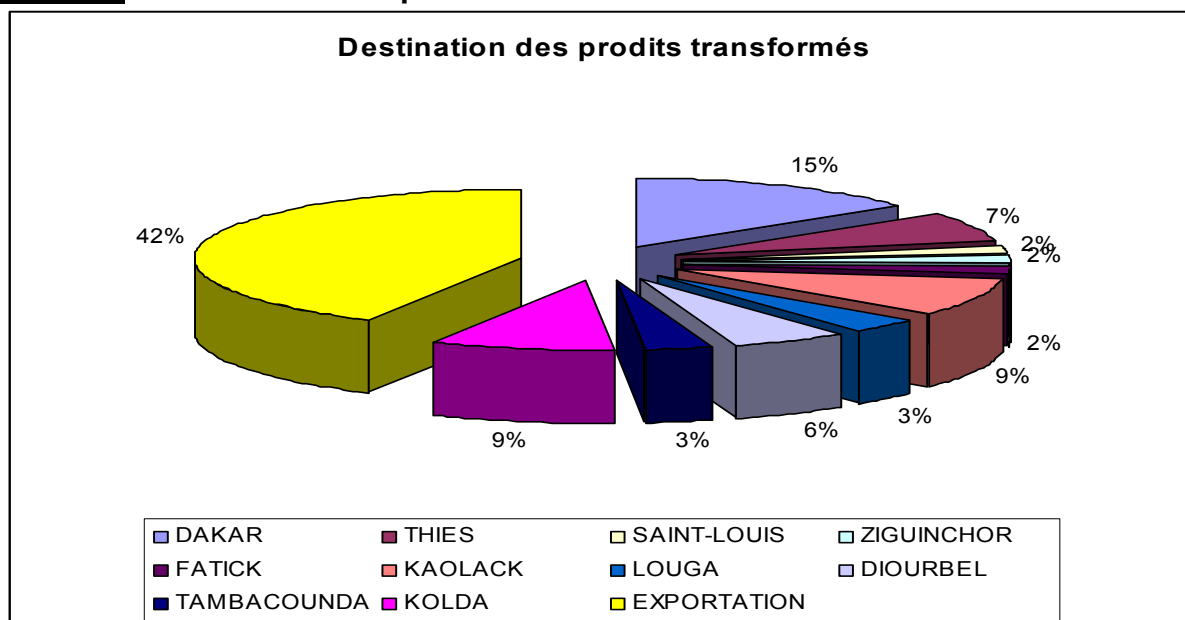
²⁸ Symbium

Tableau 3 : Evolution de la transformation artisanale 2000 - 2005

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005/2004 (%)
Guedj	3 973	4 492	3 612	4 224	4 298	4 318	0,5
Tambadiang	3 275	3 891	2 707	3 360	3 486	2 344	-32,8
Kethiakh	22 502	24 732	16 607	26 969	29 332	26 724	-8,9
Méthorah	2 180	1 013	1 879	1 385	1 607	1 570	-2,3
Yet	1 150	1 141	831	721	986	1 079	9,4
Touffa	3	9	64	133	34	10	-70,6
Yokhoss	9	7	28	26	13	21	61,5
Salé-séché	3 641	3 660	4 092	2 664	2 934	3 062	4,4
Pagne	48	51	34	72	35	8	-77,1
Aileron	53	70	63	41	33	34	3,0
Crevettes	6	5	2	3	2	8	300,0
Autres	17	16	12	12	11	10	-9,1
Total	36 857	39 086	29 928	39 610	42 832	39 188	-8,5

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

Figure 1 : Destination des produits transformés



II. La pêche industrielle

La pêche industrielle est basée à Dakar et implique des armateurs étrangers. Elle ravitaille le frigorifique du port, et les usines de transformation.

La pêche chalutière, la pêche Thonière et la pêche sardinière constituent les trois composantes de la pêche industrielle. Elles ont débarqué en 2005, 50 900 tonnes avec une hausse de 12,8% par rapport à l'année 2004.

1. La pêche chalutière

Elle constitue la principale pourvoyeuse de produits mis à terre au niveau de la pêche industrielle en assurant les 71% des débarquements. Bien que le nombre de navires ait augmenté, sa production a diminué, allant même à un niveau inférieur à celui de 2003,

sont plus bas niveau depuis 2001. Les débarquements sont passés de 38 684 tonnes en 2003 à 42 035 tonnes en 2004 et à 36 097 tonnes en 2005.

Cette baisse est imputable aux poissons qui constituent sa principale composante et la seule à avoir décliné. Les crustacés ont enregistré une hausse de 14,3% et les mollusques sont restés quasi constants depuis 2003.

Tableau 4 : Evolution de la pêche chalutière de 2001 à 2005 : armement (nombre de navires) et production (tonnes)

Année	2001	2002	2003	2004	2005	Evolution (%)
Nombre navires	155	142	141	127	138	8,7
Poissons	35 700	32 174	28 355	32 976	26 366	-2,0
Crustacés	4 849	4 835	5 089	3 984	4 555	14,3
Mollusques	3 140	6 005	5 240	5 075	5 176	2,0
Total débarquement	43 689	43 014	38 684	42 035	36 097	-14,0

Source : DPM / Ministère de l'Economie Maritime

2. La pêche sardinière

La pêche sardinière ne pourvoit qu'à peine 2% des débarquements de la pêche industrielle. Sa production est passée de 1 256 tonnes en 2004 à 967 tonnes en 2005, soit une baisse d'environ 17%, un peu moindre que celle d'entre 2003 et 2004, qui était de 20%.

Elle a généré des recettes d'un montant de 564 965 000 Fcfa.

3. La pêche Thonière

Sans atteindre son niveau de 2003, la pêche Thonière a repris du souffle en quintuplant sa production de 2004, exceptionnelle par rapport aux autres années.

Elle fournit 27% de la production industrielle, avec 13 803 tonnes, et est le fait généralement de navires non basés à Dakar.

III. Les exportations de produits halieutiques

En 2005, le Sénégal a exporté 118 712 tonnes de produits halieutiques, ce qui représente par rapport à 2004, un déficit de 1 975 tonnes, soit une baisse de l'ordre de 1,6% en valeur relative.

La valeur commerciale des exportations est estimée à 165,14 milliards de francs CFA contre 163,3 en 2004 soit une hausse de 1,1 %.

1. Analyse des exportations selon la nature des produits

Les poissons constituent les principaux produits d'exportation avec 62% des parts ; cependant la quantité exportée a légèrement baissé (4%) par rapport à 2004, mais dans une moindre mesure comparé aux poissons séchés, salés ou en saumure qui ont fortement varié à la baisse (45%).

Les crustacés, les mollusques et les conserves de poissons ont connu plutôt une tendance à la hausse avec respectivement 5,5% et 25,8%.

Tableau 5 : Evolution des exportations de produits halieutiques (tonne)

Produits	Quantité (tonnes)		
	2004	2005	Variation (%)
Poissons frais de mer	77 123	74 003	-4,0
Crustacés mollusques coquillage	30 370	32 050	5,5
Conserves de poisson	7 625	9 590	25,8
Poissons séchés, salés ou en saumure	5 568	3 068	-44,9
TOTAL	120 686	118 712	-1,6

Source : ANSD /Bureau des Echanges Extérieurs

2. Structure des exportations selon la destination

Analyse en volume

Globalement, les quantités exportées ont baissé par rapport à 2004. Toutefois, la principale destination des produits halieutiques sénégalais demeure l'Europe qui absorbe jusqu'à 66% du total du volume des exportations.

Ce marché consomme l'essentiel des poissons frais de mer (44 160 tonnes sur un total de 74 003 tonnes), des crustacés et des mollusques (25 920 tonnes sur un total de 32 050 tonnes) et 85% des conserves de poissons.

L'Afrique est le deuxième importateur des produits halieutiques du Sénégal avec 25% du volume total des exportations. Sur 29 733 tonnes de produits halieutiques exportés vers l'Afrique, 9% (2 750 tonnes) sont issus de la transformation artisanale (salés, séchés et en saumure), soit 90% des exportations de produits transformés.

Les poissons frais de mer constituent l'objet principal des exportations vers l'Afrique, avec 84 % des parts, les conserves 5% tandis que les crustacés et les mollusques occupent une place encore dérisoire (2%).

Le continent asiatique avec 7% du total des exportations est un marché naissant, qui est resté plus ou moins constant par rapport à l'année 2004 dans ses parts relatives, mais a connu une hausse de 5,5% entre 2004 et 2005.

Le marché américain est encore peu accessible à nos opérateurs économiques. En effet, la part de l'Amérique dans les exportations sénégalaises de produits halieutiques représentent à peine 1,5% du volume total des exportations, soit 1 767 tonnes.

Cependant, on note que les quantités exportées ont presque doublé par rapport à 2004, ceci du fait essentiellement de la forte hausse des quantités de poissons frais de mer qui a quintuplé et principal objet d'importation des américains (73% du total).

Les crustacés et les mollusques constituent le deuxième groupe de produits exporté vers l'Amérique avec 25% des parts. Les poissons séchés, salés ou en saumure et les conserves de poissons ne représentent que les 3% du marché.

L'Australie et l'Océanie sont à peine émergents avec seulement 0,3% des parts du marché des exportations en 2005, contre 0,68% en 2004, soit une baisse de plus de la moitié des quantités importées.

Tableau 6 : Exportation des produits halieutiques selon la destination (tonnes)

DESTINATION	NATURE				TOTAL 2005	RAPPEL 2004	VARIATION (en %)
	POISSONS FRAIS DE MER	CRUSTACEES MOLLUSQUE COQUILLAGE	CONSERVES DE POISSONS	POISSONS SECHES, SALES OU EN SAUMURE			
EUROPE	44 160	25 920	8 173	61	78 314	80 031	-2,1
AFRIQUE	25 065	505	1 413	2 750	29 733	30 266	-1,8
AMERIQUE	1 285	435	4	43	1 767	901	96,2
ASIE	3 038	5 184	-	212	8 434	8 024	5,1
AUSTRALIE-OCEANIE	360	-	-	2	362	817	-55,7
DIVERS	94	6	0	1	102	648	-84,3
TOTAL 2005	74 003	32 050	9 590	3 069	118 712	120 687	-1,6
RAPPEL 2004	77 123	30 370	7 625	5 568	120 687		
VARIATION (en %)	4,0	5,5	25,8	44,9	1,6		

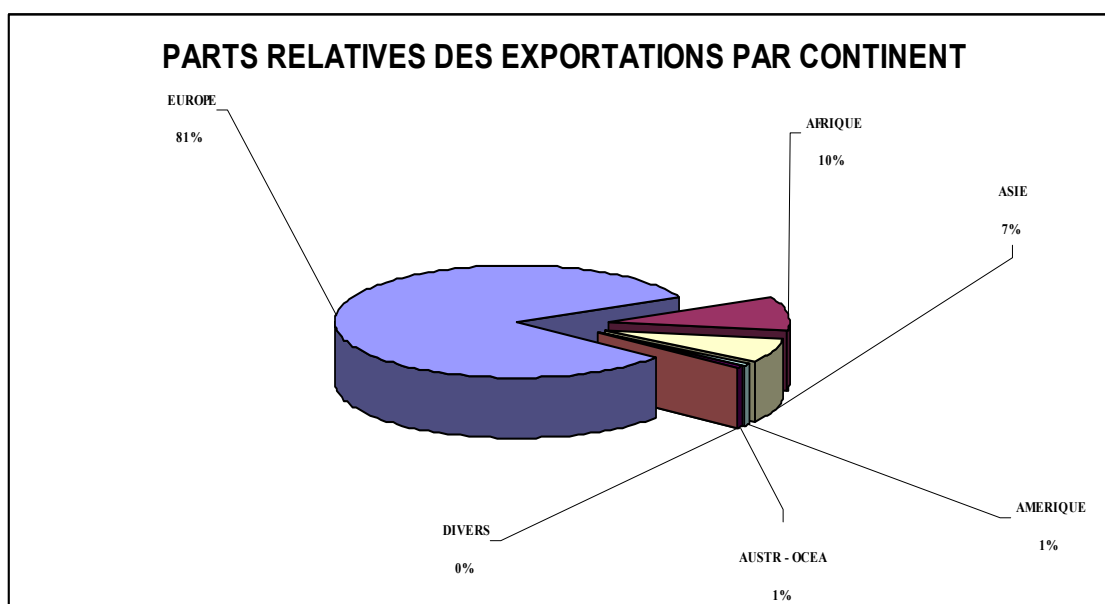
Source: ANSD /Bureau des Echanges Extérieurs

Analyse en valeur

Les recettes dégagées par l'exportation des produits halieutiques sénégalais sont passées de 163,3 milliards de Fcfa en 2004 à 165,1 milliards de Fcfa en 2005, soit une hausse de 1,1%, contrairement aux quantités qui ont légèrement baissé.

L'Union européenne principale destination des exportations de produits génère 81,3% des recettes avec 135 milliards sur un total de 165,1 milliards.

L'Afrique fournit les 10%, suivi de l'Asie 7%, l'Amérique, l'Australie et l'Océanie rapportent chacun seulement 1% du total des recettes.

Figure 2 : Parts relatives des exportations par continent


Source: ANSD /Bureau des Echanges Extérieurs

Tableau 7 : Valeur FAB des exportations par continent (millions de Fcfa)

DESTINATION	NATURE				TOTAL 2005	RAPPEL 2004	VARIATION (en %)
	POISSONS FRAIS DE MER	CRUSTACES MOLLUSQUE COQUILLAGE	CONSERVES DE POISSONS	POISSONS SECHES, SALES OU EN SAUMURE			
EUROPE	65 511	55 676	13 688	92	134 967	136 019	-0,8
AFRIQUE	11 775	389	2 000	2 055	16 219	12 792	26,8
AMERIQUE	935	548	3	46	1 532	796	92,6
ASIE	2 436	8 019	-	543	10 998	11 786	-6,7
AUSTRALIE – OCEANIE	1 295	-	-	5	1 300	1 356	-4,2
DIVERS	109	15	0	4	128	566	-77,5
TOTAL 2005	82 060	64 646	15 692	2 745	165 144	163 315	1,1
RAPPEL 2004	85 695	62 730	12 373	2 517	163 315		
VARIATION (en %)	- 4,2	3,1	26,8	9,1	1,1		

Source: ANSD /Bureau des Echanges Extérieurs

X. TRANSPORT

INTRODUCTION

De par son importante contribution dans l'économie (4% du PIB et 0,26% de la croissance en 2005), son dynamisme et sa diversité, le sous-secteur des Transports demeure un élément essentiel du paysage économique sénégalais. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics lui accordent une attention particulière. Le Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports, qui est à sa deuxième phase (PAST II) en est une illustration. Ce programme vise essentiellement à rendre plus efficace le système au profit du secteur productif.

Le sous-secteur des Transports Publics est, quant à lui marqué par le Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) qui est un programme ambitieux d'un montant d'environ 87 milliards de F CFA, sur la période 2000/2007.

Le PAMU s'articule autour de cinq grands axes :

1- Infrastructures routières, sécurité et fluidité du trafic : Réhabilitation et construction de voiries, aménagement de carrefours (dont Cynros et Malick Sy x autoroute), élimination des points noirs de la circulation à Dakar, Thiès et Kaolack, aménagement de trottoirs, de passerelles ou passages souterrains, installation de ralentisseurs de vitesse aux normes internationales.

2- Développement du chemin de fer de banlieue dont la première phase consiste à assurer la sécurité du trafic et des déplacements de piétons, le long du chemin de fer de banlieue.

3- Mécanisme de crédit-bail pour le renouvellement du parc de cars rapides, d'autobus, de taxis urbains.

4- Gestion de la qualité de l'air en milieu urbain de Dakar.

5- Renforcement des capacités.

L'objectif du présent chapitre est de donner au lecteur une vision très succincte de l'environnement des transports au Sénégal en mettant l'accent sur ses différents aspects à savoir : le Transport maritime, le Transport Aérien, le Transport ferroviaire et le Transport terrestre.

I- TRANSPORT MARITIME

1 LE PORT AUTONOME DE DAKAR

Le Port de Dakar reste l'un des plus anciens et des plus modernes ports de la côte Ouest Africaine. Ses atouts incomparables font de lui, un port outillé avec un trafic annuel régulièrement en hausse depuis 1995, excepté en 2004 où l'on a noté une baisse de 5%. Les plus grandes lignes maritimes touchent le Port de Dakar dans les deux sens : Nord / Sud et Est / Ouest.

1.1- Trafic de marchandises

Suite à une baisse de 5% en 2004, le trafic de marchandises du Port Autonome de Dakar, tous produits confondus, a accusé en 2005 une hausse de 9,2% malgré une baisse de 7,8% du nombre d'escales de navires.

a) Débarquements

Les débarquements de marchandises ont connu en 2005 une hausse de 12,3% comparativement à l'année 2004, malgré les baisses enregistrées au niveau du Pétrole brut (15%), des Hydrocarbures raffinés (15,2%) et des Produits de la mer (19,7%).

Cette hausse s'explique par un effet de structure. Elle est en effet soutenue par une augmentation de 22,5% des Marchandises diverses qui constituent 79,8% du total des débarquements.

b) Embarquements

Les embarquements de marchandises ont connu une légère hausse de 1,2% par rapport à 2004, malgré une forte baisse de 55% dans les Phosphates.

L'important poids des Marchandises diverses qui constituent 92,8% du total des embarquements, combiné avec une augmentation de 7,4% est à l'origine de cette situation.

Tableau 1: Trafic au Port Autonome de Dakar 1999-2005

STATISTIQUES MARCHANDES (en milliers de tonnes)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
TOTAL DEBARQUEMENT	4 970	5 307	5 882	6 480	7 521	7 144	8 026	12,3%
-MARCHANDISES DIVERSES	3 121	3 466	4 444	4 959	5 749	5 230	6 408	22,5%
-PETROLE BRUT	893	779	776	992	1 216	1 151	978	-15,0%
-HYDROCARBURES RAFFINES	783	960	554	414	422	610	517	-15,2%
- PRODUITS DE LA MER	173	102	108	116	134	154	124	-19,7%
TOTAL EMBARQUEMENT	2 259	2 060	2 209	2 602	3 028	2 876	2 911	1,2%
-MARCHANDISES DIVERSES	1 496	1 577	1 661	2 177	2 729	2 517	2 702	7,4%
-PHOSPHATES	670	425	446	326	191	239	108	-55,0%
- PRODUITS DE LA MER	93	58	102	100	108	120	102	-15,0%
TOTAL EMBARQT +DEBARQT	7 226	7 367	8 092	9 083	10 548	10 020	10 938	9,2%
NOMBRES D'ESCALES NAVIRES	2 511	2 205	2 225	2 355	2 483	2 608	2 405	-7,8%
Dont Navires de pêche	843	623	723	991	1 063	1 514	1 168	-22,9%

Source: Port Autonome de Dakar

2 - LES PORTS SECONDAIRES

Les principaux ports secondaires du Sénégal sont : le port de Kaolack, le port de Saint-Louis et le port de Ziguinchor. Pour une raison de disponibilité de données, notre analyse se limitera seulement aux ports de Kaolack et de Ziguinchor.

2.1- Le port de Kaolack

Le trafic maritime s'effectue au niveau du port de Kaolack et de ses annexes : Lyndiane et Diorhane. Les principaux produits exportés sont le sel en provenance de Diorhane, l'huile d'arachide et les tourteaux qui partent de Lyndiane.

L'année 2005 est marquée par une baisse généralisée des activités du port de Kaolack. Cette baisse se traduit par une forte chute du nombre de navires assurant le trafic. Ce nombre est en effet passé de 46 unités en 2004 à 29 unités en 2005, soit une diminution de 37%. Cette situation est bien en phase avec la chute des activités d'exportation qui sont passées de 87 305 tonnes en 2004 à 57 520 tonnes en 2005 et, un volume d'activités d'importation nul en 2005.

Tableau 2 : Trafic du port de Kaolack 1999-2005

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
Nombre de Navires	88	94	103	99	39	46	29	-37,0%
Jauges Brutes	159 002	181 893	206 094	197 805	77 481	78 139	56 153	-28,1%
Jauges Nettes	85 268	97 348	112 224	110 478	44 967	44 256	32 791	-25,9%
Exportation (en tonne)	140 371	156 496	212 321	113 146	65 891	87 305	57 520	-34,1%
Sel	50 472	65 750	76 535	6 660	53 401	56 425	47 673	-15,5%
Huile d'arachide	43 371	34 914	38 124	43 881	12 490	10 613	5 684	-46,4%
Graine de coton	0	3 322	1 332	0	0	3 848	0	-100,0%
Tourteaux	46 528	52 510	96 330	62 605	0	16 419	4 163	-74,6%
Importation (en tonne)	531	0	146	459	66	982	0	-
Dont: Sacs vides	0	0	0	34			0	-
Bois et sacs en balle	531	0	146	179	66	39	0	-
Total Import & Export	140 902	156 496	212 467	113 605	65 957	88 287	57 520	-34,8%

Source : Capitainerie du port de Kaolack

2.2- Le port de Ziguinchor

La reprise, par le « Willis », de la rotation Ziguinchor – Dakar – Ziguinchor a fortement contribué au désenclavement de la région sud du Sénégal. Elle a ainsi favorisé une meilleure circulation des personnes et des biens. Ce qui a pour conséquence directe une forte hausse des entrées de navires dont le nombre est passé de 88 en 2004 à 180 en 2005, soit une augmentation de 104,5%.

Cette forte hausse des entrées de navires s'est surtout ressentie dans le volume des marchandises importées qui est passé de 38 929 tonnes en 2004 à 83 052 tonnes en 2005, soit une hausse de 113,3%. Ce qui a très nettement contribué au solde commercial positif de 54,6% en dépit de la chute de 33,6% du volume des marchandises exportées.

Les principaux produits exportés sont :

- l'huile : 6 941 tonnes en 2005 contre 9 356 en 2004, soit une baisse de 25,8%
- les tourteaux : 6 659 tonnes en 2005 contre 15 253 en 2004, soit une baisse de 56,2%
- le cajou : 1 327 tonnes en 2005 contre 915 en 2004, soit une hausse de 45%

La région naturelle de Casamance a vu son niveau d'importation de ciment passer de 22 590 tonnes en 2004 à 49 184 tonnes en 2005, soit une hausse de 117,7%. Avec une hausse de 98,9%, le volume de riz importé a presque doublé, passant de 10 207 tonnes en 2004 à 20 301 tonnes en 2005.

Tableau 3 : Trafic du port de Ziguinchor 2001-2005

	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
Nombre de Navires (entrées)	115	98	72	88	180	104,5%
Voiliers	20	39	36	40	45	12,5%
Jauges Brutes	167 083	114 393	42 476	48 472	114 054	135,3%
Jauges Nettes	95 888	64 789	25 954	28 616	49 429	72,7%
Exportation (en tonne)	67 606	56 517	3 168	26 438	17 561	-33,6%
Huile	31 243	26 293	902	9 356	6 941	-25,8%
Cajou	0	0	0	915	1 327	45,0%
Tourteaux	36 363	29 668	2 266	15 253	6 659	-56,3%
Divers	0	556	0	914	2 634	188,2%
Importation (en tonne)	25 801	36 582	42 161	38 929	83 052	113,3%
Ciment	5 913	11 432	18 400	22 590	49 184	117,7%
Riz	16 358	21 512	16 983	10 207	20 301	98,9%
Gravillon	0	0	-	-	7 900	-
Divers	3 530	3 638	2 166	6 132	5 667	-7,6%
Total Import-Export	93 407	93 099	45 329	65 068	100 613	54,6%

Source : Capitainerie du port de Ziguinchor

II- TRANSPORT AERIEN

La tendance à la hausse des mouvements d'aéronefs amorcée depuis 2002 s'est maintenue jusqu'en 2005, accusant ainsi une croissance de 1,6% par rapport à 2004.

Le mouvement des passagers a aussi enregistré une légère hausse de 2,5% malgré la baisse des nombres d'arrivées et de départs. Cette croissance est en effet favorisée par le transit direct dont le nombre de passagers a accusé une très forte hausse de 185,1%, passant ainsi de 38 338 en 2004 à 109 290 en 2005.

L'activité de fret a connu dans son ensemble une croissance de 17,2% grâce à une hausse de 31,3% de la quantité de fret à l'arrivée qui est passée de 6 494 tonnes en 2004 à 8 529 tonnes en 2005. La quantité de fret au départ a de son côté enregistré une hausse de 10,9%.

Tableau 4 : Trafic à l'aéroport de Dakar 2000-2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2004/2005
MOUVEMENTS D'AERONEFS (en nombre)	35 755	34 838	35 604	38 376	40 287	40 935	1,6%
MOUVEMENTS PASSAGERS (en nombre)	1 170 754	1 279 028	1 358 538	1 482 726	1 566 573	1 605 010	2,5%
Arrivées	564 042	610 741	642 180	705 566	737 189	716 841	-2,8%
Départs	572 704	597 386	664 430	738 722	791 046	778 879	-1,5%
Transit direct	34 008	70 901	51 928	38 438	38 338	109 290	185,1%
FRET (en tonne)	27 982	23 387	16 953	17 051	21 159	24 795	17,2%
Arrivées	5 601	5 971	4 643	4 974	6 494	8 529	31,3%
Départs	22 381	17 416	12 310	12 077	14 665	16 267	10,9%

Source : ASECNA Service gestion commerciale

III- TRANSPORT FERROVIAIRE

Les transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises étaient assurés, jusqu'en octobre 2003 par la Société Nationale des chemins de fer du Sénégal (S.N.C.S). Depuis la privatisation de la SNCS en novembre 2003, la nouvelle société TRANSRAIL SA assure le transport international de marchandises. Le trafic de voyageurs en banlieue est dévolu à la société PTB SA.

1 LE RESEAU

La longueur de l'ensemble des voies principales de l'ex SNCS s'élève à 905,510 km avec 70 km de double voie de Dakar à Thiès. Les voies ont une longueur de 151,800 km dont 6,3 km de voie mère.

2 LE TRAFIC

2.1 Trafic de marchandises.

Afin de s'assurer une autonomie suffisante, les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) se sont dotées d'une société de transport ferroviaire. La Société d'Exploitation Ferroviaire des ICS (SEFICS) est chargée du transport des matières premières et des produits entre les différents sites industriels (TAÏBA, DAROU, MBAO) et le Terminal Portuaire de Dakar. Elle utilise pour ce faire le réseau de la SNCS, à laquelle elle verse des redevances de péage. De ce fait, seules les recettes tirées de l'exploitation du réseau ferroviaire par la SEFICS sont disponibles au niveau du Système statistique, le tonnage transporté a été obtenu à partir des statistiques de l'entreprise.

En 2005 le volume de marchandises dont le transport est assuré par la SEFICS est de 1 134 036 tonnes. Ce qui représente 69,5% du trafic total de marchandises, lequel trafic a connu une légère hausse de 1,3%, passant ainsi de 1 608 301 tonnes en 2004 à 1 630 534 tonnes en 2005. Cette hausse est consécutive à celle de 13,2% du trafic international de marchandises qui ne représente cependant que 21,3% du trafic total de marchandises.

2-2 Trafic voyageurs

Le transport ferroviaire de banlieue, assuré par le petit Train Bleu (PTB), fait 19 trajets par jour dans chaque sens (gare ferroviaire, Rufisque) et transporte en moyenne 16 086 passagers par jour. Dans le souci de répondre au mieux aux besoins des usagers, la société PTB SA a engagé des projets assez ambitieux dont voici les plus importants:

- PAMU (sécurité ferroviaire, signalisation et télécoms) ;
- Liaison ferroviaire rapide Dakar-Thiès;
- Réalisation d'un Tramway entre Dakar et Diamniadio;
- Conversion de la voie métrique en une voie à écartement standard.

Le flux de voyageurs du trafic national continue sa tendance baissière amorcée depuis 2003 pour se retrouver dans une situation similaire à celle de 2002, avec 4 736 204 voyageurs en 2005, soit une baisse de 19,3% par rapport à 2004.

Tableau 5: Situation du trafic de marchandises et de voyageurs 2000-2005

Années	2000	2001	2002	2003*	2004	2005	Variations 2004/2005
Trafic de marchandises (en tonne)	1 675 556	1 764 348	1 938 237	1 764 887	1 608 301	1 630 534	1,3%
Trafic national	1 380 455	1 541 960	1 711 219	1 494 471	1 301 481	1 283 165	-1,4%
Trafic international	295 101	222 388	227 018	270 416	306 820	347 369	13,2%
Montée	212 893	169 076	156 964	193 752	234 086	266 301	13,8%
Descente	82 208	53 312	70 054	76 664	72 734	81 068	11,5%
Trafic de voyageurs (en nombre)	4 138 898	4 102 854	4 832 433	6 214 738	5 871 229	4 736 204	-19,3%

Source : Direction petit Train Bleu

IV TRANSPORT ROUTIER

1- LE RESEAU

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n° 74-20 du 24 janvier 1974 en son décret d'application n° 74-718 portant sur la classification du réseau routier national et fixant le régime domanial de ce réseau distingue :

- les **Routes Nationales** qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes
- les **Routes Régionales** qui assurent la liaison entre différents chefs lieux de Départements d'une même région
- les **Routes Départementales** qui assurent la desserte des chefs lieux de communauté rurale à l'intérieur d'un même département
- les **Pistes répertoriées** qui relient les routes départementales aux centres de production agricole
- et les **Voiries Urbaines** qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains.

Il ressort du dernier inventaire effectué en 2002 que le linéaire du réseau classé, long de 14 634 Km est composé à 31% de routes revêtues, soit une longueur de 4 559 Km.

Concernant l'état des routes, ce même inventaire montre que 59% des routes revêtues sont en bon état contre seulement 18% pour les routes non revêtues.

Tableau 6 : Répartition par catégorie de routes

Catégories de routes	ROUTES REVETUES (en Km)		ROUTES NON REVETUES (en Km)		RESEAU TOTAL (en Km)
	Longueur	%	Longueur	%	Longueur
Routes nationales	2 857	85%	507	15%	3 364
Routes régionales	563	47%	629	53%	1 192
Routes départementales	813	14%	4 827	86%	5 640
Voiries urbaines	241	98%	6	2%	247
Pistes répertoriées	85	2%	4 106	98%	4 191
Total	4 559	31%	10 075	69%	14 634

Source : Mémento des Transports Terrestres, édition 2004

2- LE PARC AUTOMOBILE

Depuis le 31 juillet 2003, date de la mise en vigueur du décret 2001-72 du 26/01/2001, l'importation de véhicules au Sénégal obéit à une nouvelle réglementation²⁹ qui interdit la mise en circulation de cinq catégories de véhicules, cycles et cyclomoteurs :

- véhicules de tourisme dont l'âge est supérieur à 5 ans ;
- véhicules utilitaires légers de moins de 3,5 tonnes PTAC dont l'âge est supérieur à 5 ans ;
- véhicules de transport des personnes, comportant un minimum de sept places et dont l'âge est supérieur à 8 ans ;
- véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes PTAC dont l'âge est supérieur à 10 ans ;
- cycles et cyclomoteurs usagés d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³.

Cependant certains types de véhicules ne sont pas concernés par la nouvelle réglementation. Il s'agit de :

- véhicules pour lesquels il est prouvé qu'ils avaient, avant le 31 juillet 2003, fait l'objet d'une immatriculation au nom de l'importateur depuis 6 mois au moins;
- véhicules qui séjournèrent déjà régulièrement au Sénégal avant le 31 juillet 2003, quelque soit leur age;
- véhicules importés par les membres du Corps Diplomatique, lorsqu'ils entrent dans leur quota familial normal;
- véhicules couverts par un carnet de passage en douane ou un carnet ATA qui devront, au terme de leur délai légal de présence sur le territoire douanier, faire obligatoirement l'objet d'une réexportation, sans possibilité aucune de dérogation en vue de leur mise à la consommation.

²⁹ Source : Echos Finances N°3 en mars 2004, page 15.

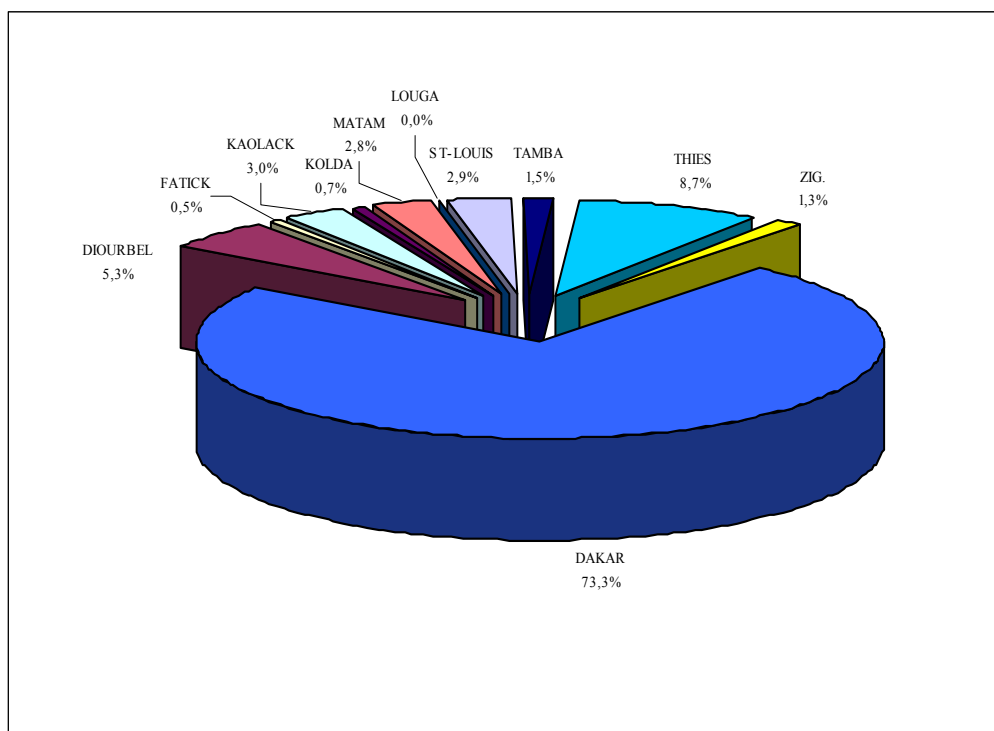
L'exploitation des fichiers de la Direction des Transports Terrestres relatifs aux immatriculations de véhicules au Sénégal, aux visites techniques et à la carte grise, a permis d'établir une typologie du parc de véhicules. A cause du manque d'informations relatives à l'exportation et à la destruction de véhicules, le parc estimé ne correspond pas exactement au parc roulant.

Ainsi le parc immatriculé en janvier 2005 tel qu'il ressort du fichier informatisé est de 249 053 véhicules. La répartition du parc par région (Cf. Figure 1) met en exergue un grand déséquilibre au profit de Dakar qui engrange à elle seule 73,3% du parc automobile devant Thiès et Diourbel qui détiennent respectivement 8,7% et 5,3%.

L'analyse des nouvelles immatriculations selon l'état des véhicules met en évidence la prédominance des véhicules d'occasions qui passent de 84,6% en 2002 à 83,8% en 2003³⁰.

Notons cependant une très forte baisse des nouvelles immatriculations ; baisse amorcée depuis 2003. Le nombre de nouvelles immatriculations passe en effet de 25 841 en 2003 à 13 379 en 2004, puis à 11 074 en 2005. Cette situation semble être l'incidence directe du décret 2001-72, mis en vigueur le 31 juillet 2003.

Figure 1: Répartition du Parc automobile par région



³⁰ Source : Mémento des Transports Terrestres, édition 2004.

Tableau 7 : Répartition des nouvelles immatriculations par genre et par année

CATEGORIE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	TOTAL
Autocar	1 004	1 227	1 165	1 210	1 138	435	280	5 455
Camion	1 189	1 032	1 209	1 226	1 061	616	315	5 459
Camionnette	2 035	2 053	2 379	2 573	2 565	1 886	1 473	12 929
Motocycle	149	125	258	187	266	448	494	1 778
V.Très Spé.:Mat.Incendie	0	0	0	2	0	0	2	4
Quadricycle	26	26	30	22	23	70	41	212
Remorque	9	5	16	3	3	8	3	38
Semi-remorque	397	512	766	874	665	576	692	4 085
Tricycle	2	3	10	1	3	4	3	24
Tracteur	417	541	796	896	590	478	509	3 810
V.Très Spé.à Usa.Agr.	1	1	1	1	1	4	0	8
V.Très Spé.Divers	2	0	0	0	0	2	0	2
V.Très Spé.à Usa.Indus.	43	42	37	32	17	4	6	138
Véломoteur	439	356	296	1 249	776	759	894	4 330
Voiture Particulière	14 934	17 897	19 239	19 279	18 377	7 848	6 238	88 878
V.Très Spé.à Usa.Sanit.	8	5	12	61	21	25	16	140
V.Très Spé.de Transp.	202	485	490	444	335	216	107	2 077
Indéterminé	1	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	20 858	24 310	26 704	28 060	25 841	13 379	11 074	129 368

Source : Direction des Transports Terrestres

XI. TOURISME

INTRODUCTION

Le Sénégal fonde sur le tourisme de grands espoirs, et a déjà envisagé les moyens susceptibles de promouvoir cette importante activité économique. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont jugé nécessaire la mise en place d'organes plus souples, plus opérationnels et mieux adaptés à l'exécution de la nouvelle politique touristique du Sénégal. D'où la création d'une Agence Nationale de Promotion Touristique (A N P T), chargée exclusivement de toutes les activités commerciales du secteur. Le décret n°2004-103 du 06 février 2004 attribue au Ministère du Tourisme les missions essentiellement administratives telles que la planification, la réglementation, le contrôle et la formation des ressources humaines.

Le secteur touristique est à la base de la croissance économique de la Petite Côte, la principale région touristique du Sénégal, et peut servir de catalyseur aux autres régions.

Afin de se conformer aux normes édictées par l'OMT, l'Administration Nationale du Tourisme (ANT) du Sénégal a jugé nécessaire d'élargir son système d'information qui reposait, depuis les années 1972 pour l'essentiel, sur les statistiques hôtelières. Depuis 2002 une nouvelle procédure de collecte et de traitement des statistiques de frontières (Terre -Air - Mer) a été mise sur pied. Cette nouvelle méthode est basée sur la carte d'embarquement/débarquement aéroportuaire. Pour les autres postes frontières une solution est déjà trouvée, avec la nouvelle fiche dont l'application est prévue en fin 2006. Pour l'instant le dénombrement des entrées aux postes frontières se fait à partir des registres.

Parallèlement, les données issues de la BCEAO, de l'ANT et du Port de Dakar ont été collectées afin de tester la procédure de production, respectivement, d'une Balance Partielle des Paiements Touristiques (BPPT), des tableaux standards recommandés par l'OMT relatifs à l'utilisation du budget de l'ANT, notamment en matière de promotion, et des statistiques de flux entre Dakar et Gorée.

Les sources de données de flux frontaliers par chemin de fer, par voie maritime et par voie terrestre routière figurent également parmi les objectifs de diversification des sources de données statistiques sur le moyen terme.

Le nombre d'entrées de visiteurs se chiffre en 2005 à 769 489 contre 666.616 en 2004, soit une augmentation de 15,4%. Ce qui a engendré une hausse de 15,7% des recettes brutes en devises qui passent ainsi de 237,4 milliards FCFA en 2004 à 273,7 milliards FCFA en 2005.

I L'OFFRE TOURISTIQUE

En 2005, le nombre de réceptifs touristiques recensé a atteint 815 réceptifs pour 15 842 chambres et 31 229 lits. Une analyse de la répartition des réceptifs montre une nette prédominance des hôtels, au nombre de 370 contre 57 Résidences, 211 Campements et 177 Auberges.

La répartition spatiale de l'offre touristique est très inégale. Elle met en exergue la prédominance des régions de Thiès, Dakar et Ziguinchor qui font respectivement 27%, 22,7% et 20,9 % de l'offre touristique nationale. Elles sont suivies des régions de Fatick, Tambacounda et Saint Louis avec respectivement 11,0 %, 7,5 % et 6,4 %.

II LA DEMANDE TOURISTIQUE

II 1 Les arrivées dans les réceptifs

Le nombre d'arrivées de touristes a connu une hausse de 7,5% qui paraît timide par rapport à l'augmentation de 13,5% des arrivées de populations résidentes.

L'évolution du nombre d'arrivées de touristes suit la tendance des arrivées des non-résidents qui représentent 82,4% de l'ensemble des touristes. Or le nombre d'arrivées de touristes étrangers est passé de 363 490 en 2004 à 386 565 en 2005, soit une hausse de 6,3%.

La répartition géographique des arrivées sur le territoire national est très inégale avec une prédominance des régions de Dakar et de Thiès qui accueillent respectivement 51,1% et 27,3% des touristes.

L'analyse des caractéristiques du tourisme sénégalais par pays émetteur met en exergue la prédominance de touristes en provenance de la France avec 191 580 arrivées en 2005 ; ce qui représente 49,6% des arrivées de non-résidents.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'arrivées de touristes

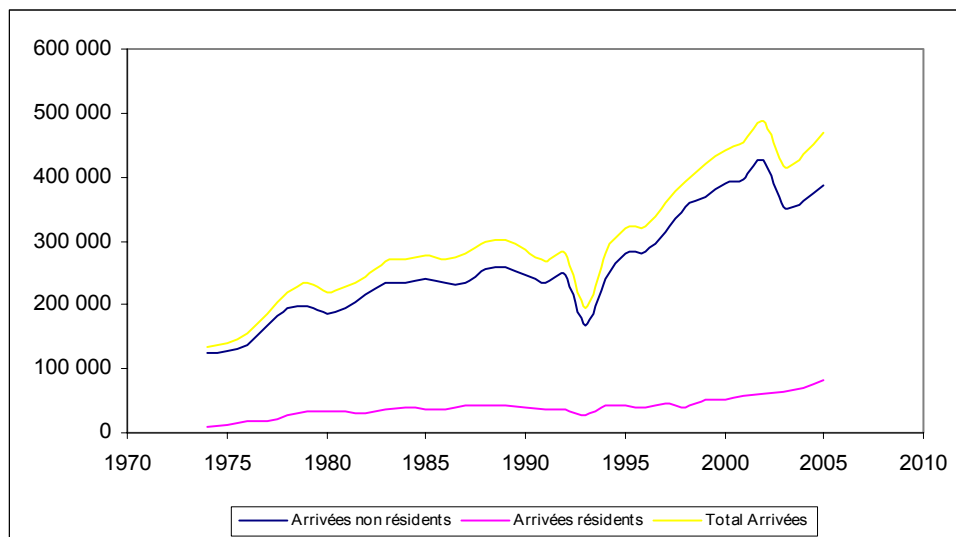


Figure 1: Répartition des arrivées des non-résidents par région touristique en 2005

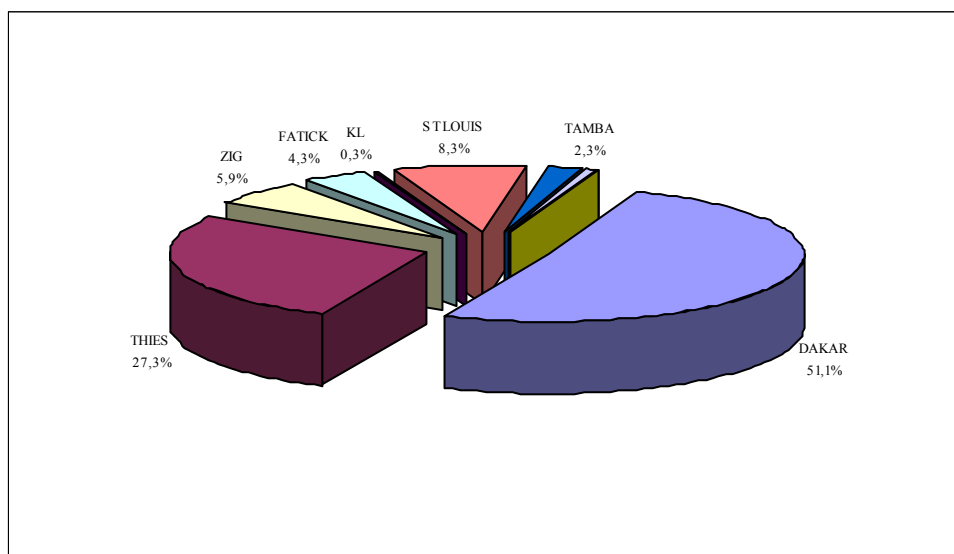
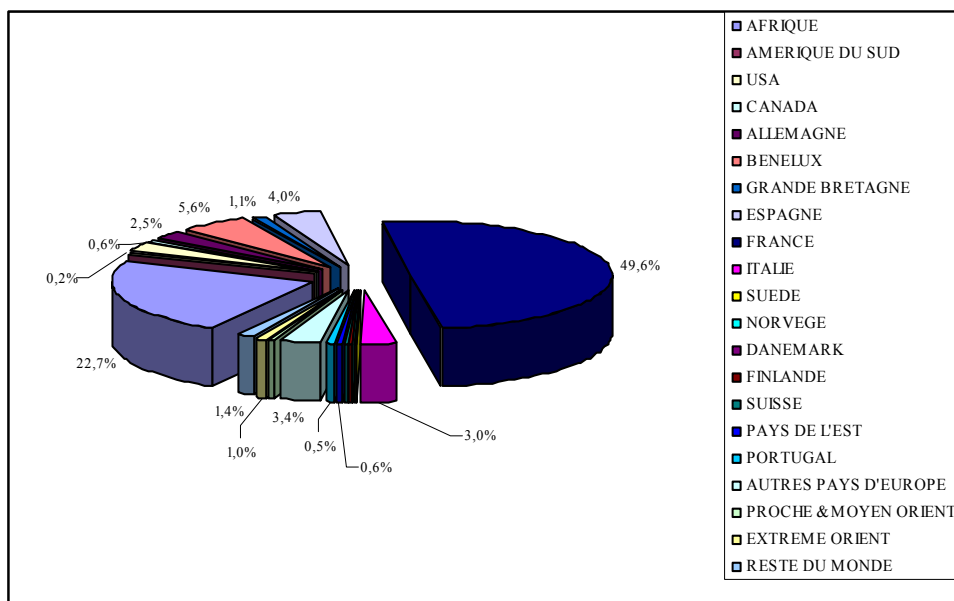


Figure 2: Répartition des arrivées par zone de provenance

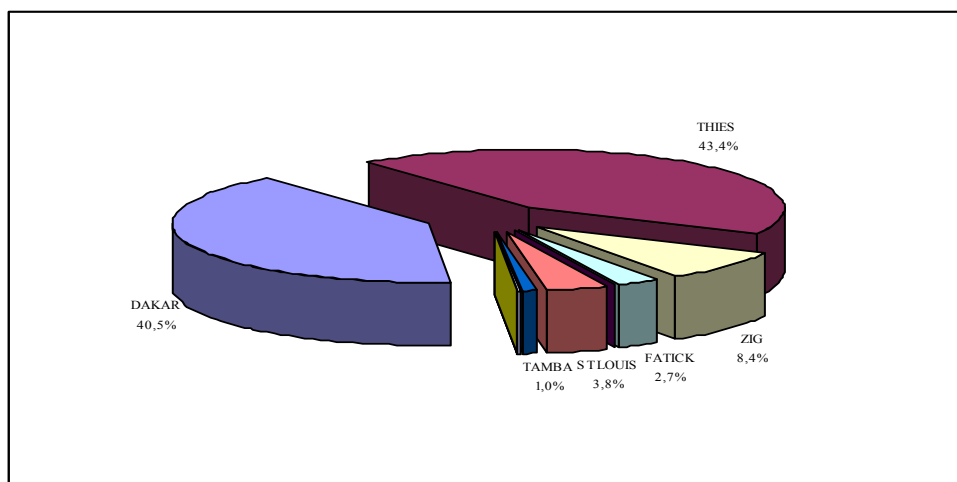


II 2 Les nuitées

Avec un taux de progression de 3,5%, le nombre de nuitées des non-résidents n'a pas suivi dans les mêmes proportions la tendance haussière de 6,3% des arrivées de non résidents. Il passe ainsi de 1 349 284 nuitées en 2004 à 1 396 674 nuitées en 2005. Cette faible progression du nombre de nuitées des non-résidents face à celle du nombre d'arrivées est consécutive à une légère baisse de 2,9% de la durée de séjour moyenne malgré la faible hausse de 1,2% du taux d'occupation.

L'analyse des nuitées par région touristique montre une répartition très inégale. Les régions de Dakar et Thiès totalisent en effet à elles seules 83,9% des nuitées avec 43,4% pour la région de Thiès.

Figure 3: Nuitées des non-résidents par régions touristique

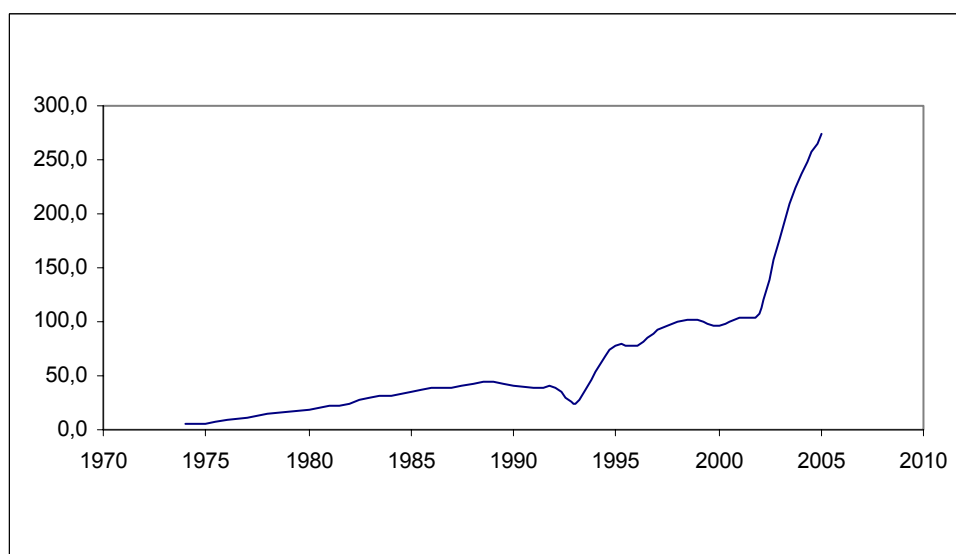


III LES RECETTES TOURISTIQUES

Les recettes brutes du tourisme sont estimées à 273,7 milliards FCFA en 2005 contre 237,4 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 15,7%. Cette tendance haussière s'explique par l'augmentation, à hauteur de 15,4% du nombre d'entrées de visiteurs. Ce nombre est en effet passé de 666 616 en 2004 à 769 489 en 2005.

L'analyse du graphique 3, décrivant l'évolution des recettes touristiques brutes depuis 1974 met en évidence une phase de forte croissance amorcée depuis 2003. Cela est dû au fait que depuis l'année 2003, il est pris en compte toutes les entrées dans l'estimation des recettes touristiques. Avant cette date, seules les recettes générées par les arrivées de touristes dans les réceptifs étaient comptabilisées.

Graphique 2 : Evolution des recettes touristiques brutes (en milliards)



XI JUSTICE

INTRODUCTION

Le présent chapitre fournit les principales informations sur les différentes directions du Ministère de la Justice. La Direction de l'Administration Pénitentiaire produit des statistiques qui nous permettent d'avoir une idée globale sur l'évolution de la population carcérale. Ceci permet de mesurer l'ampleur des différentes infractions, de comprendre leurs flux et d'élaborer une politique à fin d'éradiquer tous ces maux en tenant compte des réalités socio culturelles du pays. Pour la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale, les données statistiques pour l'année 2005 ne sont pas disponibles à la date de parution de cette édition. Aussi les analyses portent t-elles sur l'année 2004.

1. ETAT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DES PRISONS

Par rapport à l'édition passée, les lieux de détention n'ont pas évolué et leur nombre reste constant.

Trente sept (37) lieux de détention répartis comme suit :

- 32 Maisons d'arrêt et de correction (MAC) dont 3 par région à l'exception de Dakar et de Saint-Louis qui ont chacune 4.
- 2 Camps Pénaux (CP) à Dakar et à Kaolack (Koutal).
- 1 Maison Centrale d'Arrêt (MCA) à Dakar.
- 1 Maison de Correction à Dakar (Sebikotane)
- 1 Pavillon Spécial (PS) à Dakar (Hôpital Le Dantec).

2. LES ECROUES

2. 1. Situation générale

A la date du 31 Décembre 2004, 20355 personnes étaient écrouées à la suite d'un mandat de dépôt d'arrêt d'amener ou d'une réquisition d'incarcération de l'autorité judiciaire, qu'elles soient condamnées, mise en liberté provisoire, acquittées ou relaxées par la suite. Les hommes représentent 93% et les femmes 7% de la population écrouée.

2. 2. Répartition géographique

La population carcérale est inégalement répartie dans les régions. Dakar bat le record avec 49% des écroués, suivi de Thiès avec 11%, de Kaolack avec 7%, St Louis (5%) et Diourbel (4%). Ceci s'explique par le fait qu'elles constituent des carrefours dans les mouvements de population.

3. LES DETENUS

3.1. Les effectifs globaux

Si on regarde le tableau 5 (en annexe), on note une augmentation du nombre de détenus dans les établissements pénitentiaires malgré le déficit des places disponibles. A la date du 31 Décembre 2004, les effectifs étaient de 6833 soit une hausse de 4,1 % par rapport à l'année 2003 (6552). Ceci confirme d'année en année le dépassement de la capacité d'accueil des prisons et pose le problème de l'état des structures et la vétusté des équipements.

Tableau 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES DETENUS EN 2003 et 2004

REGION	2003	2004
DAKAR	2814	2865
ZIGUINCHOR	225	230
DIORBEL	517	536
SAINT LOUIS	363	334
TAMBACOUNDA	272	322
KAOLACK	616	687
THIES	787	736
LOUGA	303	372
FATICK	277	292
KOLDA	310	361
MATAM	68	97
TOTAUX	6552	6833

3.2. Les effectifs selon le groupe d'âge et le sexe

Par rapport à 2003, l'étude de la moyenne mensuelle pour l'année 2004 montre que la criminalité a augmenté pour presque toutes les tranches d'âge. Par contre les tranches d'âge 19 à 25 ans, 46 à 55 ans et 55 ans et plus ont subi une baisse. La tranche d'âge la plus importante est celle de 26 à 35 ans (2449 dont 211 femmes), suivie de celle de 19 à 25 ans (1960 dont 97 femmes) qui a subi néanmoins une baisse et celle de 36-45 ans (1506 dont 61 femmes).

3.3. La répartition selon la nature de l'infraction et l'âge

L'analyse du tableau ci-dessous montre que 40,1 % des détenus sont incarcérés pour vol pour l'année 2004 dont 68 femmes, suivi des détentions pour usage de stupéfiants 27,8% dont 68 femmes.

On remarque aussi que le nombre de femmes détenues est notable en ce qui concerne l'infanticide.

Tableau 2 : Répartition selon la nature de l'infraction et l'âge

INFRACTION	Ages												Total		
	13 à 18 ans		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 55 ans		+ 55 ans				
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Meurtre, assassin, Parricide	5		37	3	51	4	37	2	31	1	10		171	10	181
Infanticide		3		9		6		2					0	20	20
Coups et blessures volontaires	15	3	95	16	73	12	36	5	14	2	7	1	240	39	279
Homicide- v. et involontaire	4		33		55		43		20		6		161	0	161
Viol, Attentat aux Mœurs	11		55	1	86	118		20	1	9			153	148	301
Proxénétisme				2		2	2		1				3	4	7
Vols	190	3	958	31	833	26	521	7	150	1	24		2676	68	2744
Escroquerie Abus de Confiance	6		72	2	151	6	117	2	70	2	29		445	12	449
Recel	5	2	16		35	2	27	3	23		10		116	7	123
Faux, usage de faux			30		82		39	1	17		8		176	1	177
Vagabond, mendicité	25	2	35		27		13		2				102	2	104
Usage et trafic stupéfiants	61	2	482	9	768	14	503	8	21	2	33		1868	35	1903
Rébellion, Outrage à Agent	2		19		17		24	1	12		1		75	1	76
Détour de deniers Publics			2		6	1	21	1	5		1		35	2	37
Fraudes			11		13	2	15	2	3		1		43	4	47
Atteinte à la sûreté de l'Etat					2		2		1		2		7	0	7
Autres délits	9		42	24	39	18	45	7	24	2	5		164	51	215

4. La situation carcérale

4.1. Les détenus provisoires

Au 31 décembre 2004, le nombre des détenus provisoires s'est élevé à 2099 contre 2112 à la même date en 2003 reflétant une baisse de 103 unités. Les femmes, les mineurs et les étrangers représentent les effectifs faibles par rapport aux hommes :

Hommes 83%
 Femmes : 6 %
 Mineurs : 5 %

4.2. Les condamnés

En 2004, le nombre des condamnés sénégalais est plus élevé (4485) par rapport à 2003 (4186) à la même période. Les peines allant de 1 à 2 ans sont les plus élevées, soit 94% des condamnés sénégalais et pour l'ensemble des étrangers 6%. Cette situation s'explique par le fait qu'il y'a une hausse des infractions pouvant entraîner une condamnation.

5 LES SORTIES

5.1. Les sorties courantes

Au cours de l'année 2004, 16828 sorties ont été enregistrées sur l'ensemble des établissements pénitentiaires (tab10). Elles ont été plus importantes par rapport à 2003 (16393).

Pour cette édition, les renseignements sur les sorties exceptionnelles, les évasions et les décès ne sont pas disponibles.

6. Direction des Services Judiciaires

6.1 Personnel judiciaire

A Les Magistrats

Année	Nombre
2001	273
2002	287
2003	301
2004	316

Source DSJ

B Les Greffiers en chef

Année	Nombre
2001	14
2002	14
2003	43
2004	64

Source DSJ

C Les Greffiers

Année	Nombre
2001	72
2002	90
2004	78

Source DSJ

D'une manière générale, l'effectif du personnel judiciaire augmente chaque année. Cependant, on note une baisse entre l'année 2003 et l'année 2004 pour les greffiers.

I. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

INTRODUCTION

Il ressort des récentes estimations que les Bâtiments et Travaux Publics demeurent l'un des sous secteurs les plus dynamiques de l'économie du Sénégal. Dans le secteur secondaire, ils enregistrent les taux de croissance les plus élevés. Ce fait est dû en partie aux gros investissements publics en infrastructures initiés par les pouvoirs publics mais également à la poussée croissante de la construction de logements des ménages. La croissance de ce sous secteur est maintenue à 13% en 2005. En effet, la part de la construction dans le PIB est estimée à 4,6% en 2005 contre 4,3% en 2004 et celle qu'elle occupe dans le secteur secondaire continue à augmenter et se situe en 2005 à 22,4% contre 20,7% pour l'année précédente. Son déflateur montre qu'une légère hausse est enregistrée (1,9%) par rapport à l'année précédente ; cependant, il se situe en deçà de celui du secteur secondaire

Le reste de ce chapitre est organisé comme suit. La première section traite du secteur du ciment, indicateur de l'évolution du secteur construction ; la seconde partie est dédiée aux bâtiments tandis que dans la dernière partie, nous ferons une description du réseau routier du pays et les grands travaux initiés dans ce domaine par les autorités.

A. Le Secteur du Ciment

Il constitue l'un des indicateurs phares du secteur de la construction. Au Sénégal, deux entreprises évoluent dans ce secteur. En effet, au titre de l'exercice 2005, les entreprises du secteur ciment ont effectué un chiffre d'affaire évalué à **114,97 milliards** de FCFA contre 100,7 milliards de FCFA en 2004 soit une hausse de **14,2%**. Par la même occasion, la production de ciment est **2,62 millions de tonnes** contre 2,3 millions pour l'exercice précédent. La ventilation des ventes démontre que 78,2% des ventes³¹ de ciments sont effectués à l'intérieur du pays, la sous région (U.E.OM.A) a attiré 15,7% et le reste est écoulé dans le marché hors U.E.M.O.A.

B. Les Bâtiments

B.1. Construction de logements

Scindée en deux parties, cette section traite de la construction de logements ; la première partie porte sur le logement offert par les entreprises publiques et les promoteurs privés ; l'autre relève des bâtiments publics qui sont du domaine étatique. Ces derniers regroupent entre autres les infrastructures sociales de base.

³¹ Pour plus de détails sur la répartition des ventes par entreprise voir annexe

SICAP

Elle constitue une pièce maîtresse dans la construction de logements dans le pays. Avec ses 10% du total des logements réalisés l'année dernière et un secteur en plein envol pour l'année 2005, la SICAP pourrait enregistrer une production de près de 600 logements.³²

SNHLM

Au titre de l'exercice 2005, la Société Nationale des Habitations à Loyer Modéré (SNHLM), a réalisé une série de travaux portant sur la construction de onze mille (11.000) parcelles assainies à Keur Massar/Rufisque dont les phases 1 et 2 ont atteint plus de 80% de leur exécution. Des constructions de ce même type sont en cours d'élaboration à l'intérieur du pays notamment à St Louis (1500 parcelles), Tambacounda (40 parcelles) et à Thiès (500 parcelles). Dans cette même lancée, la SNHLM a prévu en Novembre 2005, le début des travaux de construction de logements à l'intérieur du pays en particulier à Fatick (50 logements), à Richard-Toll (50 logements) et à Dagana (25 logements). Enfin, dans le cadre du plan « Jaxaay », la SNHLM s'engage à mettre à la disposition dudit plan, trois mille (3000) parcelles .

Dans une autre rubrique, un dénombrement auprès de la Banque de l'Habitat du Sénégal (B.H.S) révèle que les promoteurs privés sont au nombre de vingt cinq (24).

Au cours de l'année 2005, la branche Construction de bâtiment et génie civil a réalisé une production de près 370 milliards de CFA contre 358 milliards de CFA pour l'année précédente. Près de 54% cette production totale revient à la construction de logement (199 milliards de CFA). Dans ce même ordre d'idées, les services immobiliers ont enregistré une production estimée à près de 35 milliards de FCFA et la part des services immobiliers du logement dans cette production se situe à hauteur de 68 %.

B.2. Les Bâtiments non résidentiels

Pour l'année 2005, l'Etat a prévu de financer, dans le cadre du B.C.I, des travaux de construction et de génie civil d'un montant estimé à 174 milliards pour tous les secteurs de l'économie. Ainsi, 74% de ce montant sont octroyés aux travaux de génie civil alors que le reste revient aux bâtiments. D'autre part, il est à souligner que ces travaux sont financés à hauteur de 64 % sur ressources intérieures.

C. Les travaux de génie civil

C.1. Infrastructures routières

Selon la Direction des Travaux Publics (D.T.P) , le Sénégal dispose d'un réseau routier d'une distance totale de **14 634 km** dont **4 559 km** de routes revêtues. Comparativement à la sous région (UEMOA), ce réseau révèle en moyenne **7,5 km** de route pour 100 km² contre **4,7 km** de route pour 100 km² au niveau de l'UEMOA et **3,5 km** pour 100 km² au niveau continental. Plus de 90% des déplacements des personnes et des biens sont effectués via ce réseau.

³² La SICAP n'ayant pas encore déposé ses états financiers. Les chiffres donnés ici ne sont que des estimations

Pour assurer la bonne tenue de nos infrastructures routières, le Sénégal par l'intermédiaire de la Direction des Travaux publics avec le concours des partenaires a

mis en place depuis 1991, un Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports (P.A.S.T), actualisé en 1999 par un second programme dénommé Programme Sectoriel des Transports (P.S.T II) et la création d'une Agence Autonome des Travaux Routiers (A.A.T.R). Toutes ces politiques devront permettre une gestion plus opérationnelle des infrastructures routières. Actuellement, la D.T.P a mis en place un Programme Triennal d'Activités (2005-2007) pour assurer selon leur propre mot « **UNE ROUTE DE QUALITE, UNE ACTIVITE PARTAGEE AU SERVICE DE TOUS**³³ »

Au titre des réalisations de l'année 2005, le transport rural a enregistré une construction et réhabilitation de 640 km de pistes de désenclavement de communautés rurales. Ces chantiers qui sont répartis dans huit (08) régions du pays et exécutés par l'Agence Autonome des Travaux Routiers, comportent cinq (05) lots:

- St Louis – Louga (lot 1),
- Thiès – Diourbel (Lot 2),
- Diourbel– Fatick (Lot 3),
- Kaolack (lot 4),
- Tambacounda– Kolda (lot 5)

C.2. Autres travaux

Deux autres vastes chantiers ouverts par les autorités sont la réalisation de l'autoroute à péage exécutée par l'Agence pour la Promotion de l'Investissement et des grands Travaux (A.P.I.X) et les travaux sur la Corniche Ouest par l'Agence Nationale pour l'Organisation de la Conférence Islamique (A.N.O.C.I).

C.2.1. Autoroute à péage

Sur une distance de 60 Km, l'autoroute à péage va relier la capitale à Thiès ; par la même occasion, elle va desservir également le nouvel aéroport international situé à 40 km de Dakar (NDIASS). Cependant, seule la première phase desservant Dakar à Diamniadio est en cours de réalisation. Selon l'A.P.I.X, le montant de cet investissement est estimé à 150 milliards F.CFA (230 millions d'Euros) pour l'axe Dakar –Thiès.

C.2.1. Travaux de l'A.N.O.C.I

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité du trafic dans la capitale, l'A.N.O.C.I a débuté les travaux sur la Corniche Ouest. En dehors de ce programme d'amélioration de la circulation routière dans la capitale, ce programme comporte un vaste chantier de construction hôtelière. Le programme des travaux de l'A.N.O.C.I porte sur la construction et la réhabilitation du réseau routier, la construction de réceptifs hôteliers et de structures sanitaires spécialisées et de centres de conférence³⁴. Les travaux sur la corniche ouest devront générer environ 800 emplois.

Conclusion

L'étude des B.T.P au cours de l'année 2005 révèle la persistance de son dynamisme avec des taux de croissance les plus forts du secteur secondaire. Cette évolution est due en partie aux initiatives prises par les autorités publiques pour améliorer les infrastructures routières mais aussi à la forte demande des ménages en logements.

³³ Pour plus de détails voir www.equipement.gouv.sn

³⁴ Dépêche de l'Agence de Presse Sénégalaise du 05 mars 2006

XIV INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

INTRODUCTION

L'indice de la production industrielle est l'un des principaux instruments statistiques permettant d'apprécier la conjoncture économique. C'est un indice de volume qui capte les variations des quantités produites. Il permet donc, de suivre dans le temps, l'évolution de l'ensemble du volume de la production industrielle et contribue à la planification de l'économie nationale.

Le suivi de la conjoncture dans l'industrie a débuté en 1960, avec le calcul de l'indice de la production industrielle base 100 en 1959. La méthode de calcul pour la détermination de l'indice est celle de Laspeyres des quantités, qui ne reflète que les variations des quantités, contrairement à l'indice des valeurs qui subit la double influence des prix et des quantités. Avec le vieillissement rapide de ce type d'indice, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ex Direction de la Prévision et de la Statistique) a entrepris la rénovation de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) dont la base remonte à l'année 1976. Ainsi la nouvelle année de base a été ramenée à 1999, et un nouvel échantillon est suivi à la suite d'une enquête réalisée en septembre 2001. Le nouvel échantillon porte sur 71 entreprises couvrant 90,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

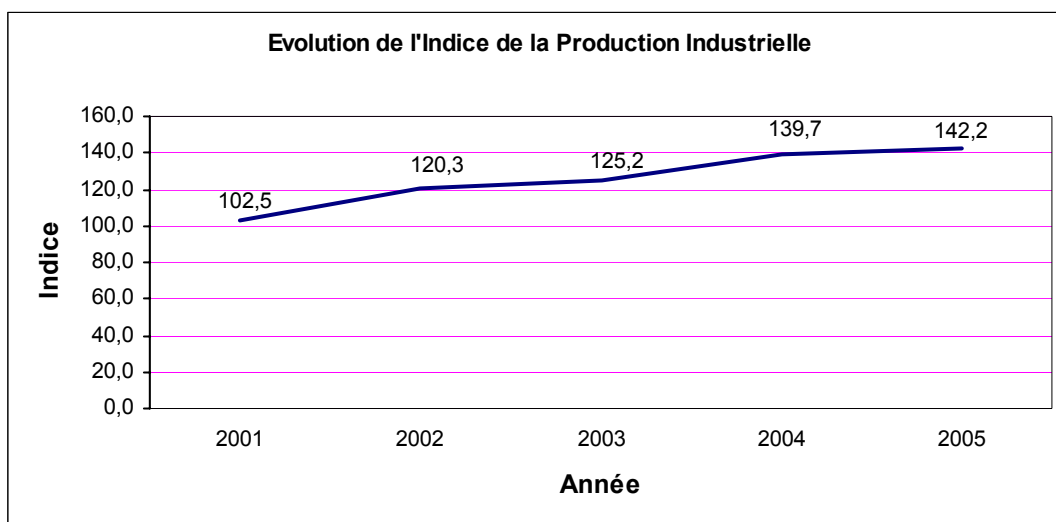
1. LES TENDANCES DE L'INDUSTRIE AU COURS DE L'ANNEE 2005

Le regain de l'activité dans le secteur industriel amorcé depuis l'année 2002 se poursuit. En effet, la production industrielle à fin 2005, a accusé une hausse de 1,3% par rapport à celle de l'année précédente.

La hausse de l'indice résulte principalement de la croissance enregistrée au niveau des industries alimentaires (7,1%), des Matériaux de construction (9,3%), de Papier carton (42,6%), de l'Energie (9,7%) et des Autres industries manufacturières (8,1%).

En revanche on note une contre performance dans l'activité des industries Extractives, de Textiles cuir, du Bois et de la Mécanique.

Depuis l'année 2002, la production des industries alimentaires et celle des matériaux de construction enregistrent de façon régulière, une hausse d'une année à l'autre alors que celle de la chimie évolue en dents de scie.



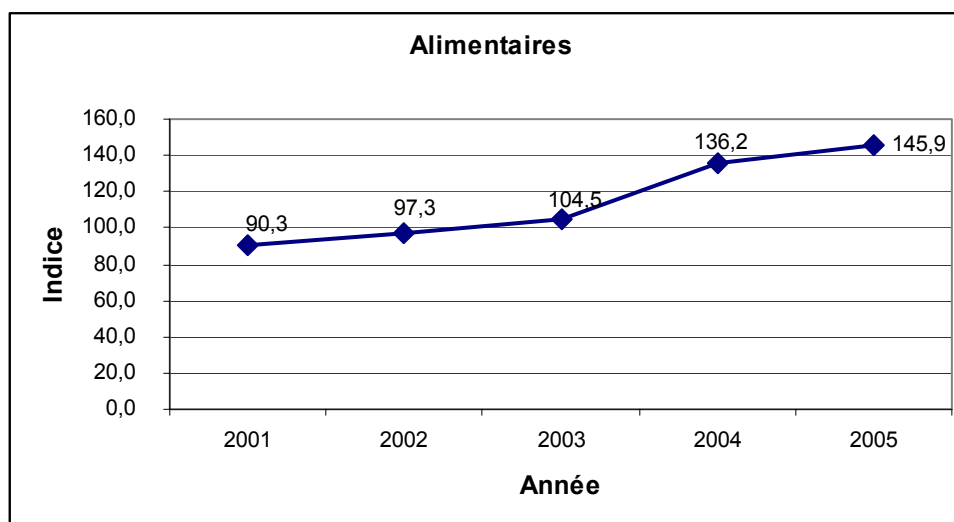
2. ANALYSE SECTORIELLE

2.1 Industries alimentaires

Une activité des industries alimentaires en hausse en 2005

En 2005, on note une bonne tenue des activités au niveau des Industries alimentaires qui enregistrent globalement une progression de 7,1% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est soutenue par la quasi totalité des sous branches du secteur. Au cours de cette période, la production des Aliments céréales a enregistré la plus forte hausse de la branche avec 22,7%, devant celle des Conserves (13,2%), au moment où les Huileries et les Sucres confiserie ont enregistré les plus faibles hausses de la branche avec respectivement 1,0% et 0,8%.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Conserves	94,0	75,7	72,3	109,0	123,3	13,2
Huileries	103,2	112,3	87,4	71,8	72,5	1,0
Travail de grains	124,4	113,9	119,9	119,2	132,7	11,2
Aliments céréales	90,3	85,0	43,6	51,6	63,3	22,7
Sucre confiserie	64,1	80,5	83,6	103,3	104,2	0,8
Boissons	106,0	107,6	103,4	105,5	109,1	3,5
Tabacs	120,9	105,7	124,8	112,2	123,6	10,2
Autres alim.	90,3	128,4	188,8	351,3	384,7	9,5
Alimentaires	90,3	97,3	104,5	136,2	145,9	7,1



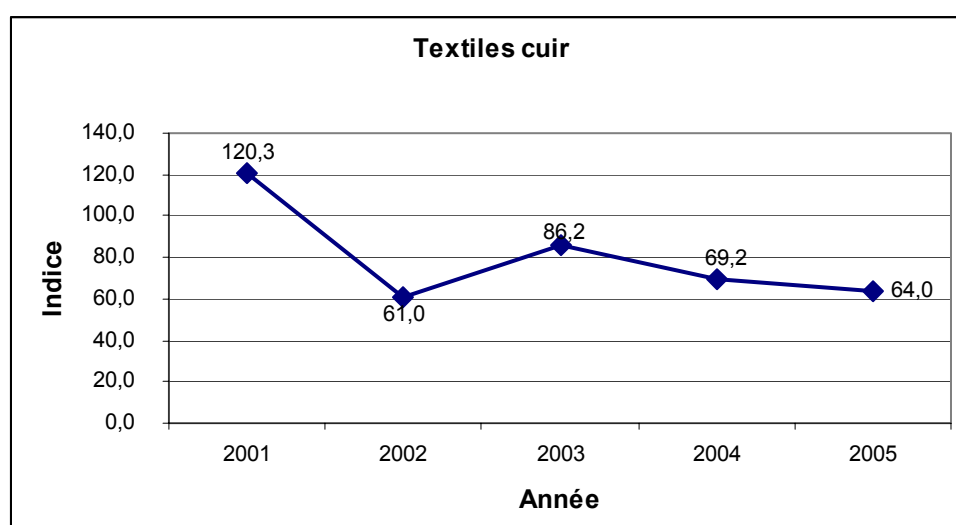
2.2 Industries de textile cuir

Une activité des industries de textiles cuir en baisse en 2005

Le repli de l'activité dans les industries de Textiles cuir observé en 2004 s'est poursuivi en 2005.

En effet, en cumul sur les douze mois de 2005, la production des industries de Textile cuir a enregistré une baisse de 7,4% par rapport à la même période de 2004. Ce repli de l'activité est imputable au sous secteur de Coton textile dont le niveau de la production en 2005, a diminué de 8,4% par rapport à celui de 2004.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Coton textiles	117,7	61,5	92,4	74,9	68,6	-8,4
Cuir	148,2	56,3	17,6	6,3	13,3	111,1
Textiles cuir	120,3	61,0	86,2	69,2	64,0	-7,4

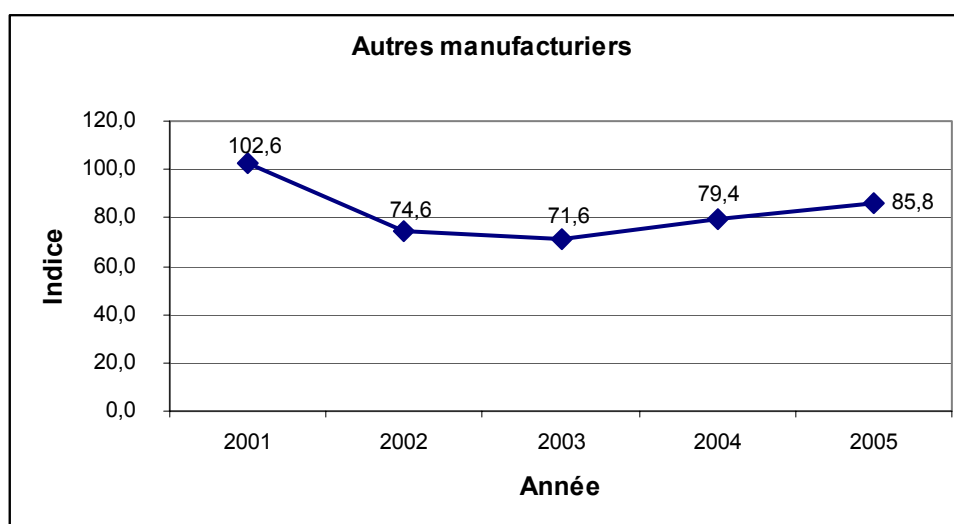


2.3 Autres industries manufacturières

Une activité des autres industries manufacturières en hausse en 2005

Tout comme en 2004, l'on assiste à une performance de l'activité des Autres industries manufacturières marquée par un accroissement de la production de 8,1%.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Autres manufacturiers	102,6	74,6	71,6	79,4	85,8	8,1

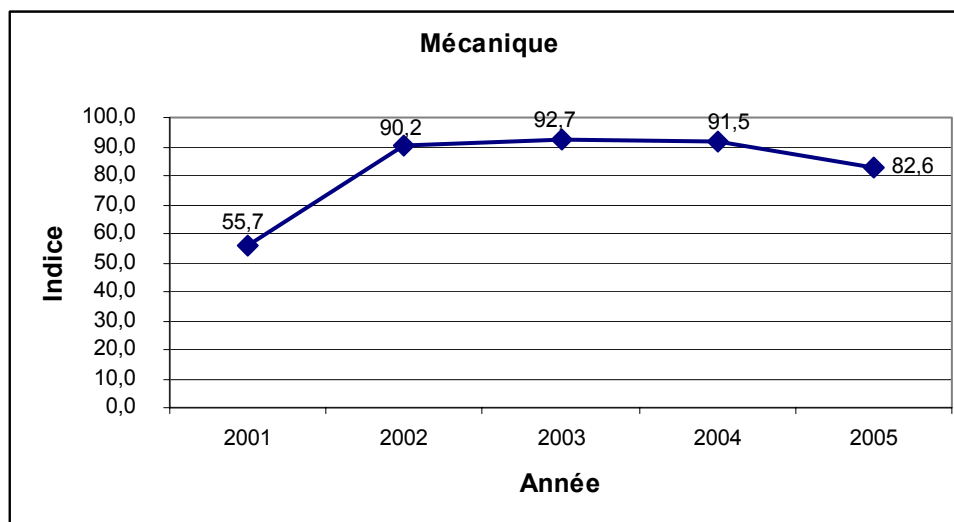


2.4 Industries mécaniques

Une activité des industries mécaniques en baisse en 2005

La production des industries mécaniques à fin 2005, a enregistré un recul de 8,9% par rapport à celle de 2004. Cette baisse du niveau de la production est induite par une contre performance générale de l'ensemble des sous secteurs de la branche que sont : « Ouvrages métalliques » (-10,2%), « Machines » (-4,4%) et « Réparations » (-18,9%).

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Ouvrages métalliques	39,3	78,5	79,4	79,2	71,1	-10,2
Machines	92,0	89,1	91,0	100,0	95,7	-4,4
Réparations	105,0	248,6	274,1	212,8	172,4	-18,9
Mécanique	55,7	90,2	92,7	91,5	82,6	-9,8



2.5 Industries énergétiques

Une activité des industries énergétiques en hausse en 2005

La hausse de la production des industries énergétiques amorcée depuis l'année 2003 s'est poursuivie en 2005 avec une hausse de 9,7%. Cette performance de la branche résulte de l'effet conjugué de la hausse de la production de l'ensemble des sous branches du secteur que sont l'Electricité (11,4%) et l'Eau (5,1%).

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Electricité	117,1	115,6	144,7	144,6	161,1	11,4
Eau	120,2	113,5	116,2	121,1	127,3	5,1
Energie	118,1	114,9	135,7	137,2	150,4	9,7

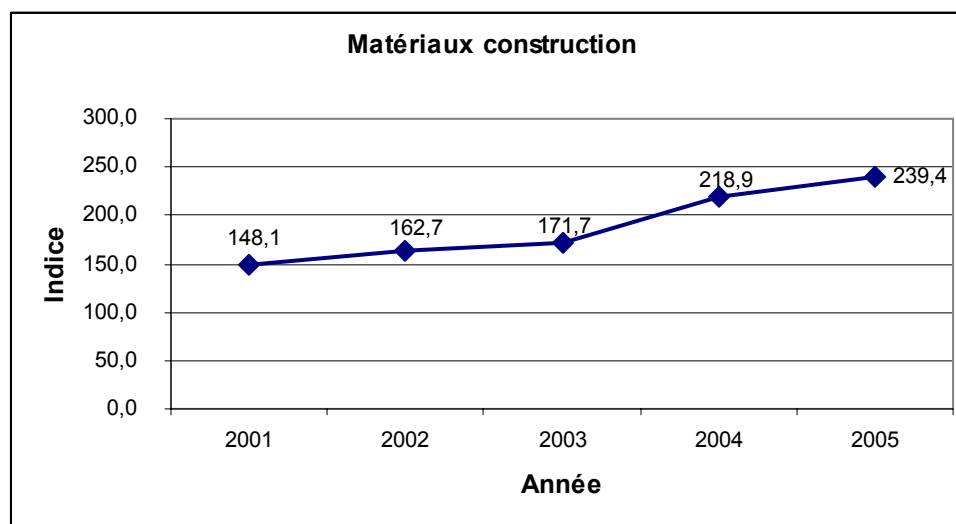
2.6 Industries de matériaux de construction

Une activité des industries de matériaux de construction en hausse en 2005

Le dynamisme de l'activité dans les industries de matériaux de construction amorcé depuis l'année 2002, s'est poursuivi en 2005, avec une augmentation de la production de 9,8% par rapport à l'année dernière.

Les grands chantiers de l'Etat et le développement des Bâtiments et Travaux Publics ont largement contribué à l'accroissement de la capacité de production des entreprises du secteur pour faire face à l'évolution de la demande.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Matériaux construction	148,1	162,7	171,7	218,9	239,4	9,3



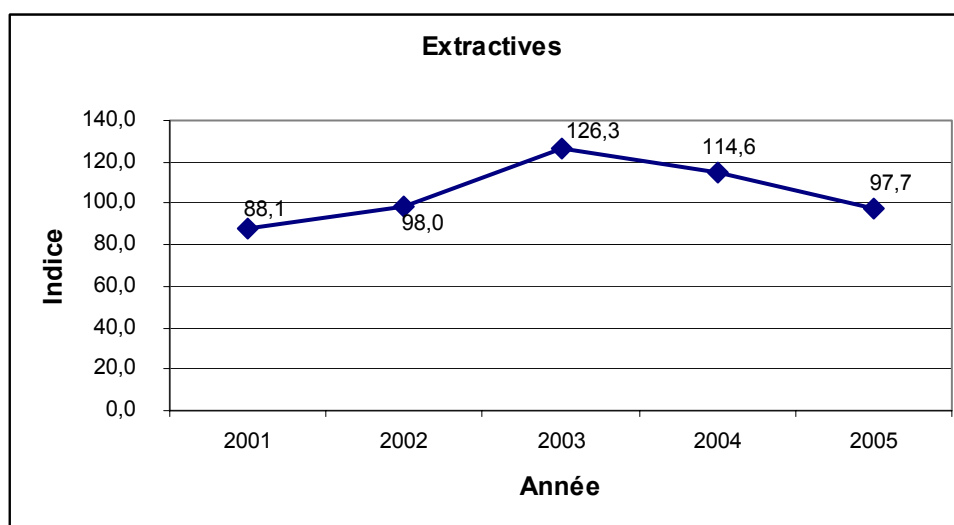
2.7 Industries extractives

Une activité des industries extractives en baisse en 2005

Le ralentissement de l'activité des industries extractives observé l'année dernière et qui était induit par un effet conjugué de la chute de la production de Phosphate et des Autres extractives s'est poursuivi en 2005.

En effet, en cumul sur les douze mois de 2005, la production a baissé de 14,8% au regard de la même période de 2004. Ce fléchissement est imputable à la quasi totalité des sous secteurs de la branche. La crise que connaît la principale unité de production explique en partie l'évolution observée dans la branche.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Phosphates	93,0	93,6	120,3	114,3	99,6	-12,9
Autres ext.	73,4	111,4	144,3	115,5	91,8	-20,5
Extractives	88,1	98,0	126,3	114,6	97,7	-14,8

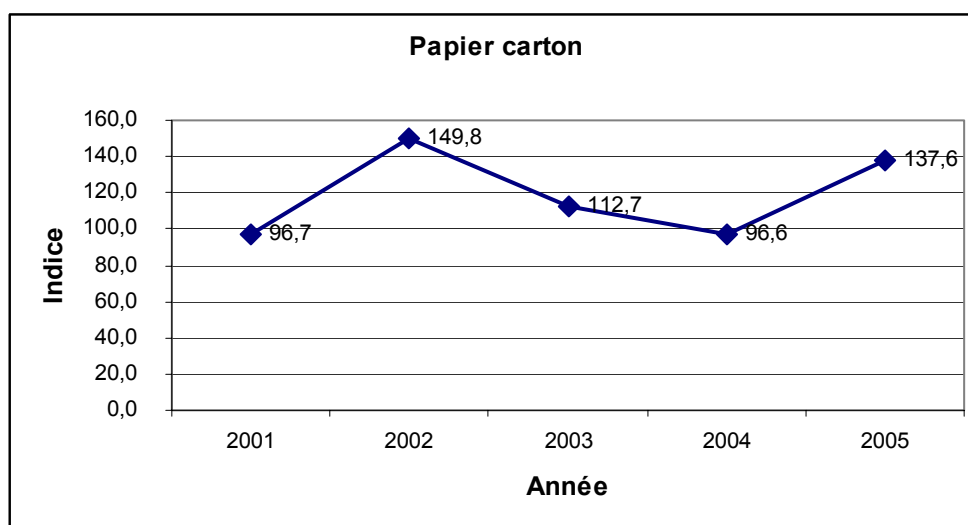


Industries de papier carton

Une activité des industries de Papier Carton en hausse en 2005

Suite aux baisses consécutives enregistrées depuis l'année 2003, l'on assiste en 2005 à une reprise marquée par une hausse de la production de 42,6%.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Papier carton	96,7	149,8	112,7	96,6	137,6	42,6

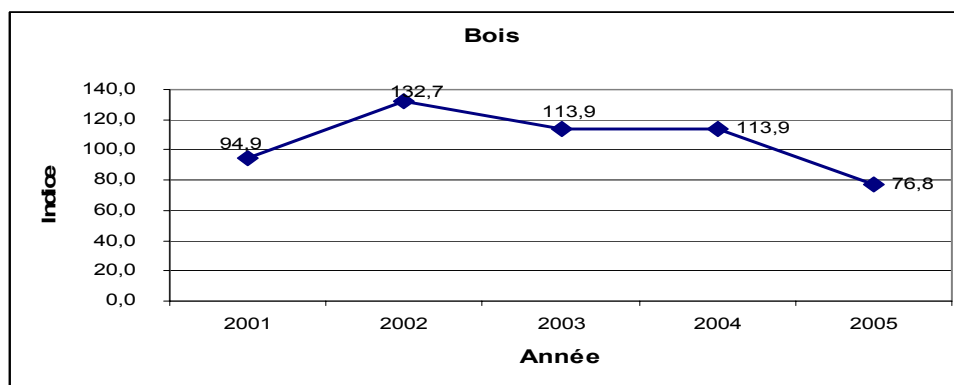


2.9 Industries de bois

Une activité des industries du Bois en baisse en 2005

Contrairement à l'année 2004 qui est marquée par une stabilité dans l'activité des industries de bois, l'on note en 2005, une contre performance caractérisée par un repli de la production de 32,6%.

ANNEE	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Bois	94,9	132,7	113,9	113,9	76,8	-32,6

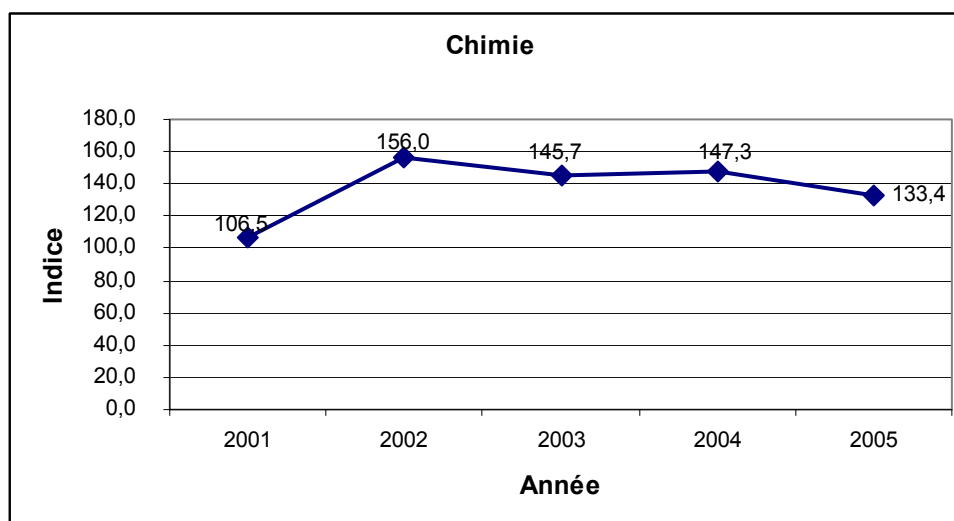


2.10 Industries chimiques

Une activité des industries chimiques en baisse en 2005

Suite à la bonne tenue de l'activité des industries chimiques enregistrée en 2004, on assiste en 2005, à un repli marqué par une baisse de la production de 9,5%. Hormis les productions pharmaceutique et de caoutchouc qui ont enregistré une hausse respectivement de 22,8% et 4,0% en 2005, tous les autres secteurs de la branche ont accusé une baisse. Les difficultés que connaît la principale unité de production expliquent l'évolution observée dans le secteur.

	2001	2002	2003	2004	2005	Glissement
Raffinage	94,4	103,5	135,8	139,4	105,2	-24,6
Acide phosphorique	124,4	214,7	172,1	191,9	169,6	-11,6
Engrais	109,4	112,9	141,2	118,6	104,8	-11,6
Industries Chimiques de base	120,3	186,6	163,6	171,8	151,8	-11,6
Pharmacie	131,1	98,0	76,9	71,3	87,6	22,8
Cosmétiques	52,7	93,2	109,7	109,9	99,3	-9,7
Peintures	105,6	115,2	125,6	97,3	85,7	-12,0
Autres produits chimiques	93,5	189,7	194,7	171,0	143,3	-16,2
Produits chimiques	107,8	159,2	145,5	148,3	133,8	-9,8
Caoutchouc	91,4	132,6	153,2	135,8	141,3	4,0
Chimie	106,5	156,0	145,7	147,3	133,4	-9,5



XV. INSTITUTIONS FINANCIERES

PREMIERE PARTIE : SITUATION MONETAIRE

Le système bancaire sénégalais s'est enrichi de deux nouvelles unités en 2005 et totalise 16 banques et établissements financiers. De même l'effort de bancarisation se poursuit avec la multiplication des agences dont l'effectif est de 146 en 2005. Par ailleurs, en dehors des activités classiques, les banques développent de plus en plus une approche clientèle de proximité avec de nouveaux services financiers comme les opérations sur guichets automatiques et le système des transferts rapides d'argent.

Entre 2004 et 2005, l'évolution de la **situation monétaire** est caractérisée par :

- une détérioration de la position extérieure ;
- une hausse du crédit intérieur ;
- une expansion de la masse monétaire.

I. LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont détériorés de 10,7 milliards en s'établissant à 659,6 milliards en 2005 contre 670,3 milliards l'année écoulée. Cette diminution est imputable exclusivement aux banques secondaires, la Banque centrale ayant consolidé sa situation au cours de la période.

En effet, les avoirs extérieurs nets officiels ressortent en amélioration de 15,4 milliards en 2005. Ils s'élèvent à 486,5 milliards en 2005 contre 471,1 milliards en 2004. Cette situation est favorisée par l'amélioration de la position créditrice au compte des disponibilités extérieures.

Quant aux banques secondaires, la hausse de 27,0 milliards des engagements extérieurs a été à l'origine de la détérioration de 26,1 milliards de la position extérieure nette en 2005. Les avoirs extérieurs nets sont passés de 199,2 milliards à 173,1 milliards entre 2004 et 2005.

II. LE CREDIT INTERIEUR

L'encours du crédit intérieur a progressé de 17,1% en 2005 sous l'influence des crédits au secteur privé. Il s'est établi à 1031,8 milliards en 2005 contre 880,9 milliards 2004.

La Position Nette du Gouvernement (PNG) a maintenu la tendance entamée depuis 2001 qui s'est caractérisée par une amélioration de 59,2 milliards en 2005. Les concours du système bancaire à l'Etat ont baissé de 30,8 milliards au cours de la période au moment où les créances affichaient une hausse de 28,4 milliards. La PNG s'est ainsi établie à -35,2 milliards en 2005 contre 24,0 milliards en 2004.

S'agissant du crédit à l'économie, une hausse de 24,5% est notée en 2005. L'encours des crédits au secteur privé est passé de 856,9 milliards à 1067,0 milliards entre 2004 et 2005 soit une augmentation de 210,1 milliards. Il représente 23,5% du PIB en 2005 contre 20,4% en 2004.

Les crédits de campagne ont connu des remboursements nets de 3,9 milliards en passant de 14,0 milliards à 10,1 milliards au cours de la période sous revue. Les crédits ordinaires sont en augmentation de 214,1 milliards en 2005 et restent dominés par les crédits à court terme qui en représentent 59,9% contre 62,0% en 2004. Par ailleurs, la qualité du portefeuille des banques s'est légèrement détériorée entre 2004 et 2005, la part des crédits en souffrance passant de 3,3% des crédits ordinaires à 3,4%.

III. LA MASSE MONETAIRE

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une expansion de 7,4% en 2004. Elle est passée de 1445,8 milliards à 1556,3 milliards entre 2004 et 2005.

La circulation fiduciaire a progressé de 33,4 milliards en ressortant à 377,7 milliards en 2005.

S'agissant des dépôts auprès des banques et des CCP par les particuliers et les entreprises privées, ils sont passés de 1101,5 milliards à 1175,6 milliards entre 2004 et 2005 soit une augmentation de 74,1 milliards. Ils représentent 75,7% du stock monétaire contre 76,2% en 2004 et restent légèrement dominés par les dépôts à vue qui en constituent 50,2% contre 50,6% en 2004.

Le coefficient de liquidité est de 34,3% en 2005 comme pratiquement en 2004 (34,4%).

IV. TABLEAUX

SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES
(Milliards F CFA)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation
				(1)	(2)	absolue
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	(2)-(1)
AVOIRS EXT. NETS	169,6	296,8	550,8	670,3	659,6	-10,7
BANQUE CENTRALE	66,7	137,7	351,6	471,1	486,5	15,4
BANQUES	102,9	159,1	199,2	199,2	173,1	-26,1
CREDITS INTERIEURS	837,4	792,9	848,8	880,9	1031,8	150,9
.PNG	181,9	106,5	64,2	24,0	-35,2	-59,2
.CREDITS A L'ECO.	655,5	686,4	784,6	856,9	1067,0	210,1
* CAMPAGNE	5,0	0,9	3,6	14,0	10,1	-3,9
* AUTRES	650,5	685,6	781,0	842,8	1056,9	214,1
ACTIF = PASSIF	1007,0	1089,7	1399,6	1551,2	1691,4	140,2
MASSE MONETAIRE	905,2	974,1	1280,6	1445,8	1553,3	107,5
.CIRCULATION FIDU.	217,8	192,6	337,5	344,3	377,7	33,4
.DEPOTS EN CCP	6,6	5,3	8,4	12,8	6,5	-6,3
.DEPOTS EN BANQUE	680,8	776,2	934,7	1088,6	1169,1	80,5
AUTRES ELTS NETS	101,3	115,6	119,0	105,3	138,1	32,8

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

(Milliards F CFA)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation
				(1)	(2)	absolue
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	(2)-(1)
BILLET ET MONNAIE	1,8	1,9	1,4	1,8	2,4	0,6
DEPOTS EN BQUE CTR	78,1	101,5	85,2	116,3	117,5	1,2
DEPOTS DANS BQUES	143,8	143,5	186,3	165,1	191,7	26,6
OBLIG.CAUTIONNEES	3,7	4,4	2,5	3,0	3,0	0,0
TOTAL CREANCES	227,4	251,3	275,4	286,2	314,6	28,4
CONCOURS BQUE CTR	301,0	292,0	262,2	226,0	203,7	-22,3
CONCOURS DES BQUES	101,8	60,6	69,1	71,4	69,2	-2,2
DEPOTS EN CCP	6,6	5,3	8,4	12,8	6,5	-6,3
TOTAL DETTES	409,4	357,9	339,6	310,2	279,4	-30,8
P.N.G	181,9	106,5	64,2	24,0	-35,2	-59,2

SITUATION DES BANQUES

(Milliards F CFA)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	absolue
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	(2)-(1)
AVOIRS EXT. BRUTS	178,5	226,2	254,8	297,0	297,9	0,9
RESERVES	93,4	151,3	185,5	233,8	178,6	-55,2
CREANCES / ETAT	101,8	60,6	69,1	71,3	69,2	-2,1
CREANCES / PRIVE	651,8	682,0	782,1	853,9	1064,0	210,1
AVOIRS = ENGAGEMENTS	1025,5	1120,1	1291,5	1456,0	1609,7	153,7
DEPOTS SECTEUR PRIVE	679,5	775,5	933,2	1088,3	1168,6	80,3
DEPOTS GOUVERNEMENT	143,8	143,5	186,3	165,1	191,7	26,6
ENGAGEMENTS EXT.	75,6	67,1	55,6	97,8	124,8	27,0
CONCOURS BCEAO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAPIT.RESERV.PROV.					124,6	124,6
AUTRES POSTES NETS	126,7	133,9	116,4	104,8	124,6	19,8
AVOIRS EXT. NETS	102,9	159,1	199,2	199,2	173,1	-26,1

SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE
(Milliards F CFA)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variation Absolue
	DEC	DEC	DEC	(1) DEC	(2) DEC	(2)-(1)
AVOIRS EXTER. NETS	66,7	137,7	351,6	477,1	486,5	9,4
CREANCES SUR L'ETAT	301,0	292,0	262,2	226,0	203,7	-22,3
CREANCES/BANQUES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	367,7	429,7	613,7	703,1	690,2	-12,9
CIRCULATION FIDUC.	217,8	192,6	337,5	344,3	377,7	33,4
DEP.ETAT (Y.C. ENC.)	79,9	103,4	86,6	118,1	119,9	1,8
DEPOTS DES BANQUES	93,4	151,3	185,5	233,8	178,6	-55,2
AUTRES DEPOTS	1,3	0,7	1,5	0,3	0,5	0,2
AUTRES ELTS NETS	-24,8	-18,3	2,6	6,6	13,5	6,9

Source : BCEAO/ Agence

DEUXIEME PARTIE : MICROFINANCE

Les institutions de microfinance appartiennent au secteur des institutions financières et leur activité principale est la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit où elles tirent leurs revenus en tant qu'intermédiaire financier.

Elles créent et diffusent des services financiers de proximité en faveur des personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels, et ce, principalement, avec un objectif de renforcement du microentrepreneuriat. La microfinance est souvent considérée comme un des moyens les plus efficaces et les plus flexibles dans la lutte contre la pauvreté. Il s'agit d'un outil durable pouvant être utilisé à grande échelle.

1) Les principales institutions de microfinance en termes d'adhérents

Le nombre d'institutions de microfinance a connu une grande évolution entre 2000 et 2003 passant de 121 à 275 soit une évolution de 127%. Le nombre de points de service a également augmenté de 324 à 531 facilitant ainsi l'accroissement du nombre de bénéficiaires qui passe de 291 328 à 638 955 soit un accroissement de 119% entre 2000 et 2003.

Les principales institutions préexistantes sur le marché de la microfinance sont le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit au Sénégal (UM-PAMECAS) et l'Alliance du Crédit et de l'Epargne pour la Production (ACEP). Elles regroupent plus de 65% de la clientèle.

2) Les principaux indicateurs des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

Les dépôts ont significativement augmenté passant de 18 456 millions de Fcfa en 2000 à 42 691 en 2003. Les fonds propres ont évolué de 15 471 à 22 289 millions de Fcfa soit un accroissement de 44% entre 2002 et 2003. Les subventions ont peu progressé car elles passent de 1303 millions de Fcfa à 1815 millions de Fcfa (39%). Ces 3 indicateurs en plus des ressources affectées et des lignes de crédit constituent les ressources totales des institutions de microfinance qui ont évolué de 31,9 milliards de Fcfa en 2000 à 52 milliards Fcfa en 2002 soit une hausse de 63,1%.

On note une importante augmentation du montant des crédits accordés : 28 247 millions de Fcfa en 2000 contre 71 171 millions de Fcfa en 2003.

Les institutions de microfinance ont employé 1771 personnes en 2003 contre 793 en 2000 soit un accroissement de 123%.

3) Comparaison de l'activité financière des SFD et des Banques

Les dépôts dans le système bancaire traditionnel constituent 776,2 milliards de Fcfa en 2002 contre 614 milliards en 2000 soit une hausse de 26,4%. Quant aux institutions de microfinance, leurs dépôts passent de 18,4 milliards de Fcfa à 31,9 milliards de Fcfa enregistrant un accroissement de 73,4%. Ainsi les banques classiques possèdent 96% des dépôts du système financier laissant aux SFD les 4%.

De même les crédits proviennent essentiellement des banques car elles détiennent les 95,7% soit 685,7 milliards contre 4,3% pour les institutions de microfinance soit 30,9 milliards de Fcfa en 2002.

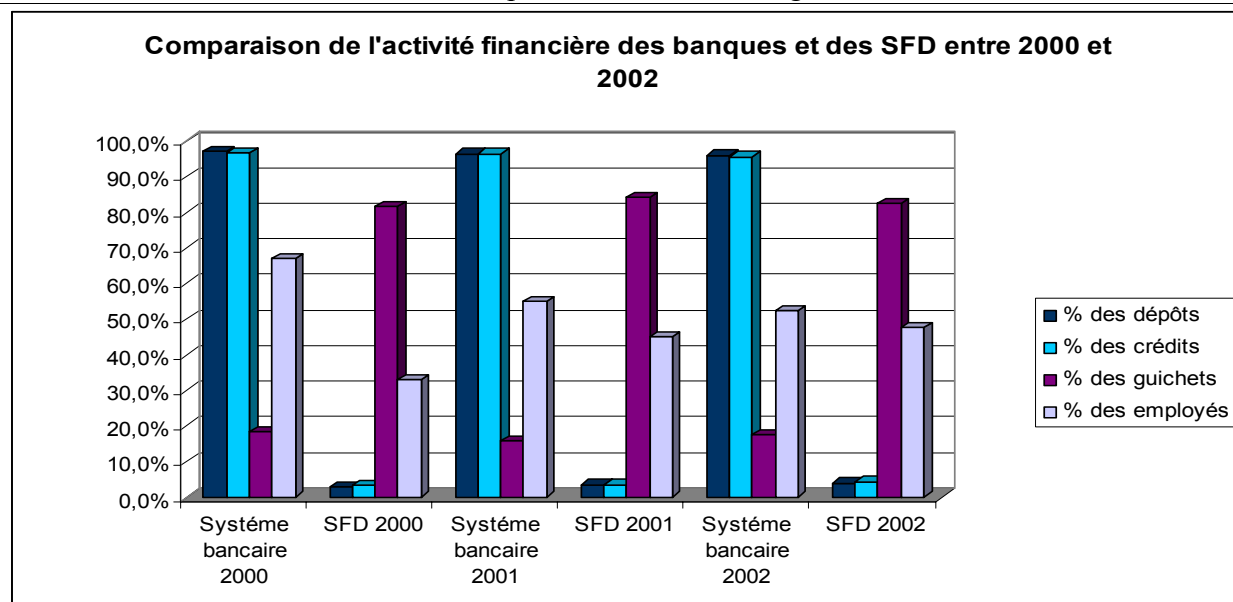
Cependant le nombre de points de service est plus important au niveau des SFD qu'à celui des banques. Il s'établit à 531 pour les SFD en 2003 contre 108 pour le système bancaire classique.

En 2003, les banques ont employé 1828 personnes contre 1771 pour les institutions de microfinance.

Evolution comparative de l'activité financière des SFD et des Banques

PARAMETRES	2000		2001		2002	
	Système bancaire	SFD	Système bancaire	SFD	Système bancaire	SFD
Dépôts (milliards FCFA)	614,0	18,4	680,8	25,4	776,2	31,9
<i>% des dépôts</i>	<i>97,1%</i>	<i>2,9%</i>	<i>96,4%</i>	<i>3,6%</i>	<i>96,0%</i>	<i>4,0%</i>
Crédits (milliards de FCFA)	625,1	20,3	655,5	24,7	685,7	30,9
<i>% des crédits</i>	<i>96,8%</i>	<i>3,2%</i>	<i>96,4%</i>	<i>3,6%</i>	<i>95,7%</i>	<i>4,3%</i>
Guichets	73,0	324,0	88,0	470,0	108,0	504,0
<i>% des guichets</i>	<i>18,4%</i>	<i>81,6%</i>	<i>15,8%</i>	<i>84,2%</i>	<i>17,6%</i>	<i>82,4%</i>
Employés	1 613,0	793,0	1 660,0	1 365,0	1 786,0	1 630,0
<i>% des employés</i>	<i>67,0%</i>	<i>33,0%</i>	<i>54,9%</i>	<i>45,1%</i>	<i>52,3%</i>	<i>47,7%</i>

Source : DSFD/BCEAO



4) Les grandes masses du compte d'exploitation

Les produits des SFD ont sensiblement évolué entre 2000 et 2005 passant de 5 953 millions de Fcfa à 17 681 millions de Fcfa soit une hausse de 197%. Cette augmentation est imputable à celle des produits financiers qui s'établissent à 13 068 millions de Fcfa soit 74% des produits en 2005.

Quant aux charges, elles passent de 4 160 millions en 2000 à 12 192 millions en 2005. Les SFD utilisent la plupart de leurs revenus pour les salaires (4 024 millions de Fcfa) et pour les services extérieurs (3 027 millions de Fcfa) en 2005.

Le résultat net généré par l'activité des SFD a augmenté passant de 1 792 millions de Fcfa en 2000 à 5 489 millions de Fcfa dû à l'évolution des produits d'exploitation.

Compte d'exploitation (en million de FCFA)

Produits	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Produits financiers	4 059	5 280	6 858	8 312	9 766	13 068
Autres produits	1 071	1 142	964	1 805	2 645	2 826
Reprises sur amortissements	12	98	9	127	244	424
Reprises sur provisions	292	338	438	415	392	464
Produits exceptionnels	518	653	661	773	886	900
Total	5 952	7 510	8 929	11 432	13 934	17 681
Charges	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Charges financières	395	541	458	509	560	767
Services extérieurs	1 032	1 188	1 556	2 101	2 646	3 027
Autres charges	374	525	569	834	1 098	1 062
Charges de personnel	1 373	1 724	2 243	2 791	3 338	4 024
Impôts et taxes	-	-	-	100	100	105
Dotations aux amortissements	254	431	517	775	1 034	1 073
Dotations aux provisions	416	387	660	791	922	1 394
Charges exceptionnelles	316	729	536	617	699	740
Total	4 160	5 525	6 539	8 518	10 398	12 192
Résultat net	1 792	1 985	2 390	2 913	3 536	5 489

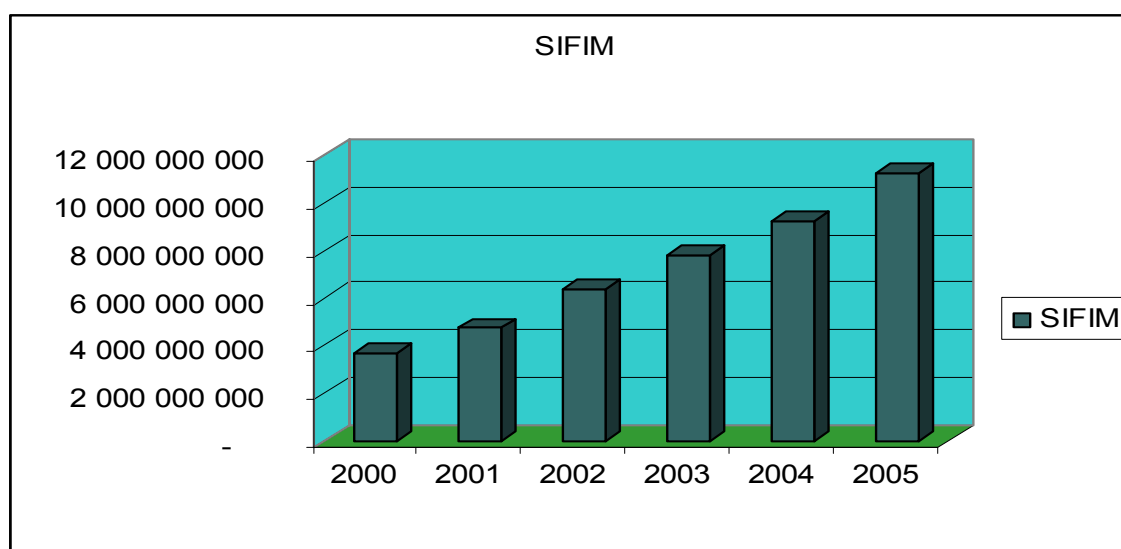
Source : DSFD/BCEAO

5) La production des SFD

Comme pour les banques classiques, la production des SFD est égale à la somme de la production de service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM) et celle des prestations de services.

Le SIFIM est égal à la différence entre les intérêts reçus et les intérêts versés par les SFD. En 2005, il se chiffre à 11,2 milliards de Fcfa contre 9,2 milliards soit une augmentation de 21,7%.

Evolution du SIFIM



Les prestations de services sont constituées des autres produits financiers et des produits divers qui sont composés essentiellement de : commissions, produits des immobilisations financières, produits des titres à court terme, produits des immobilisations financières, droit d'adhésion, vente de carnet, livret d'épargne et formulaires, frais de dossier, de gestion de crédit et de tenue de comptes et des autres produits divers.

Ces prestations s'élèvent à 3,7 milliards de Fcfa en 2005 contre 3 milliards en 2004 soit un accroissement de 21,4%.

Les variations presque égales du SIFIM et des prestations de services font que la production passe de 12,3 milliards de Fcfa en 2004 à 14,9 milliards 2005 soit une hausse de 21,6%.

En retranchant les consommations intermédiaires de la production totale, on obtient la valeur ajoutée des SFD qui s'élève à 11,9 milliards de Fcfa en 2005.

Ces consommations intermédiaires comprennent les achats et services extérieurs (achats de fournitures de bureau et outillages, eau, électricité, carburant, locations, entretiens et réparations, primes d'assurance,...) et les autres services extérieurs (publicité et relations publiques, transports et déplacements, frais postaux et télécommunications, frais de formation, d'éducation, d'études et de recherche, frais occasionnels, ...). En 2005, elles s'établissent à 3 milliards de Fcfa.

Le compte de production des SFD en million de Fcfa						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005
SIFIM	3 664	4 738	6 400	7 826	9 251	11 262
Produit des prestations de services	1 071	1 142	964	2 016	3 067	3 723
Production totale	4 735	5 880	7 364	9 841	12 318	14 985
Consommations intermédiaires	1 032	1 188	1 556	2 101	2 646	3 027
Valeur ajoutée	3 704	4 692	5 808	7 740	9 672	11 958

Source : DSFD/BCEAO

TROISIEME PARTIE : LES ASSURANCES

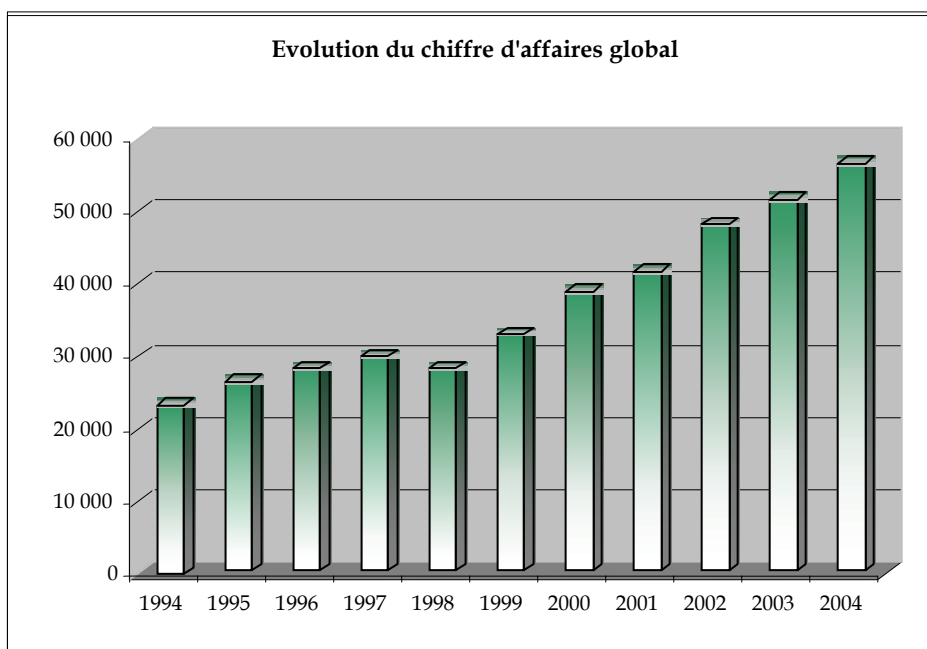
I. ETAT DES LIEUX

1) Situation Générale

Le fonctionnement des services d'assurance au Sénégal est régi par l'organisation intégrée de l'industrie des assurances des Etats africains dénommée Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances, en abrégé CIMA. L'analyse porte sur les données de 2004.

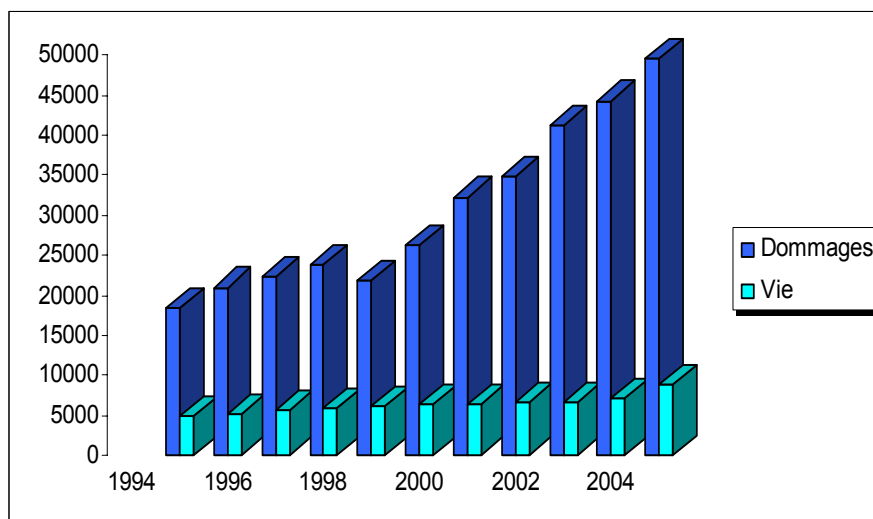
Le marché des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 58,3 milliards en 2004 contre 51,3 milliards CFA en 2003, soit une progression de 13,6%. Ce taux de croissance est une suite logique de l'évolution observée depuis 1994, à part l'année 1998 où l'on a un taux de croissance négatif. Ce recul, selon la Direction des assurances, était dû à des retraits d'agréments à trois sociétés d'assurances.

La croissance régulière du secteur permet de prévoir l'entrée du Sénégal dans le peloton de tête des pays de la zone CIMA. Depuis 1993 le chiffre d'affaires du secteur des assurances a pratiquement triplé.



Entre 2003 et 2004, les assurances dommages ont progressé de 11,8%. Les IARD, avec un chiffre d'affaires de 49 milliards, ont contribué pour 84,9% au volume des primes versées par les entreprises d'assurances en 2004. Cette contribution témoigne de la bonne tenue des assurances dommages sur le marché.

L'assurance vie a enregistré une croissance de 24,8%. En 2004, elle représente 15,1% du chiffre d'affaires global des assurances.



Les IARD dominent le marché des assurances avec 85% des émissions globales. La branche automobile enregistre la plus grande partie de primes émises avec 31%, suivie des transports (16,5%), de l'incendie et dommages aux biens (14,3%). L'ensemble de l'assurance vie est réduit à 15% des émissions globales.

2) La solvabilité des assureurs

Toute entreprise soumise au contrôle, doit justifier selon le principe de l'article 337 du code CIMA de l'existence d'une marge de solvabilité suffisante, relative à l'ensemble des activités.

L'analyse des résultats d'exploitation des sociétés révèle une augmentation du solde de réassurance de 25%, soit 7 milliards. Ce résultat entraîne une chute du solde net (solde brut - solde de réassurance) à 866 millions, soit une perte de 84%.

Le bilan consolidé du secteur dégage un bénéfice de 5,3 milliards, soit une augmentation de 33%. Cette augmentation reste dans la continuité des chiffres enregistrés en 2003.

Après une amélioration constatée en 2003 (49%), la sinistralité s'est un peu détériorée en 2004 avec un taux de 55%.

a. Couverture des engagements réglementés

Le total des engagements s'élève à 80 milliards. L'assurance dommages représente 67% de ces engagements.

b. Prestations

En 2004, les prestations se chiffrent à 20 milliards, soit une baisse de 21% par rapport à 2003. Cette baisse est surtout due aux prestations dommages qui chutent de 18%.

c. Provisions SAP

Les provisions pour sinistres à payer (SAP) s'élèvent à 41 milliards. On note ainsi une hausse de 7,7% par rapport à 2003. Le rapport des prestations sur les provisions de SAP est de 48,8 %.

d. Evolution des placements

Le total des placements s'élève à 55 milliards, soit une augmentation de 797% par rapport à 2003. Les placements se repartissent comme suit :

Valeurs d'état

Elles représentent 14% des placements. Par rapport à 2003, les valeurs d'état ont baissé de 27%.

Actions et obligations

Elles sont estimées à 16 milliards 987 millions, soit 31% des placements. Les actions et obligations ont décliné de 24%.

Immobilier

Avec 20%, l'immobilier est le troisième placement préféré des assureurs, soit 13 milliards de FCFA.

Prêts

Les prêts ont augmenté de 39% entre 2003 et 2004. Cependant ils ne représentent que 5% des placements.

Banques

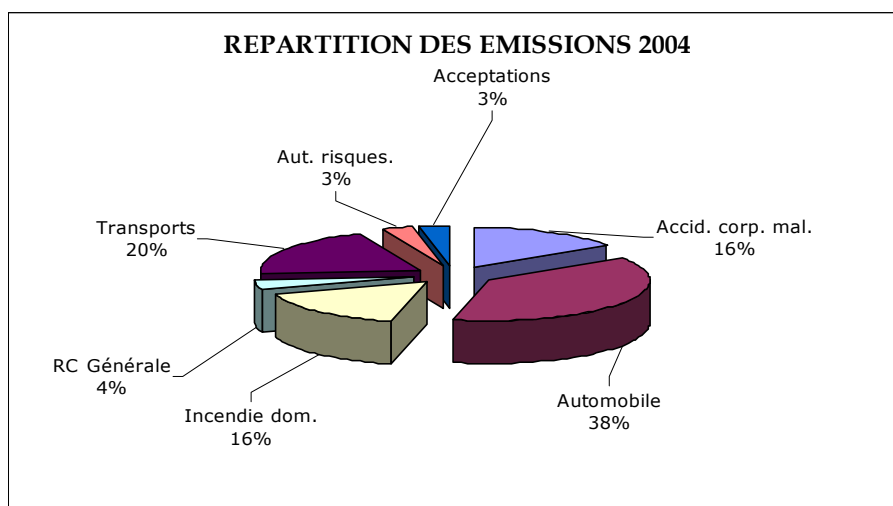
La majorité des placements (36%) se font dans les banques. Entre 2003 et 2004, ce volume a augmenté de 2%. Cet investissement de 25 milliards sera consacré en majorité au paiement des SAP.

Autres valeurs admises

Elles ne représentent que 5% des placements, soit une somme de 3 milliards 679 millions. Par contre entre 2003 et 2004, elles sont multipliées par 16.

II. ASSURANCES DOMMAGES

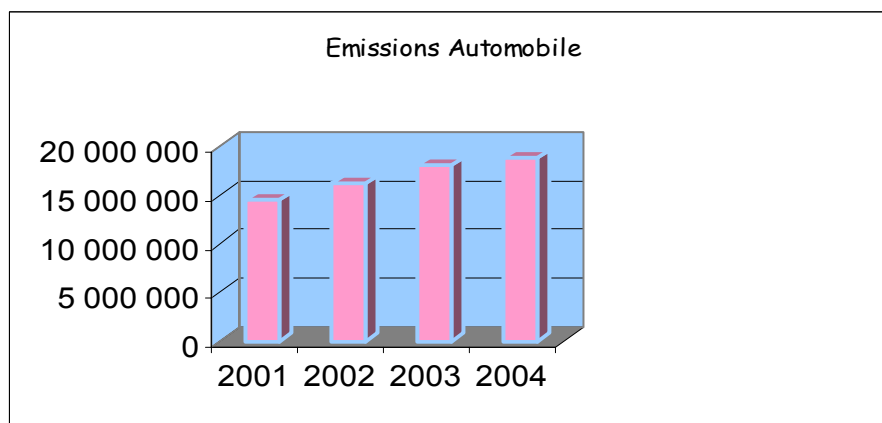
La répartition des émissions par branches et catégories montre la place prépondérante de la catégorie automobile (38%), suivie des transports (20%). Les accidents corporels et incendie domicile totalisent chacun 16% de part de marché. Les plus faibles parts sont enregistrées par les branches suivantes : RC Générale (4%), Autres risques (3%) et acceptations (3%).



2. Assurance Automobile

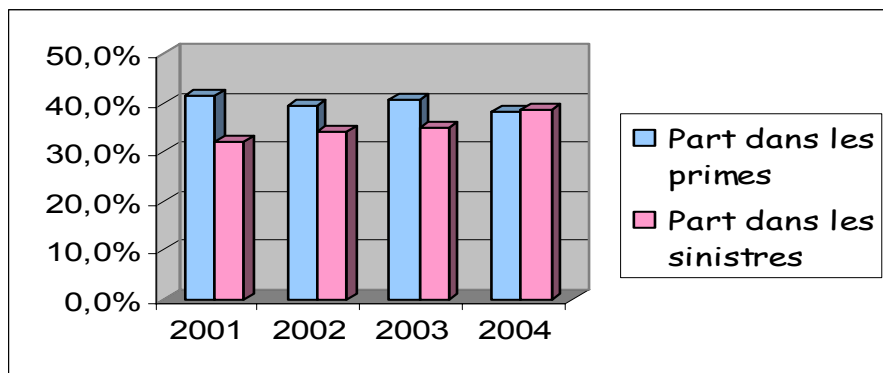
a. Evolution des émissions

Les émissions Auto représentent 38,1% de part de marché de l'assurance dommages. On note une évolution de 5% par rapport à 2003.



b. Part de l'assurance Auto en primes et sinistres

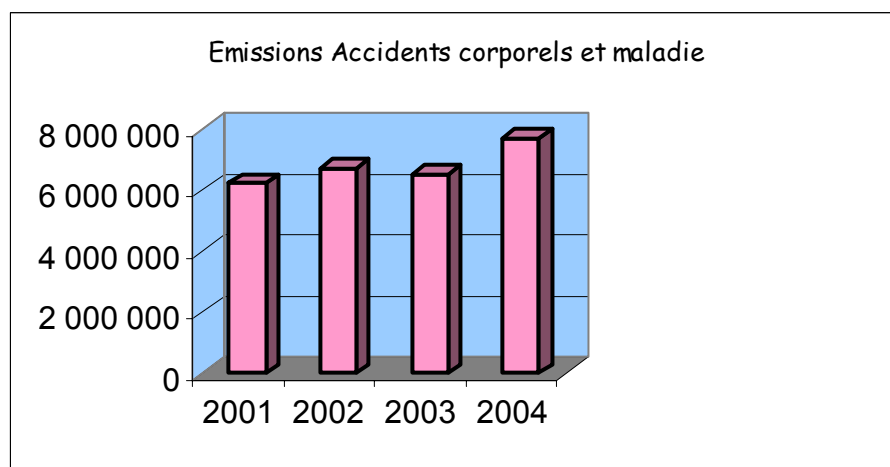
En 2004, la part de l'assurance auto en prime est de 38.1% et de 38.8% en sinistre. La sinistralité en 2004 est estimée à 37,6%, ce ratio tournait autour de 45% entre 2001 et 2003.



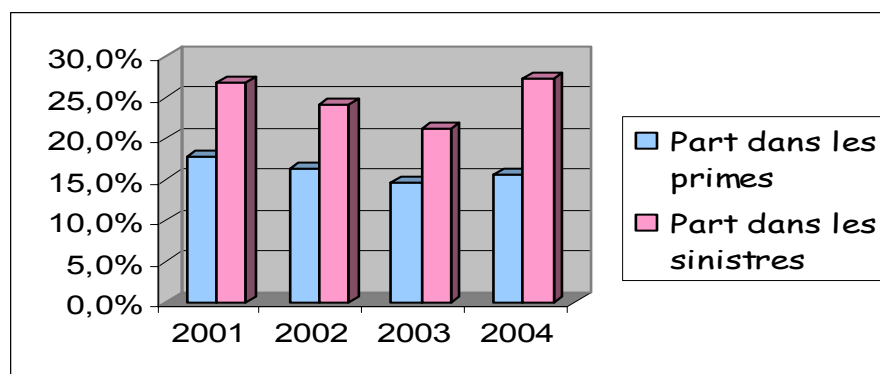
3. Assurance accidents corporels et maladie

a. évolution des émissions

Après un repli constaté en 2003, les émissions ont repris en 2004 avec une augmentation de 18%.



b. Part de l'assurance Accidents en primes et sinistres



La part de l'assurance dans les sinistres est toujours au-dessus des primes. Les sinistres ont diminué de 12,9% avec 6 milliards de sinistres réglés. Cependant la sinistralité reste encore importante avec 59,3%.

4. Autres Assurances Dommages

En 2004, on note une croissance des émissions dans les branches *Incendie, RC générale, Transports et autres risques*. Par contre les émissions *autres transports* ont baissé de 22,8%, avec une sinistralité à 51%.

Pour l'ensemble des sociétés dommages, on a un surplus de marge qui s'élève à 15 milliards. La marge disponible est de 22 milliards. La marge minimum calculée selon les méthodes préconisées par la CIMA s'élève à 6 milliards.

Le total bilan des IARD est en hausse de 12% entre 2003 et 2004. Il se chiffre à 119 milliards de francs CFA. Les provisions techniques ont été augmentées de 10%, pour se fixer à 52 milliards.

Le taux de sinistralité des IARD est de 40% en 2004, soit une réduction de 4% par rapport à 2003. Ce taux est constamment en baisse depuis 2002.

Après une baisse constatée en 2003, les dettes à long et moyen terme augmentent de 18%. Pour les dettes à court terme l'augmentation est de 7%.

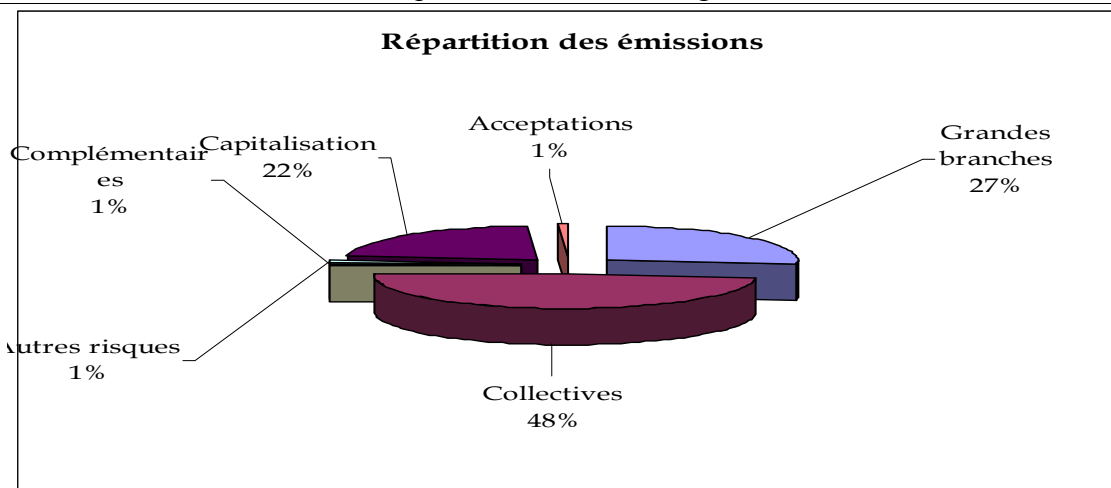
III. ASSURANCE VIE

En 2004, l'assurance vie se chiffre à 8,8 milliards, soit une progression de 24.8 % du chiffre d'affaires. Cependant, sa part dans le chiffre d'affaires global de l'ensemble du secteur des assurances est de 15%.

1) Répartition des émissions

Les *grandes branches*, en 2004, totalisent 2,37 milliards émissions, soit une progression de 33.9%. Elles passent devant la *capitalisation* qui malgré une perte de 5.1% de son chiffre d'affaires, possède 22,3% de part de marché de l'assurance vie. Les autres catégories composées des *acceptations*, des *complémentaires* et des *autres risques* obtiennent chacune moins d'1% de part de marché.

Catégorie	2003	2004	%	Variation
Grandes branches	1 773 776 843	2 374 637 811	26,92%	33,9%
Collectives	3 000 963 975	4 267 659 658	48,38%	42,2%
Complémentaires	85 076 553	59 680 785	0,68%	-29,9%
Autres risques	89 968 726	81 067 389	0,92%	-9,9%
Capitalisation	2 071 836 353	1 965 327 952	22,28%	-5,1%
Acceptations	44 313 878	71 949 987	0,82%	62,4%
Ensemble	7 065 936 328	8 820 323 582	100%	24,8%



2) Situation Financière

Avec 860 millions de bénéfices, soit une augmentation de 2,2%, l'année 2004 contraste avec 2003 où on avait enregistré un résultat net en baisse de 39%.

Le taux de rentabilité de l'assurance vie s'élève à 17%. Ce taux reste encore en dessous du taux de rentabilité des IARD qui est de 30%.

On note un déficit de 107 millions pour la couverture des engagements au niveau de l'assurance vie. Ce déficit contraste avec l'excédent de 5 milliards 695 millions enregistrés par les sociétés dommages. Globalement les sociétés d'assurances disposent de 86 milliards pour garantir tous les engagements.

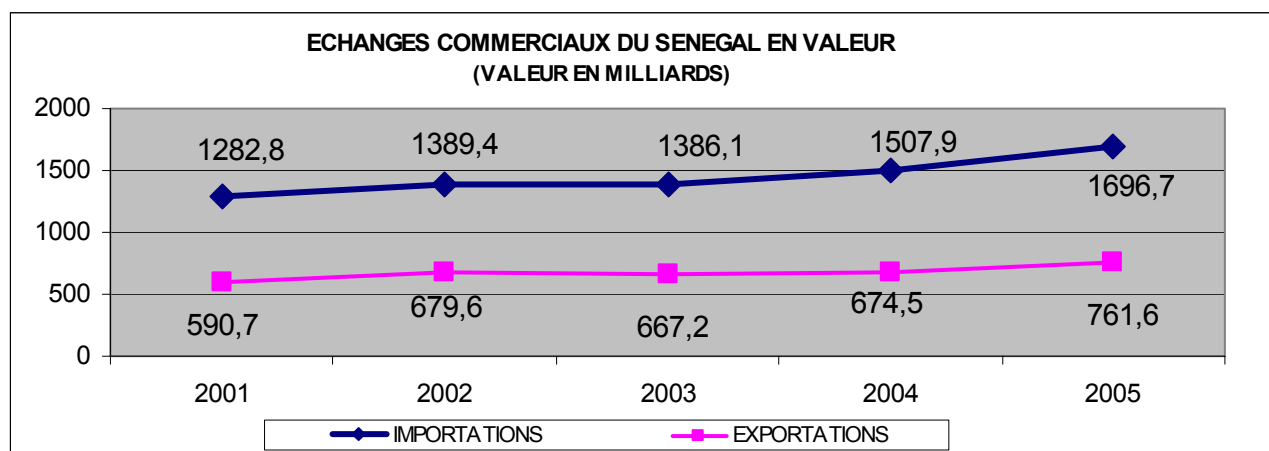
XVI. COMMERCE EXTERIEUR

INTRODUCTION

En dépit d'un environnement économique international difficile, notamment marqué par une hausse constante du baril de pétrole, et d'un cadre commercial peu équitable, (subventions des produits agricoles par les économies développées, complexité des règles d'origine, l'instabilité des cours des matières premières et produits agricoles) les échanges commerciaux du Sénégal se sont renforcés en 2005.

Portées par les industries de matériaux de construction, et de produits pétroliers, les exportations du Sénégal ont connu une accélération de leur rythme de progression qui est ressorti à 12,9% entre 2004 et 2005 contre seulement 1,09% entre 2003 et 2004. Par ailleurs, les importations ont accusé une progression de 12,5% sous la poussée des biens d'équipement et des biens de consommation qui ont enregistré des hausses respectives de 20% et 13,6% entre 2004 et 2005.

La persistance du déficit pluviométrique autant que la faible diversification de l'économie continuent cependant de peser sur l'essor des exportations.



I-/ STRUCTURE DES ECHANGES EN 2005

1-/ Les exportations

Evaluées à 761,6 milliards en 2005, soit 17,8% du PIB de la même année, les exportations du Sénégal ont progressé de 12,9% par rapport à l'année 2004 où elles étaient estimées à 674,5 milliards. Cette progression résulte d'une hausse de 5,6% des prix combinée à un croît en volume de 6,8%. Le Sénégal tire ses recettes d'exportation de quelques produits de base (produits de la pêche, produits pétroliers, acide phosphorique, engrais, coton, produits arachidières, ciment) Ces produits, ont contribué pour près de 60% aux recettes d'exportation en 2005. Le tonnage global des produits exportés a enregistré une hausse de 6,8% par rapport à l'année précédente.

Evolution par rapport à 2004 des produits essentiels

a°) Les produits de la pêche

Le secteur de la pêche a contribué pour 165 milliards, soit près de 21,7% des recettes d'exportations en 2005. Globalement, la valeur des exportations de produits halieutiques n'a progressé que de 1,1% au moment où le tonnage recule de 1,6%. La part des exportations de poissons frais de mer est de 50% du total des exportations de produits halieutiques, soit une valeur de 82 milliards. Cette proportion était de 52% en 2004. Les crustacés, mollusques et coquillages, pour une valeur de 64,6 milliards, ont contribué à hauteur de 39% aux recettes globales extérieures tirées des produits halieutiques. L'Europe est le premier pôle d'exportation des produits halieutiques avec une part de 82% soit 135 milliards. Suivent l'Afrique et l'Asie pour des parts respectives de 10% et 7%, soit en valeur, 16 milliards et 11 milliards.

b°) L'acide phosphorique

Dans le sillage de la reprise amorcée en 2004, les recettes dues à l'exportation d'acide phosphorique ont atteint 98 milliards en 2005, progressant de près de 4,2%. Certaines difficultés conjoncturelles avaient induit une baisse sensible des recettes d'exportation d'acide phosphorique en 2003 qui étaient alors passées à 80 milliards contre 119 milliards en 2002. Le tonnage exporté est ressorti à 435 milliers de tonnes en 2005 contre 494 milliers de tonnes en 2004, soit un recul de 12%.

c°) Les produits pétroliers

Les recettes d'exportation au titre des produits pétroliers ont progressé de 6,2% en 2005 atteignant 122 milliards contre 115 milliards en 2004. Cette progression en valeur en 2005 procède d'une forte appréciation des prix (33%).

d°) Les produits arachidières

L'année 2005 est marquée par une stagnation des recettes au titre des exportations de produits arachidières, qui sont ressorties à 16,5 milliards en 2005 contre 16 milliards en 2004. Le tonnage des produits exportés s'est accru dans une proportion similaire passant à 37,5 milles tonnes contre 36,5 milles tonnes en 2004. Les exportations d'huile brute d'arachide ont légèrement augmenté en ressortant à 15,7 milliards en 2005 contre 13,7 milliards en 2004 en valeur. Dans la même période, les quantités passent de 21,9 milles tonnes en 2004 à 29,7 milles tonnes en 2005. Les recettes imputables aux exportations de tourteaux ont accusé une forte baisse en tombant à 580 millions en 2005 contre 2,2 milliards en 2004.

e°) Les engrais minéraux et chimiques

Après une régulière et forte progression depuis 2001, les recettes tirées des exportations d'engrais minéraux ont substantiellement reculé en 2005 en ressortant à 18,6 milliards, soit la moitié de celles de 2004. Les quantités exportées tombent à 121 milles tonnes en 2005 contre 233 milles tonnes l'année précédente.

f°) Le coton et les tissus en coton

Chiffrées à 12,1 milliards en 2005, contre 16,5 milliards en 2004, les recettes au titre des exportations de coton et tissus en coton ont accusé une baisse de 36%. Les quantités exportées de coton en masse sont ressorties en légère baisse passant de 16 767 tonnes en 2005 contre 18 780 tonnes en 2004.

Evolution des Grands Produits Exportés en millions					
	2001	2002	2003	2004	2005
Produits Arachidières	62720	53079	27313	15933	16461
Produits de la Pêche	180487	181339	163314	163315	165143
Produits Pétroliers	90384	95306	109326	115200	122299
Phosphates	12029	13328	5349	4401	722
Ciment	9 543	12 686	8 420	14 693	27 057
Engrais	14790	26210	28922	36453	18597
Cotons et tissus en coton	7338	10826	19727	16512	12131
Acide phosphorique	54656	119150	80287	94602	97961
Autres produits	158745	167768	224553	213415	301200
Total Exportations	590692	679692	667211	674524	761571

Evolution des Grands Produits exportés en tonnes					
	2001	2002	2003	2004	2005
Produits Arachidières	252 955	221 436	79 886	36 481	37 467
Produits de la Pêche	140 025	129 618	132 949	120 687	118 712
Produits Pétroliers	469 428	538 777	627 616	638 488	507 139
Phosphates	268 810	314 907	216 688	62 297	10 359
Ciment	183 889	252 215	175 249	348 487	698 576
Engrais	141 204	188 239	219 397	233 089	121 238
Cotons et tissus en coton	8 208	15 048	25 050	19 177	17 033
Acide phosphorique	376 518	519 386	435 329	494 057	435 180
Autres produits	810 224	868 349	892 074	848 715	1 047 628
Total Exportations	2 651 261	3 047 975	2 804 238	2 801 478	2 993 332

2-/ Les importations

En 2005, les importations du Sénégal sont ressorties à 1696,6 milliards se hissant à 37,4% du PIB de la même année. Elles ont progressé de 12,5% par rapport à l'année 2004 où elles étaient évaluées à 1507,9 milliards. Cette évolution est essentiellement due aux prix qui ont progressé 15,2% modérée par un recul en volume de 2,4%. Ces importations sont, pour une part importante, constituées de biens d'équipement, de produits pétroliers et de biens de consommation. Les produits pétroliers, le riz et les machines et appareils ont lourdement pesé sur la balance commerciale en 2005. A eux seuls ces produits ont contribué pour 39% du total des importations soit 669 milliards. Les produits pétroliers finis prennent une part de plus en plus importante dans les importations. Ils ressortent à 123 milliards en 2005, contre 100 milliards en 2004 et seulement 83 milliards en 2003.

Evolution des Grands Produits importés en millions de FCFA					
	2001	2002	2003	2004	2005
Produits laitiers, fruits et légumes	49 109	46 478	52 333	61 974	67 854
Produits céréaliers	140 788	160 779	157 206	165 555	177 993
- Riz	104 270	120 140	118 083	117 305	132 907
Huiles et Graisses	39 840	34 842	58 657	58 750	58 298
Sucres et produits sucrés	19 297	13 481	13 974	8 723	20 925
Boissons et tabacs	21 519	25 021	31 267	20 763	24 532
Papiers et cartons	35 306	34 980	35 088	35 355	40 184
Produits pétroliers	212 123	198 113	247 166	278 460	326 642
- Produits finis	880 740	69 548	83 417	100 439	123 209
Fils et textiles	34 292	31 467	29 689	34 593	35 426
Métaux et ouvrages en métaux	77 697	72 771	79 675	113 078	115 125
Machines et appareils	179 942	196 878	174 253	180 655	209 950
Matériels de transport et pièces détachées	106 960	176 244	106 580	87 179	144 235
Autres Produits	365 940	398 358	400 204	462 794	475 504
Total des Importations	1 282 813	1 389 412	1 386 092	1 507 879	1 696 668

Evolution des Grands Produits importés en tonnes					
	2001	2002	2003	2004	2005
Produits laitiers, fruits et légumes	137 727	150 483	158 593	203 265	255 452
Produits céréaliers	989 631	1 150 972	1 181 158	1 125 870	1 284 624
- Riz	681 958	793 695	824 178	748 638	856 369
Huiles et Graisses	126 315	95 190	166 609	164 133	176 846
Sucres et produits sucrés	62 804	48 020	53 743	30 534	68 326
Boissons et tabacs	20 837	22 906	24 658	24 282	30 450
Papiers et cartons	47 224	45 955	48 871	49 475	55 436
Produits pétroliers	1 330 172	1 405 384	1 692 637	1 760 513	1 494 872
- Produits finis	553 886	413 648	474 425	609 867	517 299
Fils et textiles	26 262	27 273	26 091	29 201	31 626
Métaux et ouvrages en métaux	194 798	196 497	227 983	310 435	243 404
Machines et appareils	39 229	42 975	40 903	47 032	51 960
Matériels de transport et pièces Détachées	57 841	63 283	51 536	29 632	35 975
Autres produits	1 673 836	1 628 107	1 995 017	2 041 488	1 949 620
Total des Importations	4 706 676	4 877 045	5 667 799	5 815 894	5 678 620

Evolution par rapport à 2004 des produits essentiels

a°) Les produits pétroliers

Les importations de produits pétroliers, en progression continue, ont atteint 326,6 milliards en 2005 contre 278 milliards en 2004 soit une hausse de 17,3%. Ils sont constitués d'huile brute pour 203 milliards destinée au raffinage et de produits finis incluant le gaz. Les quantités importées de brut de pétrole sont ressorties à 978 milles tonnes en 2005 contre 1151 milles tonnes en 2004. Les importations de gasoil, sont ressorties à 45 milliards en 2005 contre 30,5 milliards en 2004. En hausse continue, les importations de gaz butane se sont élevées à 30 milliards en 2004 contre 36 milliards en 2005.

b°) Les machines et appareils

Essentiellement constitués de biens d'équipement, et de biens de production, les machines et appareils occupent une place centrale dans le processus de production. Ils viennent au second rang des importations du Sénégal pour une valeur de 210 milliards contre 180 milliards en 2004, soit une hausse de 16,6%.

c°) Les matériels de transport et pièces détachées

Après un recul en 2003 et 2004 sous l'effet de la mesure visant à restreindre à 5 ans l'âge des véhicules importés, les importations de matériels de transport se sont inscrites en hausse en 2005. En effet les importations de matériel de transport (incluant l'acquisition d'aéronef) et de pièces détachées ont atteint 144 milliards en 2005 contre 87 milliards en 2004. Les seules acquisitions d'automobiles et de cars sont passées à 60,7 milliards en 2005 contre 35,7 milliards en 2004

d°) Les produits céréaliers

A hauteur de 10,5% du total des importations, les achats de produits céréaliers sont ressortis à 178 milliards en 2005, contre 165,5 milliards en 2004. Les importations de céréales sont pour une part significative constituées de riz et de blé. En 2005 la facture due à l'importation du riz s'est élevée à 133 milliards pour des quantités évaluées à 856 milles tonnes. En 2004, l'importation du riz avait coûté à l'économie sénégalaise 117,3 milliards pour des quantités se chiffrant à 748,6 milles de tonnes. Les importations de blé ont légèrement reculé passant à 36 milliards en 2005 contre 41 milliards en 2004. Le blé est un intrant important pour l'industrie de transformation alimentaire (minoteries, boulangeries, fabriques d'aliments pour animaux...). Le tonnage importé de blé, en hausse, passe à 326 milles tonnes en 2005 contre 314 milles tonnes en 2004.

e°) Les métaux et ouvrages en métaux

Les importations de métaux et ouvrages en métaux ont enregistré une valeur de 115 milliards en 2005 contre 113 milliards en 2004. Le niveau élevé de ces importations répond à des besoins de mise en place d'infrastructures dans les secteurs hydraulique et routier mais aussi à des fins d'intrants pour l'industrie de tréfilerie.

f°) Les produits laitiers

Les importations de produits laitiers sont ressorties à 43,5 milliards en 2005 contre 37,5 milliards en 2004 soit une augmentation de 16%. Le tonnage des produits laitiers importés est passé à 37,6 milles tonnes en 2005 contre 35,2 milles tonnes en 2004.

g°) Les huiles et graisses

Les importations d'huiles et graisses animales et végétales se sont chiffrées à 58,3 milliards en 2005. Elles restent stables par rapport à l'année précédente. Les quantités importées accusent une légère hausse en ressortant à 177 milles tonnes en 2005 contre 164 milles tonnes en 2004. L'huile végétale est destinée à satisfaire la consommation domestique, pendant que l'huile brute d'arachide est exportée.

II-/ LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Les importations en provenance de l'Europe, sont ressorties en 2005 à 833 milliards contre 766 milliards en 2004, soit une hausse de 8,7%. L'Europe est la première source des importations du Sénégal, sa part atteignant 49% du total des importations.

A hauteur de 21,2% des importations totales, soit 360 milliards, les importations en provenance de l'Afrique sont largement dominées par les produits pétroliers en provenance du Nigeria.

Par ailleurs la part des exportations du Sénégal vers le continent européen accuse une tendance à la baisse depuis l'année 2000. Elle est passée de 42,3% du total des exportations en 2001 à 25% en 2005. La réallocation des exportations au sein des partenaires du Sénégal s'est faite au bénéfice du continent africain. En effet, la part des exportations du Sénégal en direction du continent africain s'est hissée à 43% en 2005 surpassant celle des exportations vers les autres continents.

En dépit des atouts offerts par l'union douanière, les flux commerciaux en direction des espaces économiques sous-régionaux communs, l'UEMOA et la CEDEAO bien qu'en progrès, restent encore timides

Répartition géographique du commerce extérieur en pourcentage

	2001		2002		2003		2004		2005	
	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import
Europe	42,3	55,4	34,2	54,7	32,1	51,2	29,8	50,8	24,9	49,1
	15,6	27,6	12,5	25,4	11,0	24,8	10,0	24,8	9,6	22,8
	2,6	3,3	1,0	3,4	1,0	2,7	0,7	2,9	0,7	2,9
	9,0	4,0	10,5	4,5	8,8	3,6	7,2	3,6	4,8	2,8
	8,2	4,5	5,3	4,2	7,6	4,8	6,6	4,1	5,2	3,7
	7,0	16,0	5,0	17,4	3,8	15,4	5,2	15,4	4,7	16,9
Afrique	28,6	17,8	32,3	17,0	37,5	20,9	39,4	21,3	43,1	21,2
	2,6	2,8	3,1	2,9	5,3	3,5	3,1	3,3	2,4	2,9
	7,6	0,1	9,5	0,1	9,7	0,03	13,1	0,1	16,9	0,0
	1,0	0,1	2,3	0,1	2,9	0,0	1,9	0,3	1,0	0,1
	0,3	9,7	0,1	8,5	0,0	12,0	0,4	11,9	0,1	11,4
	17,1	5,1	17,3	5,4	19,6	5,3	21,0	5,8	22,7	6,9
Amérique	0,7	7,1	0,5	7,8	0,9	9,3	0,5	9,3	1,5	9,4
	0,4	4,1	0,3	5,3	0,6	3,6	0,2	3,1	1,1	4,2
	0,3	2,9	0,3	2,4	0,3	5,8	0,3	6,3	0,4	5,2
Asie	13,5	17,8	22,3	18,8	15,2	18,8	17,5	18,4	16,6	17,5
	12,1	1,2	20,2	2,0	12,8	2,1	14,3	1,5	13,1	2,7
	0,3	2,7	0,9	2,9	0,7	2,2	1,0	2,3	0,7	1,8
	0,2	7,6	0,1	7,0	0,3	6,7	0,2	6,1	0,2	4,3
	0,9	6,4	1,0	6,8	1,3	7,8	2,0	8,6	2,6	8,8
Divers	15,0	0,2	10,7	0,3	14,2	0,3	12,9	0,2	11,9	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1-/ Les Pays Clients

En 2005, les exportations du Sénégal vers les pays de l'Union Européenne sont ressorties en légère hausse en atteignant 201,5 milliards en contre 196 milliards en 2004. Cependant la baisse tendancielle de leur part dans les exportations

totales s'est poursuivie en 2005. En effet de 42% en 2001 elle tombe à 26% en 2005. En 2002, 2003 et 2004 elle était respectivement de 34% 31% et 29%. Les exportations du Sénégal vers la France, sa première destination au sein de l'Union Européenne, sont ressorties à 72 milliards en 2005 contre 67 milliards en 2004. Elles sont essentiellement constituées de produits halieutiques (31 milliards), de produits horticoles (5,7 milliards) et d'huile brute d'arachide (5 milliards). L'Espagne et l'Italie se situent au deuxième et troisième rang avec des parts respectives de 23% et 21% du total des exportations du Sénégal vers l'union en 2005.

L'Afrique est en passe de devenir la première destination continentale du Sénégal. Cette réallocation des exportations en faveur de l'Afrique, amorcée en 2003, s'est raffermie en 2005. En effet, les exportations du Sénégal vers l'Afrique ont atteint 328 milliards en 2005 contre 266 milliards en 2004. Le dynamisme des exportations du Sénégal vers l'Afrique est essentiellement porté par des produits pétroliers, et le **ciment hydraulique**.

La part des exportations du Sénégal vers l'Afrique de l'ouest s'est stabilisée autour de 36% entre 2004 et 2005, pour des valeurs respectives de 241 et 277milliards. Le Mali est le premier destinataire des exportations du Sénégal dans la sous région avec 46,3% des exportations totales dans cette partie du continent, soit 128,6 milliards. La Gambie suivie de la République de Guinée viennent en deuxième et troisième position avec des parts correspondantes de 12,6% et 7,6%, soit 35 milliards et 21 milliards.

Les ventes à destination des pays asiatiques, ont enregistré une hausse de 7% en 2005 en ressortant à 126 milliards contre 117 milliards en 2004.

2-/ Les Pays Fournisseurs

Les importations en provenance d'Europe ont progressé de 8,7% en atteignant 832,8 milliards contre 766,3 milliards en 2004. Ces importations sont constituées entre autres de produits pétroliers finis (75 milliards), de produits pharmaceutiques (43 milliards) de blé (34 milliards), d'appareils électriques (25 milliards). L'Europe a fourni un peu moins de la moitié des importations totales du Sénégal (49%) en 2005. une part importante des importations en provenance de la France est composée de produits pharmaceutiques (41 milliards), de blé (34 milliards), de dérivés pétroliers (14,6 milliards).

Les importations en provenance de l'Afrique sont ressorties à 359 milliards en 2005 contre 321 milliards en 2004. Elles sont essentiellement constituées de produits pétroliers (202 milliards), de bois et ouvrages en bois (10 milliards), de clinker (10 milliards)... La part du continent africain dans les importations totales a atteint 21,2 % en 2005 ; elle est restée stable par rapport à l'année précédente.

Évaluées à 302 milliards en 2005, les importations du Sénégal en provenance d'Asie ont enregistré une hausse de 8,8% par rapport à l'année 2004 où elles avaient atteint 277,5 milliards. Elles sont essentiellement composées de riz (83 milliards), de véhicules de tourisme et de transport (38,6 milliards), de soufre (13 milliards) d'huile de palme (13 milliards). Les importations de riz en provenance de la Thaïlande sont ressorties à 60 milliards en 2005. Les importations en provenance de la Chine sont constituées entre autres de pierres, céramiques et verres (5 milliards), de thé (3 milliards). L'Inde fournit essentiellement du riz (13,5 milliards), du matériel de transport.

Les importations en provenance du continent américain, sont ressorties à 198 milliards en 2005 contre 141 milliards en 2004. Ces importations se répartissent en 42,6% pour l'Amérique du Nord et 57,4% milliards pour l'Amérique centrale et du sud. Les importations en provenance des Etats-Unis sont ressorties à 71 milliards en 2005 ; Outre l'acquisition exceptionnelle d'aéronef, elles sont faites de tabac brut (5,7 milliards), de polymère de chlorure de vinyle (5 milliards), entre autre produits. Les importations d'origine brésilienne se sont renforcées en 2005 atteignant 76,6 milliards contre 55 milliards en 2004. Le Brésil fournit au Sénégal surtout du riz (22,6 milliards), de l'huile de soja (18 milliards) de la viande et abats comestibles (9,7 milliards)

XVII. COMPTES ECONOMIQUES

INTRODUCTION

L'année 2005 est marquée par la persistance de la flambée du prix du baril de pétrole qui a dépassé 60 dollars en septembre. Toutefois, la bonne campagne agricole enregistrée suite à une pluviométrie abondante et bien répartie sur le territoire national a permis de compenser la situation et la croissance du PIB s'est pratiquement maintenue au même niveau qu'en 2004 malgré un ralentissement de l'économie mondiale.

L'analyse, basée sur des estimations de mai 2006, portera sur les indicateurs macroéconomiques, le PIB et ses composants.

I - Les indicateurs macroéconomiques

L'activité économique sénégalaise est restée soutenue en 2005 avec une croissance réelle du PIB estimée à 5,5 % contre 5,6 % en 2004. Ce résultat est tributaire de la bonne performance du sous secteur de l'agriculture qui a enregistré une croissance réelle de 13 % contre 4 % en 2004. Le secteur Primaire a progressé en valeurs de 9,4 % contre 2,6 % en 2004, le Secondaire de 4,9 % contre 6,2 % en 2004 et le Tertiaire de 5,3 % contre 6,3 % en 2004.

Le PIB nominal s'est établi à 4 535 milliards de F CFA contre 4 198 milliards en 2004. Le PIB par tête a progressé de 5,2 % entre 2004 et 2005.

Le **niveau général des prix**, mesuré par le déflateur du PIB, est estimé en hausse de 2,4 % contre 0,4 % en 2004. Cette hausse résulte essentiellement de la flambée du prix du baril de pétrole qui a atteint et dépassé 60 dollars en septembre 2005 entraînant un renchérissement des coûts de production.

L'inflation mesurée par l'Indice Harmonisé des prix à la consommation se situe à 1,7 % en fin décembre 2005 largement en dessous du seuil de 3 % retenu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA. Cette évolution reflète les hausses successives du cours du pétrole qui ont eu des répercussions sur les transports, l'eau, l'énergie et le gaz.

La **consommation finale**, en termes réels, est restée relativement stable avec une progression de 4,8 % contre 4,7 % en 2004. Elle croit moins vite que le PIB grâce au ralentissement de la consommation publique qui enregistre une hausse de 5 % contre 5,6 % en 2004

La **Formation Brute de Capital Fixe** progresse en termes réels de 4,5 % contre 9,4 % en 2004 du fait des baisses cumulées de la FBCF privée et la FBCF publique liées à la régression de l'activité avec le bouclage du financement de certains travaux du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine. Ainsi, le taux d'investissement est estimé à 21,5 % contre 22,4 % en 2004.

Les **exportations de biens et services** ont connu un ralentissement avec une hausse de 2,2 % contre 4,6 % en 2004 et évoluent moins vite que les **importations** qui ont connu une croissance annuelle réelle de 7,7 %. Toutefois les quantités de biens importés ont baissé de 2,4 %.

II – Le PIB et ses composants

II.1 Les ressources et les emplois du PIB à prix courants

II.1.1 Les ressources

L'économie sénégalaise reste dominée en 2005 par le secteur tertiaire avec une part dans le PIB de 51,2 % contre 20,8 % pour le secondaire et 15,3 % pour le primaire. Les parts des secteurs sont restées relativement stables puis qu'elles étaient respectivement de 51,4 % ; 20,9 % et 15,2 % en 2004.

Le **Secteur Tertiaire** est soutenu par le commerce (15,6 %) suivi des transports, postes et télécommunications (9 %) en hausse continue depuis 2001 et de l'administration (6,9%). Le sous secteur des postes et télécommunications est moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers. Le dynamisme des télécommunications est lié au développement de la téléphonie mobile et à la hausse de l'activité des téléservices avec notamment la libéralisation du secteur et la multiplication des Centres d'appels.

Dans le **Secteur Secondaire**, les tensions inflationnistes sur le marché du pétrole n'ont pas été très favorables à l'activité industrielle avec la baisse de l'indice de la Production industrielle de plusieurs branches : Activités extractives (-14,8 %), textiles et cuir (-7,4 %), bois (-32,6 %), chimie (-7,8 %), Mécanique (-9,8 %).

Cependant, le sous-secteur des BTP continue son dynamisme avec notamment les investissements publics en infrastructures de base dans le cadre de la construction d'édifices publics (écoles, hôpitaux, routes, cours et tribunaux, etc.). Son poids dans le PIB passe de 4,3 % en 2004 à 4,6 % en 2005. S'agissant de l'énergie, sa part dans le PIB est relativement stable (2,3 %) contre 2,2 % en 2004 malgré les difficultés liées à la hausse des prix du pétrole. L'impact de l'augmentation du cours du baril de pétrole a été atténué par les mesures visant à contenir le prix du fuel, principale consommation intermédiaire dans la production de l'électricité.

Quant au **secteur Primaire**, il doit sa part à l'agriculture (8,1 %), à l'élevage (3,8 %) et à la pêche (1,8 %). La part du secteur dans le PIB est relativement stable malgré la bonne campagne agricole marquée par une situation pluviométrique et phytosanitaire satisfaisante. L'agriculture est tributaire des aléas climatiques malgré les politiques et stratégies de développement agricole.

La stabilité du secteur primaire est liée aux mauvaises performances du sous secteur des activités extractives en raison de la baisse de la production des phosphates.

Tableau 1 : Structure (en %) de la valeur ajoutée du PIB aux prix courants

	2002	2003	2004	2005
Agriculture	6,8	8,7	7,5	8,1
Elevage	4,2	4,1	3,9	3,8
Sylviculture	0,7	0,8	0,8	0,7
Pêche	1,9	1,9	1,8	1,9
Activités extractives	1,2	1,2	1,2	0,9
Secteur primaire	14,8	16,7	15,2	15,3
Huileries	0,2	0,1	0,1	0,1
Energie	2,2	2,2	2,2	2,4
BTP	3,9	3,6	4,3	4,6
Autres industries	15,0	14,3	14,4	13,8
Secteur secondaire	21,1	20,3	20,9	20,8
Commerce	17,0	16,1	16,1	15,6
Transports et télécommunications	7,5	8,0	8,7	9,0
Services sociaux	5,0	4,8	4,8	4,7
Autres services	15,5	15,1	15,0	15,0
Administrations	6,8	6,8	6,9	6,9
Secteur tertiaire	51,8	50,8	51,4	51,2
Taxes nettes sur les produits	12,3	12,3	12,5	12,7

Source : ANSD / BCN (estimation DPEE)

II.1.2 Les emplois

La **consommation finale** représente environ 92 % du PIB. La Consommation finale privée est de 78 % du PIB tandis que la consommation finale publique est de 14 %.

La **FBCF** reste relativement stable et se situe à 22,7 % du PIB dont 6,6 % du secteur public et 16,1 % du fait du secteur privé. Le secteur public maintient son dynamisme grâce à la poursuite du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine.

Les **exportations** de biens et services non facteurs ont connu un ralentissement et sont estimées à 25,8 % du PIB contre 26,7 % en 2004 tandis que les **importations** sont passées de 39,8 % à 41,7 % du PIB.

Tableau 2 : Structure (en %) des emplois du PIB aux prix courants

	2002	2003	2004	2005
Consommation finale	93,2	91,2	92,0	91,9
• publique	13,3	13,4	13,9	13,8
• privée	80,0	77,8	78,1	78,1
Formation Brute de Capital Fixe	24,8	21,3	22,9	22,7
• Publique	5,7	6,2	6,7	6,6
• Privée	19,2	15,1	16,2	16,1
Importations de biens et services	39,0	39,0	39,8	41,7
Exportations de biens et services	28,5	26,8	26,7	25,8

Source : ANSD / BCN (estimation DPEE)

II.2 Les ressources et les emplois du PIB à prix constants de 1999

III.1 Les ressources

L'économie sénégalaise maintient la dynamique de croissance de ces dernières années. La croissance réelle du **secteur Primaire** est estimée à 7,3 % contre 3% en 2004 traduisant les résultats satisfaisants de la campagne 2005 / 2006 marquée par une bonne pluviométrie et une situation phytosanitaire calme. Ainsi, l'agriculture vivrière a progressé de 11 % et l'agriculture industrielle de 17 %.

Pour l'**élevage**, la croissance est estimée à 4,5 % contre 1,3 % en 2004 du fait de la progression du taux de croît de certaines espèces (ovins, caprins, porcins, volaille) et de l'amélioration de la situation épidémiologique.

Quant à la **pêche**, la croissance est estimée à 5,9 % contre 0,6 % en 2004 du fait de la reprise des débarquements de la pêche artisanale.

La croissance de la **syviculture** est restée relativement stable en passant de 1,2 % en 2004 à 1,3 % en 2005 en raison du contingentement de certains produits (charbon de bois, bois de chauffe, bois d'œuvre et de service, etc.) visant à atténuer la pression démographique sur l'environnement et le maintien de l'équilibre des écosystèmes.

Les **activités extractives** accusent une baisse de 14,8 % du fait de la diminution de la production de phosphate liée aux difficultés rencontrées par les Industries Chimiques du Sénégal.

Le **secteur Secondaire** a connu un ralentissement de ses activités du fait de, la flambée du prix du baril de pétrole. La croissance du secteur est estimée à 4,9 % contre 6,2 % en 2004.

Cette croissance est due essentiellement au dynamisme du sous secteur des Bâtiments et Travaux Publics qui croît de 13 % et au sous secteur de l'énergie, du gaz et de l'eau (10 %) qui n'a pas été trop handicapé par la hausse des prix du baril du pétrole grâce aux mesures de soutien visant à contenir le prix du fuel.

Le ralentissement des autres industries (1,5 %) résulte essentiellement des contre-performances des sous secteurs du raffinage (-24,6 %), de la chimie (-8 %), du cuir (-7,4 %) et du textile (-7,4 %).

La tendance baissière des huileries notée ces trois dernières années a été rompue par une croissance moindre de 1 %.

Le dynamisme des BTP est lié à la poursuite des investissements publics en infrastructures de base et au boom constaté dans la construction de logements des ménages.

Dans les autres industries, il faut noter la bonne progression des sous secteurs de la transformation et de la conservation de viande et de poissons (13,7 %) et de la fabrication de papiers et cartons, produits édites, imprimés et enregistrés (42,6 %).

Le **secteur Tertiaire** a connu en 2005 une croissance (5,3 %) moins importante que celle de 2004 (6,3 %). Cette tendance est due à la baisse des taux de croissance des sous secteurs des postes et Télécommunications (12,5 %), des services de la réparation (3,2 %) et des services financiers (4,8 %).

Les services sociaux (éducation et santé) continuent à bénéficier des efforts qui y sont consentis avec la construction d'infrastructures et le renforcement des effectifs à travers la politique de recrutement dans la fonction publique. Ils progressent respectivement de 3,8 % et 3,2 %.

Tableau 3 : Croissance annuelle (%) de la valeur ajoutée à prix constants par branches d'activités (base 1999)

	2002	2003	2004	2005
Agriculture	-34,5	38,6	4,0	13,1
Elevage	-6,2	2,0	1,3	4,5
Sylviculture	2,6	2,0	1,2	1,3
Pêche	-8,4	8,7	0,6	5,9
Activités extractives	13,2	8,1	6,2	-14,8
Secteur primaire	-20,0	19,4	3,0	7,3
Huileries	-16,6	-23,1	-25,7	1,0
Electricité, gaz et eau	7,7	7,0	8,4	10,0
BTP	12,0	11,6	17,7	13,0
Autres industries	3,9	4,5	3,1	1,5
Secteur secondaire	5,3	5,7	6,2	4,9
Commerce	1,4	1,9	3,3	2,8
Transports et télécommunications	12,1	12,8	15,0	10,1
Services sociaux	4,6	4,1	4,4	3,6
Autres services	8,1	5,4	5,4	5,6
Administrations	0,7	0,2	6,2	5,4
Secteur tertiaire	5,1	4,6	6,3	5,3
Taxes nettes sur les produits	3,8	3,1	4,6	5,0
PIB	0,7	6,7	5,6	5,5

Source : ANSD / BCN (estimation DPEE)

III.2 Les emplois

En termes réels, **la consommation finale** a augmenté de 4,8 % du fait de la hausse de la consommation finale publique de 5,0 % et de la consommation finale privée de 4,8%. La consommation finale publique baisse au profit de l'investissement pendant que la consommation finale privée augmente légèrement.

La formation brute de capital fixe a progressé de 4,5 % en 2005, confirmant la bonne dynamique enregistrée ces dernières années même si on note un ralentissement.

Les exportations de biens et services, avec une hausse de 2,2 %, restent en deçà des **importations** qui ont progressé de 7,7 %. Ainsi, la balance commerciale s'est détériorée de 6 %.

Tableau 4 : Taux de croissance annuelle en volume des emplois du PIB (en %)

	2002	2003	2004	2005
PIB au prix du marché	0,7	6,7	5,6	5,5
Consommation finale	4,2	2,7	4,7	4,8
• publique	3,5	2,1	5,6	5,0
• privée	4,3	2,8	4,5	4,8
Formation Brute de Capital Fixe	2,7	9,6	9,4	4,5
• publique	5,3	40,4	9,9	3,4
• privée	2,0	0,5	9,2	5,0
Importations	3,5	10,1	-1,2	7,7
Exportations	3,6	-0,1	4,6	2,2

Source : ANSD / BCN (estimation DPEE)

II.3 Contribution à l'évolution du PIB et son affectation

Dans cette partie, on analysera la contribution des différents secteurs à la croissance du PIB et l'affectation de cette croissance au niveau des emplois.

III.3.1 Contribution à la croissance

Le **Secteur Tertiaire** reste le principal secteur qui tire la croissance avec une contribution de 2,8 points suivi par le **secteur primaire** (1,1 points) en nette progression par rapport à 2004. Quant au **secteur secondaire** (1 point), sa contribution est en deçà de celle de 2004 où elle était de 1,3 points.

La contribution du **secteur tertiaire** provient essentiellement des sous secteurs des Transports et des Télécommunications (1 point), du commerce (0,5 point), des services aux entreprises (0,4 point) et de l'Administration (0,3 point). Pour le **secteur primaire**, la croissance est tirée par l'agriculture (1 point) et l'élevage (0,2 point). Quant au **secteur secondaire** dont l'activité a été ralentie par la hausse du prix du baril de pétrole, elle doit sa contribution au sous secteur des BTP (0,6 point), la transformation et la conservation de viande et poisson (0,4 point).

Le bon niveau de recouvrement des taxes a entraîné une contribution de 0,6 point et a été un élément déterminant dans la croissance du PIB.

Certains secteurs continuent à contribuer faiblement à la croissance du PIB. Il s'agit de la pêche (0,1 point), de la sylviculture (0,01 point), des activités extractives (-0,2 point) et des huileries (0,001 point).

**Tableau 5 : Contribution sectorielle à la croissance
(Taux de croissance annuel*proportion du PIB à prix constants)**

	2002	2003	2004	2005
Agriculture	-3,2	2,3	0,3	1,0
Elevage	-0,3	0,1	0,1	0,2
Sylviculture	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	-0,1	0,1	0,0	0,1
Activités extractives	0,1	0,1	0,1	-0,2
Secteur primaire	-3,4	2,6	0,5	1,1
Huileries	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Electricité, gaz et eau	0,2	0,2	0,2	0,2
BTP	0,4	0,4	0,7	0,6
Autres industries	0,5	0,6	0,4	0,2
Secteur secondaire	1,1	1,2	1,3	1,0
Commerce	0,2	0,3	0,6	0,5
Transports et télécommunications	0,9	1,1	1,3	1,0
Services sociaux	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres services	1,1	0,8	0,8	0,8
Administrations	0,0	0,0	0,4	0,3
Secteur tertiaire	2,5	2,4	3,3	2,8
Taxes nettes sur les produits	0,5	0,4	0,6	0,6

Source : ANSD / BCN (estimation DPÉE)

II.3.2 Affectation de la croissance

La croissance est tirée principalement du côté des emplois par la consommation finale (4,2 points), notamment la consommation finale privée avec 3,6 points de contribution.

La Formation Brute de Capital Fixe y contribue pour 1,1 points avec 0,5 point affecté à la FBCF privée tandis que les exportations contribuent pour 0,5 point.

**Tableau 6 : Affectation de la croissance aux emplois du PIB
(Taux de croissance annuel*proportion du PIB à prix constants)**

	2002	2003	2004	2005
Consommation finale	3,7	2,5	4,1	4,2
Publique	0,4	0,3	0,7	0,6
Privée	3,3	2,2	3,4	3,6
Formation Brute de Capital Fixe	0,6	2,2	2,2	1,1
Publique	0,3	2,1	0,7	0,2
Privée	0,3	0,1	1,5	0,9
Balance des biens et services	-0,3	-3,6	1,6	-2,1

Source : ANSD / BCN (estimation DPÉE)

CONCLUSION

Le Sénégal enregistre depuis plusieurs années une progression annuelle légèrement supérieure à 5 % grâce essentiellement aux politiques macro-économiques et aux réformes structurelles. La légère décélération du taux de croissance en 2005 est fortement liée à la hausse des prix du pétrole et à son impact sur l'économie.

Le secteur primaire qui a contribué pour 1,1 point à la croissance du PIB continue d'être une source de revenus importante pour la plupart des ménages sénégalais. Le secteur secondaire a connu une croissance importante ces dernières années, qui le place en deuxième position à 20 % du PIB avec une base industrielle relativement diversifiée. Le secteur tertiaire représente plus de 50 % du PIB et bénéficie d'un fort dynamisme.

L'investissement privé souffre encore de la relative faiblesse du taux d'épargne intérieur qui est de 8 % en 2005.

En somme le Sénégal présente une situation assez intéressante sur le plan des évolutions socio-économiques mais gagnerait à accélérer la croissance du PIB pour sortir du cercle des pays « moins avancés ». Ce qui justifie la mise en place d'une nouvelle stratégie de croissance accélérée.

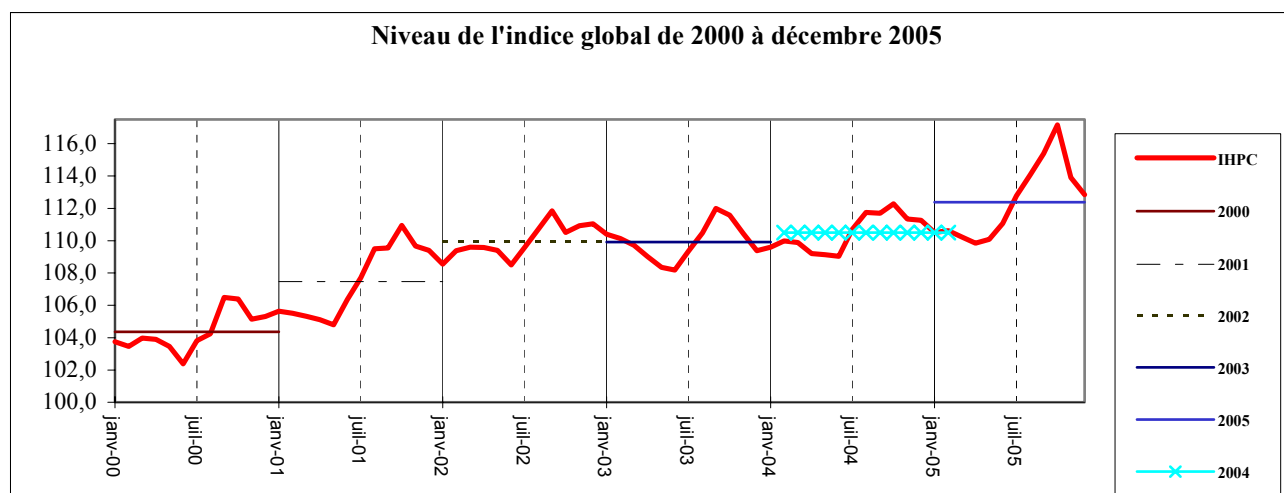
XVIII. PRIX

I. INTRODUCTION

Au cours des années 2004 et 2005, l'économie mondiale a été fortement perturbée par la flambée des prix du pétrole et par l'instabilité du dollar. Mais malgré cette précarité de l'économie mondiale, celle du Sénégal est restée relativement stable. Après une décélération des prix observée au Sénégal durant les années 2002 et 2003, l'indice des prix a amorcé une hausse en 2004. En 2005, cette hausse des prix s'est intensifiée légèrement et a atteint 1,7%. Cette augmentation des prix en 2005 dérive des évolutions contrastées des prix des différentes fonctions de consommation. Les fonctions « **Transports** », « **Produits alimentaires boissons non alcoolisés** », « **Enseignement** », « **Santé** », « **Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants** », « **Logement, eau, électricité et autres combustibles** », « **Communications** » et ont accusé des hausses de prix qui ont ainsi, imprimé leur sens de variation à l'indice d'ensemble. Les fonctions de consommations telles que, « **Articles d'habillement et chaussures** », « **Autres biens et services divers** », « **Restaurants et hôtels** », « **Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** » et « **Loisirs et culture** » ont enregistré des baisses assez faibles qui n'ont pas pu inverser la tendance à la hausse de l'indice global. Au regard du tableau des nomenclatures secondaires (cf. tableau A2) ce sont les produits du secteur primaire qui sont à l'origine de la hausse des prix en 2005.

II. EVOLUTION D'ENSEMBLE

Graphique 1 :



En 2004, les prix se sont légèrement relevés et le taux d'inflation a atteint 0,5%. Cette tendance s'est poursuivie en 2005 atteignant un taux d'inflation annuel de 1,7%. La hausse des prix est surtout imputable aux prix des celles des fonctions « **Transports** » « 4,8% », « **Produits alimentaires, boissons non alcoolisées** » (3,9%), « **Enseignement** » (+3,2%), « **Santé** » (+1,4%), « **Boissons alcoolisées et**

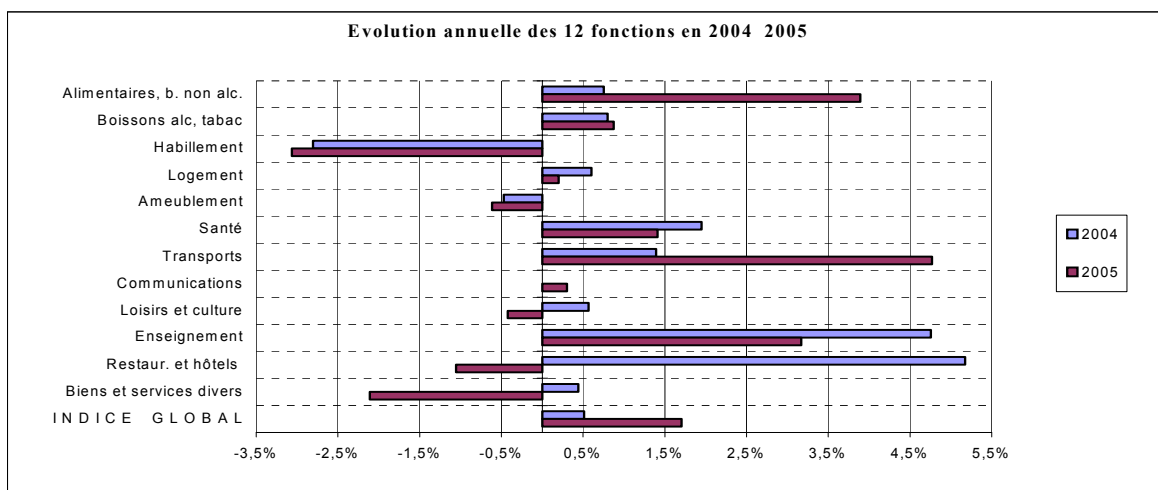
stupéfiants » (+0,9%) et « **Communications** » (+0,3%). En revanche, les prix des fonctions telles que « **Habillement et chaussures** » (-3,1%), « **Autres biens et services** » (-2,1%), « **Restaurants et hôtels** » (-1,1%) et « **Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** » (-0,6%) se sont inscrits en baisse.

La courbe d'évolution des prix en 2005 est caractérisée par une légère hausse des prix au mois de février et des baisses en janvier et en mars. La tendance générale de l'évolution des prix à la consommation au premier trimestre est à la baisse. Cette période correspond en effet à la période de pleine campagne maraîchère où les légumes frais abondent sur les marchés de la capitale. Habituellement elle s'étalait jusqu'à la fin du premier semestre. Mais pour l'année 2005, les prix ont augmenté durant les deux derniers mois du deuxième trimestre et durant tout le troisième trimestre. En octobre les prix ont atteint leur plafond avec une hausse de 1,5%. Un retournement de situation a été relevé à partir de cette période jusqu'à la fin du mois de décembre : l'indice global des prix a accusé une hausse induite par les effets du ralentissement des activités maraîchères et la rareté des produits halieutiques. A partir de novembre, avec la réouverture de la campagne maraîchère et la récolte post-hivernale, les prix ont repris leur décroissance. Au total, l'évolution des prix est à mettre en parallèle avec le cycle des campagnes maraîchères et de commercialisation des produits agricoles.

Après une quasi-stabilité en 2003, l'indice de prix à la consommation a connu une légère hausse de 0,5% en moyenne annuelle 2004. Cette hausse s'est accentuée en 2005 atteignant ainsi le taux d'inflation annuelle de 1,7%. Mais malgré ce renchérissement de l'indice général, l'économie sénégalaise a respecté le critère de convergence (taux d'inflation annuelle < 3%) établie par l'UEMOA. Cependant, il est important de relever que comme en 2004, au moment où les prix des produits importés sont en baisse, ceux des produits locaux s'inscrivent en hausse, ce qui pourrait présager une perte de compétitivité prix des produits sénégalais.

III. ANALYSE PAR FONCTION DE CONSOMMATION

Les baisses de prix enregistrées dans le panier de la ménagère ont été moins importantes que les hausses d'où la tendance haussière de l'IHPC en 2005.



Le relèvement des prix observé en 2005 est la conséquence des mouvements contrastés de prix au niveau des fonctions et de l'importance relative de chacune d'elle dans le panier.

Tableau 1 : Variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation (base 100=1996)

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS						Variations	
F	libellé	Pondérations	Moy 03	Moy 04	Moy 05	04/03	05/04
01	Alimentaires, b. non alc.	4032	113,1	114,0	118,4	0,8%	3,9%
02	Boissons alc, tabac	117	116,6	117,5	118,6	0,8%	0,9%
03	Habillement	1143	92,5	89,9	87,1	-2,8%	-3,1%
04	Logement	1686	116,4	117,1	117,4	0,6%	0,2%
05	Ameublement	661	100,6	100,1	99,5	-0,5%	-0,6%
06	Santé	191	134,5	137,1	139,1	1,9%	1,4%
07	Transports	826	107,2	108,7	113,9	1,4%	4,8%
08	Communications	205	106,6	106,6	107,0	0,0%	0,3%
09	Loisirs et culture	402	100,5	101,1	100,7	0,6%	-0,4%
10	Enseignement	136	138,5	145,1	149,7	4,8%	3,2%
11	Restaur. et hôtels	165	135,7	142,7	141,2	5,2%	-1,1%
12	Biens et services divers	436	99,3	99,7	97,6	0,4%	-2,1%
..	INDICE GLOBAL	10000	109,9	110,5	112,4	0,5%	1,7%

Source : DPS

XIX FINANCES PUBLIQUES

INTRODUCTION

La gestion budgétaire de l'année 2005 a été marquée par un important niveau de recouvrement des recettes en raison de la bonne tenue de l'économie et des efforts de mobilisation des ressources. Cependant, face à une forte progression des dépenses publiques, ce bon niveau de recouvrement des recettes n'a pas pu améliorer le solde budgétaire base ordonnancement. Ce solde est passé de -188,7 milliards F CFA en 2004 à -204,2 milliards en 2005, soit 2,8% du PIB contre 2,4% en 2004.

I LES RECETTES BUDGETAIRES

Les recettes budgétaires totales recouvrées en 2005 s'établissent à 880,2 milliards F CFA contre 776,8 milliards F CFA en 2004, soit une augmentation de 103,4 milliards F CFA en valeur absolue et 13% en valeur relative. Cette augmentation, plus sensible qu'en 2004 (7,9%), provient essentiellement des recettes fiscales.

Tableau 1: Evolution des recettes budgétaires (milliards F CFA)

	2004	2005	variation
RECETTES TOTALES	776,8	880,2	13,3%
Recettes fiscales	738,5	850,7	15,2%
Recettes non fiscales	38,3	29,5	-23,0%

Source : TPFÉ

I.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales en 2005 sont chiffrées à 850,7 milliards F CFA, soit 96,6% des recettes totales. Ces recettes sont en augmentation de 112,2 milliards F CFA en valeur absolue et de 15,2% en valeur relative contre 9,1% en 2004. Elles sont composées de 25,2% en impôts directs, 70,7% en impôts indirects et 4,1% en droits d'enregistrement et de timbre.

a- Les impôts directs

Les impôts directs sont évalués à 214,2 milliards F CFA en 2005 contre 178,1 milliards F CFA en 2004, soit une hausse de 20,3%. Cette forte hausse, nettement supérieure à celle des années précédentes (11,9% en 2004 et 9,7% en 2003), provient essentiellement de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus des personnes physiques.

L'impôt sur les sociétés est passé de 68,9 milliards F CFA en 2004 à 83,9 milliards F CFA en 2005, affichant ainsi une hausse de 21,7%. L'impôt sur le revenu des personnes physiques, représentant la part la plus importante des impôts directs, s'est établi à 101,1 milliards F CFA en 2005 contre 84,6 milliards en 2004 soit une progression de 19,5%.

L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) a aussi enregistré une hausse largement supérieure à celle des années précédentes pour atteindre 18,2 milliards F CFA en 2005 contre 15,2 milliards F CFA en 2004.

Tableau 2 : impôts directs (en milliards F CFA)

	2004	2005	variation
IMPOTS DIRECTS (IR,IS,CFCE)	178,1	214,2	20,3%
Impôts sur Revenus et IS	170,0	204,8	20,4%
Impôt / société	68,9	83,9	21,7%
IRVM	15,2	18,3	20,4%
Impôt / pers. Phys.	84,6	101,1	19,5%
Plus-value immobilière	1,3	1,5	15,4%
CFCE	8,0	9,4	16,9%

b- Impôts indirects

Le montant des impôts indirects est évalué à 601,8 milliards F CFA en 2005 contre 529,1 milliards en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 13,7%. Les taxes sur les biens et service représentent 76,9% des impôts indirects. Il s'agit, notamment de la TVA intérieure, la taxe spécifique sur la consommation et la TVA à l'importation.

La TVA intérieure hors pétrole est passée de 128,1 milliards en 2004 à 140,3 milliards F CFA en 2005, soit une augmentation de 12,2 milliards F CFA. Tandis que la TVA intérieure sur le pétrole, enregistrant une hausse de 3,4 milliards F CFA, a atteint 16,6 milliards F CFA en 2005.

Les taxes spécifiques sur la consommation ont été établies à 82,6 milliards F CFA en 2005 dont 64,4 milliards F CFA représentent la taxe spécifique sur le pétrole. Cette dernière étant la plus importante des taxes spécifiques enregistre toutefois une augmentation nettement inférieure aux années précédentes (4,5% en 2005 contre 9,2% en 2004 et 25,9% en 2003).

La TVA à l'import a augmenté de 16% pour se situer à 188,1 milliards F CFA en 2005. Celle portant sur le pétrole a progressé de 31,7% pour s'établir à 48,2 milliards F CFA et représenter ainsi 25,6% de la TVA totale à l'import.

Quant aux droits de porte, ils ont augmenté de 17,2% par rapport à 2004 pour s'établir à 138,9 milliards F CFA en 2005. Le droit de porte sur le pétrole, après une baisse en 2004, a été multiplié par deux en 2005 pour atteindre 10,5 milliards F CFA.

Tableau 3 : Impôts indirects (en milliards F CFA)

	2004	2005	variation
IMPOTS INDIRECTS	529,1	601,8	13,7%
TAXES SUR BIENS ET SERVICES (Y c. TVA import)	410,5	462,9	12,8%
- Taxes sur biens et services intérieurs (DGID)	248,3	274,7	10,6%
dont : TVA intérieure hors pétrole	128,1	140,3	9,5%
TVA intérieure pétrole	13,2	16,6	25,8%
Taxe sur la Consommation Hors pétrole	14,8	18,3	23,6%
Taxe spécifique pétrole	61,6	64,4	4,5%
- TVA à l'import	162,2	188,1	16,0%
TVA import hors pétrole	125,6	139,9	11,4%
TVA import pétrole	36,6	48,2	31,7%
DROIT DE PORTE	118,5	138,9	17,2%
Droit de porte hors pétrole	113,3	128,4	13,3%
Droit de porte pétrole	5,2	10,5	101,9%

c- Les droits d'enregistrement et de timbre

Les droits d'enregistrement et de timbre sont chiffrés à 34,7 milliards F CFA contre 31,3 milliards F CFA en 2004. Ils ont progressé ainsi de 3,4 milliards F CFA en valeur absolue et 10,7% en valeur relative.

I.2 Les Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont baissé de 26,3% pour s'établir à 29,4 milliards F CFA en 2005 contre 38,3 milliards F CFA en 2004. Cette baisse est perceptible au niveau des revenus du domaine et des produits financiers qui constituent la principale composante des recettes non fiscales. Elle est le fait de la non signature des accords de pêche en 2005.

I.3 les dons

Les dons sont chiffrés à 75,6 milliards F CFA en 2005 contre 88 milliards en 2004, soit une baisse de 12,4 milliards F CFA. Ils sont constitués de 12,2 milliards F CFA de dons budgétaires et 64,3 milliards F CFA de dons en capital.

II LES DEPENSES BUDGETAIRES

Evaluées à 965,5 milliards F CFA en 2004, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,3% pour se situer à 1084,4 milliards F CFA en 2005. Cependant, cette augmentation s'est atténuée comparativement à 2004 où elles avaient connu une évolution de 13,6%. Elles sont constituées pour 58,0% de dépenses courantes qui sont en progression plus sensible par rapport aux dépenses en capital.

Tableau 4 : Evolution des dépenses budgétaires (milliards F CFA)

	2004	2005	variation
Dépenses totales et prêts (net)	965,6	1084,4	12,3%
dont: Dépenses courantes	553,9	629,0	15,1%
Dépenses en capital	413,2	454,7	10,0%

II.1 Les dépenses courantes

Les dépenses courantes ont progressé de 13,6% pour s'établir à 629 milliards F CFA en 2005.

Les dépenses en traitement et salaire sont évaluées à 254,9 milliards F CFA en 2005 contre 217,6 milliards F CFA en 2004, soit une augmentation de 37,3 milliards F CFA en valeur absolue et 17,1% en valeur relative. Cette augmentation qui s'est accentuée (6,4% en 2004) est le fait de la mise en œuvre de la politique de recrutement et de rémunération dans la fonction publique.

Les intérêts sur la dette publique s'établissent à 40,9 milliards F CFA contre 46,7 milliards F CFA en 2004. Ils ont ainsi baissé de 12,4% en valeur relative et de 5,8 milliards F CFA en valeur absolue. Les intérêts sont constitués de 36,1 milliards F CFA pour la dette extérieure et 4,8 milliards pour celle intérieure.

Les autres dépenses courantes sont évaluées à 333,2 milliards F CFA en 2005 contre 289,6 milliards en 2004, soit une augmentation de 43,6 milliards F CFA.

Tableau 5 : Dépenses courantes (milliards F CFA)

	2004	2005	variation
Dépenses courantes	553,9	629,0	13,6%
Traitements et salaires	217,6	254,9	17,1%
Intérêts sur la dette publique	46,7	40,9	-12,4%
Extérieure	41,1	36,1	-12,2%
Intérieure	5,6	4,8	-14,3%
Autres dépenses courantes	289,6	333,2	15,1%

II.2 Les dépenses en capital

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 10% pour atteindre 454,7 milliards en 2005. Cette augmentation provient intégralement des dépenses sur ressources internes.

En effet, les dépenses en capital sur ressources internes ont progressé de 29,7% pour s'établir à 287 milliards F CFA en 2005. Tandis que les dépenses en capital sur ressources externes ont baissé de 12,7% pour atteindre 167,7 milliards F CFA en 2005 contre 192 milliards F CFA en 2004.

Tableau 6 : Dépenses en capital (milliards F CFA)

	2004	2003	variation
Dépenses en capital	413,2	454,7	10,0%
Financement intérieur	221,2	287,0	29,7%
Financement extérieur	192,0	167,7	-12,7%
Dépenses en capital	413,2	454,7	10,0%
Financement intérieur	221,2	287,0	29,7%
Financement extérieur	192,0	167,7	-12,7%

III LE FINANCEMENT

Globalement le déficit budgétaire base ordonnancement (dons compris) est estimé à 128,6 milliards F CFA équivalent ainsi au besoin de financement de l'Etat pour la gestion 2005.

Le financement extérieur net est estimé à 161,3 milliards F CFA en 2005 contre 145,3 milliards F CFA en 2004, soit une hausse de 11%. Cette hausse est la conséquence conjuguée de l'augmentation de l'assistance PPTE³⁵ et de la baisse des remboursements au titre de l'amortissement.

³⁵ Pays Pauvres Très Endettés

Les tirages sur ressources extérieures ont baissé de 3,8% pour s'établir à 153,5 milliards F CFA. Cette baisse est due à une diminution de 9,6% des tirages pour prêts projets qui sont estimés à 132,5 milliards F CFA en 2005 contre 146,5 milliards F CFA en 2004. Quand à l'assistance PPTTE, elle est passée de 45,5 milliards F CFA en 2004 à 55,8 milliards F CFA en 2005, soit une augmentation de 22,6%. Les remboursements au titre de l'amortissement sont chiffrés à 113,7 milliards F CFA en 2005 contre 126,9 milliards en 2004. Ils ont ainsi baissé de 10,6% en valeur relative et de 13,5 milliards en valeur absolue.

S'agissant du financement intérieur, l'Etat du Sénégal poursuit son désengagement vis à vis du secteur bancaire. C'est ainsi qu'en 2005, l'Etat s'est désengagé de ce secteur pour 59,2 milliards F CFA en 2005 contre 40,6 milliards F CFA en 2004. Par contre, il s'est engagé dans le secteur financier non bancaire pour 23,5 milliards F CFA.

Tableau 7 : Financement du déficit budgétaire (milliards F CFA)

	2004	2005
Financement	100,7	128,6
Financement extérieur	145,3	161,3
dont: Tirages	159,6	153,5
Trésorerie	13,1	21,0
Prêts projets	146,5	132,5
Amortissement	-126,9	-113,4
Assistance PPTTE	45,5	55,8
Financement intérieur	-42,3	-35,7
Financement Bancaire	-40,2	-59,2
Financement non-bancaire	-2,1	23,5

IV LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Le bon recouvrement des recettes fiscales s'est traduit par une pression fiscale évaluée à 18,8% en 2005, soit largement au dessus du seuil de 17% fixé par l'UEMOA dans le cadre du pacte de convergence et de stabilité.

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est établi à 29,96%.

Le déficit budgétaire base ordonnancement (don compris) en 2005 s'est légèrement détérioré et représente 2,8% du PIB contre 2,4% en 2004. L'excédent budgétaire de base, évalué à 63,2 milliards F CFA en 2005, représente 1,4 % du PIB.

En matière d'investissement, le ratio dépenses en capital sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales se chiffre à 33,7% en 2005 contre 30% en 2004, traduisant ainsi l'effort soutenu par l'Etat pour renforcer les investissements dans le budget national.

Par ailleurs, aucun arriéré de paiement n'a été accumulé au cours de la gestion budgétaire de 2005.

Ainsi, tous les critères de convergences relatifs aux finances publiques ont été respectés au cours de la gestion de 2005.

**A
N
N
E
X
E
S**

SITUATION DEMOGRAPHIQUE EN 2005

Tableau 1 : Estimation de la population du Sénégal en 2005

UNITE ADMINISTRATIVE	31/12/2005
SENEGAL	10 817 844
REGION DE DAKAR	2 452 656
DEPARTEMENT DE DAKAR	1 030 594
COMMUNE DE DAKAR	1 030 594
ARRONDISSEMENT DES ALMADIES	140 304
Mermoz/Sacré Cœur	25 447
Ngor	11 115
Ouakam	46 563
Yoff	57 179
ARRONDISSEMENT DE GRAND DAKAR	290 580
Biscuiterie	54 550
Dieuppeul/Derklé	38 222
Grand Dakar	69 314
Hann Bel Air	38 563
HLM	44 768
Liberté	45 163
ARRONDISSEMENT DES PARCELLES ASSAINIES	345 753
Cambérène	39 775
Grand Yoff	138 800
Parcelles Assainies	137 945
Patte d'Oie	29 233
ARRONDISSEMENT DE PLATEAU/GOREE	253 957
Fann/Point E/ Amitié	19 146
Gueule Tapée/Fass/Colobane	58 810
Médina	139 587
Dakar Plateau	35 358
Gorée	1 056
DEPARTEMENT DE GUEDIAWAYE	280 353
COMMUNE DE GUEDIAWAYE	280 353
ARRONDISSEMENT DE GUEDIAWAYE	280 353
Golf	78 007
Médina Gounass	37 104
Ndiarème Limamoulaye	33 263

Sam Notaire	63 872
Wakhinane Nimzatt	68 107
DEPARTEMENT DE PIKINE	834 246
COMMUNE DE PIKINE	834 246
ARRONDISSEMENT DES NIAYES	277 847
Keur Massar	62 125
Malika	15 372
Yeumbeul Nord	113 066
Yeumbeul Sud	87 284
ARRONDISSEMENT DE PIKINE DAGOUDANE	316 598
Dalifort	21 661
Djida Thiaroye Kao	98 294
Guinaw Rail Nord	32 707
Guinaw Rail Sud	41 691
Pikine Est	33 952
Pikine Nord	40 260
Pikine Ouest	48 033
ARRONDISSEMENT DE THIAROYE	239 801
Diamaguène SICAP Mbao	114 782
Grand Mbao	28 224
Tiroye Gare	23 735
Thiaroye Sur Mer	39 717
Diamaguène- Diak Sao	33 343
DEPARTEMENT DE RUFISQUE	307 463
COMMUNE DE BARGNY	39 497
COMMUNE DE DIAMNIADIO	11 787
COMMUNE DE RUFISQUE	154 975
COMMUNE DE SEBIKOTANE	20 098
	154 975
ARRONDISSEMENT DE RUFISQUE	154 975
Rufisque Est	58 095
Rufisque Ouest	35 989
Rufisque Nord	60 891
ARRONDISSEMENT DE SANGALKAM	81 106
COMMUNAUTE RURALE DE SANGALKAM	46 526
COMMUNAUTE RURALE DE YENNE	34 580
REGION DE DIOURBEL	1 183 095
DEPARTEMENT DE BAMBEY	252 532
COMMUNE DE BAMBEY	22 113

ARRONDISSEMENT DE BABA-GARAGE	50 431
COMMUNAUTE RURALE DE BABA GARAGE	18 016
COMMUNAUTE RURALE DE DINGUIRAYE	11 322
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR SAMBA KANE	21 093
ARRONDISSEMENT DE LAMBAYE	91 212
COMMUNAUTE RURALE DE GAWANE	16 152
COMMUNAUTE RURALE DE LAMBAYE	27 674
COMMUNAUTE RURALE DE NGOGOM	24 259
COMMUNAUTE RURALE DE REFANE	23 127
ARRONDISSEMENT DE NGOYE	88 776
COMMUNAUTE RURALE DE DANGALMA	22 701
COMMUNAUTE RURALE DE NDONDOL	16 833
COMMUNAUTE RURALE DE NGOYE	26 677
COMMUNAUTE RURALE DE THIAKHAR	22 565
DEPARTEMENT DE DIOURBEL	220 221
COMMUNE DE DIOURBEL	98 905
ARRONDISSEMENT DE NDINDY	58 583
COMMUNAUTE RURALE DE DANKH SENE	11 275
COMMUNAUTE RURALE DE GADE ESCALE	11 036
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR NGALGOU	7 083
COMMUNAUTE RURALE DE NDINDY	15 861
COMMUNAUTE RURALE DE TAIBA MOUTOUPHA	13 328
ARRONDISSEMENT DE NDOULO	62 733
COMMUNAUTE RURALE DE NDOULO	10 058
COMMUNAUTE RURALE DE NGOHE	19 397
COMMUNAUTE RURALE DE PATAR	9 831
COMMUNAUTE RURALE DE TOCKY-GARE	10 633
COMMUNAUTE RURALE DE TOURE MBONDE	12 814
DEPARTEMENT DE MBACKE	710 342
COMMUNE DE MBACKE	61 184
ARRONDISSEMENT DE Kael	83 555
COMMUNAUTE RURALE DE DAROU SALAM TYP	8 294
COMMUNAUTE RURALE DE DENDEYE GOUYGUI	11 786
COMMUNAUTE RURALE DE Kael	14 524
COMMUNAUTE RURALE DE MADINA	17 404
COMMUNAUTE RURALE DE NDIOUMANE TAIBA TH	13 112
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA MBOUL	18 435
ARRONDISSEMENT DE NDAME	521 736

COMMUNAUTE RURALE DE NGABOU DALLA	12 918
COMMUNAUTE RURALE DE MISSIRAH	9 901
COMMUNAUTE RURALE DE NGHAYE	10 769
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA FALL	12 393
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA MOSQUEE	475 755
UNITE ADMINISTRATIVE	31/12/2005
ARRONDISSEMENT DE TAÏF	43 867
COMMUNAUTE RURALE DE SADIO	24 464
COMMUNAUTE RURALE DE TAÏF	19 403
REGION DE FATICK	652 361
DEPARTEMENT DE FATICK	267 756
COMMUNE DE DIOFIOR	8 784
COMMUNE DE FATICK	24 243
ARRONDISSEMENT DE DIAKHAO	57 618
COMMUNAUTE RURALE DE DIAKHAO	20 799
COMMUNAUTE RURALE DE DIAOULE	11 376
COMMUNAUTE RURALE DE MBELACADIAO	11 233
COMMUNAUTE RURALE DE NDIQB	14 210
ARRONDISSEMENT DE FIMELA	47 283
COMMUNAUTE RURALE DE DJILASSE	7 390
COMMUNAUTE RURALE DE FIMELA	16 749
COMMUNAUTE RURALE DE LOUL-SESSENE	16 497
COMMUNAUTE RURALE DE PALMARIN FACAO	6 647
ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR	62 965
COMMUNAUTE RURALE DE NGAYOKHEME	20 157
COMMUNAUTE RURALE DE NIAKHAR	23 476
COMMUNAUTE RURALE DE PATAR	19 332
ARRONDISSEMENT DE TATTAGUINE	66 863
COMMUNAUTE RURALE DE DIARRERE	27 387
COMMUNAUTE RURALE DE DIOUROUP	16 887
COMMUNAUTE RURALE DE TATTAGUINE	22 589
DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE	224 659
COMMUNE DE FOUNDIOUGNE	5 355
COMMUNE DE PASSY	6 703
COMMUNE DE SOKONE	12 070
ARRONDISSEMENT DE DJILOR	66 196

COMMUNAUTE RURALE DE DIOSSONG	39 093
COMMUNAUTE RURALE DE DJILOR	27 103
ARRONDISSEMENT DE NIODIOR	31 988
COMMUNAUTE RURALE DE BASSOUL	9 517
COMMUNAUTE RURALE DE DIONEWAR	12 794
COMMUNAUTE RURALE DE DJIRNDA	9 677
ARRONDISSEMENT DE TOUBAKOUTA	102 347
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR S. DIANE	22 524
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR S. GUEYE	26 184
COMMUNAUTE RURALE DE NIORO A. TALL	26 821
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBACOUTA	26 818
DEPARTEMENT DE GOSSAS	159 946
COMMUNE DE GOSSAS	11 226
COMMUNE DE GUINGUINEO	13 808
ARRONDISSEMENT DE COLOBANE	43 991
COMMUNAUTE RURALE DE COLOBANE	17 686
COMMUNAUTE RURALE DE MBAR	26 305
ARRONDISSEMENT DE MBADAKHOUNE	42 608
COMMUNAUTE RURALE DE GAGNICK	10 260
COMMUNAUTE RURALE DE MBADAKHOUNE	12 761
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAGO	10 728
COMMUNAUTE RURALE DE NGATHIE NAOUDE	8 859
ARRONDISSEMENT DE OUADIOUR	48 313
COMMUNAUTE RURALE DE NDIENE LAGANE	12 531
COMMUNAUTE RURALE DE OUADIOUR	11 012
COMMUNAUTE RURALE DE OUROUR	12 032
COMMUNAUTE RURALE DE PATAR LIA	12 738
REGION DE KAOLACK	1 132 707
DEPARTEMENT DE KAFFRINE	467 748
COMMUNE DE KAFFRINE	27 426
COMMUNE DE KOUNGHEUL	14 932
ARRONDISSEMENT DE BIRKELANE	105 080
COMMUNAUTE RURALE DE BIRKELANE	31 044
COMMUNAUTE RURALE DE MABO	29 175
COMMUNAUTE RURALE DE MBOSS	19 852
COMMUNAUTE RURALE DE NDIIGNICK	25 009

ARRONDISSEMENT DE MAKA-YOP	109 356
COMMUNAUTE RURALE DE GAINTHE PATHE	16 510
COMMUNAUTE RURALE DE IDA MOURIDE	26 276
COMMUNAUTE RURALE DE LOUR ESCALE	16 145
COMMUNAUTE RURALE DE MAKA-YOP	19 411
COMMUNAUTE RURALE DE RIBOT ESCALE	9 834
COMMUNAUTE RURALE DE SALY ESCALE	21 180
ARRONDISSEMENT DE MALEM HODAR	138 940
COMMUNAUTE RURALE DE BOULEL	24 909
COMMUNAUTE RURALE DE DAROU MINAM 2	19 329
COMMUNAUTE RURALE DE DJANKE SOUF	17 420
COMMUNAUTE RURALE DE GNIBY	16 130
COMMUNAUTE RURALE DE KAH I	15 044
COMMUNAUTE RURALE DE MALEM HODAR	30 666
COMMUNAUTE RURALE DE NDI OUM NGAINTHE	15 442
ARRONDISSEMENT DE NGANDA	72 014
COMMUNAUTE RURALE DE DIOKOUL MBELBOUCK	18 838
COMMUNAUTE RURALE DE KATHIOTTE	23 351
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINATOUL SALAM II	11 282
COMMUNAUTE RURALE DE NGANDA	18 543
DEPARTEMENT DE KAOLACK	382 784
COMMUNE DE GANDIAYE	9 903
COMMUNE DE KAHONE	5 679
COMMUNE DE KAOLACK	181 035
COMMUNE DE NDOFFANE	9 956
ARRONDISSEMENT DE KOUMBAL	63 353
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR BAKA	19 418
COMMUNAUTE RURALE DE LATMINGUE	24 040
COMMUNAUTE RURALE DE THIARE	19 895
ARRONDISSEMENT DE NDIEDIENG	68 524
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR SOCE	20 452
COMMUNAUTE RURALE DE NDI AFFATE	27 802
COMMUNAUTE RURALE DE NDIEDIENG	20 270
ARRONDISSEMENT DE SIBASSOR	44 334
COMMUNAUTE RURALE DE DYA	20 486
COMMUNAUTE RURALE DE NDIEBEL	9 534
COMMUNAUTE RURALE DE THIOMBY	14 314
DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP	282 175
COMMUNE DE NIORO DU RIP	15 020

ARRONDISSEMENT DE MEDINA SABAKH	70 602
COMMUNAUTE RURALE DE KAYEMOR	19 411
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA SABAKH	30 749
COMMUNAUTE RURALE DE NGAYENE	20 442
ARRONDISSEMENT DE PAOSCOTO	107 136
COMMUNAUTE RURALE DE GAINTHE KAYE	21 896
COMMUNAUTE RURALE DE PAOSCOTO	43 238
COMMUNAUTE RURALE DE PROKHANE	23 116
COMMUNAUTE RURALE DE TAIBA NIASSENE	18 886
ARRONDISSEMENT DE WACK NGOUMA	89 417
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR MABA DIAKHOU	27 319
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR MADIABEL	15 141
COMMUNAUTE RURALE DE NDRAME ESCALE	17 015
COMMUNAUTE RURALE DE WACK NGOUNA	29 942
REGION DE KOLDA	912 503
DEPARTEMENT DE KOLDA	306 591
COMMUNE DE KOLDA	59 076
ARRONDISSEMENT DE DABO	96 780
COMMUNAUTE RURALE DE BAGADADJI	15 033
COMMUNAUTE RURALE DE COUMBACARA	14 132
COMMUNAUTE RURALE DE DABO	18 598
COMMUNAUTE RURALE DE MAMPATIM	28 795
COMMUNAUTE RURALE DE SALIKEGNE	20 222
ARRONDISSEMENT DE DIOULACOLON	66 144
COMMUNAUTE RURALE DE DIOULACOLON	14 255
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA EL HADJ	13 652
COMMUNAUTE RURALE DE SARE BIDJI	19 893
COMMUNAUTE RURALE DE TANKANTO ESCALE	18 344
ARRONDISSEMENT DE MEDINA YORO FOULAH	84 591
COMMUNAUTE RURALE DE FAFACOUROU	15 222
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA YORO FOULAH	19 157
COMMUNAUTE RURALE DE NDORNA	33 020
COMMUNAUTE RURALE DE PATA	17 192
DEPARTEMENT DE SEDHIOU	399 365
COMMUNE DE GOUDOMP	11 647
COMMUNE DE MARSASSOUM	6 779

COMMUNE DE SEDHIOU	19 527
ARRONDISSEMENT DE BOUNKILING	102 003
COMMUNAUTE RURALE DE BONA	21 651
COMMUNAUTE RURALE DE BOUNKILING	24 666
COMMUNAUTE RURALE DE DIAROUME	25 212
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAMACOUTA	30 474
ARRONDISSEMENT DE DIATTACOUNDA	78 606
COMMUNAUTE RURALE DE DIATTACOUNDA	24 488
COMMUNAUTE RURALE DE DJIBANAR	24 563
COMMUNAUTE RURALE DE SAMINE ESCALE	29 555
ARRONDISSEMENT DE DIENDE	84 434
COMMUNAUTE RURALE DE BAMBALI	17 510
COMMUNAUTE RURALE DE DIANNAH MALARI	11 697
COMMUNAUTE RURALE DE DIENDE	22 767
COMMUNAUTE RURALE DE DJIREDDJI	18 274
COMMUNAUTE RURALE DE SAKAR	14 186
ARRONDISSEMENT DE DJIBABOUYA	34 844
COMMUNAUTE RURALE DE BENET-BIJINI	12 500
COMMUNAUTE RURALE DE DJIBABOUYA	5 808
COMMUNAUTE RURALE DE SANSAMBA	16 536
ARRONDISSEMENT DE TANAFF	61 525
COMMUNAUTE RURALE DE KALIBANTANG	8 485
COMMUNAUTE RURALE DE KARANTAMBA	11 207
COMMUNAUTE RURALE DE NIAGHA	10 337
COMMUNAUTE RURALE DE SIMBANDI BRASSOU	13 463
COMMUNAUTE RURALE DE TANAFF	18 033
DEPARTEMENT DE VELINGARA	206 547
COMMUNE DE VELINGARA	22 648
ARRONDISSEMENT DE BONCONTO	70 495
COMMUNAUTE RURALE DE BONCONTO	8 720
COMMUNAUTE RURALE DE LINKERING	13 912
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA GOUNASS	35 321
COMMUNAUTE RURALE DE SINTHIANG-KOUNDARA	12 542
ARRONDISSEMENT DE KOUNKANE	69 442
COMMUNAUTE RURALE DE KANDIA	18 548
COMMUNAUTE RURALE DE KOUNKANE	26 190
COMMUNAUTE RURALE DE NEMATABA	7 686
COMMUNAUTE RURALE DE SARE COLY SALE	17 018

ARRONDISSEMENT DE PAKOUR	43 962
COMMUNAUTE RURALE DE OUASSADOU	20 392
COMMUNAUTE RURALE DE PAROUMBA	23 570
REGION DE LOUGA	729 606
DEPARTEMENT DE KEBEMER	215 648
COMMUNE DE KEBEMER	15 170
ARRONDISSEMENT DE DAROU MOUSTY	75 163
COMMUNAUTE RURALE DE DAROU MARNANE	14 332
COMMUNAUTE RURALE DE DAROU MOUSTY	27 700
COMMUNAUTE RURALE DE MBADIANE	11 526
COMMUNAUTE RURALE DE NDOYENNE	7 243
COMMUNAUTE RURALE DE SAM YABAL	6 908
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA MERINA	7 454
ARRONDISSEMENT DE NDANDE	63 897
COMMUNAUTE RURALE DE BANDEGUE OUOLOF	12 462
COMMUNAUTE RURALE DE DIOKOUL DIAWRIGNE	12 557
COMMUNAUTE RURALE DE KAB GAYE	9 548
COMMUNAUTE RURALE DE NDANDE	18 658
COMMUNAUTE RURALE DE THIEPPE	10 672
ARRONDISSEMENT DE SAGATTA	61 418
COMMUNAUTE RURALE DE GUEOUL	11 795
COMMUNAUTE RURALE DE KANENE NDIQB	8 364
COMMUNAUTE RURALE DE LORO	8 044
COMMUNAUTE RURALE DE SAGATTA GUETH	13 862
COMMUNAUTE RURALE DE THIOLOM FALL	19 353
UNITE ADMINISTRATIVE	31/12/2005
DEPARTEMENT DE LINGUERE	214 883
COMMUNE DE DAHRA	29 203
COMMUNE DE LINGUERE	12 864
ARRONDISSEMENT DE BARKEDJI	53 129
COMMUNAUTE RURALE DE BARKEDJI	15 199
COMMUNAUTE RURALE DE GASSANE	19 693
COMMUNAUTE RURALE DE THIARGNY	8 906
COMMUNAUTE RURALE DE THIEL	9 331
ARRONDISSEMENT DE SAGATTA DIOLOFF	60 732
COMMUNAUTE RURALE DE BOULAL	10 153
COMMUNAUTE RURALE DE DEALI	17 634
COMMUNAUTE RURALE DE SAGATTA DIOLOFF	14 239

COMMUNAUTE RURALE DE THIAMENE DIOLOFF	18 706
ARRONDISSEMENT DE DODJI	28 141
COMMUNAUTE RURALE DE DODJI	8 050
COMMUNAUTE RURALE DE LABGAR	5 134
COMMUNAUTE RURALE DE OUARKHOKHE	14 957
ARRONDISSEMENT DE YANG-YANG	30 814
COMMUNAUTE RURALE DE KAMB	12 383
COMMUNAUTE RURALE DE MBEULEUKHE	6 072
COMMUNAUTE RURALE DE MBOULA	7 596
COM RURALE DE TESSEKRE FORAGE	4 763
DEPARTEMENT DE LOUGA	299 075
COMMUNE DE LOUGA	79 419
ARRONDISSEMENT DE COKI	55 665
COMMUNAUTE RURALE DE COKI	18 569
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAGNE	16 358
COMMUNAUTE RURALE DE PETE OUARACK	4 414
COMMUNAUTE RURALE DE THIAMENE CAYOR	16 324
ARRONDISSEMENT DE KEUR MOMAR SARR	52 026
COMMUNAUTE RURALE DE GANDE	5 672
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR MOMAR SARR	20 542
COMMUNAUTE RURALE DE NGUER MALAL	20 256
COMMUNAUTE RURALE DE SYER	5 556
ARRONDISSEMENT DE MBEDIENE	57 531
COMMUNAUTE RURALE DE KELLE GUEYE	10 147
COMMUNAUTE RURALE DE MBEDIENE	13 756
COMMUNAUTE RURALE DE NGUIDILLE	18 210
COMMUNAUTE RURALE DE NIOMRE	15 418
ARRONDISSEMENT DE SAKAL	54 434
COMMUNAUTE RURALE DE LEONA	20 663
COMMUNAUTE RURALE DE NGUENE-SARR	11 362
COMMUNAUTE RURALE DE SAKAL	22 409
REGION DE MATAM	478 573
DEPARTEMENT DE KANEL	196 919
COMMUNE DE KANEL	10 305
COMMUNE DE SEMME	5 145
COMMUNE DE WAOUNDE	9 211

ARRONDISSEMENT DE ORKADIÈRE	87 629
COMMUNAUTE RURALE DE AOURE	27 490
COMMUNAUTE RURALE DE BOKILADJI	26 471
COMMUNAUTE RURALE DE ORKADIÈRE	33 668
ARRONDISSEMENT DE SINTHIOU BAMAMBE	84 629
COMMUNAUTE RURALE DE SINTHIOU-BAMAMBE	48 721
COMMUNAUTE RURALE DE WOUROU SIDY	35 908
DEPARTEMENT DE MATAM	233 179
COMMUNE DE MATAM	16 274
COMMUNE DE OUIROSSOGUI	14 669
COMMUNE DE THILOGNE	9 379
ARRONDISSEMENT DE AGNAM-CIVOL	48 352
COMMUNAUTE RURALE DE AGNAM-CIVOL	15 807
COMMUNAUTE RURALE DE DABIA	18 829
COMMUNAUTE RURALE DE OREFONDE	13 716
ARRONDISSEMENT DE OGO	144 505
COMMUNAUTE RURALE DE BOKIDIAVE	52 214
COMMUNAUTE RURALE DE NABADJI-CIVOL	46 022
COMMUNAUTE RURALE DE OGO	46 269
DEPARTEMENT DE RANEROU	48 475
COMMUNE DE RANEROU	1 469
ARRONDISSEMENT DE VELINGARA	47 006
COMMUNAUTE RURALE DE LOUGRE -THIOLLY	6 039
COMMUNAUTE RURALE DE OUDALAYE	25 489
COMMUNAUTE RURALE DE VELINGARA	15 478
REGION DE SAINT-LOUIS	764 347
DEPARTEMENT DE DAGANA	207 991
COMMUNE DE DAGANA	19 882
COMMUNE DE RICHARD-TOLL	46 546
ROSSO-SENEGAL	10 187
ARRONDISSEMENT DE MBANE	55 714
COMMUNAUTE RURALE DE GAE	20 793
COMMUNAUTE RURALE DE MBANE	34 921
ARRONDISSEMENT DE ROSS-BETHIO	75 662

COMMUNAUTE RURALE DE ROSS-BETHIO	52 211
COMMUNAUTE RURALE DE RONKH	23 451
DEPARTEMENT DE PODOR	329 379
COMMUNE DE GOLLERE	5 918
COMMUNE DE NDIANDANE	5 212
COMMUNE DE NDIUM	14 300
COMMUNE DE PODOR	10 918
UNITE ADMINISTRATIVE	31/12/2005
ARRONDISSEMENT DE CAS-CAS	92 193
COMMUNAUTE RURALE DE AERE-LAO	42 206
COMMUNAUTE RURALE DE MBOUMBA	24 332
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA-NDIATBE	25 655
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARRE	88 711
COMMUNAUTE RURALE DE DODEL	29 052
COMMUNAUTE RURALE DE GAMADJI SARRE	26 836
COMMUNAUTE RURALE DE GUEDE VILLAGE	32 823
ARRONDISSEMENT DE SALDE	60 260
COMMUNAUTE RURALE DE GALOYA-TOUCOULEUR	35 224
COMMUNAUTE RURALE DE PETE	25 036
ARRONDISSEMENT DE THILLE BOUBACAR	51 867
COMMUNAUTE RURALE DE FANAYE	26 039
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAYENE PENDAO	25 828
DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS	226 977
COMMUNE DE SAINT-LOUIS	165 038
ARRONDISSEMENT DE RAO	61 939
COMMUNAUTE RURALE DE GANDON	43 581
COMMUNAUTE RURALE DE MPAL	18 358
REGION DE TAMBACOUNDA	669 091
DEPARTEMENT DE BAKEL	215 680
COMMUNE DE BAKEL	11 934
COMMUNE DE DIAWARA	8 430
ARRONDISSEMENT DE BALA	54 318
COMMUNAUTE RURALE DE BANI ISRAEL	21 900
COMMUNAUTE RURALE DE DOUGUE	16 452
COMMUNAUTE RURALE DE KOTHIARY	15 966

ARRONDISSEMENT DE MOUDERY	55 346
COMMUNAUTE RURALE DE BALLOU	21 353
COMMUNAUTE RURALE DE GABOU	12 071
COMMUNAUTE RURALE DE MOUDERY	21 922
ARRONDISSEMENT DE GOUDIRY	37 520
COMMUNAUTE RURALE DE GOUDIRY	18 441
COMMUNAUTE RURALE DE KOULOR	19 079
ARRONDISSEMENT DE KENIEBA	17 376
COMMUNAUTE RURALE DE GATHIARY	2 532
COMMUNAUTE RURALE DE MADINA FOULBE	2 682
COMMUNAUTE RURALE DE SADATOU	12 162
ARRONDISSEMENT DE KIDIRA	30 756
COMMUNAUTE RURALE DE BELE	21 313
COMMUNAUTE RURALE DE SINTHIOU FISSA	9 443
DEPARTEMENT DE KEDOUGOU	111 207
COMMUNE DE KEDOUGOU	18 032
ARRONDISSEMENT DE BANDAFASSI	31 086
COMMUNAUTE RURALE DE BANDAFASSI	23 002
COMMUNAUTE RURALE DE TOMBORONKOTO	8 084
ARRONDISSEMENT DE FONGOLEMBI	18 813
COMMUNAUTE RURALE DE DIMBOLI	6 104
COMMUNAUTE RURALE DE FONGOLEMBI	7 021
COMMUNAUTE RURALE DE MEDINA BAFFE	5 688
ARRONDISSEMENT DE SALEMATA	18 113
COMMUNAUTE RURALE DE DAKATELY	6 501
COMMUNAUTE RURALE DE SALEMATA	11 612
ARRONDISSEMENT DE SARAYA	25 163
COMMUNAUTE RURALE DE KHOSSANTO	9 127
COMMUNAUTE RURALE DE MISSIRAH SIRIMANA	6 385
COMMUNAUTE RURALE DE SARAYA	9 651
DEPARTEMENT DE TAMBACOUNDA	342 204
COMMUNE DE TAMBACOUNDA	74 472
ARRONDISSEMENT DE KOUMPENTOUM	103 356
COMMUNAUTE RURALE DE BAMBA NDIAYENE	32 346
COMMUNAUTE RURALE DE KOUMPENTOUM	17 631
COMMUNAUTE RURALE DE KOUTHIBA-OUOLOF	34 040
COMMUNAUTE RURALE DE MALEM NIANI	19 339

ARRONDISSEMENT DE KOUSSANAR	35 794
COMMUNAUTE RURALE DE KOUSSANAR	20 384
COMMUNAUTE RURALE DE SINTHIOU MALEM	15 410
ARROND. DE MAKACOULIBANTANG	72 343
COMMUNAUTE RURALE DE KAHENE	26 715
COMMUNAUTE RURALE DE MAKACOULIBANTANG	28 705
COMMUNAUTE RURALE DE NDOGA BABACAR	16 923
ARRONDISSEMENT DE MISSIRAH	56 239
COMMUNAUTE RURALE DE DIALACOTO	11 605
COMMUNAUTE RURALE DE MISSIRAH	28 535
COMMUNAUTE RURALE DE NETTE BOULOU	16 099
REGION DE THIES	1 385 058
DEPARTEMENT DE MBOUR	513 278
COMMUNE DE JOAL-FADIOUTH	36 725
COMMUNE DE MBOUR	170 875
COMMUNE DE NGUEKHOKH	18 825
COMMUNE DE THIADIAYE	11 424
ARRONDISSEMENT DE FISSEL	79 312
COMMUNAUTE RURALE DE FISSEL	35 085
COMMUNAUTE RURALE DE NDIAGANIAO	44 227
ARRONDISSEMENT DE SESSENE	83 623
COMMUNAUTE RURALE DE NGUENIENE	31 236
COMMUNAUTE RURALE DE SANDIARA	23 983
COMMUNAUTE RURALE DE SESSENE	28 404
ARRONDISSEMENT DE SINDIA	112 494
COMMUNAUTE RURALE DE MALICOUNDA	36 699
COMMUNAUTE RURALE DE DIASS	34 887
COMMUNAUTE RURALE DE SINDIA	40 908
DEPARTEMENT DE THIES	529 261
COMMUNE DE KAYAR	17 359
COMMUNE DE KHOMBOLE	12 358
COMMUNE DE POUT	17 923
COMMUNE DE THIES	253 969
ARRONDISSEMENT DE KEUR MOUSSA	56 394
COMMUNAUTE RURALE DE DIENDER GUEDJ	24 143

COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE	16 796
COMMUNAUTE RURALE DE KEUR MOUSSA	15 455
ARRONDISSEMENT DE NOTTO	60 293
COMMUNAUTE RURALE DE NOTTO	36 984
COMMUNAUTE RURALE DE TASSETTE	23 309
ARRONDISSEMENT DE THIENABA	110 965
COMMUNAUTE RURALE DE NDIEYENE SIRAKH	24 852
COMMUNAUTE RURALE DE NGROUNDIANE	22 576
COMMUNAUTE RURALE DE THIENABA	18 963
COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA TOUL	44 574
DEPARTEMENT DE TIVAOUANE	342 519
COMMUNE DE MBORO	12 128
COMMUNE DE MEKHE	15 704
COMMUNE DE TIVAOUANE	39 245
ARRONDISSEMENT DE MERINA DAKHAR	65 339
COMMUNAUTE RURALE DE KOUL	20 174
COMMUNAUTE RURALE DE MERINA DAKHAR	27 148
COMMUNAUTE RURALE DE PEKESSE	18 017
ARRONDISSEMENT DE MEOUANE	82 930
COMMUNAUTE RURALE DE DAROU KHOUDOSS	40 573
COMMUNAUTE RURALE DE MEOUANE	23 811
COMMUNAUTE RURALE DE TAIBA NDIAYENE	18 546
ARRONDISSEMENT DE NIAKHENE	56 814
COMMUNAUTE RURALE DE MBAYENE	9 064
COMMUNAUTE RURALE DE NGANDIOUF	20 345
COMMUNAUTE RURALE DE NIAKHENE	10 613
COMMUNAUTE RURALE DE THILMAKHA	16 792
ARRONDISSEMENT DE PAMBAL	70 359
COMMUNAUTE RURALE DE CHERIF LO	17 162
COMMUNAUTE RURALE DE MONT ROLAND	12 472
COMMUNAUTE RURALE DE NOTTO GOUYE-DIAMA	22 614
COMMUNAUTE RURALE DE PIRE GOUREYE	18 111
REGION ZIGUINCHOR	457 847
DEPARTEMENT DE BIGNONA	229 016
COMMUNE DE BIGNONA	26 509
COMMUNE DE THIONCK-ESSYL	8 331

--	--

ARRONDISSEMENT DE DIOULOLOU	57 402
COMMUNAUTE RURALE DE DIOULOLOU	22 093
COMMUNAUTE RURALE DE DJIGNAKI	16 605
COMMUNAUTE RURALE DE KAFOUNTINE	18 704
ARRONDISSEMENT DE SINDIAN	48 247
COMMUNAUTE RURALE DE DJIBIDIONE	10 499
COMMUNAUTE RURALE DE OULAMPANE	17 351
COMMUNAUTE RURALE DE SINDIAN	10 887
COMMUNAUTE RURALE DE SUELLE	9 510
UNITE ADMINISTRATIVE	31/12/2005
ARRONDISSEMENT DE TENDOUCK	39 461
COMMUNAUTE RURALE DE BALLINGORE	6 191
COMMUNAUTE RURALE DE DIEGOUNE	7 294
COMMUNAUTE RURALE DE KARTIACK	7 125
COMMUNAUTE RURALE DE MANGAGOULACK	8 690
COMMUNAUTE RURALE DE MLOMP	10 161
ARRONDISSEMENT DE TENGHORY	49 066
COMMUNAUTE RURALE DE COUBALAN	11 036
COMMUNAUTE RURALE DE NIAMONE	6 884
COMMUNAUTE RURALE DE OUONCK	9 455
COMMUNAUTE RURALE DE TENGHORY	21 691
DEPARTEMENT DE OUSSOUYE	36 506
COMMUNE DE OUSSOUYE	4 175
ARRONDISSEMENT DE CABROUSSE	16 135
COMMUNAUTE RURALE DE DJEMBERRING	11 614
COMMUNAUTE RURALE SANTHIABA MANJACQUE	4 521
ARRONDISSEMENT DE LOUDIA OUOLOFF	16 196
COMMUNAUTE RURALE DE MLOMP	7 711
COMMUNAUTE RURALE DE OUKOUT	8 485
DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR	192 325
COMMUNE DE ZIGUINCHOR	153 861
ARRONDISSEMENT DE NIAGUIS	26 831
COMMUNAUTE RURALE DE ADEANE	10 960
COMMUNAUTE R DE BOUTOUPA-CAMARACOUNDA	5 987
COMMUNAUTE RURALE DE NIAGUIS	9 884
ARRONDISSEMENT DE NIASSIA	11 633
COMMUNAUTE RURALE DE ENAMPOR	3 886
COMMUNAUTE RURALE DE NIASSIA	7 747

Tableau 2 : Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe. EDS-IV, Sénégal 2005.

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<5 ans	14.7	12.6	13.6	20.6	17.4	18.9	17.9	15.3	16.5
5-9	12.2	11.7	11.9	18.5	15.7	17.0	15.6	14.0	14.8
10-14	12.5	12.4	12.4	15.1	12.9	14.0	13.9	12.7	13.3
15-19	12.5	12.4	12.5	9.9	10.0	10.0	11.1	11.1	11.1
20-24	10.1	10.4	10.3	5.9	7.9	7.0	7.8	9.0	8.4
25-29	8.3	8.2	8.2	4.7	6.7	5.8	6.3	7.3	6.9
30-34	6.7	6.9	6.8	4.1	5.5	4.8	5.3	6.1	5.7
35-39	5.2	5.8	5.5	3.4	4.5	4.0	4.2	5.1	4.7
40-44	4.2	4.2	4.2	3.0	3.6	3.3	3.6	3.9	3.7
45-49	3.9	3.6	3.7	3.0	2.8	2.9	3.4	3.2	3.3
50-54	2.8	3.4	3.1	2.6	3.9	3.3	2.7	3.7	3.2
55-59	1.8	2.4	2.1	1.8	2.5	2.2	1.8	2.5	2.2
60-64	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
65-69	0.9	1.4	1.2	1.6	1.6	1.6	1.3	1.5	1.4
70-74	1.0	1.2	1.1	1.6	1.5	1.6	1.3	1.4	1.4
75-79	0.8	0.7	0.7	1.1	0.7	0.9	0.9	0.7	0.8
80 +	0.5	0.7	0.6	0.9	0.7	0.8	0.8	0.7	0.7
NSP/ND	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Effectif	13 483	14 474	27 957	16 507	19 028	35 538	29 990	33 502	63 494

Note: Le total inclut les personnes dont le sexe n'a pas été établi

EMPLOI

Tableau 1 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe.

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Groupe d'âges	Moins de 10 ans	Effectif	1 640 734	1 515 957	3 156 691
		% (groupe d'âge)	52,0	48,0	100,0
		% (sexe)	31,6	26,7	29,1
	10 ans et plus (PPA)*	Effectif	3 556 281	4 151 532	7 707 813
		% (groupe d'âge)	46,1	53,9	100,0
		% (sexe)	68,4	73,3	70,9
Total	Effectif	5 197 015	5 667 489	10 864 504	
	% (groupe d'âge)	47,8	52,2	100,0	
	% (sexe)	100,0	100,0	100,0	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

NB. *= Population potentiellement active

Tableau 2 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe.

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Groupe d'âges	Moins de 10 ans	Effectif	1 640 734	1 515 957	3 156 691
		% (groupe d'âge)	52,0	48,0	100,0
		% (sexe)	31,6	26,7	29,1
	10 à 65 ans*	Effectif	3 363 389	4 002 656	7 366 045
		% (groupe d'âge)	45,7	54,3	100,0
		% (sexe)	64,7	70,6	67,8
	Plus de 65 ans	Effectif	192 892	148 876	341 768
		% (groupe d'âge)	56,4	43,6	100,0
		% (sexe)	3,7	2,6	3,1
Total	Effectif	5 197 015	5 667 489	10 864 504	
	% (groupe d'âge)	47,8	52,2	100,0	
	% (sexe)	100,0	100,0	100,0	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

NB. *= Population potentiellement active nette

Tableau 3 : Répartition de la population selon le milieu de résidence et par groupe d'âge

MILIEU DE RESIDENCE				SEXE		TOTAL
				masculin	féminin	
URBAIN	Groupe d'âges	Moins de 10 ans	Effectif	496 644	473 180	969 824
			% (groupe d'âge)	51,2	48,8	100,0
			% (sexe)	23,9	21,2	22,5
		10 ans et plus (PPA)*	Effectif	1 582 759	1 761 985	3 344 744
			% (groupe d'âge)	47,3	52,7	100,0
			% (sexe)	76,1	78,8	77,5
	Total	Effectif	2 079 403	2 235 165	4 314 568	
		% (groupe d'âge)	48,2	51,8	100,0	
		% (sexe)	100,0	100,0	100,0	
	RURAL	Groupe d'âges	Moins de 10 ans	Effectif	1 144 091	1 042 776
% (groupe d'âge)				52,3	47,7	100,0
% (sexe)				36,7	30,4	33,4
10 ans et plus (PPA)*			Effectif	1 973 522	2 389 547	4 363 069
			% (groupe d'âge)	45,2	54,8	100,0
			% (sexe)	63,3	69,6	66,6
TOTAL		Effectif	3 117 613	3 432 323	6 549 936	
		% (groupe d'âge)	47,6	52,4	100,0	
		% (sexe)	100,0	100,0	100,0	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

NB. *= Population potentiellement active

Tableau 4 : Répartition de la population active occupée par groupe d'âge et sexe

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Age	10 à 17 ans	Effectif	562 356	395 557	957 913
		% (Age)	58,7	41,3	100,0
		% (Sexe)	22,2	18,8	20,7
	18 à 30 ans	Effectif	904 952	777 036	1 681 988
		% (Age)	53,8	46,2	100,0
		% (Sexe)	35,8	36,9	36,3
	31 à 65 ans	Effectif	974 199	900 573	1 874 772
		% (Age)	52,0	48,0	100,0
		% (Sexe)	38,5	42,7	40,4
	66 à 105 ans	Effectif	88 911	34 222	123 133
		% (Age)	72,2	27,8	100,0
		% (Sexe)	3,5	1,6	2,7
Total	Effectif	2 530 418	2 107 388	4 637 806	
	% (Age)	54,6	45,4	100,0	
	% (Sexe)	100,0	100,0	100,0	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 5 : Répartition de la population active occupée selon le milieu de résidence et le sexe

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Milieu de résidence	urbain	Effectif	877 212	646 847	1 524 059
		% milieu de résidence	57,6%	42,4%	100,0%
		% sexe	34,7%	30,7%	32,9%
	rural	Effectif	1 653 206	1 460 542	3 113 748
		% milieu de résidence	53,1%	46,9%	100,0%
		% sexe	65,3%	69,3%	67,1%
Total	Effectif	2 530 418	2 107 389	4 637 807	
	% milieu de résidence	54,6%	45,4%	100,0%	
	% sexe	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 6 : Répartition de la population active occupée par région

		Effectif	Valeurs relatives (%)
REGIONS	Dakar	867 583	18,7
	Diourbel	446 384	9,6
	Fatick	347 294	7,5
	Kaolack	508 889	11
	Kolda	458 607	9,9
	Louga	337 250	7,3
	Matam	175 880	3,8
	Saint louis	306 709	6,6
	Tambacounda	333 384	7,2
	Thiès	601 832	13
	Ziguinchor	253 993	5,5
	Total	4 637 807	100,0

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 7 : Répartition de la population active occupée selon la nature du travail et le milieu de résidence

			milieu de résidence		Total
			urbain	rural	
Nature du travail	occasionnellement, selon la convenance	Effectif	52 277	67 912	120 189
		% activité	43,5%	56,5%	100,0%
		% milieu de résidence	3,4%	2,2%	2,6%
	occasionnelle, quand c'est possible de trouver un travail	Effectif	95 491	52 574	148 065
		% activité	64,5%	35,5%	100,0%
		% milieu de résidence	6,3%	1,7%	3,2%
	saisonnaire	Effectif	87 570	1 944 204	2 031 774
		% activité	4,3%	95,7%	100,0%
		% milieu de résidence	5,7%	62,4%	43,8%
	temporaire	Effectif	158 620	127 010	285 630
		% activité	55,5%	44,5%	100,0%
		% milieu de résidence	10,4%	4,1%	6,2%
	permanente	Effectif	1 129 752	922 048	2 051 800
		% activité	55,1%	44,9%	100,0%
		% milieu de résidence	74,1%	29,6%	44,2%
Total		Effectif	1 523 710	3 113 748	4 637 458
		% activité	32,9%	67,1%	100,0%
		% milieu de résidence	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 8: Répartition de la population active occupée selon la nature du travail et le groupe d'âges

			Age (ans)				Total
			10 à 17	18 à 30	31 à 65	66 à 105	
Nature de l'activité	occasionnellement, selon la convenance	Effectif	16 349	50 181	49 242	4 417	120 189
		% activité	13,6%	41,8%	41,0%	3,7%	100,0%
		% Age	1,7%	3,0%	2,6%	3,6%	2,6%
	occasionnelle, quand c'est possible de trouver un travail	Effectif	12 719	66 952	66 164	2 230	148 065
		% activité	8,6%	45,2%	44,7%	1,5%	100,0%
		% Age	1,3%	4,0%	3,5%	1,8%	3,2%
	saisonnaire	Effectif	646 599	680 562	645 982	58 631	2 031 774
		% activité	31,8%	33,5%	31,8%	2,9%	100,0%
		% Age	67,5%	40,5%	34,5%	47,6%	43,8%
	temporaire	Effectif	62 532	122 208	97 926	2 964	285 630
		% activité	21,9%	42,8%	34,3%	1,0%	100,0%
		% Age	6,5%	7,3%	5,2%	2,4%	6,2%
	permanente	Effectif	219 715	761 735	1 015 458	54 892	2 051 800
		% activité	10,7%	37,1%	49,5%	2,7%	100,0%
		% Age	22,9%	45,3%	54,2%	44,6%	44,2%
Total		Effectif	957 914	1 681 638	1 874 772	123 134	4 637 458
		% activité	20,7%	36,3%	40,4%	2,7%	100,0%
		% Age	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 9 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Situation dans l'emploi	salariés	Effectif	397 063	236 780	633 843
		% Situation	62,6%	37,4%	100,0%
		% sexe	15,7%	11,2%	13,7%
	patrons	Effectif	1 077 348	964 651	2 041 999
		% Situation	52,8%	47,2%	100,0%
		% sexe	42,6%	45,8%	44,0%
	apprentis aides	Effectif	1 056 008	905608	1 961 616
		% Situation	53,8%	46,2%	100,0%
		% sexe	41,7%	43,0%	42,3%
	Total	Effectif	2 30 419	2 107 039	4 637 458
		% Situation	54,6%	45,4%	100,0%
		% sexe	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 10 : Répartition de la population active occupée selon la situation dans l'activité

			milieu de résidence		Total
			urbain	rural	
Situation dans la profession	travailleur familial non rémunéré	Effectif	117 241	1 598 036	1 715 277
		% statut dans l'activité	6,8%	93,2%	100,0%
		% milieu de résidence	7,7%	51,3%	37,0%
	travailleur domestique payé	Effectif	78 053	21 241	99 294
		% statut dans l'activité	78,6%	21,4%	100,0%
		% milieu de résidence	5,1%	0,7%	2,1%
	employé régulier	Effectif	318 017	76 250	394 267
		% statut dans l'activité	80,7%	19,3%	100,0%
		% milieu de résidence	20,9%	2,4%	8,5%
	employé occasionnel	Effectif	94 388	45 893	140 281
		% statut dans l'activité	67,3%	32,7%	100,0%
		% milieu de résidence	6,2%	1,5%	3,0%
	travailleur indépendant sans aucune autre personne	Effectif	569 933	689 164	1 259 097
		% statut dans l'activité	45,3%	54,7%	100,0%
		% milieu de résidence	37,4%	22,1%	27,2%
	travailleur indépendant avec un ou plusieurs employés non rémunéré	Effectif	134 398	596 106	730 504
		% statut dans l'activité	18,4%	81,6%	100,0%
		% milieu de résidence	8,8%	19,1%	15,8%
	Employeur	Effectif	33 858	18 540	52 398
		% statut dans l'activité	64,6%	35,4%	100,0%
		% milieu de résidence	2,2%	0,6%	1,1%
Apprenti	Effectif	177 821	68 518	246 339	
	% statut dans l'activité	72,2%	27,8%	100,0%	
	% milieu de résidence	11,7%	2,2%	5,3%	
Total	Effectif	1 523 709	3 113 748	4 637 457	
	% statut dans l'activité	32,9%	67,1%	100,0%	
	% milieu de résidence	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

Tableau 11 : Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Branche d'activité	agriculture, élevage, forêt	Effectif	1 253 679	1 094 427	2 348 106
		% activité entreprise	53,4%	46,6%	100,0%
		% sexe	49,5%	51,9%	50,6%
	pêche	Effectif	96 030	7 813	103 843
		% activité entreprise	92,5%	7,5%	100,0%
		% sexe	3,8%	0,4%	2,2%
	extraction	Effectif	3 261	3 716	6 977
		% activité entreprise	46,7%	53,3%	100,0%
		% sexe	0,1%	0,2%	0,2%
	fabrication de produits alimentaires, boisson, et tabacs	Effectif	32 706	4 721	37 427
		% activité entreprise	87,4%	12,6%	100,0%
		% sexe	1,3%	0,2%	0,8%
	branches manufacturières	Effectif	307 465	89 199	396 664
		% activité entreprise	77,5%	22,5%	100,0%
		% sexe	12,2%	4,2%	8,6%
	eau, électricité et gaz	Effectif	3 559	1 030	4 589
		% activité entreprise	77,6%	22,4%	100,0%
		% sexe	0,1%	0,0%	0,1%
	bâtiments et travaux publics	Effectif	161 923	7 046	168 969
		% activité entreprise	95,8%	4,2%	100,0%
		% sexe	6,4%	0,3%	3,6%
	commerce	Effectif	302 723	591 764	894 487
		% activité entreprise	33,8%	66,2%	100,0%
		% sexe	0	28,1%	19,3%
	restaurants et hôtels	Effectif	12 870	35 484	48 354
		% activité entreprise	26,6%	73,4%	100,0%
		% sexe	0,5%	1,7%	1,0%
transports et communications	Effectif	127 616	9 815	137 431	
	% activité entreprise	92,9%	7,1%	100,0%	
	% sexe	5,0%	0,5%	3,0%	
banques et autres établissements financiers	Effectif	4 191	4 429	8 620	
	% activité entreprise	48,6%	51,4%	100,0%	
	% sexe	0,2%	0,2%	0,2%	
autres branches marchandes	Effectif	123 872	83 326	207 198	
	% activité entreprise	59,8%	40,2%	100,0%	
	% sexe	4,9%	4,0%	4,5%	

			sexe		Total
			masculin	féminin	
Branche d'activité	services domestiques	Effectif	8 451	129 853	138 304
		% activité entreprise	6,1%	93,9%	100,0%
		% sexe	0,3%	6,2%	3,0%
	administrations publiques	Effectif	87 902	43 216	131 118
		% activité entreprise	67,0%	33,0%	100,0%
		% sexe	3,5%	2,1%	2,8%
	administrations privées	Effectif	4 170	1 200	5 370
		% activité entreprise	77,7%	22,3%	100,0%
		% sexe	0,2%	0,1%	0,1%
Total	Effectif	2 530 418	2 107 039	4 637 457	
	% activité entreprise	54,60%	45,4%	100,0%	
	% sexe	100,00%	100,0%	100,0%	

Source : ENTE ; 2005, DPS.

V. ASSISTANCE

EVOLUTION DES ACTIVITES DE 1996 à 2005					
NATURE	Incendies	Assistances	Opér,diverses	Activ,diverses	TOTAL
1996	758	3938	3043	1740	9479
1997	845	6189	3726	748	11508
1998	828	7710	4076	585	13199
1999	1363	9033	4708	922	16026
2000	1543	9142	5198	2185	18068
2001	1493	9134	3411	1417	15455
2002	1545	9589	3601	1287	16022
2003	1302	10409	3170	1977	16858
2004	1775	12129	3788	2746	20438
2005	1670	12535	4585	2417	21207

REPARTITION DES SORTIES POUR MALADIES EN 2005		
Nature maladie	Nbre sorties	Nbre malades
Maladies cardiaques	5	5
Maux de ventre	347	350
Intoxication alimentaire	18	139
Ivresse	125	125
Crise d'épilepsie	291	292
Tuberculose	2	2
Troubles mentaux	586	591
Grossesses à terme	95	95
Avortements	5	5
Paludisme	412	417
Coup de chaleur	8	8
Maux de tête	76	76
choléra	91	93
Maladies diverses	46	46
Maladies non déterminées	1478	1513
TOTAUX	3585	3757

REPARTITION DES ACCIDENTES SUR LA VOIE PUBLIQUE PAR TRANCHE D'AGE EN 2005

Tranche d'âge \ ss group,	SG1	SG2	SG3	SG4	TOTAL
de 00 à 09 ans	310	9	101	22	442
de 10 à 19 ans	603	2332	237	31	3203
de 20 à 29 ans	2904	2774	537	78	6293
de 30 à 39 ans	2421	2485	343	40	5289
de 40 à 49 ans	508	1281	246	35	2070
de 50 à 59 ans	308	881	158	14	1361
de 60 à 69 ans	60	120	72	12	264
70 ans et plus	46	13	32	7	98
Indéterminés	49	0	39	11	99
TOTAL	7209	9895	1765	250	19119

Source : GNSP

NATURE DES SORTIES PAR SOUS-GROUPEMENT EN 2005

Région Nature \	Sous-Groupement 1 Dakar	Sous-Groupement 2 Thiès, Louga, St Louis	Sous-Groupement 3 Kaolack et Diourbel	Sous-Groupement 4 Zig, Tamba, Kolda	TOTAL
Incendies	703	388	401	178	1670
Accidentés	5336	943	747	164	7190
Asphyxiés	132	47	24	54	257
Malades	1978	592	675	340	3585
Pers en danger	791	395	205	112	1503
Corps sans vie	618	287	78	171	1154
Ravit,en eau	157	31	35	9	232
Assainissement	210	123	136	119	588
Alert,motivées	1524	341	248	123	2236
Fausses alertes	260	55	43	17	375
Sce représent,	752	316	93	164	1325
Pél,Popenguine	20	0	0	0	20
Magal Touba	229	0	86	0	315
Gamou Tiv,	73	0	0	0	73
Daaka	0	0	0	243	243
Autres	48	31	0	86	165
Visites Prévent,	19	12	167	38	236
Tournées B,I,	29	3	4	4	40
TOTAL	12879	3564	2942	1822	21207

BILAN GENERAL DES INTERVENTIONS DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS

Nature des interventions	sorties en 2004	sorties en 2005	Variation
INCENDIES	1775	1670	-5,9%
ASSISTANCES	12129	12535	3,4%
Accidents	7057	7190	
Asphyxies	273	257	
Malades	3327	3585	
Personnes en danger	1472	1503	
OPERATIONS DIVERSES	3788	4585	21,0%
Corps sans vie	832	1154	
Ravitaillement en eau	333	232	
Assainissements	530	588	
Alertes motivées	1761	2236	
Fausses alertes	332	375	
ACTIVITES DIVERSES	2746	2417	-12,0%
Services de représentation	1417	1325	
Evénements religieux	987	651	
Autres	27	165	
Visites de Prévention	300	236	
Tournées de B, I,	15	40	
TOTAL	20438	21207	3,8%

AGRICULTURE

Tab N° 1: TAUX DE CROISSANCE DES VOLUMES DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR BRANCHE D' ACTIVITE

	2000	2001	2002	2003	2004
agriculture vivriere	2,2%	-1,4%	-11,7%	33,9%	-7,7%
agriculture industrielle ou d'exportation	13,5%	2,8%	-63,0%	52,7%	34,5%
elevage et chasse	5,1%	3,8%	-6,2%	2,0%	1,3%
sylviculture, exploitation forestiere,	1,3%	1,6%	2,6%	2,0%	1,2%

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 2 : CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PIB

(taux de croissance annuel*proportion du PIB à prix constants, en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	0,1%	-0,1%	-0,6%	1,5%	-0,4%
020 agriculture industrielle ou d'exportation	0,5%	0,1%	-2,6%	0,8%	0,7%
030 elevage et chasse	0,2%	0,2%	-0,3%	0,1%	0,1%
040 sylviculture, exploitation forestiere,	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

source : DPS : Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 3: STRUCTURE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITE

(en pourcentage du PIB à prix constant)

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	5,4%	5,1%	4,5%	5,6%	4,9%
020 agriculture industrielle ou d'exportation	4,2%	4,1%	1,5%	2,1%	2,7%
030 elevage et chasse	4,5%	4,4%	4,1%	3,9%	3,8%
040 sylviculture, exploitation forestiere,	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 4 : STRUCTURE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR SOUS SECTEUR D'ACTIVITE

(en pourcentage du PIB à prix constant)

	2000	2001	2002	2003	2004
Agriculture	10,3%	9,9%	6,7%	8,4%	8,3%
Elevage	4,5%	4,4%	4,1%	3,9%	3,8%
Primaire (hors pêche et mines)	14,7%	14,3%	10,8%	12,4%	12,1%

Source : Nos calculs

Tab N° 5: IMPORTATIONS TOTALES PAR PRODUIT

En milliards de francs CFA aux prix constants de 1999

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	41,5	45,0	58,3	58,3	66,7
020 agriculture industrielle ou d'exportation	10,0	9,7	10,3	10,2	10,0
030 elevage et chasse	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
040 sylviculture, exploitation forestiere,	5,3	6,0	6,2	6,9	6,8

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 6: EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES PAR PRODUIT

En milliards de francs CFA fab aux prix constants de 1999

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	4,1	3,0	3,3	2,4	5,7
020 agriculture industrielle ou d'exportation	4,4	7,2	5,6	3,4	5,3
030 elevage et chasse	0,4	0,7	0,8	0,6	1,2
040 sylviculture, exploitation forestiere,	1,2	1,4	1,2	1,0	1,1

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 7: POPULATION ACTIVE OCCUPEE PAR ACTIVITE ECONOMIQUE

Estimation en équivalent temps plein, en milliers d'actifs

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	21,8%	21,5%	21,5%	21,2%	20,9%
020 agriculture industrielle ou d'exportation	10,1%	10,0%	10,0%	9,9%	9,8%
030 elevage et chasse	18,4%	18,2%	18,1%	18,0%	17,8%
040 sylviculture, exploitation forestiere,	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
effectif absolu total des actifs occupés	3 068,8	3 156,8	3 232,1	3 320,4	3 425,9

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 8 : POPULATION ACTIVE OCCUPEE PAR ACTIVITE ECONOMIQUE MODERNE

Estimation en équivalent temps plein, en milliers d'actifs

	2000	2001	2002	2003	2004
010 agriculture vivriere	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%
020 agriculture industrielle ou d'exportation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
030 elevage et chasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
040 sylviculture, exploitation forestiere,	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

source: DPS: Comptes nationaux 1980-2004

Tab N° 9: RECAPITULATIF DES CULTURES INDUSTRIELLES ET AUTRES CULTURES POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 05/06

	ARACHIDE HUILERIE			COTON			NIEBE			MANIOC			PASTEQUE			SESAME		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
DAKAR	775	500	388				1 102	550	606	665	7 000	4 655	543	6 000	3 258	100	400	40
DIOURBEL		647	21 714				34 964	15 447	15 629			23 595		23 628		3 823	504	1 926
FATICK	84 549		75 064				14 750		7 825	3 118	13 910	43 370	4 400	14 257	62 730	768	542	416
KAOLACK	271 928	922	250 848	1 570	865	1 358	3 054	585	1 785	3 871	15 790	61 125	1 820	20 000	36 400	29 918	640	148
KOLDA	124 352	1 379	171 428	23 775	1 188	28 241	1 583	563	891	2 201	5 479	12 060				9 542	681	6 496
LOUGA	98 618	580	57 217				99 960	41 412	199	493	5 000	22 2 465	1 635	13 541	140	4 325	418	1 810
SAINT-LOUIS	6 757	397	2 682				15 218		6 064	500	20 000	10 000				1 380	357	492
TAMBACOUNDA	68 328	1 031	70 413	12 910	1 195	15 426	2 046	647	1 324	383	17 507	6 705				1 108	550	609
THIES	60 129	547	32 903				45 079	15 352	860	12 174	9 390	114 313	9 881	9 439	93 262	204	513	105
ZIGUINCHOR	21 172	918	19 427				885	650	575	385	8 309	3 199				1 127	592	668
MATAM	2 135	605	1 291				3 266	342	1 118							125	550	69
SENEGAL (1)	738 743	952	703 373	38 254	1 177	45 025	221 907		92 878	26 040	10 810	281 487	22 139	10 905	241 418	52 420	606	31 779
RESULTATS 2004/2005 (3)	747 303	806	602 621	43 557	911	39 668	188 181		11 984	59 585	6 737	401 448	23 465	11 754	275 802	43 402	556	24 130
ECART(1)&(3) EN %	-1	18	17	-12	29	14	18	557	675	-56	60	-30	-6	-7	-12	21	9	32
MOY. 5 DERN. ANNEES (4)	830 737	849	708 459	31 317	1 077	34 361	137 046		38 904	26 567	4 997	132 688	15 721	14 327	228 083			
ECART(1)&(4) EN %	-11	12	-1	22	9	31	62	48	139	-2	116	112	41	-24	6			

SOURCE : SENEGAL, DSA/DAPS/MAHRSA

03/03/200

Tab N° 10: RECAPITULATIF DES CULTURES CEREALIERES POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 05/06

	MIL	MIL		SORGHO			MAIS	MAIS		RIZ	RIZ		FONIO	FONIO		TOTAL CEREALES	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
DAKAR	10	500	5	68	600	41	600	1 300	780							678,0	825,8
DIOURBEL	90 050	751	67 590	2 710	671	1 817	566	724	410							93 326,0	69 817,6
FATICK	125 239	741	92 751	5 194	828	4 300	5 365	2 594	13 915	205	1 127	231				136 003,0	111 196,7
KAOLACK	233 167	902	210 305	26 494	1 009	26 738	32 723	2 598	85 026	206	1 500	309				292 590,0	322 378,7
KOLDA	48 760	860	41 941	36 667	883	32 374	63 152	3 017	518	417	1 708	45 128	831	574	476	175 827,4	310 438,6
LOUGA	75 103	454	34 060	2 125	432	917	1 124	700	787							78 352,0	35 764,2
SAINT-LOUIS	2 089	621	1 296	5 565	700	3 896	962	3 500	3 367	23 285	5 784	142 045				31 901,0	150 603,8
TAMBACOUNDA	53 228	890		45 317	1 214	55 014	31 435	2 845	89 424	806	1 475	1 189	1 345	577	777	132 131,0	193 788,8
THIES	110 063	592	65 190	8 181	639	5 226	627	672	422							118 871,0	70 837,2
ZIGUINCHOR	27 338	827	22 619	991	985	976	5 874	2 283	13 408	43 247	1 848	79 928				77 450,0	116 931,2
MATAM	35 716	711	25 406	15 861	800	12 689	611	3 114	1 903	3 613	5 700	20 594				55 801,0	60 592,4
SENEGAL (1)	800 763	760	608 551	149 173	965	143 989	143 039	2 796	399 958	97 779	2 960	289 424	2 176	576	1 253	1 192 930,0	1 443 175,0
RESULTATS 2004/2005 (3)	686 929	471	323 752	163 130	775	126 492	147 298	2 719	400 555	82 849	2 809	692	2 341	444	1 040	1 082 547,0	1 084 530,0
ECART(1)&(3) EN %	17	61	88	(9)	24	14	(3)	3	(0)	18	5	24	(7)	30	21	10,0	33,0
MOY. 5 DERN. ANNEES (4)	865540	663	575024	195687	772	149512	102649	1261	146910	93464	2485	235496	2364	546	1358	1 259 704,0	1 108 300,0
ECART(1)&(4) EN %	(7)	15	6	(24)	25	(4)	39	122	172	5	19	23	(8)	5	(8)	-5,3	30,2

SOURCE : SENEGAL, DSA/DAPS/MAHRSA

03/03/200

Tab N° 11: RECAPITULATIF DE QUELQUES AUTRES CULTURES POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE 05/06

	BISSAP	MIL		BEREF			GOMBO		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
DAKAR	68	225	15				5	1 000	5
DIORBEL	600	248	149						
FATICK	650	165	107						
KAOLACK	2 202	327	719				361	10 000	3 610
KOLDA	874	154	135						
LOUGA	2 398	227	544	3 107	400	1 243			
SAINT-LOUIS	495	200	99	8 012	16 372	131 171			
TAMBACOUNDA	180	500	90				255	1 500	383
THIES	1 070	291	311				210	9 000	1 890
ZIGUINCHOR	14	174	2				75	4 630	347
MATAM	367	271	99	5 182	250	1 296			
SENEGAL (1)	8 917	255	2 271	16 301	8 203	133 709	906	6 882	6 235
RESULTATS 2004/2005 (3)	10 384	113	1 174	6 356	68	431	4 124	8 676	35 781
ECART(1)&(3) EN %	(14)	125	93	156	12 002	30 937	(78)	(21)	(83)
MOY. 5 DERN. ANNEES (4)	5290	433	2292	3520	290	1020	1081	9472	10237
ECART(1)&(4) EN %	69	(41)	(1)	363	2 730	13 007	(16)	(27)	(39)

SOURCE : SENEGAL, DSA/DAPS/MAHRSA

03/03/2006

Tab N° 12: RECAPITULATIF DE LA TOMATE ET LA CANNE POUR LE BILAN ALIMENTAIRE

		2001	2002	2003	2004	2005
TOMATE	Superficie (Ha)	3 319	2 097	998	4 474	3 575
	Production (T)	46 872	48 069	52 060	81 500	114 053
CANNE A SUCRE	Superficie (Ha)	7 295	7 243	7 415	7 091	7 261
	Production (T)	840 109	819 713	829 604	828 533	829 490

Source: DAPS/Bilan alimentaire 05-06

Tab N° 13: RECAPITULATIF DES CULTURES MARAICHERES POUR LE BILAN ALIMENTAIRE

	2004		2005	
	SUP (Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
oignons secs	6 020	104 900	2 582	45 000
carottes	566	8 506	247	3 700
gombo	2 134	31 591	1 945	21 855
aubergines	758	9 348	1 213	18 695
choux	680	17 000	1 014	25 350
piments	578	3 062	600	4 805
courges	1 917	49 396	1 348	34 748
haricots verts	319	4 500	645	9 100
autres légumes	9 890	49 184	14 428	49 590
pomme de terre	486	7 282	384	5 243
patate douce	1 059	26 485	1 112	27 809
Total légumes	24 407	311 254	25 518	245 895
bananes		3 950		10 000
mangues		65 840		61 646
agrumes		24 350		35 500
fruits tropicaux autres		6 535		6 535
fruits frais (cueillette)		6 270		7 449
Total fruit		106 945		121 130

Source: DAPS/Bilan alimentaire 05-06

Tab N° 14: QUANTITE MOYENNE DES PRECIPITATIONS PAR REGION
En mm

Campagne	Casamance	Diourbel-Dakar	Louga-Sain-Louis	Sénégal Oriental	Sine Saloum
2002/2003	783	357	221	720	466
2003/2004	1 238	423	402	1 055	694
2004/2005	964	318	317	757	710
2005/2006	1 192	625	391	787	757

Source: Calculs DEPM

ELEVAGE
Tab N° 1: IMPORTATIONS TOTALES DE VOLAILLES ET DE PRODUITS LAITIERS
En millions de francs de francs courants

	2000	2001	2002	2003	2004
Volailles industrielles	72,3	140,4	82,1	91,0	124,2
Produits laitiers	35 459,7	44 275,5	40 777,7	45 974,0	52 641,3

Source : DPS/Comptes nationaux

Tab N° 2 : PRODUCTION PAR PRODUIT DETAILLE
En millions de francs cfa courants

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
030010001 Bovins sur pied	36 009	33 347	32 360	32 664	30 669
030010002 Ovins sur pied	20 943	18 878	20 253	21 646	24 044
030010003 Caprins sur pied	11 089	10 276	10 874	10 885	12 999
030010004 Camélins sur pied	27	22	40	18	18
030010005 Porcins sur pied	2 560	2 472	2 586	2 391	2 408
030010006 Equins sur pied	2 237	468	489	448	1 754
030010007 Asins sur pied	91	0	4	134	111
030010008 Miel	52	55	57	101	62
030010009 Lait brut	57 647	58 015	58 303	59 298	
030010010 Autres produits de l'élevage d'animaux nca	18 022	17 859	18 445	18 974	12 252
030020001 Volailles traditionnelles	22 371	23 681	25 458	24 612	27 268
030020002 Volailles industrielles	8 398	5 556	7 162	7 248	9 729
030020003 Œufs	18 803	17 660	19 213	18 046	19 618
030030 Produits de la chasse	0	0	0	0	
030030000 Gibier	2 148	2 228	2 377	2 429	

Source : DPS/Comptes nationaux

(P) : Provisoire

Tab N° 3: EVOLUTION DU CHEPTEL ET AUTRES
En milliers d'unités

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	3 061	2 997	3 018	3 039	3 081
ovins	4 678	4 540	4 614	4 739	4 855
caprins	3 995	3 899	3 969	4 025	4 051
camelins	4	4	4	4	4
porcins	280	291	303	300	300
équins	492	496	500	504	520
asins	407	400	400	412	422
Lait (en litre)	202 753	199 393	200 480	202 851	205 824
Autres produits (fumure)	136 482	138 251	139 347	141 856	145 331
volaille traditionnelle	19 543	20 207	20 813	20 960	21 206
volaille industrielle	6 115	5 174	5 262	5 285	6 135
œufs	418 462	392 617	415 856	397 000	382 000

Source: DPS/Comptes nationaux

(P): Provisoire

Tab N° 4 : PRODUCTION DE VIANDE
En Tonnes

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	51 865,1	66 427,2	51 038,7	51 266,3	42 991,0
ovins	12 270,9	12 142,2	12 368,7	12 531,0	14 018,0
caprins	10 479,5	10 583,1	10 631,7	10 703,3	11 781,5
chameau et porc	5 032,1	5 225,0	5 446,0	5 745,3	5 500,6

Source : DPS/Comptes nationaux

(P) : Provisoire

Tab N° 5: PRODUCTION DE VIANDE
En millions de francs cfa courants

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	44 655,0	58 199,9	45 233,3	45 456,0	39 140,9

ovins	17 608,5	17 730,5	18 269,7	18 517,9	21 270,9
caprins	15 037,8	15 453,9	15 704,1	15 817,1	17 877,3
chameau et porc	7 221,0	7 629,8	8 044,2	8 490,3	8 346,7

Source : DPS/Comptes nationaux

Tab N° 6 : PRODUCTION DE LAIT

En milliers de litres

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	132 235,2	129 466,1	130 356,0	131 284,8	133 099,2
ovins	28 068,0	27 242,3	27 681,0	28 434,0	29 130,0
caprins	42 450,0	42 684,7	42 443,2	43 132,2	43 594,8

Source : DPS/Comptes nationaux

(P) : Provisoire

Tab N° 7: PRODUCTION DE LAIT

En millions de francs cfa courants

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	37 597,0	37 668,9	37 909,9	38 377,3	39 685,9
ovins	7 980,3	7 926,3	8 050,1	8 311,9	8 685,6
caprins	12 069,3	12 419,4	12 343,3	12 608,5	12 998,6

Source : DPS/Comptes nationaux

(P) : Provisoire

**Tab N°8 : PRODUCTION DE
PEAUX**

En Tonnes

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	1 881,0	2 409,1	1 851,0	1 859,3	1 559,1
ovins	818,1	809,5	824,6	835,4	934,5
caprins	698,6	705,5	708,8	713,6	785,4

Source : DPS/Comptes nationaux

(P) : Provisoire

Tab N° 9: PRODUCTION DE PEAUX

En millions de francs cfa courants

	2001	2002	2003	2004	2005(p)
bovins	1 120,6	1 550,1	1 286,3	1 395,4	1 263,7
ovins	609,5	603,1	614,4	636,9	726,7
caprins	520,5	525,7	528,1	544,0	610,7

Source: DPS/Comptes nationaux

(P): Provisoire

Tab N° 10: ELEMENTS COMPTABLES DU SECTEUR AVICOLE MODERNE (SAM)

En francs cfa courants

	2001	2002	2003	2004
VA du SAM	717 012 731,0	698 259 395,0	1 304 338 502,0	1 310 568 912,0
Personnel	476 707 171,0	498 264 004,0	531 561 790,0	629 230 145,2
Impôts et Taxes	71 774 977,6	69 502 862,9	44 764 771,4	57 004 044,8
VA SAM / VA Elevage	0,4%	0,5%	0,8%	0,8%

Source: DPS/CUCI

TOURISME
Tableau 1 : Evolution des différents paramètres du tourisme au Sénégal de 1974 à 2005

Année	Nombre réceptifs	Capacité Chambres	Capacité Lits	Arrivées non résidents	Arrivées résidents	Total Arrivées	Arrivées Croisiéristes	Nuitées non résidents	Nuitée résidents	Total Nuitée	Taux Occupation	Durée Séjour	Recettes Brutes (en milliards)
1974	25	2 002	3 611	124 730	10 403	135 133	22 661	651 413	21 155	672 568	52,5	5,2	5,0
1975	33	2 480	4 781	128 598	11 344	139 942	19 548	666 439	26 211	692 650	51,2	4,7	6,0
1976	36	2 520	4 856	136 166	18 530	154 696	48 669	603 563	37 490	641 053	43,2	4,4	9,0
1977	45	2 914	5 602	168 310	17 749	186 059	15 863	710 768	39 752	750 520	51,0	4,2	11,0
1978	55	3 127	6 320	193 613	26 159	219 772	14 527	885 520	57 066	942 586	49,0	4,2	14,0
1979	56	3 154	6 420	198 433	34 946	233 379	10 334	869 974	68 217	938 191	49,2	4,4	17,0
1980	82	3 711	7 550	186 403	34 088	220 491	7 738	862 034	69 553	931 587	46,9	4,6	19,0
1981	101	4 018	8 093	194 390	33 723	228 113	14 118	951 106	68 302	1 019 408	48,1	4,8	22,0
1982	101	4 282	8 600	215 718	29 162	244 880	5 811	993 417	59 270	1 052 687	47,4	4,6	25,0
1983	104	4 410	8 814	233 175	35 190	268 365	3 507	1 057 380	68 890	1 126 270	47,7	4,5	29,0
1984	110	4 757	9 515	233 401	38 085	271 486	6 362	1 065 770	72 668	1 138 438	44,5	4,6	32,0
1985	115	5 064	10 165	241 017	36 767	277 784	5 436	1 106 723	65 991	1 172 714	41,5	4,2	36,0
1986	119	5 363	10 857	235 408	36 050	271 458	2 419	1 045 525	70 921	1 116 446	39,2	4,1	38,0
1987	136	5 692	11 731	235 466	44 021	279 487	7 056	1 024 804	83 798	1 108 602	36,0	4,0	38,0
1988	141	6 042	12 182	255 646	43 865	299 511	5 432	1 099 420	80 729	1 180 149	37,0	4,0	42,0
1989	142	6 106	12 298	259 096	43 141	302 237	10 275	1 137 921	76 685	1 214 606	38,0	4,0	44,0
1990	142	6 063	12 230	245 881	39 782	285 663	6 057	1 068 160	73 763	1 141 923	37,5	4,0	40,0
1991	171	6 826	13 652	233 512	35 767	269 279	4 839	1 016 001	67 751	1 083 752	34,5	4,0	38,0
1992	188	7 474	14 947	245 581	36 023	281 604	3 400	1 051 191	69 279	1 120 470	33,4	4,0	39,0
1993	189	7 512	15 008	167 770	27 544	195 314	2 641	672 839	57 523	730 362	27,2	3,7	25,0
1994	190	7 600	15 200	239 629	41 945	281 574	4 385	1 029 596	87 850	1 117 446	34,0	4,0	53,0
1995	208	7 744	15 560	279 635	41 679	321 314	6 398	1 139 258	85 030	1 224 288	35,0	3,8	78,7
1996	214	7 824	16 095	282 169	39 942	322 111	6 032	1 127 067	78 528	1 205 595	34,4	3,8	77,8
1997	227	8 184	17 032	313 642	45 027	358 669	6 115	1 329 470	99 644	1 429 114	38,0	4,0	91,8
1998	233	8 239	17 147	352 389	40 116	392 505	12 716	1 449 358	76 883	1 526 241	40,0	4,1	100,1
1999	245	8 472	17 586	369 116	50 906	420 022	8 863	1 468 713	91 344	1 560 057	42,8	4,0	101,4
2000	263	9 835	18 340	389 433	53 298	442 731	10 992	1 401 470	105 506	1 506 976	35,4	3,6	96,8
2001	289	9 589	19 208	396 254	57 369	453 623	12 851	1 497 247	118 291	1 615 538	37,7	3,8	103,4
2002	319	9 905	19 729	426 825	61 357	488 182	6 942	1 569 123	132 580	1 701 703	38,6	3,7	108,3
2003	364	10 268	20 437	353 539	64 731	418 270	6 764	1 451 213	155 786	1 606 999	37,1	4,1	175,9
2004	415	10 884	21 741	363 490	71 395	434 885	10 285	1 349 284	158 695	1 507 979	34,0	3,5	237,3
2005	815	15 842	31 229	386 565	81 046	467 611	9 382	1 396 674	197 814	1 594 488	34,4	3,4	273,7
Var. 04/05	96,4%	45,6%	43,6%	6,3%	13,5%	7,5%	-8,8%	3,5%	24,7%	5,7%	1,2%	-2,9%	15,3%

Source: MTTA - MINT

Tableau 2 : INDICATEURS TOURISTIQUES NATIONAUX

	2004	2005
ENTREES NATIONALES DES TOURISTES	666 616	769 489
NUITEES NATIONALES DES TOURISTES	6 695 524	7 741 059
RECETTES TOURISTIQUES NATIONALES	237,3 milliards de F CFA	273,7 milliards de F CFA
DUREE DE SEJOUR NATIONALE	10,06 jours	10,06 jours
DEPENSE MOYENNE JOURNALIERE	35 358 F CFA	35 358 F CFA

Source: MTTA – MINT

JUSTICE

Tableau 1: Capacité d'accueil et effectifs des établissements pénitentiaires en 2004

REGIONS	Etablissements	Accueil suivant la surface	Détenus provisoires			Condamnés			Total
			homme	femme	mineur	homme	femme	Mineur	
Dakar V : 2711 S : 1064	MCA Dakar	390	665			852			1517
	CP liberté VI	352				921			921
	Mac Rufisque	29		1		45			46
	Mac Cap Manuel	66				110			110
	HP Spécial	63	14			32	3		49
	MC Sébikotane	52				91			91
	Mac Femmes L6	42		48	2		25		75
Mac de Hann	70			35			21	56	
Ziguinchor V : 537 S : 281	Mac Ziguinchor	205	37	9		95	9		150
	Mac Bignona	16	1			49			50
	Mac Oussouye	51	2			28			30
Diourbel V : 368 S : 142	Mac Diourbel	110	202	16	19	97	2	3	339
	Mac Mbacké	21	2			156			158
	Mac Bambeye	11				39			39
Saint Louis V : 614 S : 296	Mac Saint Louis	213	69	7	14	169	2	1	262
	Mac Dagana	22	3			46			49
	Mac Podor	40	2			21			23
	Mac Matam	21	17			79	1		79
Tambacounda V : 288 S : 110	Mac Tamba	66	131	9	5	117	2		264
	Mac Kedougou	16	3			27			30
	Mac Bakel	19	10	1		17			28
Kaolack V : 933 S : 388	Mac Kaolack	160	92	6	2	282	7	3	392
	Mac Nioro du Rip	18	3			47			50
	Mac Kaffrine	17	2	1		50			53
	CP Koutal	84				192			192
Thiès V : 552 S : 521	Mac Mbour	44	22	2		131	2		157
	Mac Thiès	134	252	19	14	228	9	1	523
	Mac Tivaouane	35	3			53			53
Louga V : 416 S : 161	Mac Louga	100	102	5	5	143			255
	Mac Linguère	47	12			53			65
	Mac Kébemer	14	5			47			52
Fatick V : 364 S : 176	Mac Fatick	18	42	6	4	137	2		191
	Mac Foundiougne	44				19			19
	Mac Gossas	104	1			82			83
Kolda V : 392 S : 141	Mac Kolda	100	134	15	9	118	4	1	281
	Mac Sedhiou	14	3			23			26
	Mac Velingara	17	14			40			54
	TOTAL	2 972	1 845	145	109	4 591	113	30	6 833

Source : DAP

Tableau 2 : REPARTITION DES ECROUES PAR SEXE ET SELON LA REGION EN 2004

REGIONS	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Dakar	9 433	731	10 164
Ziguinchor	587	30	617
Diourbel	852	165	1 017
Saint Louis	1 037	55	1 092
Tambacounda	832	45	877
Kaolack	1 378	47	1 425
Thiès	1 988	202	2 190
Louga	913	19	932
Fatick	728	38	766
Kolda	855	50	905
Matam	349	21	370
TOTAL	18 952	1 403	20 355

Source DAP :

Tableau 3 : REPARTITION MENSUELLE DES ECROUES PAR SEXE EN 2004

Mois	SENEGALAIS		ETRANGERS		TOTAL
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	
Janvier	1 429	106	77	9	1 621
Février	1 248	81	70	10	1 409
Mars	1 495	100	128	15	1 738
Avril	1 392	87	115	10	1 604
Mai	1 354	99	105	8	1 566
Juin	1 584	123	117	10	1 834
Juillet	1 438	113	101	7	1 659
Août	1 290	87	97	8	1 482
Septembre	1 592	96	135	10	1 833
Octobre	1 424	151	121	17	1 713
Novembre	1 676	110	178	15	1 979
Décembre	1 644	113	142	18	1 917
Total	17 566	1 266	1 386	137	20 355
Moyenne Mensuelle	1 463	106	115	11	« « « « « « « « « «

Source : DAP

Tableau 4 : EFFECTIFS MENSUELS DES DETENUS SELON LE SEXE EN 2004

Mois	Détenus provisoires		Condamnés		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Janvier	1 835	100	4 407	119	6 461
Février	1 775	112	4 311	123	6 321
Mars	1 733	125	4 502	107	6 467
Avril	1 770	122	4 418	106	6 416
Mai	1 787	124	4 581	123	6 615
Juin	1 787	104	4 287	113	6 291
Juillet	1 870	117	4 587	112	6 686
Août	1 944	133	4 538	116	6 731
Septembre	2 072	125	4 557	106	6 860
Octobre	2 020	141	4 548	147	6 856
Novembre	2 012	142	4 551	124	6 829
Décembre	1 954	145	4 621	113	6 833
Moyenne mensuelle	1 879	124	4 492	117	« « « « « « « « « «

Source : DAP

Tableau 5 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES DETENUS EN 2003 et 2004

REGION	2003				2004		
	HOMMES	FEMMES	MINEURS	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
DAKAR	2 640	116	58	2 814	2 743	122	2 865
ZIGUINCHOR	216	9	-	225	212	18	230
DIOURBEL	498	8	11	517	518	18	536
SAINT LOUIS	345	10	8	363	325	9	334
TAMBACOUNDA	258	12	2	272	310	12	322
KAOLACK	607	7	2	616	673	14	687
THIES	739	36	12	787	704	32	736
LOUGA	292	3	8	303	367	5	372
FATICK	265	12	-	277	285	8	292
KOLDA	296	14	-	310	342	19	361
MATAM	68	--	-	68	96	1	97
TOTAUX	6 224	227	101	6 552	6 575	258	6 833

Tableau 6 : EFFECTIFS MENSUELS DES DETENUS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE EN 2004

Mois	Ages												Total
	13 à 18 ans		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45ans		46 à 55 ans		+ 55 ans		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Janvier	187	23	1 650	67	1 850	59	1 541	45	640	18	374	7	6 461
Février	219	11	1 728	125	1 730	68	1 480	22	634	6	295	3	6 321
Mars	273	29	1 942	90	1 730	47	1 411	38	555	20	323	9	6 467
Avril	237	25	1 780	74	1 854	61	1 323	45	487	23	307		6 216
Mai	272	34	1 994	83	1 770	72	1 351	35	594	20	387	3	6 615
Juin	198	31	1 859	65	1 761	53	1 474	38	491	29	291	1	6 291
Juillet	263	30	1 982	93	1 828	65	1 451	29	617	11	316	1	6 686
Août	258	27	2 113	89	1 811	42	1 365	56	578	30	357	5	6 731
Septembre	264	33	1 972	66	1 884	55	1 517	49	625	23	367	5	6 860
Octobre	213	35	2 105	101	1 850	73	1 468	53	585	19	348	7	6 857
Novembre	284	38	1 979	73	1 846	66	1 587	59	496	24	371	6	6 829
Décembre	198	41	1 980	79	1 873	58	1 624	52	539	26	361	2	6 833
Moyenne	238	29	1 923	83	1 815	59	1 466	43	570	20	341	4	« « « «

Source : DAP

Tableau 7 : EFFECTIFS DES ECROUES SELON L'INFRACTION ET L'AGE EN 2004

INFRACTION	Ages												Total
	13 à 18 ans		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45ans		46 à 55 ans		+ 55 ans		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Meurtre, assassin, Parricide	5		37	3	51	4	37	2	31	1	10		181
Infanticide		3		9		6		2					20
Empoisonnement													
Coups et blessures volontaires	15	3	95	16	73	12	36	5	14	2	7	1	279
Homicide- v. et involontaire	4		33		55		43		20		6		161
Viol, Attentat aux Mœurs	11		55	1	86	118		20	1	9			301
Proxénétisme				2		2	2		1				7
Vols	190	3	958	31	833	26	521	7	150	1	24		2 744
Escroquerie Abus de Confiance	6		72	2	151	6	117	2	70	2	29		449
Recel	5	2	16		35	2	27	3	23		10		123
Faux, usage de faux			30		82		39	1	17		8		177
Vagabond, mendicité	25	2	35		27		13		2				104
Usage et trafic stupéfiants	61	2	482	9	768	14	503	8	21	2	33		1 903
Rébellion, Outrage à Agent	2		19		17		24	1	12		1		76
Détour de deniers Publics			2		6	1	21	1	5		1		37
Fraudes			11		13	2	15	2	3		1		47
Atteinte à la sûreté de l'Etat					2		2		1		2		7
Autres délits	9		42	24	39	18	45	7	24	2	5		215
Total													6 833

Source : DAP

Tableau 8 : EFFECTIFS DES DETENUS PROVISOIRES SELON LA DUREE DE DETENTION AU 31/12/2004

Situation	Sénégalais			Etrangers			Total
	Hommes	Femmes	Mineurs	Hommes	Femmes	Mineurs	
1jr à 30jrs	784	56	57	43	1	2	907
30jrs à 6 mois	384	33	36	20		1	474
6mois à 2 ans	265	38	12	23	8	1	347
2 ans à 4 ans	233	8		4			245
4 ans à 6 ans	85			8			93
+ de 6 ans	29	1		3			33
Totaux	1 744	136	105	101	9	4	2099

Source : DAP

Tableau 9 : EFFECTIFS DES CONDAMNES SELON LA DUREE DE LA PEINE AU 31/12/2004

Peines prononcées	Sénégalais			Etrangers			Total
	Hommes	Femmes	Mineurs	Hommes	Femmes	Mineurs	
15jrs à 1 ans	1 375	41	17	80	5	2	1 520
1 ans à 2 ans	1 799	32	8	62	2		1 903
2 ans à 4 ans	705	7		49	4		765
4 ans à 5 ans	222	11	3	22			258
+ de 5 ans	149	6		17			172
Travaux Forcés à tps	79	5		6			90
T. f. à perpétuité	21						21
Condamnés à mort	5						5
Totaux	4 355	102	28	236	11	2	4 734

Source : DAP

Tableau 10 : EFFECTIFS MENSUELS DES SORTIES SELON LE SEXE ET L'AGE en 2004

Mois	13 à 18 ans		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 55 ans		+ 55 ans		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Janvier	714	45	111	6	290	26	225	18	6		2		1 443
Février	686	30	101	8	224	22	149	7	3		6		1 232
Mars	631	23	144	10	219	25	149	7	3		5		1 339
Avril	688	38	86	8	259	36	202	11	6		5		1 339
Mai	593	17	102	6	284	30	161	25	4		8		1 230
Juin	660	49	126	15	284	40	190	24	5		2		1 395
Juillet	703	35	138	19	282	12	165	27	8		5		1 394
Août	715	53	112	6	240	23	184	26			7		1 366
Septembre	689	48	160	9	311	14	165	15	2		4		1 417
Octobre	705	37	117	5	342	25	183	35	3	1	11	1	1 465
Novembre	755	41	791	13	448	35	238	24	43		7		1 644
Décembre	750	41	125	8	318	35	256	20	2		9		1 564
Total													
Moyenne	690	38	116	9	291	26	188	20	4	1	6	1	« « « «

Source : DAP

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Tableau 1 : En milliards de francs CFA à prix constants de 1999

Année	2001	2002	2003	2004	2005
PIB	3 417,8	3 440,2	3 669,4	3 874,0	4 085,8
PIB non agricole	3 104,4	3 235,0	3 384,9	3 578,2	3 751,2
Construction	113,3	126,9	141,6	166,7	188,4

Source : Prévisions D.P.E.E

Tableau 2 : En milliards de francs CFA à prix constants

Année	2001	2002	2003	2004	2005
PIB	3 575	3 718	3 961	4 198	4 535
PIB non agricole	3 241	3 465	3 615	3 882	4 169
Secteur Secondaire	734	786	802	878	944
Construction	127,5	143,4	144,0	179,8	207,3

Source : Prévisions D.P.E.E

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

Tableau 3 : Variation en % à prix constants 1999

Année	2001	2002	2003	2004	2005
Construction	-1,9%	12,0%	11,6%	17,7%	13,0%
Secteur Secondaire	5,0%	5,7%	5,8%	6,2%	3,8%

Source : Prévisions D.P.E.E

Tableau 4 : Variation en % prix courants

Année	2001	2002	2003	2004	2005
Construction	-6,3%	12,5%	0,4%	24,9%	15,3%
Secteur Secondaire	13,5%	7,3%	2,4%	9,0%	6,4%

Source : Prévisions D.P.E.E

Tableau 5 : Déflateur du PIB base 100=1999

Année	2001	2002	2003	2004	2005
Construction	112,5	113,0	101,7	107,9	110,0
Secteur Secondaire	108,0	109,6	106,0	108,8	111,6

Source : Prévisions D.P.E.E

Production aux prix courants (milliards de FFCA)

Année	2002	2003	2004	2005
Construction	546,1	551,8	689,1	794,3
Secteur Secondaire	2 542,3	2 646,8	2 887,0	3 102,0

Source : Prévisions D.P.E.E

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

Production à prix constants de 1999 (milliards de FCFA)

Année	2002	2003	2004	2005
Construction	493,6	551,0	648,6	732,9
Secteur Secondaire	2 317,5	2 458,9	2 610,0	2 738,9

Source : Prévisions D.P.E.E

Tableau 6 : Investissements en bâtiments et génie civil et selon le mode de financement

	Bâtiments	Génie Civil	Total
Emprunts	9 226 239 316	46 476 402 147	55 702 641 463
Subvention	4 227 697 804	2 206 482 703	6 434 180 506
Ressources Intérieures	32 125 769 547	78 590 322 863	110 716 092 410
Total	45 579 706 667	127 273 207 712	172 852 914 379

Source : B.C.I 2005

COMMERCE EXTERIEUR

Evolution générale du commerce extérieur de 1959 à 2005 - Valeurs en milliards de F.CFA (Mds), Poids en milliers de Tonnes (Mt)

	Exportations en FAB				Importations en CAF				B.C.	T.C.
	Valeurs	variation	Poids	variation	Valeurs	variation	Poids	variation	en	en
	En Mds	en %	en Mt	en %	en Mds	en %	en Mt	en %	Mds	% (a)
1959	27,7	-	763	-	44,0	-	885	-	(16,3)	63,0
1960	27,9	0,7	813	6,6	42,5	(3,4)	758	(14,4)	(14,6)	65,6
1961	30,7	10,0	1 100	35,3	38,3	(9,9)	740	(2,4)	(7,6)	80,2
1962	30,7	0,0	1 434	30,4	38,2	(0,3)	773	4,5	(7,5)	80,4
1963	27,3	(11,1)	1 007	(29,8)	38,5	0,8	793	2,6	(11,2)	70,9
1964	30,2	10,6	1 364	35,5	42,4	10,1	945	19,2	(12,2)	71,2
1965	31,7	5,0	1 499	9,9	39,6	(6,6)	905	(4,2)	(7,9)	80,1
1966	36,7	15,8	1 577	5,2	38,3	(3,3)	785	(13,3)	(1,6)	95,8
1967	33,9	(7,6)	1 458	(7,5)	38,9	1,6	844	7,5	(5,0)	87,1
1968	37,4	10,3	1 649	13,1	44,5	14,4	897	6,3	(7,1)	84,0
1969	31,9	(14,7)	1 571	(4,7)	51,3	15,3	1 608	79,3	(19,4)	62,2
1970	42,2	32,3	1 888	20,2	53,6	4,5	1 177	(26,8)	(11,4)	78,7
1971	34,7	(17,8)	1 983	5,0	60,6	13,1	1 358	15,4	(25,9)	57,3
1972	54,4	56,8	2 636	32,9	70,3	16,0	1 396	2,8	(15,9)	77,4
1973	43,2	(20,6)	2 306	(12,5)	79,8	13,5	1 627	16,5	(36,6)	54,1
1974	94,0	117,6	2 930	27,1	119,4	49,6	1 515	(6,9)	(25,4)	78,7
1975	99,1	5,4	2 710	(7,5)	124,6	4,4	1 424	(6,0)	(25,5)	79,5
1976	115,9	17,0	3 102	14,5	153,9	23,5	1 730	21,5	(38,0)	75,3
1977	152,9	31,9	3 304	6,5	197,5	28,3	1 835	6,1	(44,6)	77,4
1978	95,3	(37,7)	2 698	(18,3)	170,3	(13,8)	1 946	6,0	(75,0)	56,0
1979	113,8	19,4	2 860	6,0	198,0	16,3	2 003	2,9	(84,2)	57,5
1980	100,8	(11,4)	2 560	(10,5)	222,3	12,3	1 864	(6,9)	(121,5)	45,3
1981	135,9	34,8	2 131	(16,8)	292,3	31,5	2 047	9,8	(156,4)	46,5
1982	199,8	47,0	2 579	21,0	337,1	15,3	1 945	(5,0)	(137,3)	59,3
1983	235,5	17,9	2 900	12,4	390,7	15,9	2 074	6,6	(155,2)	60,3
1984	277,0	17,6	3 040	4,8	428,6	9,7	2 555	23,2	(151,6)	64,6
1985	252,5	(8,8)	2 939	(3,3)	371,0	(13,4)	2 266	(11,3)	(118,5)	68,1
1986	216,6	(14,2)	2 773	(5,6)	332,9	(10,3)	2 551	12,6	(116,3)	65,1
1987	182,2	(15,9)	2 271	(18,1)	307,6	(7,6)	2 062	(19,2)	(125,4)	59,2
1988	176,1	(25,2)	3 173	9,4	321,6	(17,7)	2 274	9,6	(145,5)	54,8
1989	221,1	25,6	3 102	(2,2)	389,5	21,1	2 785	22,5	(168,4)	56,8
1990	207,4	(6,2)	3 075	(0,9)	357,7	(8,2)	2 579	(7,4)	(150,3)	58,0
1991	197,7	(4,7)	2 983	(3,0)	332,1	(7,2)	2 361	(8,5)	(134,4)	59,5
1992	178,1	(9,9)	2 772	(7,1)	330,9	(0,4)	2 515	6,5	(152,8)	53,8
1993	171,1	(3,9)	2 551	(8,0)	294,9	(10,9)	2 221	(11,7)	(123,8)	58,0
1994	245,9	43,7	2 021	(20,8)	485,3	64,6	2 801	26,1	(239,4)	50,7
1995	418,4	70,2	2 338	15,7	610,6	25,8	2 535	(9,5)	(192,2)	68,5
1996	406,9	(2,7)	2 417	3,4	669,4	9,6	2 622	3,4	(262,5)	60,8
1997	408,5	0,4	2 268	(6,2)	702,3	4,9	2 585	(1,4)	(293,8)	58,2
1998	504,0	23,4	2 203	(2,9)	913,5	30,1	3 547	37,2	(409,5)	55,2
1999	514,8	2,1	2 378	7,9	991,7	8,6	3 736	5,3	(476,9)	51,9
2000	511,9	(0,6)	2 708	13,9	1050,6	5,9	3 709	(0,7)	(538,7)	48,7
2001	590,7	15,4	2 651	(2,1)	1282,8	22,1	4 707	26,9	(692,1)	46,1
2002	679,7	15,0	3 048	15,0	1389,4	8,3	4 877	3,6	(709,7)	48,9
2003	667,5	(1,8)	2 804	(8)	1386,1	(0,2)	5 668	16,2	(718,9)	48,1
2004	674,5	1,0	2 802	(0,1)	1507,9	8,8	5 816	2,6	(833,4)	44,7
2005	761,6	12,9	2 993	6,8	1696,7	12,5	5 678	(2,4)	(935,1)	44,9

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie : % : Variation relative aux deux années consécutives. BC = Balance commerciale; TC = Taux de couverture (a) : Taux de couverture des importations par les exportations. Les données entre parenthèses () sont négatives

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

Exportations par produits regroupés (valeurs FAB en millions de FCFA)

	2001	2002	2003	2004	2005
ANIMAUX VIVANTS	71	21	39	657	387
POISSON FRAIS DE MER	85 307	62 603	46 434	85 695	82 060
CRUSTACES MOLLUSQUES COQUILLAGES	70 837	96 312	91 415	62 730	64 646
LEGUMES FRAIS	2 767	4 044	2 929	5 815	6 746
FARINE DE FROMENT	8	46	20	160	1 076
ARACHIDES NON GRILLEES	954	941	32	76	204
GOMME ARABIQUE	1 525	1 545	1 232	1 333	1 400
HUILE BRUTE D'ARACHIDE	49 806	41 954	23 005	13 700	15 677
HUILE RAFFINEE D'ARACHIDE	-	13	56	-	-
CONSERVES DE POISSON	21 698	20 218	23 093	12 373	15 692
PRODUITS SUCRES	1 993	1 455	1 293	1 253	1 341
TOURTEAUX D'ARACHIDE	11 960	10 171	4 220	2 157	580
CIGARETTES	845	4 761	9 884	3 117	4 357
SEL BRUT	10 074	7 195	6 933	6 539	5 011
PHOSPHATES	12 029	13 328	5 349	4 401	722
CIMENT HYDRAULIQUE	9 543	12 686	8 420	14 693	27 057
PRODUITS PETROLIERS	90 384	95 306	109 326	115 200	122 299
ENGRAIS MINERAUX ET CHIMIQUES	14 790	26 210	28 922	36 453	18 597
CUIRS ET PEAUX	5 949	4 146	2 919	2 581	3 185
COTON EN MASSE	6 334	10 026	18 011	15 301	11 229
TISSUS EN COTON	1 004	800	1 716	1 211	902
CHAUSSURES	138	571	1 224	1 509	1 574
RECIPIENTS EN TOLE, FER, et ACIER	833	799	1 305	264	309
ACIDE PHOSPHORIQUE	54 656	119 150	80 287	94 602	97 961
POISSONS SECHES, SALES OU EN SAUMURE	2 645	2 206	2 372	2 517	2 745
AUTRES PRODUITS	134 542	143 185	196 775	190 187	275 814
TOTAL	590 692	679 692	667 211	674 524	761 571

Exportations par produits regroupés (quantités en tonnes)

	2001	2002	2003	2004	2005
ANIMAUX VIVANTS	10	11	11	118	55
POISSON FRAIS DE MER	87 587	70 063	63 397	77 123	74 003
CRUSTACES MOLLUSQUES COQUILLAGES	35 705	42 553	53 157	30 370	32 050
LEGUMES FRAIS	4 082	7 943	5 923	12 194	15 514
FARINE DE FROMENT	36	238	96	791	5 468
ARACHIDES NON GRILLEES	3 011	5 699	108	236	606
GOMME ARABIQUE	1 069	1 067	927	1 114	1 186
HUILE BRUTE D'ARACHIDE	116 017	106 927	43 928	21 858	29 707
HUILE RAFFINEE D'ARACHIDE	-	50	132	-	-
CONSERVES DE POISSON	12 591	11 680	13 472	7 626	9 590
PRODUITS SUCRES	32 428	24 318	26 833	30 041	22 435
TOURTEAUX D'ARACHIDE	133 927	108 760	35 718	14 387	7 154
CIGARETTES	161	556	1 127	680	984
SEL BRUT	301 016	258 143	152 326	142 657	185 337
PHOSPHATES	268 810	314 907	216 688	62 297	10 359
CIMENT HYDRAULIQUE	183 889	252 215	175 249	348 487	698 576
PRODUITS PETROLIERS	469 428	538 777	627 616	638 488	507 139
ENGRAIS MINERAUX ET CHIMIQUES	141 204	188 239	219 397	233 089	121 238
CUIRS ET PEAUX	5 111	4 561	3 625	3 877	4 111
COTON EN MASSE	7 988	14 874	24 472	18 780	16 767
TISSUS EN COTON	220	174	578	397	266
CHAUSSURES	80	318	789	895	891
RECIPIENTS EN TOLE, FER, et ACIER	678	690	890	262	265
ACIDE PHOSPHORIQUE	376 518	519 386	435 329	494 057	435 180
POISSONS SECHES, SALES OU EN SAUMURE	4 142	5 322	2 923	5 568	3 069
AUTRES PRODUITS	465 553	570 504	699 527	656 086	811 382
TOTAL	2 651 261	3 047 975	2 804 238	2 801 478	2 993 332

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

Importations par produits regroupés (valeurs CAF en millions de FCFA)

	2001	2002	2003	2004	2005
PRODUITS LAITIERS	28 427	25 000	31 387	37 544	43 517
FRUITS ET LEGUMES COMESTIBLES	20 682	21 478	20 946	24 430	24 336
CAFE	140	141	287	303	278
THE	8 006	4 825	4 701	3 811	3 553
FROMENT ET METEIL	31 344	32 325	30 660	41 466	35 933
MAIS	5 170	8 302	8 454	6 607	8 760
RIZ	104 270	120 140	118 083	117 305	132 907
MIL ET SORGHO	2	10	4	7	390
AUTRES CEREALES	2	2	5	170	3
HUILES ET GRAISSES ANIMALES ET VEGETALES	39 840	34 842	58 657	58 750	58 298
CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON	497	772	530	776	883
SUCRES BRUTS ET RAFFINNES	15 618	9 302	9 150	4 318	15 316
AUTRES PRODUITS SUCRES	3 679	4 179	4 824	4 405	5 609
CONSERVES DE FRUITS ET LEGUMES	4 003	5 259	5 779	6 776	7 151
VINS ET VERMOUTHS	2 559	3 272	3 254	2 695	2 583
AUTRES BOISSONS	2 571	2 815	3 461	3 929	6 271
TABAC BRUT ET FABRIQUE	16 389	18 934	24 552	14 139	15 678
HUILES BRUTES DE PETROLE	123 383	128 565	163 749	178 021	203 433
AUTRES PRODUITS PETROLIERS	88 740	69 548	83 417	100 439	123 209
PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES ET INORGANIQUES	26 635	29 892	25 483	28 700	25 938
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	41 505	48 200	46 538	52 845	53 244
ENGRAIS	3 903	10 530	8 166	15 073	7 762
TEINTURE VERNIS ET PEINTURE	4 416	4 246	4 083	4 218	4 365
PARFUMERIE	3 495	3 418	3 050	3 474	4 073
PRODUITS DES INDUSTRIES PARACHIMIQUES	34 371	33 153	34 524	36 494	35 983
MATIERES PLASTIQUES ARTIFICIELLES	43 708	46 570	42 750	51 873	56 947
PNEUS ET CHAMBRES A AIR	7 884	8 567	7 339	8 539	7 506
BOIS ET OUVRAGES	20 807	23 041	21 335	28 471	27 411
PAPIERS CARTONS ET APPLICATIONS	35 306	34 980	35 088	35 355	40 184
FILES ET FILS TEXTIL	3 396	3 429	3 065	2 798	3 146
TISSUS ARTIFICIELS SYNTHETIQUES	5 787	5 228	4 893	5 732	5 878
TISSUS DE COTON NON IMPRIMES	5 266	5 157	4 688	5 385	3 452
TISSUS DE COTON IMPRIMES	3 094	2 604	3 088	3 834	3 536
AUTRES TISSUS	3 829	3 602	3 408	4 801	4 295
ARTICLES EN TISSUS	12 920	11 447	10 547	12 043	15 119
SACS EMBALLAGE	1 014	2 119	1 926	2 390	4 087
CHAUSSURES	3 983	3 868	4 333	5 269	6 384
PIERRE CERAMIQUE ET VERRE	18 980	22 811	22 218	25 022	26 482
METAUX COMMUNS	43 005	44 170	52 533	76 922	86 146
TUBES TUYAUX ET ACCESSOIRES	6 598	6 337	10 297	15 413	6 818
ARTICLES DE MENAGE HYGYENE EN METAL	1 727	1 593	1 534	1 656	1 516
AUTRES OUVRAGES EN METAUX COMMUNS	26 367	20 671	15 311	19 092	20 647
OUTILLAGE QUINCAILLERIE	3 808	3 661	3 024	3 501	3 469
MEUBLES ET DIVERS EN METAL	3 462	3 449	4 784	6 187	5 157
MOTEURS ET MACHINES A MOTEURS	13 551	19 023	10 756	11 695	12 909
MACHINES ET APPAREILS POUR AGRICULTURE	3 463	3 405	2 217	4 179	9 517
MACHINES ET APPAREILS POUR INDUSTRIES ALIMENTAIRES	4 074	5 259	6 883	4 896	5 941
MACHINES ET APPAREILS POUR AUTRES INDUSTRIES	32 837	37 561	31 491	28 599	32 467
AUTRES MACHINES ET APPAREILS	126 025	131 639	122 913	131 301	149 130
AUTOMOBILES ET CARS	50 245	53 510	46 725	35 744	60 794
CAMIONS CAMIONNETTES	18 012	27 083	19 184	16 090	14 789
PIECES DETACHEES AUTOMOBILES	11 380	12 122	9 789	8 883	11 457
AUTRES VEHICULES TERRESTRES	21 962	27 988	20 779	20 501	19 411
AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5 361	55 541	10 103	5 961	37 784
OPTIQUE HORLOGERIE MATERIEL SCIENTIFIQUE	18 277	17 928	14 947	23 275	19 049
AUTRES PRODUITS	117 046	125 908	144 407	155 797	175 781
TOTAL	1 282 821	1 389 421	1 386 099	1 507 899	1 696 682

Importations par produits regroupés (quantités en tonnes)

	2001	2002	2003	2004	2005
PRODUITS LAITIERS	21 222	22 979	31 178	35 180	37 632
FRUITS ET LEGUMES COMESTIBLES	116 505	127 504	127 415	168 086	217 743
CAFE	107	115	218	303	133
THE	6 113	4 944	6 286	5 376	5 816
FROMENT ET METEIL	253 451	264 641	271 146	313 777	326 287
MAIS	54 203	92 620	85 755	60 335	96 677
RIZ	681 958	793 695	824 178	748 638	856 369
MIL ET SORGHO	3	7	6	5	5 287
AUTRES CEREALES	16	9	73	3 115	4
HUILES ET GRAISSES ANIMALES ET VEGETALES	126 315	95 190	166 609	164 133	176 846
CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON	409	687	381	566	642
SUCRES BRUTS ET RAFFINNES	55 840	39 956	43 928	21 542	57 630
AUTRES PRODUITS SUCRES	6 964	8 064	9 815	8 992	10 696
CONSERVES DE FRUITS ET LEGUMES	8 640	10 669	12 147	17 081	17 439
VINS ET VERMOUTHS	7 532	9 858	9 369	7 928	7 447
AUTRES BOISSONS	11 151	10 097	11 053	13 652	19 997
TABAC BRUT ET FABRIQUE	2 154	2 951	4 236	2 702	3 006
HUILES BRUTES DE PETROLE	776 286	991 736	1 218 212	1 150 646	977 573
AUTRES PRODUITS PETROLIERS	553 886	413 648	474 425	609 867	517 299
PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES ET INORGANIQUES	113 807	79 424	96 953	95 690	75 068
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	5 139	6 711	6 960	7 259	6 804
ENGRAIS	49 701	122 838	111 801	140 269	54 175
TEINTURE VERNIS ET PEINTURE	2 851	2 980	3 736	3 615	3 813
PARFUMERIE	2 509	2 477	2 312	2 689	3 240
PRODUITS DES INDUSTRIES PARACHIMIQUES	35 416	31 593	35 417	40 156	40 379
MATIERES PLASTIQUES ARTIFICIELLES	58 625	68 633	63 821	70 870	71 053
PNEUS ET CHAMBRES A AIR	5 781	6 567	6 121	7 519	7 056
BOIS ET OUVRAGES	83 122	87 766	84 287	102 005	95 965
PAPIERS CARTONS ET APPLICATIONS	47 224	45 955	48 871	49 475	55 436
FILES ET FILS TEXTIL	1 696	1 941	1 833	1 936	2 001
TISSUS ARTIFICIELS SYNTHETIQUES	3 973	4 108	3 929	4 608	4 989
TISSUS DE COTON NON IMPRIMES	2 877	2 853	2 591	3 038	1 896
TISSUS DE COTON IMPRIMES	1 453	1 571	1 613	2 002	2 079
AUTRES TISSUS	2 764	2 788	2 715	3 405	3 583
ARTICLES EN TISSUS	13 499	14 012	13 410	14 212	17 078
SACS EMBALLAGE	1 014	2 272	2 189	2 149	3 019
CHAUSSURES	2 900	2 912	3 984	5 925	6 366
PIERRE CERAMIQUE ET VERRE	79 899	100 950	112 671	132 812	137 904
METAUX COMMUNS	160 279	167 787	197 351	249 451	221 742
TUBES TUYAUX ET ACCESSOIRES	8 194	7 566	15 716	44 671	5 874
ARTICLES DE MENAGE HYGYENE EN METAL	2 966	2 648	2 662	1 870	889
AUTRES OUVRAGES EN METAUX COMMUNS	23 359	18 496	12 254	14 475	14 912
OUTILLAGE QUINCAILLERIE	2 603	2 596	2 368	2 997	3 154
MEUBLES ET DIVERS EN METAL	1 532	1 786	2 257	2 226	2 551
MOTEURS ET MACHINES A MOTEURS	4 081	5 168	4 382	6 510	7 503
MACHINES ET APPAREILS POUR AGRICULTURE	1 067	1 407	959	1 547	2 975
MACHINES ET APPAREILS POUR INDUSTRIES ALIMENTAIRES	759	873	2 262	863	971
MACHINES ET APPAREILS POUR AUTRES INDUSTRIES	10 389	8 960	7 186	8 305	8 587
AUTRES MACHINES ET APPAREILS	22 934	26 570	26 114	29 808	31 926
AUTOMOBILES ET CARS	23 261	22 827	20 682	7 202	12 707
CAMIONS CAMIONNETTES	14 349	15 834	13 007	5 578	5 293
PIECES DETACHEES AUTOMOBILES	3 227	3 535	3 546	4 797	5 627
AUTRES VEHICULES TERRESTRES	15 762	19 215	12 976	10 951	11 207
AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 242	1 872	1 326	1 104	1 142
OPTIQUE HORLOGERIE MATERIEL SCIENTIFIQUE	2 226	2 373	1 605	2 507	2 132
AUTRES PRODUITS	1 211 442	1 089 814	1 439 503	1 399 474	1 412 911
TOTAL	4 706 677	4 877 048	5 667 800	5 815 894	5 678 530

LES PAYS CLIENTS : (Valeur FAB) (Données en millions de francs CFA)					
	2001	2002	2003	2004	2005
-----EUROPE-----	249 667	232 527	214 409	200 782	205 654
COMMUNAUTE EUROPEENE	246 963	229 017	208 069	196 531	202 532
FRANCE	91 979	84 810	73 468	67 342	72 473
BELGIQUE-LUXEMBOURG	15 288	6 434	6 638	4 890	5 701
PAYS BAS	13 322	8 634	5 874	4 650	6 260
ALLEMAGNE	6 011	4 273	2 874	2 480	2 205
ITALIE	52 942	71 308	58 413	48 817	41 516
ROYAUME UNI	7 061	3 195	845	3 553	4 126
IRLANDE	9	49	42	41	11
DANEMARK	959	553	464	177	517
GRECE	4 424	5 722	3 944	14 405	17 052
SUEDE	38	137	146	-	26
FINLANDE	19	2	8	470	31
AUTRICHE	1	115	13	89	65
PORTUGAL	6 470	7 672	4 918	4 676	5 309
ESPAGNE	48 241	36 090	50 420	44 521	46 250
POLOGNE	165	9	2	407	961
TCHECOSLOVAQUIE	1	1	-	5	4
HONGRIE	1	-	-	1	-
MALTE	-	-	-	5	25
REPUBLIQUE DE LITHUANIE	19	-	-	-	-
CHYPRE	13	13	-	2	-
AUTRES PAYS DE L'EUROPE	2 704	3 510	6 340	4 251	3 122
ISLANDE	5	17	-	27	28
NORVEGE	8	36	3	16	51
SUISSE	2 490	3 308	6 181	3 545	2 178
ANDORRE	1	-	4	-	-
GIBRALTAR	-	-	-	-	1
CITE DU VATICAN	32	-	3	-	13
YUGOSLAVIE	-	3	56	-	15
TURQUIE	127	143	54	229	297
UNION SOVIETIQUE	14	-	35	1	1
REPUBLIQUE D'UKRAINE	-	-	-	-	5
ROUMANIE	-	2	4	-	22
BULGARIE	18	-	-	130	78
REPUBLIQUE D'AZERBAIDJAN	-	-	-	22	-
ALBANIE	-	-	-	47	223
REPUBLIQUE DE KAZAKSTAN	-	1	-	-	-
TRIESTE	9	-	-	19	-
ARMENIE	-	-	-	2	9
HELGOLAND	-	-	-	5	32
REPUBLIQUE DE GEORGIE	-	-	-	208	169
-----AFRIQUE-----	168 625	219 803	250 285	265 775	328 080
AFRIQUE CENTRALE	20 294	17 102	16 546	16 257	16 416
TCHAD	1 576	351	662	1 908	707
CAMEROUN	6 113	5 157	6 255	5 441	4 407
REPUBLIQUE DE CENTRE AFRIQUE	436	462	497	532	453
GUINEE EQUATORIALE	153	246	1 930	1 521	2 180
SAINT THOMAS ILE DU PRINCE	4	-	115	378	-
GABON	6 927	5 068	2 259	2 632	2 386
CONGO	4 987	5 222	4 615	3 531	5 701
ZAIRE	68	600	216	315	543
RWANDA	6	-	-	2	43

LES PAYS CLIENTS : (Valeur FAB) (Données en millions de francs CFA)					
	2001	2002	2003	2004	2005
AFRIQUE DU NORD	3 406	4 435	2 966	5 048	30 109
SAHARA OCCIDENTAL	-	-	7	-	-
ILES CANARIES	1	-	-	-	4
MAROC	941	2 177	1 986	2 872	5 359
ALGERIE	31	197	284	292	84
TUNISIE	2 015	1 967	644	1 829	897
LIBYE	388	77	44	8	1
EGYPTE	21	19	4	14	76
SOUDAN	12	-	-	36	23 692
AFRIQUE DE L'OUEST	143 942	196 470	228 692	241 141	277 427
MAURITANIE	19 161	21 188	17 198	14 736	18 950
MALI	44 647	64 396	64 656	88 440	128 560
BURKINA FASSO	3 404	5 015	15 894	11 869	7 909
NIGER	502	516	1 695	1 855	2 583
ILES DU CAP VERT	861	4 005	940	860	2 124
GAMBIE	20 021	23 894	25 986	34 211	34 968
GUINEE BISSAO	10 882	15 588	14 039	18 170	18 626
GUINEE REPUBLIQUE	12 025	11 802	16 742	19 534	21 050
SIERRA LEONE	887	2 485	1 982	2 671	3 345
LIBERIA	1 638	1 797	4 528	2 232	3 787
COTE D'IVOIRE	15 584	21 374	35 107	20 834	17 984
GHANA	2 349	1 914	1 793	2 097	1 888
TOGO	4 678	6 087	8 325	8 634	7 146
BENIN	5 596	15 634	19 566	12 637	7 487
NIGERIA	1 715	781	249	2 370	1 027
AFRIQUE ORIENTALE ET DU SUD	983	1 796	2 081	3 329	4 128
ILE STE HELENE	-	-	-	1	-
ANGOLA	222	250	696	1 207	804
ETHIOPIE	28	8	29	37	42
DJIBOUTI	18	12	1	1	21
REPUBLIQUE DE SOMALIE	-	-	-	13	-
KENYA	9	24	-	296	396
UGANDA	2	39	-	5	2
TANZANIE	39	133	137	577	1 505
SEYCHELLES	-	-	-	-	1
MOZAMBIQUE	60	65	38	-	1
MADAGASCAR	12	142	375	172	343
REUNION	131	423	89	73	1
ILES MAURICE	-	-	335	1	1
COMORES ILE	-	-	-	1	1
ZAMBIE	203	291	210	193	259
ZIMBABWE	-	13	-	13	1
AFRIQUE DU SUD	188	402	177	722	468
BOTSWANA	-	-	-	21	11
NAMIBIE	76	-	-	3	280
-----AMERIQUE-----					
-	4 273	3 681	5 967	3 417	11 393
LES PAYS DE L'AMERIQUE DU NORD	2 810	2 559	4 813	1 825	9 158
ETATS UNIS D'AMERIQUE	2 373	1 743	4 170	1 520	8 620
CANADA	439	817	644	306	524
GROENLAND	-	-	-	-	16
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD	1 463	1 122	1 154	1 592	2 235
MEXIQUE	305	338	679	460	325
HONDURAS BRITANIQUE	-	-	99	3	-
HONDURAS	-	-	-	-	63
SALVADOR	9	-	-	-	-
COSTA RICA	-	-	-	24	-
PANAMA	-	-	-	5	333

LES PAYS CLIENTS : (Valeur FAB) (Données en millions de francs CFA)					
	2001	2002	2003	2004	2005
HAITI	-	2	-	-	1 338
ILES CALQUES	-	-	-	4	3
SAINT DOMINGUE	-	-	-	-	1
GUADELOUPE	1	25	11	17	13
MARTINIQUE	52	65	2	1	13
ILES CAIMANES ET DEPENDANCES	-	-	-	22	46
LA BARBADE	-	1	-	1	-
INDES OCCIDENTALES	-	-	46	51	33
COLOMBIE	-	-	-	934	38
SURINAM	-	-	-	1	9
PEROU	-	10	-	4	-
BRESIL	1 092	522	19	64	25
CHILI	-	-	5	-	-
BOLIVIE	-	165	217	4	-
PARAGUAY	7	-	80	4	-
ARGENTINE	2	1	1	2	1
-----ASIE-----					
---	79 759	151 313	101 544	117 770	126 016
ASIE OCCIDENTALE	1 006	1 074	401	2 577	3 592
LIBAN	674	342	12	1 025	695
IRAN	-	-	-	23	129
ISRAEL	76	500	313	37	74
JORDANIE	149	84	13	-	50
ARABIE SEODITE	57	61	32	721	117
KOWEIT	-	3	1	28	1
BAHREIN	22	28	-	5	195
QATAR	-	-	-	1	1
DUBAI	27	33	-	-	-
ABU DHABI	-	2	-	-	-
EMIRATS ARABES UNIS	4	24	32	723	2 331
OMAN	-	2	1	17	-
YEMEN	-	-	-	-	4
AUTRES PAYS DE L'ASIE	78 753	150 239	101 143	115 193	122 424
AFGANISTAN	-	-	-	30	27
PAKISTAN	-	505	1	1 415	21
INDE	71 445	137 560	85 641	96 560	99 946
BENGLADESH	1	374	484	2	501
BHOUTAN	-	-	-	4	-
UNION BIRMANE	4	-	-	-	-
THAILANDE	866	577	2 146	1 068	1 382
LAOS	109	-	-	-	-
VIETNAM	-	-	176	-	371
VIETNAM SUD	58	-	-	-	113
INDONESIE	1	214	1 736	305	725
MALAISIE	793	2	153	4	109
BRUNEI	-	-	-	484	37
TIMOR PORTUGAIS	6	-	-	14	3
SINGAPOUR	119	105	-	62	82
PHILIPPINE	12	121	18	6	20
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	757	2 048	2 488	3 360	7 736
COREE DU NORD	35	112	10	91	125
COREE DU SUD	659	938	426	466	639
JAPON	1 956	6 260	4 850	6 485	5 906
TAIWAN	63	78	1 871	3 389	2 703
HONG-KONG	1 880	1 355	1 149	1 444	1 851
MACAO	-	-	-	12	136

LES PAYS CLIENTS : (Valeur FAB) (Données en millions de francs CFA)					
	2001	2002	2003	2004	2005
-----OCEANIE-AUSTRALIE----- ---	34	111	22	1 369	1 305
CONTINENT AUSTRALIEN	34	111	5	1 049	1 298
AUSTRALIE	34	112	6	2	3
NOUVELLE GUINEE ET PAPOUASIE	-	-	-	1 042	1 296
NAURU	-	-	-	6	-
OCEANIE	-	-	17	320	7
NOUVELLE CALEDONIE	-	-	17	1	2
KIRIBATI (Océanie britannique)	-	-	-	1	-
ILES NIOUE, ILES TOKELOU	-	-	-	2	-
SAMOA OCCIDENTAL	-	-	-	315	5
ILES COOK	-	-	-	4	1
DIVERS	88 347	72 230	94 998	85 427	89 139

LES PAYS FOURNISSEURS
(Valeur CAF)
(Données en millions de francs CFA)

LES PAYS FOURNISSEURS (Valeur CAF) (Données en millions de francs CFA)					
	2001	2002	2003	2004	2005
-----EUROPE-----	710 785	760 371	710 217	766 315	832 784
COMMUNAUTE EUROPEENE	668 113	712 685	652 588	688 984	763 993
FRANCE	354 422	353 203	343 284	373 153	387 224
BELGIQUE-LUXEMBOURG	42 183	46 629	37 690	44 222	48 652
PAYS BAS	43 723	44 094	40 729	38 020	35 725
ALLEMAGNE	60 589	73 129	47 128	40 357	42 496
ITALIE	50 635	61 899	49 358	54 269	48 148
ROYAUME UNI	17 513	17 538	21 002	22 963	68 406
IRLANDE	19 268	19 647	16 612	23 494	25 272
DANEMARK	2 624	11 863	3 057	3 089	3 860
GRECE	641	1 239	6 576	2 181	1 948
SUEDE	3 547	4 185	4 410	5 265	14 694
FINLANDE	1 389	10 505	1 749	2 754	4 675
AUTRICHE	2 547	2 019	3 085	1 383	4 594
PORTUGAL	7 105	4 579	7 227	7 475	7 138
ESPAGNE	58 189	57 595	65 916	62 422	62 644
MALTE	425	423	1 136	954	1 137
POLOGNE	2 263	2 157	1 798	3 593	2 924
REPUBLIQUE DE SLOVAQUIE	-	8	69	91	152
TCHECOSLOVAQUIE	1 045	1 021	1 594	1 315	4 134
REPUBLIQUE D'ESTONIE	-	-	-	-	81
CHYPRE	5	17	9	838	45
REPUBLIQUE DE LITHUANIE	-	935	159	1 146	44
REPUBLIQUE DE LETTONIE	-	-	-	-	8
HONGRIE	316	752	619	1 167	569
AUTRES PAYS DE L'EUROPE	42356	46 934	57 010	76 164	68 214
ISLANDE	3	115	428	2	16
ILES FEROE	7	3	3	-	-
NORVEGE	738	865	349	706	540
SUISSE	6 221	6 413	5 651	5 074	8 284
ANDORRE	-	-	-	3	-
GIBRALTAR	188	-	-	445	-
CITE DU VATICAN	-	6	-	-	-
YUGOSLAVIE	833	207	840	416	495
TURQUIE	9 353	10 801	12 818	9 970	13 162
UNION SOVIETIQUE	22 917	22 474	24 996	23 084	13 309
REPUBLIQUE D'UKRAINE	-	5 586	10 699	34 775	29 516
REPUBLIQUE DE BIELORUSSIE	-	-	1	530	1 157
ROUMANIE	112	256	282	562	639
BULGARIE	1 994	173	951	346	816
ALBANIE	2	-	1	1	26
REPUBLIQUE DE KAZAKSTAN	-	-	3	62	155
TRieste	3	7	1	127	1
ARMENIE	-	43	5	83	115
HELGOLAND	-	-	-	-	1
CEUTA ET MELILLA	-	2	-	-	-

LES PAYS FOURNISSEURS
(Valeur CAF)
(Données en millions de francs CFA)

-----AFRIQUE-----	228 298	235 856	290 228	320 974	359 832
AFRIQUE CENTRALE	15 252	14 609	14 902	19 620	27 053
TCHAD	-	-	1	1	-
CAMEROUN	4 700	4 865	4 821	6 698	6 978
REPUBLIQUE DE CENTRE AFRIQUE	22	2	43	41	47
GUINEE EQUATORIALE	61	-	-	339	2 125
SAINT THOMAS ILE DU PRINCE	-	-	-	3	-
GABON	2 895	4 552	3 301	5 256	10 673
CONGO	7 472	5 104	6 737	7 019	7 218
ZAIRE	105	88	3	266	6
RWANDA	-	-	-	-	11
BURUNDI	1	-	-	-	-
AFRIQUE DU NORD	22 099	26 287	25 618	36 055	52 690
ILES CANARIES	31	993	13	2	8
MAROC	9 663	11 392	11 397	13 461	17 323
ALGERIE	1 228	708	549	3 690	1 282
TUNISIE	6 716	5 280	6 477	8 042	11 954
LIBYE	4	152	187	181	1 191
EGYPTE	4 459	7 766	6 972	10 684	20 928
SOUDAN	-	-	27	-	7
AFRIQUE DE L'OUEST	173 105	170 836	232 273	242 402	254 457
MAURITANIE	546	606	519	264	672
MALI	1 695	972	368	767	133
BURKINA FASSO	56	105	26	31	51
NIGER	12	2	7	11	1
ILES DU CAP VERT	69	36	8	37	42
GAMBIE	449	1 985	183	810	755
GUINEE BISSAO	89	28	63	97	-
GUINEE REPUBLIQUE	195	507	450	780	1 190
SIERRA LEONE	35	353	82	19	1
LIBERIA	2 223	2 134	2 041	-	2
COTE D'IVOIRE	36 488	39 736	48 791	50 233	49 013
GHANA	3 927	4 872	7 915	7 854	7 715
TOGO	2 161	504	1 033	1 568	1 521
BENIN	1 079	382	3 878	1 151	298
NIGERIA	124 089	118 621	166 918	178 786	193 070
AFRIQUE ORIENTALE ET DU SUD	17 842	24 123	17 435	22 896	25 633
ILE STE HELENE	2	-	1	-	-
ANGOLA	7	7 127	22	10	1
ETHIOPIE	1	-	1	19	1
DJIBOUTI	1	7	-	18	-
KENYA	210	397	492	533	626
OUGANDA	24	1	20	5	176
TANZANIE	277	473	817	258	155
SEYCHELLES	-	6	63	1	6
MOZAMBIQUE	-	-	-	57	11
MADAGASCAR	54	49	90	47	16
REUNION	1	20	-	3	-
ILES MAURICE	10	34	209	318	608
COMORES ILE	-	-	-	7	14
ZAMBIE	20	70	2	1	-
ZIMBABWE	516	600	953	279	68
MALAWI	93	90	120	238	330

LES PAYS FOURNISSEURS
(Valeur CAF)
(Données en millions de francs CFA)

AFRIQUE DU SUD	16 619	15 121	14 649	21 104	23 459
BOTSWANA	10	-	-	8	-
NAMIBIE	7	128	-	-	122
SWAZILAND	-	10	3	-	45
LESOTHO	-	-	-	-	1
-----AMERIQUE-----	99 435	126 848	128 786	140 661	197 843
AMERIQUE DU NORD	65 443	81 950	59 053	59 188	84 344
ETATS UNIS D'AMERIQUE	52 925	74 160	49 141	46 446	70 884
CANADA	12 519	7 791	9 914	12 680	13 461
GROENLAND	-	-	-	-	1
SAINT PIERRE ET MIQUELON	-	-	-	63	-
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD	33 992	44 898	69 732	81 473	113 499
MEXIQUE	117	92	189	68	487
ILES BERMUDES	-	-	-	865	73
GUATEMALA	7	-	-	-	1
HONDURAS BRITANIQUE	-	-	1	209	-
HONDURAS	1	-	-	9	-
SALVADOR	-	6	14	-	-
NICARAGUA	-	6	-	-	-
COSTA RICA	5	6	-	2	6
PANAMA	691	219	516	-	-
CUBA	124	104	245	172	362
HAITI	-	-	22	-	-
ILES BRAHAMAS	4	-	2	4	4
ILES CALQUES	2	-	-	1	-
ILES VIERGES DES USA	-	-	-	2 670	-
GUADELOUPE	-	-	34	-	3
MARTINIQUE	2	-	1	-	-
ILES CAIMANES ET DEPENDANCES	-	-	3	-	-
JAMAIQUE	65	2	1	1	-
LA BARBADE	3	3	1	-	-
INDES OCCIDENTALES	10	44	17	105	47
TRINIDAD ET TOBAGO	702	1 307	3 320	2 964	5 107
CURUCAO	-	-	608	-	-
COLOMBIE	448	486	1 069	534	664
VENEZUELA	1 713	1 805	960	199	719
SURINAM	1	-	-	-	-
EQUATEUR	36	86	65	1	6
PEROU	-	486	1 887	2 510	2 872
BRESIL	20 358	23 941	41 155	55 324	76 561
CHILI	410	116	13	128	662
BOLIVIE	-	14	-	-	1
PARAGUAY	286	30	71	27	52
URUGUAY	1 325	286	1 418	2 434	5 816
ARGENTINE	7 695	15 870	18 135	13 258	20 066
-----ASIE-----	241 805	262 756	253 143	277 584	302 081
ASIE OCCIDENTALE	19 037	22 078	24 890	30 013	34 623
LIBAN	1 089	2 589	1 656	2 729	3 130
SYRIE	529	748	927	1 374	1 096
IRAK	-	9	4	-	152
IRAN	657	247	617	490	440
ISRAEL	5 305	2 617	1 972	3 358	3 579
JORDANIE	617	111	237	352	519
ARABIE SEOUDITE	7 225	5 956	4 540	4 583	9 282
KOWEIT	171	108	57	218	137

LES PAYS FOURNISSEURS
(Valeur CAF)
(Données en millions de francs CFA)

BAHREIN	699	3 839	3 543	379	20
QATAR	42	538	1 219	983	1 837
DUBAI	52	27	-	1	-
EMIRATS ARABES UNIS	2 375	4 816	9 912	15 274	14 150
OMAN	219	355	183	279	272
YEMEN	65	118	29	1	15
YEMEN DEMOCRATIQUE	-	9	-	-	-
AUTRES PAYS DE L'ASIE	222 768	240 678	228 253	247 571	267 458
AFGANISTAN	101	-	4	58	50
PAKISTAN	265	1 049	553	2 086	1 314
INDE	14 855	28 317	29 592	22 487	45 258
BENGLADESH	64	65	260	324	102
SRI LANKA	14	22	17	22	11
NEPAL	-	1	-	-	1
BHOUTAN	-	1	-	-	1
UNION BIRMANE	-	1 260	2 690	562	-
THAILANDE	96 948	97 862	92 455	91 478	72 540
LAOS	-	3	18	9	1
VIETNAM	4 319	2 484	6 040	3 684	9 737
VIETNAM SUD	13 594	13 932	6 071	16 483	9 821
CAMBODGE	1	-	-	4	-
INDONESIE	6 710	5 840	4 896	5 880	5 320
MALAISIE	1 869	2 521	3 953	4 192	10 971
BRUNEI	-	6	-	-	-
TIMOR PORTUGAIS	23	12	23	33	543
SINGAPOUR	2 087	1 151	1 652	2 187	3 637
PHILIPPINE	142	91	51	84	889
MONGOLIE	1	-	-	-	-
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	33 443	32 362	37 672	51 661	64 549
COREE DU NORD	167	113	167	146	150
COREE DU SUD	7 647	7 106	6 522	6 395	7 244
JAPON	34 141	40 869	30 611	34 038	30 264
TAIWAN	2 857	2 164	2 062	2 070	2 030
HONG-KONG	3 530	3 459	2 953	3 699	3 037
MACAO	-	-	-	-	1
-----AUSTRALIE-OCEANIE-----	1 999	1 786	1 947	1 988	3 721
CONTINENT AUSTRALIEN	1 999	1 787	1 947	1 174	2 922
AUSTRALIE	1 296	929	258	376	2 588
NOUVELLE GUINEE ET PAPOUASIE	-	-	-	1	1
NOUVELLE ZELANDE	704	858	1 689	798	335
OCEANIE	-	-	-	814	798
ILES PACIFIQUES US	-	-	-	814	799
NOUVELLE CALEDONIE	-	-	-	1	-
DIVERS	499	1 804	1 778	372	420

PRIX
Tableau A1 : Indices des prix selon la nomenclature secondaire

	Pondé ration	Moy 2002	Moy 2003	Moy 2004	Moy 2005	2003/20 02	2004/20 03	2005/20 04
INDICE GLOBAL	10000	110,0	109,9	110,5	112,4	0,0%	0,5%	1,7%
Indices produits frais	1 875	110,3	107,5	106,0	113,4	-2,5%	-1,4%	7,0%
Indices énergie	630	115,2	119,7	123,3	126,2	3,9%	3,1%	2,3%
Indice hors produits frais et énergie	7 495	109,5	109,7	110,5	110,9	0,2%	0,7%	0,4%
Locaux	6 925	116,1	117,0	116,6	119,5	0,7%	-0,3%	2,4%
Importe	3 075	96,1	93,9	96,6	96,4	-2,2%	2,8%	-0,2%
Durable	396	108,1	107,9	107,4	107,3	-0,2%	-0,4%	-0,1%
Non durable	5 372	112,4	112,5	113,7	117,4	0,0%	1,1%	3,3%
Semi durable	1 362	93,9	91,7	89,1	86,4	-2,4%	-2,8%	-3,1%
Service	2 870	113,2	114,0	115,0	115,9	0,7%	0,8%	0,8%
Primaire	1 154	120,3	120,2	115,2	125,5	-0,1%	-4,1%	8,9%
Secondaire	5 976	106,4	106,0	107,4	108,1	-0,4%	1,4%	0,7%
Tertiaire	2 870	113,2	114,0	115,0	115,9	0,7%	0,8%	0,8%

Source : DPS

Tableau A2 : Indices des Prix relatifs base 100 = 1996

F	Libellé	Pondération	2004	2005
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4 032	103,1	105,4
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	117	106,4	105,5
03	Articles d'habillement et chaussures	1 143	81,3	77,5
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 686	106,0	104,4
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	661	90,6	88,6
06	Santé	191	124,1	123,7
07	Transports	826	98,4	101,4
08	Communications	205	96,5	95,2
09	Loisirs et culture	402	91,5	89,6
10	Enseignement	136	131,3	133,2
11	Restaurants et hôtels	165	129,2	125,7
12	Biens et services divers	436	90,2	86,9
..	INDICE GLOBAL	10 000	100,0	100,0

Tableau A3 : Evolution mensuelle des indices des 12 principales fonctions en 2005

F	Libellé	Janv 05	Févr 05	Mars 05	Avr 05	Mai 05	Juin 05	Juil 05	Août 05	Sept 05	Oct 05	Nov 05	Déc 05	Moy 05
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	-1,2%	0,9%	-1,0%	0,7%	0,3%	1,9%	3,6%	2,2%	2,2%	2,2%	-6,3%	-1,9%	3,9%
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	-0,4%	0,0%	-0,1%	0,4%	0,2%	-0,2%	0,6%	-0,1%	0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,9%	0,9%
03	Articles d'habillement et chaussures	0,0%	-2,5%	0,0%	0,8%	0,1%	0,4%	-0,4%	0,1%	0,0%	-0,3%	0,0%	0,0%	-3,1%
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	0,1%	-0,2%	0,1%	0,1%	-0,2%	0,1%	0,0%	0,8%	0,5%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	-0,8%	0,0%	0,3%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	-0,6%
06	Santé	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,9%	0,5%	0,0%	-0,1%	1,4%
07	Transports	-0,6%	-0,3%	0,5%	0,2%	1,1%	0,5%	0,6%	0,9%	2,2%	6,7%	-0,2%	-1,4%	4,8%
08	Communications	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
09	Loisirs et culture	-0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	-0,4%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	-0,4%
10	Enseignement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,7%	0,0%	0,0%	3,2%
11	Restaurants et hôtels	-1,8%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-1,1%
12	Biens et services divers	-1,5%	0,0%	-0,3%	0,2%	0,0%	0,4%	-0,1%	0,0%	-2,1%	0,0%	-0,2%	0,0%	-2,1%
..	INDICE GLOBAL	-0,7%	0,1%	-0,3%	0,4%	0,2%	0,9%	1,5%	1,2%	1,1%	1,5%	-2,8%	-0,9%	1,7%

Source : DPS

Tableau A4 : Indice harmonisé des prix à la consommation de 1967 à 2005

Base fixe 100 en 1996 (*).

Mois Années	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.	Moyenn e	Taux
1967	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	
1968	13,5	13,5	13,9	14,0	13,5	13,9	14,5	14,2	14,7	15,0	14,8	14,5	14,2	0,1%
1969	14,2	14,2	14,2	14,4	14,5	14,5	14,7	15,2	15,3	15,4	15,3	14,7	14,7	4,0%
1970	14,5	14,9	14,7	14,7	14,5	14,6	15,3	15,4	15,9	15,5	16,1	15,7	15,1	2,8%
1971	16,1	15,8	15,2	15,9	14,9	14,9	15,3	16,4	16,6	15,9	16,1	15,8	15,7	3,9%
1972	15,7	15,7	15,7	15,7	15,9	16,1	17,8	17,4	17,7	17,5	17,6	17,7	16,7	6,2%
1973	16,9	17,0	17,5	18,5	17,5	19,4	18,6	19,5	19,6	19,7	19,9	19,1	18,6	11,3%
1974	19,6	20,1	19,7	20,1	20,2	20,7	21,2	22,1	22,5	22,6	25,1	26,1	21,7	16,6%
1975	28,1	27,9	27,7	28,2	27,3	29,0	27,9	28,8	29,0	28,9	29,4	30,1	28,5	31,7%
1976	28,8	26,7	28,1	28,5	26,7	27,8	28,7	29,5	30,2	29,7	30,5	31,0	28,8	1,1%
1977	31,9	30,9	30,4	30,2	30,2	31,5	32,5	33,5	34,1	33,5	33,8	32,9	32,1	11,3%
1978	33,2	33,1	32,8	32,2	32,7	32,3	33,0	32,5	33,3	33,6	35,0	35,0	33,2	3,4%
1979	34,7	35,2	35,1	35,0	35,0	36,3	37,9	37,9	37,2	37,5	37,9	37,5	36,4	9,7%
1980	38,0	39,2	39,1	39,4	39,1	39,7	39,8	39,9	40,1	40,3	40,3	40,3	39,6	8,7%
1981	40,1	40,2	40,5	40,6	40,7	40,7	41,4	43,1	43,5	43,8	44,1	44,8	41,9	5,9%
1982	46,0	47,9	49,0	49,1	47,8	48,5	49,7	50,0	50,1	50,6	50,2	51,9	49,2	17,4%
1983	50,5	52,0	51,8	52,1	51,8	53,0	55,5	58,2	58,7	58,6	59,0	58,4	55,0	11,6%
1984	56,6	55,9	56,8	57,9	60,1	61,8	62,3	64,0	66,5	65,5	65,7	64,0	61,4	11,8%
1985	65,2	65,6	66,3	68,3	69,8	68,6	67,8	70,8	73,3	73,3	72,9	71,5	69,4	13,1%
1986	72,1	72,9	74,1	73,7	72,0	72,0	71,6	75,6	74,7	75,1	76,4	74,5	73,7	6,1%
1987	71,6	70,2	69,3	69,2	69,6	70,8	69,9	73,2	72,0	71,2	70,5	70,6	70,7	-4,1%
1988	70,0	69,5	68,9	69,7	68,0	66,7	68,3	70,5	71,8	70,2	69,6	69,1	69,4	-1,8%
1989	68,3	68,1	67,8	68,4	68,5	68,7	70,0	71,8	71,9	72,0	71,0	69,7	69,7	0,4%
1990	69,5	69,8	69,0	69,9	69,5	69,6	68,5	70,1	71,3	72,3	70,3	69,1	69,9	0,3%
1991	69,0	68,4	67,6	70,0	68,5	67,3	68,0	68,9	69,1	70,2	68,6	68,6	68,7	-1,8%
1992	68,6	68,8	68,6	69,1	67,6	68,6	68,9	69,3	68,3	69,1	69,0	68,2	68,7	0,0%
1993	67,6	67,1	67,0	65,7	66,7	68,5	70,6	69,2	69,0	69,4	68,7	68,6	68,2	-0,7%
1994	75,7	83,3	86,4	86,9	87,8	87,2	92,1	96,0	95,6	99,1	96,0	94,3	90,0	32,1%
1995	92,6	93,2	95,2	94,8	93,8	95,8	97,6	101,5	100,7	101,8	101,4	99,5	97,3	8,1%
1996	98,5	97,0	97,1	97,7	98,3	98,5	99,8	103,1	103,8	102,0	102,2	101,9	100,0	2,8%
1997	100,9	100,6	101,0	100,2	99,1	100,7	100,8	101,8	104,3	104,5	103,3	103,9	101,8	1,8%
1998	103,1	102,1	101,0	100,9	101,0	100,7	102,8	104,8	105,2	104,0	104,0	103,4	102,7	1,1%
1999	103,1	102,9	102,6	102,4	102,1	102,1	104,0	105,1	105,2	104,9	104,7	103,9	103,6	0,8%
2000	103,7	103,5	104,0	103,9	103,5	102,4	103,8	104,2	106,5	106,4	105,1	105,3	104,4	0,7%
2001	105,6	105,5	105,3	105,1	104,8	106,4	107,7	109,5	109,5	110,9	109,7	109,5	107,5	3,0%
2002	108,6	109,4	109,6	109,6	109,4	108,5	109,6	110,7	111,8	110,5	110,9	111,0	110,0	2,3%
2003	110,4	110,1	109,7	109,0	108,4	108,2	109,4	110,5	112,0	111,6	110,4	109,4	109,9	-0,05%
2004	109,6	110,0	109,9	109,2	109,1	109,0	110,7	111,7	111,7	112,3	111,3	111,3	110,5	0,5%
2005	110,5	110,6	110,2	109,8	110,1	111,1	112,8	114,1	115,4	117,2	113,9	112,8	112,4	1,7%

Source : DPS

(*) La série de 1967 à 1997, calculée avec l'indice des prix à la consommation de type africain base 100= 1967, a été rétopolée avec le coefficient de raccordement $r = 7,063$.

Tableau A6 : Indice des prix à la consommation par fonction et poste de 2003 à 2005 (Base 100 = 1996)

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS (Sénégal)									Variation annuelle	Inflation cumulée
libellé	Jan	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	déc-05	Moy 05	2005/2004	dec 05/dec 04	
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4032	111,8	113,1	115,6	114,0	117,8	118,4	3,9%	1,8%
011011	céréales non transformées	674	85,6	87,9	96,3	94,5	93,1	97,0	2,7%	-3,4%
011012	Farines, semoules et gruaux	47	110,5	117,5	114,1	113,8	130,4	126,3	11,0%	14,2%
011013	Pâtes alimentaires	10	87,8	84,2	84,7	82,6	83,4	83,0	0,5%	-1,6%
011014	Pains	449	120,0	120,0	135,9	134,6	135,9	135,9	1,0%	0,0%
011015	Pâtisseries, gâteaux, biscuits	28	131,3	132,8	136,9	129,3	129,0	135,1	4,5%	-5,8%
011021	Boeuf	233	116,1	119,1	118,2	117,5	121,3	121,0	2,9%	2,6%
011022	Mouton - Chèvre	59	112,6	112,3	119,0	116,0	116,0	119,1	2,7%	-2,5%
011023	Porc	6	140,9	135,0	146,9	142,5	145,7	145,5	2,1%	-0,8%
011024	Volaille	42	119,6	116,9	126,2	115,5	122,2	117,8	2,0%	-3,1%
011025	Charcuterie	3	94,1	92,7	95,3	94,2	95,0	94,4	0,2%	-0,4%
011026	Conserves, autres viandes et préparations à base de viande	47	111,0	104,2	111,0	111,1	113,2	112,8	1,5%	2,0%
011031	Poissons et autres produits frais de la pêche	365	111,0	112,6	95,3	102,5	110,6	113,5	10,8%	16,1%
011032	Poissons et autres produit de la pêche séchés ou fumés, conserves de poissons	81	115,1	117,7	112,6	112,0	131,9	118,0	5,4%	17,2%
011041	Lait	193	113,9	115,6	115,9	114,8	118,0	113,9	-0,8%	1,9%
011042	Produits laitiers	9	104,7	106,2	104,9	103,7	110,1	109,3	5,4%	5,0%
011043	Oeufs	19	118,4	123,8	115,6	115,5	119,6	115,2	-0,3%	3,4%
011051	Beurre, margarine	62	107,0	106,5	110,0	107,1	120,3	117,4	9,6%	9,4%
011052	Huiles	368	117,2	116,5	118,8	118,6	122,0	121,7	2,6%	2,7%
011053	Autres matières grasses	25	108,5	110,0	103,3	103,7	104,8	107,1	3,3%	1,5%
011060	Fruits	80	126,0	132,7	119,3	133,9	141,5	153,6	14,7%	18,6%
011071	Légumes frais	367	132,7	137,2	151,9	136,4	149,6	151,1	10,7%	-1,5%
011072	Légumes secs	12	158,5	199,3	145,9	142,9	130,3	158,0	10,5%	-10,7%
011073	Arachides	27	144,3	167,9	138,2	145,9	137,4	140,1	-4,0%	-0,6%
011080	Sucre	259	120,0	118,2	121,0	121,0	118,0	118,9	-1,8%	-2,5%
011080	Confiture, miel, chocolat et confiserie	29	110,4	111,7	109,7	109,7	109,4	109,4	-0,3%	-0,3%
011090	Produits alimentaires non clasés ailleurs (nca)	310	102,0	99,4	95,7	90,3	94,1	92,7	2,6%	-1,7%

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS (Sénégal)										
									Variation annuelle	Inflation cumulée
	libellé	Jan	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	déc-05	Moy 05	2005/2004	dec 05/dec 04
012010	Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes	161	103,2	103,8	104,7	103,6	109,2	105,4	1,8%	4,4%
012021	Fabrication artisanale	12	122,5	121,5	109,2	124,5	114,9	118,6	-4,7%	5,2%
012022	Fabrication industrielle	55	150,9	151,3	151,2	151,0	151,2	151,3	0,2%	0,0%
02	Boissons alcoolisées,tabac et stupéfiants	117	118,7	116,6	118,5	117,5	118,0	118,6	0,9%	-0,4%
021011	Alcool de bouche	6	110,2	94,8	100,5	103,0	100,8	100,1	-2,7%	0,3%
021012	Vin et boissons fermentées	5	136,5	113,2	130,6	136,6	134,8	134,6	-1,5%	3,3%
021013	Bières	5	116,7	117,2	116,8	118,2	119,9	118,8	0,4%	2,6%
022011	Cigarettes	83	125,4	124,6	124,4	124,5	125,4	125,4	0,7%	0,7%
022013	Tabacs sous d'autres formes et produits connexes	1	122,8	116,2	122,8	122,8	122,8	122,5	-0,2%	0,0%
023001	Stupéfiants	17	84,3	86,0	92,6	82,3	82,4	86,8	5,5%	-11,0%
03	ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	1143	92,3	92,5	89,8	89,9	86,5	87,1	-3,1%	-3,6%
031011	Tissus pour habillement	335	85,8	87,7	77,3	77,6	66,7	68,5	-11,7%	-13,7%
031021	Vêtements pour hommes	225	82,8	81,9	82,9	82,8	82,9	82,9	0,1%	0,0%
031022	Vêtements pour dames	131	98,9	99,0	99,2	99,1	101,3	100,4	1,4%	2,1%
031022	Vêtements pour enfants et bébé	74	83,1	82,7	83,4	83,5	75,8	80,5	-3,6%	-9,1%
031033	Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	14	110,0	110,0	110,0	110,0	117,0	109,9	0,0%	6,4%
031041	Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	196	111,2	110,0	110,6	110,9	112,2	111,7	0,8%	1,5%
032011	Chaussures pour hommes	61	100,0	100,1	99,4	99,6	94,9	95,3	-4,3%	-4,5%
032012	Chaussures pour femmes	97	88,6	88,6	88,6	88,6	88,6	88,6	0,0%	0,0%
032013	Chaussures pour enfants et bébés	6	96,1	96,1	99,7	99,7	101,6	103,0	3,4%	1,9%
032021	Réparation de chaussures	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1686	116,1	116,4	116,5	117,1	118,7	117,4	0,2%	1,9%
041011	Loyers effectivement payés par les locataires	662	116,0	115,6	116,0	116,0	118,4	117,4	1,2%	2,0%
043011	Fournitures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	157	105,7	108,0	103,4	103,8	105,8	104,7	0,9%	2,3%

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS (Sénégal)										
									Variation annuelle	Inflation cumulée
	libellé	Jan	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	déc-05	Moy 05	2005/2004	dec 05/dec 04
043021	Services concernant l'entretien et les réparations du logement	174	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	0,0%	0,0%
044011	Alimentation en eau	193	117,2	116,8	118,7	118,7	118,7	118,7	0,0%	0,0%
045011	Electricité	276	107,4	107,4	102,4	106,6	102,4	102,4	-3,9%	0,0%
045021	Gaz	118	160,5	160,3	162,7	163,4	172,3	164,7	0,8%	5,9%
045031	Combustibles liquides	3	117,4	117,4	119,9	113,4	162,1	141,8	25,0%	35,2%
045041	Combustibles solides	103	113,0	118,7	131,8	129,3	136,9	131,6	1,8%	3,9%
05	Meubles , articles de ménage et entretien courant du foyer	661	100,4	100,6	100,1	100,1	99,9	99,5	-0,6%	-0,3%
051011	Meubles , articles d'ameublement	132	126,6	126,8	125,0	125,4	129,2	127,4	1,6%	3,3%
052011	Articles de ménage en textiles	55	70,0	70,6	69,2	69,7	65,8	65,8	-5,6%	-4,9%
053011	Réfrigérateur, Congélateur et Réfrigérateur -congélateur	26	92,0	93,2	84,3	89,8	82,6	83,4	-7,1%	-2,1%
053013	Fourneaux	14	110,0	106,3	120,0	113,3	125,0	120,4	6,3%	4,2%
053021	Petits appareils électroménagers	4	97,2	97,2	102,2	98,8	97,2	97,6	-1,3%	-4,9%
054011	Verrerie , vaisselle	11	99,0	99,0	99,0	99,0	99,7	99,5	0,6%	0,8%
054012	Coutellerie et argenterie	3	60,8	61,8	60,8	60,8	60,8	60,8	0,0%	0,0%
054013	Ustensiles de cuisine et autres articles de ménages	5	104,1	104,1	103,0	103,2	98,6	101,5	-1,6%	-4,3%
055021	Petit outillage et accessoires divers.	16	106,3	106,6	105,4	105,4	105,6	105,5	0,2%	0,3%
056011	Produits de nettoyage et d'entretien	149	90,3	90,9	91,2	90,5	87,6	87,9	-2,8%	-4,0%
056012	Autres produits ménagers non durables	34	101,5	101,2	101,5	101,5	101,5	101,5	0,0%	0,0%
056021	Services domestiques	197	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
056022	Autres services d'entretien du logement	15	92,7	93,6	92,7	92,7	92,7	92,7	0,0%	0,0%
06	Santé	191	136,8	134,5	138,2	137,1	140,6	139,1	1,4%	1,7%
061011	Produits, pharmaceutiques	85	116,7	115,8	120,2	117,5	124,2	121,5	3,3%	3,3%
061022	Produits médicaux divers	6	112,1	111,1	113,5	112,8	113,8	113,1	0,3%	0,3%
061023	Produits de pharmacopée traditionnelle	4	93,1	85,1	87,5	87,1	97,1	90,7	4,2%	11,0%
061031	Appareils et matériels thérapeutiques	6	111,9	111,9	111,9	111,9	114,2	113,5	1,5%	2,1%
062011	Services médicaux	3	188,2	185,4	188,2	188,2	188,2	188,2	0,0%	0,0%
0620201	Services dentaires	2	159,6	155,4	159,6	159,6	159,6	159,6	0,0%	0,0%

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS (Sénégal)										
									Variation annuelle	Inflation cumulée
	libellé	Jan	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	déc-05	Moy 05	2005/2004	dec 05/dec 04
062031	Services des laboratoires d'analyse médicales et des cabinets radiologiques	28	162,6	151,1	161,8	162,5	163,9	162,9	0,2%	1,3%
062032	Services des auxiliaires médicaux	5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
063010	Services hospitaliers	52	164,8	164,8	164,8	164,8	164,8	164,8	0,0%	0,0%
07	Transports	826	107,1	107,2	109,9	108,7	121,1	113,9	4,8%	10,2%
071011	Voitures automobiles (voitures particulières)	111	101,0	99,1	100,5	100,6	99,1	99,8	-0,8%	-1,3%
071022	Motocycles	3	90,6	90,4	80,0	84,4	76,0	77,8	-7,8%	-5,0%
071033	Bicyclettes	1	92,8	92,8	92,8	92,8	84,3	90,7	-2,3%	-9,2%
072011	Pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme.	36	97,7	97,6	97,4	97,4	101,1	99,8	2,5%	3,8%
072021	Carburants et lubrifiants	130	107,5	109,7	125,6	118,1	142,7	137,2	16,2%	13,6%
072031	Entretien et réparation de véhicules particuliers	48	112,4	112,3	112,4	112,4	110,5	110,6	-1,5%	-1,6%
072041	Services divers liés aux véhicules particuliers.	8	114,6	114,6	114,6	114,6	114,6	114,6	0,0%	0,0%
073011	Transport ferroviaire des passagers	2	115,0	115,0	115,0	115,0	115,0	115,0	0,0%	0,0%
073021	Transport routier de passagers	487	108,6	108,6	108,6	108,6	123,4	112,5	3,6%	13,6%
08	Communications	205	106,6	106,6	106,6	106,6	107,0	107,0	0,3%	0,3%
081011	Services postaux	5	139,7	139,7	139,7	139,7	141,1	140,5	0,6%	1,0%
083011	Services de téléphonie et de télécopie	200	105,8	105,8	105,8	105,8	106,1	106,1	0,3%	0,3%
09	Loisirs et culture	402	100,5	100,5	100,9	101,1	100,5	100,7	-0,4%	-0,4%
091011	Matériel de réception, d'enregistrement et de réception du son	46	92,7	93,0	92,7	92,7	92,7	92,7	0,0%	0,0%
091012	Matériel de réception, d'enregistrement et de réception de l'image.	29	100,2	101,4	93,3	96,3	92,4	93,1	-3,3%	-0,9%
091021	Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	1	79,1	77,4	79,1	79,1	79,1	79,1	0,0%	0,0%
091041	Supports d'enregistrement	54	84,8	85,2	85,1	85,3	80,3	81,9	-3,9%	-5,6%
093011	Jeux jouets et passe-temps	1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	0,0%	0,0%
093021	Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	1	71,8	83,4	71,8	71,8	71,8	71,8	0,0%	0,0%
094011	Services récréatifs et sportifs	11	93,7	93,7	93,7	93,7	93,7	93,7	0,0%	0,0%
094021	Cinémas, théâtres, salles de concert	138	107,5	107,5	109,3	109,3	109,3	109,3	0,0%	0,0%
094023	Services de télévision et radio diffusion	2	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0%	0,0%
094031	Jeux de hasard	61	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS (Sénégal)										Variation annuelle	Inflation cumulée
libellé	Jan	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	déc-05	Moy 05	2005/2004	dec 05/dec 04		
095011	Livres	30	108,2	106,3	110,4	109,8	114,6	112,7	2,6%	3,8%	
095021	Journaux et publications périodiques	17	113,5	113,4	114,1	114,0	115,2	115,0	0,8%	1,0%	
095041	Papeterie et matériel de dessin	11	95,5	94,6	97,0	97,1	96,3	97,3	0,1%	-0,8%	
10	Enseignement	136	143,5	138,5	150,0	145,1	148,9	149,7	3,2%	-0,7%	
101011	Enseignement préélémentaire et primaire	54	134,6	130,5	136,8	135,2	137,9	137,1	1,4%	0,8%	
102011	Enseignement secondaire	82	149,3	143,8	158,6	151,6	156,2	158,0	4,2%	-1,6%	
11	Restaurants et hôtels	165	136,1	135,7	143,7	142,7	141,3	141,2	-1,1%	-1,7%	
111011	Restaurants, cafés et établissements similaires	156	135,0	134,7	143,2	142,1	140,3	140,3	-1,2%	-2,0%	
112021	Service d'hébergement	9	153,8	152,5	153,8	153,8	157,1	156,4	1,7%	2,1%	
12	Biens et services divers	436	98,2	99,3	100,0	99,7	96,1	97,6	-2,1%	-3,9%	
121011	Salons de coiffure et instituts de soins de beauté	58	111,3	116,2	111,3	111,3	111,3	111,3	0,0%	0,0%	
122031	Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	227	96,8	97,0	98,4	97,9	93,6	96,3	-1,7%	-4,9%	
123011	Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	98	93,0	94,0	97,1	97,1	92,9	92,9	-4,2%	-4,2%	
123021	Articles de voyages et autres contenants d'effets personnels	16	111,7	113,4	111,7	111,7	101,2	103,7	-7,2%	-9,4%	
123022	Autres effets personnels	7	54,2	51,3	51,7	51,9	49,2	51,1	-1,6%	-4,8%	
125041	Assurances liées aux transports	5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	103,5	0,0%	0,0%	
127011	Autres biens et services nda	25	104,0	104,6	104,3	104,3	103,9	103,9	-0,3%	-0,4%	
..	INDICE GLOBAL	10 000	109,4	109,9	111,3	110,5	112,8	112,4	1,7%	1,4%	

Tableau A6 : Prix moyens mensuels des biens et services à la consommation à Dakar

CV	libellé variété	Unité	Pondération	Moy 04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	Moy 05
01101101	Riz brisé à 100%	Kg	529	236	237	241	240	238	230	230	240	237	244	244	229	229	236
01101102	Riz entier, ordinaire	Kg	83	348	337	350	350	347	328	306	323	308	320	314	315	315	326
01101103	Mil, variété "souna ou sanio"	Kg	54	149	158	185	208	210	215	208	221	244	243	244	208	188	211
01101401	Pain frais, 100% farine de blé	Baguette	445	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
01102101	Boeuf arrières sans os et sans abats	kg	21	1 962	2 030	1 955	1 962	1 956	1 940	1 931	1 998	1 990	1 955	1 955	1 940	1 940	1 963
01102102	Boeuf arrières avec os et sans abats	kg	208	1 735	1 763	1 773	1 758	1 760	1 760	1 790	1 838	1 845	1 800	1 780	1 788	1 790	1 787
01102201	Viande fraîche de mouton	kg	59	1 998	2 023	2 058	2 088	2 129	2 043	2 126	2 105	2 016	2 020	2 020	1 997	1 999	2 052
01102401	Poulet vivant du pays	kg	19	1 785	1 913	1 715	1 796	1 982	1 803	1 642	1 771	1 795	1 823	2 078	1 993	1 859	1 847
01102402	Poulet de chair déplumé vidé	kg	23	1 416	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	782	1 121	1 507	1 560	1 536	1 536	1 522	1 422
01103104	Sardinelle "yaboye"	kg	267	209	183	205	178	158	185	202	241	296	277	370	251	221	231
01103201	Guedj beur (Poisson séché)	kg	41	1 717	1 456	1 846	1 813	1 879	1 921	1 887	1 834	1 740	1 727	1 908	1 922	2 004	1 828
01103202	Silure "kongh" fumé	kg	12	1 202	1 200	1 200	1 235	1 200	1 213	1 213	1 190	1 218	1 238	1 272	1 348	1 320	1 237
01103203	Sardinelle fumée "kéthiakh"	kg	24	410	350	398	367	353	369	400	449	467	477	523	550	521	435
01104101	Lait frais de vache entier	litre	1	835	833	833	833	833	833	858	833	833	833	833	833	833	835
01104102	Lait caillé	kg	29	583	617	542	559	545	565	589	536	580	548	546	557	606	566
01104103	Lait concentré sucré, 8 à 9% de matière grasse	boîte	1	623	623	618	618	618	618	618	605	605	605	605	605	580	610
01104104	Lait concentré non sucré, 8 à 9% de matière grasse	boîte	9	720	724	723	723	723	741	741	741	754	754	754	754	754	740
01104105	Lait en poudre	kg	153	2 000	1 950	1 950	1 950	1 925	1 975	1 975	1 975	1 975	2 000	2 050	2 050	2 050	1 985
01104201	Fromage à pâte molle	boîte	7	628	660	660	660	648	648	648	660	660	660	660	660	660	657
01105201	Huile végétale locale	litre	232	725	728	753	753	753	753	753	753	753	753	753	753	753	751
01105202	Huile d'arachide raffinée	litre	68	892	885	885	895	895	895	895	908	895	895	895	895	895	894
01105203	Huile de palme	litre	68	1 000	996	990	1 000	1 000	993	1 000	1 000	1 000	1 000	991	1 000	1 000	997
01105301	Arachide en pâte, bonne qualité	kg	25	615	638	617	598	625	620	632	634	659	652	660	664	622	635
01106001	Banane de belle qualité	kg	1	591	607	585	601	589	602	578	575	571	572	581	554	533	579
01106005	Mangue locale, pulpe	kg	34	231	243	252	300	310	223	229	214	237	327	332	331	318	276

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CV	libellé variété	Unité	Pondération	Moy 04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	Moy 05
	jaune																
01106006	Orange locale, pulpe jaune	kg	14	238	237	246	293	303	296	286	267	291	367	365	365	238	296
01107101	Carotte fraîche	kg	41	418	394	301	263	310	357	498	592	669	767	683	391	506	478
01107102	Navet frais	kg	19	313	324	330	250	211	256	360	352	403	514	506	290	232	336
01107105	Chou vert frais	kg	39	311	366	273	221	210	208	321	495	487	583	594	447	507	393
01107106	Salade locale, feuilles fraîches	kg	4	388	309	287	245	365	344	347	413	407	466	416	312	304	351
01107107	Tomate fraîche entière	kg	35	222	355	288	224	224	260	308	408	387	306	238	306	219	294
01107110	Gombo frais	kg	9	694	782	643	635	656	901	798	618	676	593	410	580	552	654
01107114	Oignon locale	kg	26	263	201	155	198	198	207	278	371	352	382	384	319	311	280
01107115	Oignons d'origine importée	kg	32	363	277	263	284	264	282	480	403	349	316	318	312	336	324
01107203	Haricot blanc "Niébé"	kg	11	513	571	575	549	585	622	678	637	571	567	529	492	465	570
01107301	Arachide décortiquée, non grillée	kg	25	482	479	461	446	450	448	450	454	450	489	486	482	454	462
01108101	Pomme de terre fraîche	kg	53	323	292	295	298	265	284	301	319	320	331	310	297	327	303
01108102	Manioc frais de bonne qualité	kg	19	220	244	254	241	264	294	292	329	389	386	401	383	342	318
01109001	Sucre en morceau	kg	155	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600
01109002	Sucre en poudre	kg	99	538	525	525	525	525	500	500	500	500	525	500	500	500	510
01111002	Gros piment frais	kg	53	1 615	1 784	1 754	1 670	1 646	1 433	1 168	1 258	1 792	2 763	2 987	1 984	1 994	1 853
01111003	Poivre en grains noirs	kg	47	2 303	2 025	2 087	2 015	1 964	2 097	2 026	2 019	2 060	2 061	2 050	2 093	2 038	2 045
01111008	Tamarin	kg	12	562	688	530	476	462	469	469	455	422	461	457	443	524	488
01111010	Gombo sec	kg	3	1 070	1 103	1 217	1 078	954	1 057	1 026	993	997	1 092	1 046	1 039	1 049	1 054
01111012	Concentré de tomate	pot 4/4	62	1 083	1 083	1 083	1 083	1 083	1 083	1 083	1 083	1 083	1 067	1 067	1 067	1 067	1 078
01201001	Café soluble	200g	78	2 495	2 500	2 500	2 500	2 475	2 463	2 463	2 463	2 463	2 463	2 619	2 619	2 619	2 512
01201002	Cacao en poudre	250 g~	27	1 031	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060	1 060
01201003	Thé vert de chine	100 g	48	308	308	308	308	278	278	278	278	278	278	308	308	308	293
01300301	Cola fraîche, bonne qualité	kg	11	1 939	2 003	1 926	1 858	2 047	2 055	2 022	2 237	2 214	2 281	2 202	2 244	2 014	2 092
01300302	Petit cola, bonne qualité	kg	6	4 737	4 585	4 717	5 032	4 768	4 875	4 947	4 811	4 782	4 941	5 064	4 836	4 463	4 818
02101001	Wax print, multicolore	yard	50	1 025	1 025	906	906	875	875	875	875	875	875	875	875	865	892
02101002	Bazin riche, premier choix	yard	34	6 000	6 000	6 000	6 000	6 125	6 125	6 125	6 125	6 125	6 125	6 125	6 125	6 125	6 094

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CV	libellé variété	Unité	Pondération	Moy 04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	Moy 05
02102104	Pantalons Jeans, 100% coton sans doublure	pièce	173	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500	10 500
02102301	Camisole en bazin riche	pièce	103	47 188	45 625	45 625	45 625	45 625	45 625	47 125	47 125	47 125	47 125	47 125	47 125	47 125	46 500
02104102	Confection d' un boubou caftan	unité	10	3 875	3 875	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 375	4 333
02104201	Confection d'une camisole	unité	48	9 833	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625	9 625
03100001	Location d'une chambre en dur dans un quartier populaire	pièce	331	13 649	13 782	13 782	13 881	13 881	13 881	13 881	13 883	13 881	13 881	13 881	13 881	13 881	13 865
03100002	Loyer mensuel pour une maison type économique 2 à 3 pièces	unité	199	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443	44 443
03303001	Mètre cube d'eau 1ere tranche	m cube	58	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191
03303003	Mètre cube d'eau 2eme tranche	m cube	116	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630
03401002	Consommation domestique d'électricité 2eme tranche (TTC)	kw/h	139	109	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
03402001	Recharge de gaz butane, bouteille de 3,5 kg "Blibanekh"	bteille	90	700	698	698	698	698	698	689	689	689	711	719	725	733	703
03402002	Recharge de gaz butane, bouteille de 6 kg, "Nopalé"	bteille	28	1 507	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 499	1 573	1 611	1 631	1 631	1 536
03403001	Pétrole lampant	litre	3	326	344	356	350	369	369	394	413	425	463	463	463	463	406
03404001	Charbon de bois	kg	100	122	125	121	121	121	117	121	121	127	129	129	129	129	124
04603003	Nettoyage d'une veste	pièce	7	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767	2 767
04603004	Nettoyage d'un drap de lit de 2 personnes	pièce	15	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338
05101101	Aspirine 500 mg	boîte	12	820	919	919	919	919	919	919	919	919	1 047	1 074	1 074	1 073	968
05101102	Nivaquine en comprimés	boîte	12	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868
05102004	Seringue hypodermique	unité	1	200	200	200	200	187	187	187	187	187	175	187	187	187	189
05201001	Consultation simple d'un médecin dans un cabinet privé	unité	2	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850
05201002	Consultation d'un gynécologue dans un hôpital public	unité	1	2 280	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325
05204001	Piqûre intramusculaire dans un cabinet médical privé	1 piqûre	5	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CV	libellé variété	Unité	Pondération	Moy 04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	Moy 05
05300002	Frais forfaitaires d'accouchement dans un hopital public	unité	16	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
06202001	Gas oil vendu à la pompe	litre	41	378	421	407	415	420	442	464	484	507	529	540	540	507	473
06202003	Essence super	litre	77	519	514	508	529	529	576	574	590	607	644	663	649	594	581
06301002	Tarif Dakar-Pikine par car rapide	trajet	134	105	105	105	105	105	105	105	105	105	112	140	140	140	114
06302001	Tarif Dakar-Thiès en car Mercedes	trajet	100	645	645	645	645	645	645	645	645	645	663	750	750	750	673
07101003	Poste téléviseur couleur, qualité ordinaire dimension écran 51 cm,	unité	9	155940	140625	140625	140625	140 625	140625	140 625	140625	140625	140625	126875	126875	126875	137188
07201101	Entrée dans une salle de cinéma	ticket	40	688	688	688	688	688	688	688	688	688	713	713	713	713	696
07201201	Entrée dans un stade pour un match de football	ticket	8	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
07302001	Quotidien local	unité	11	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
07302002	Quotidien Importé	unité	1	1098	1100	1100	1150	1 175	1175	1 200	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1175
08100001	Frais d'inscription annuels au cours public	annuel	14	5950	6925	6925	6925	6 925	6925	6 925	6925	6925	6925	7175	7175	7175	6988
08100002	Frais de scolarité au cours privés primaires	mensualité	54	11563	11750	11750	11750	11 750	11750	11 750	11750	11750	11750	11875	11875	11875	11781
08200006	Cahier écolier	unité	3	453	454	454	454	454	454	454	454	467	460	460	457	457	457
10301001	Tarif lettre ordinaire (timbre postal)	unité	2	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
10302001	Communication téléphonique en cabine privée	p.3 mn	151	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130
03401002	Consommation domestique d'électricité 2eme tranche (TTC)	kw/h	139	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	105	105	109
03402001	Recharge de gaz butane, bouteille de 3,5 kg , "Blibanekh"	bteille	90	684	700	716	700	704	696	698	698	698	698	698	698	698	700
03402002	Recharge de gaz butane, bouteille de 6 kg, "Nopalé"	bteille	28	1499	1544	1531	1505	1505	1505	1 499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1507
03403001	Pétrole lampant	litre	3	338	319	319	306	306	306	331	331	331	331	331	350	344	326
03404001	Charbon de bois	kg	100	112	129	121	121	119	121	121	121	121	121	129	121	125	122
04603003	Nettoyage d'une veste	pièce	7	2733	2767	2767	2767	2767	2767	2 767	2767	2767	2767	2767	2767	2767	2767
04603004	Nettoyage d'un drap de lit de 2 personnes	pièce	15	340	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338

Situation Economique et Sociale du Sénégal Edition 2005

CV	libellé variété	Unité	Pondération	Moy 04	janv-05	févr-05	mars-05	avr-05	mai-05	juin-05	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	nov-05	déc-05	Moy 05
05101101	Aspirine 500 mg	boîte	12	796	796	796	796	796	796	796	796	796	796	838	920	919	820
05101102	Nivaquine en comprimés	boîte	12	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868
05102004	Seringue hypodermique	unité	1	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
05201001	Consultation simple d'un médecin dans un cabinet privé	unité	2	14 538	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850	14 850
05201002	Consultation d'un gynécologue dans un hôpital public	unité	1	1 785	1 785	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 325	2 280
05204001	Piqûre intramusculaire dans un cabinet médical privé	1 piqûre	5	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925
05300002	Frais forfaitaires d'accouchement dans un hopital public	unité	16	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
06202001	Gas oil vendu à la pompe	litre	41	348	330	330	324	348	357	377	377	387	402	425	446	432	378
06202003	Essence super	litre	77	482	468	476	476	497	524	547	536	533	541	541	552	531	519
06301002	Tarif Dakar-Pikine par car rapide	trajet	134	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
06302001	Tarif Dakar-Thiès en car Mercedes	trajet	100	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645
07101003	Poste téléviseur couleur, qualité ordinaire dimension écran 51 cm,	unité	9	187 524	162 423	162 423	162 423	162 423	162 423	147 915	169 375	153 125	153 125	148 125	148 125	139 375	155 940
07201101	Entrée dans une salle de cinéma	ticket	40	681	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688
07201201	Entrée dans un stade pour un match de football	ticket	8	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
07302001	Quotidien local	unité	11	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
07302002	Quotidien Importé	unité	1	1 002	1 075	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 098
08100001	Frais d'inscription annuels au cours public	annuel	14	4 875	5 625	5 625	5 625	5 625	5 625	5 625	5 625	5 625	5 625	6 925	6 925	6 925	5 950
08100002	Frais de scolarité au cours privés primaires	mensualité	54	10 094	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 500	11 750	11 750	11 750	11 563
08200006	Cahier écolier	unité	3	448	452	452	452	454	454	454	454	454	454	454	454	454	453
10301001	Tarif lettre ordinaire (timbre postal)	unité	2	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
10302001	Communication téléphonique en cabine privée	p.3 mn	151	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130

Références bibliographiques

1. www.bceao.int
2. www.cimaonline.net
3. Agriculture - Elevage / Conseil National de Concertation des Ruraux / CNCR/Rapport de synthèse/Tournée nationale du 18 juin au 5 juillet 2006/Juillet 2006.
4. Agriculture - Elevage /CIRAD/EMVT ; « Systèmes de production mixtes agriculture pluviale et élevage en zones humide et sub-humide d'Afrique » ; P. D'AQUINO, P. LHOSTE, et A LE MASSON.
5. Agriculture / Site MAHRSA, « L'agriculture moteur réel de la croissance économique au Sénégal ».
6. Agriculture / Site MAHRSA, « l'horticulture, de réels atouts et des réalisations concrètes ».
7. Agriculture / Site MAHRSA, « La diversification des cultures, facteur de souveraineté alimentaire ».
8. Agriculture / Site MAHRSA, « La loi d'orientation agro-sylvo pastorale ».
9. Agriculture / Site MAHRSA, « Maîtrise de l'eau, les programmes et projets en cours »
10. Agriculture /, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS); Rapport sur les résultats des campagnes agricoles 2002/2003 et 2003/2004.
11. Agriculture /MAHRSA/DAPS/ « Rapport sur la campagne agricole 2005-2006 »
12. Agriculture /MAHRSA/DPV/Abdoulaye DANFA/ « Situation phytosanitaire au 10 octobre 2005 ».
13. BCEAO / Monographie des systèmes financiers décentralisés,
14. Elevage / ISRA/CIRAD ; Atelier sur les politiques d'élevage ; 17 et 18 Novembre 2004.
15. Elevage / Site MAHRSA ; « L'élevage, un potentiel varié et de qualité ».
16. Elevage / Site FAO/ « Application de politiques d'élevage viables en faveur des pauvres au Sénégal ».
17. Ministère de l'Economie et des Finances Direction de la Prévision et de la Statistique, Comptes nationaux du Sénégal édition 1980-2004, février 2006, 96 pages.
18. Ministère de l'Economie et des Finances Direction de la Prévision et de la Statistique, Note de Conjoncture quatrième trimestre 2005, février 2006, 51 pages.
19. Ministère de l'Economie et des Finances Direction de la Prévision et de la Statistique, Situation Economique et Financière en 2005 et perspectives en 2006, janvier 2006, 39 pages.
20. Ministère de L'Economie et des Finances/ Direction de la Prévision et de la Statistique Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages (ESAM-II/2001- 2002), éd. 2004.

21. Ministère de L'Economie et des Finances/ Direction de la Prévision et de la Statistique Résultats provisoires de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal en 2005 ; Direction de la Prévision et de la Statistique.
22. Ministère de L'Economie et des Finances/ Direction de la Prévision et de la Statistique, Situation Economique et Sociale du Sénégal, éd. 2004
23. Ministère de L'Economie et des Finances/Direction des Assurances Rapport sur le secteur des assurances année 2003.
24. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS « Comptes nationaux1980-2004 ».
25. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS « Comptes nationaux1980-2004 ».
26. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS - CSLP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-II), éd. 2006.
27. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS - CSLP Etats financiers des institutions de microfinance envoyés par la cellule
28. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS ; Enquête Démographique Nationale du Sénégal (1960-1961).
29. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS ; Enquête Démographique Nationale du Sénégal (1970-1971).
30. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS ; Recensement Général de la Population 1976.
31. Ministère de l'Economie et des Finances/DPS ; RGPH 2002 : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (données provisoires).
32. Ministère de l'économie et des finances/DPS ; Situation économique et sociale du Sénégal édition 2004
33. Ministère de l'Economie Maritime/ Directions du Port Autonome de Dakar et des Ports secondaires (Capitainerie Port de Ziguinchor, Capitainerie Port de Kaolack)
34. Ministère de l'Education Nationale, Statistiques scolaires : Développement intégré de la petite enfance – Enseignement élémentaire ; DPRE – BSS Juillet 2005
35. Ministère de l'Education Nationale, Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005 ; DPRE – BSS Juillet 2005
36. Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division Prévention, STATISTIQUES 2003
37. Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division Prévention, STATISTIQUES 2004
38. Ministère de l'Intérieur, Groupement des Sapeurs Pompiers, Division Prévention, STATISTIQUES 2005
39. Ministère de la pêche, Direction des Pêches Maritimes, « Résultats Généraux des Pêches Maritimes », 2002
40. Ministère de la Santé, de l'Hygiène et de la Prévention ; Plan National de Développement Sanitaire 1998-2007 ;
41. Théorie et pratique de l'assurance dommages, Pierre Petauton, Dunod, édition 2000.